



Poste Hochelaga à 315-25 kV et lignes d'alimentation à 315 kV

**Mise à jour de l'étude d'impact
sur l'environnement**

Volume 2 – Annexes

Juillet 2024





Poste Hochelaga à 315-25 kV et lignes d'alimentation à 315 kV

**Mise à jour de l'étude d'impact sur
l'environnement**

Volume 2 – Annexes

Juillet 2024

Poste Hochelaga à 315-25 kV et lignes d'alimentation à 315 kV

Mise à jour de l'étude d'impact sur l'environnement

Volume 2 – Annexes

Cette mise à jour de l'étude d'impact est soumise au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs en vertu de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement en vue d'obtenir les autorisations nécessaires à la mise en place du poste Hochelaga à 315 kV et de lignes d'alimentation.

La mise à jour de l'étude d'impact sur l'environnement, en trois volumes.

- Volume 1 : Rapport
- Volume 2 : Annexes
- Volume 3 : Annexes

La présente étude a été réalisée par Hydro-Québec avec la collaboration de AECOM Consultants Inc. La liste des principaux collaborateurs est présentée à l'annexe A.

Sommaire

Justification

Afin de répondre à des besoins de pérennisation du poste Jeanne-d'Arc à 120-12 kV (mis en service dans les années 1950), ainsi qu'à la croissance du quartier Hochelaga-Maisonneuve, Hydro-Québec doit construire, dans un premier temps, un nouveau poste de transformation : le poste Hochelaga à 315-25 kV, qui fait l'objet de la présente étude d'impact sur l'environnement mise à jour. Situé à 2 km du poste Jeanne-d'Arc, ce poste devrait être mis en service dès 2029. Par la suite, Hydro-Québec prévoit l'ajout d'un second poste à l'horizon 2031-2032, à proximité du poste de Longue-Pointe. La construction de ce poste ne fait pas partie du présent projet et fera l'objet d'une étude d'impact ultérieure le cas échéant. Ces deux nouveaux postes sont destinés à reprendre progressivement toute la charge à 12 kV des postes Jeanne-d'Arc et de Longue-Pointe, respectivement.

Parallèlement au poste Hochelaga, Hydro-Québec projette de construire deux lignes d'alimentation à 315 kV au départ du poste Notre-Dame.

Déjà, en 2017, un avant-projet avait démarré pour l'aménagement du poste Hochelaga et des lignes d'alimentation. Ainsi, en avril 2019, une étude d'impact sur l'environnement a été déposée auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (Hydro-Québec, 2019). Toutefois, pour diverses raisons, Hydro-Québec a ensuite décidé de mettre le projet sur pause, et ce, avant d'avoir obtenu l'avis de recevabilité de la part du Ministère.

En 2021, Hydro-Québec a redémarré l'avant-projet et, en 2022, elle a choisi un nouvel emplacement afin d'éviter de perturber le boisé Steinberg, le site initialement prévu. Une mise à jour de l'étude d'impact sur l'environnement a donc été réalisée.

Description du projet

Le projet prévoit la construction du poste de transformation Hochelaga à 315-25 kV sur un terrain anthropisé situé au nord de la rue Hochelaga, en face du boisé Steinberg et à l'ouest du boulevard de l'Assomption, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. La superficie clôturée du poste projeté sera de 2,77 ha. Il est prévu que le poste Hochelaga comprendra, à l'étape initiale, deux transformateurs à 315-25 kV et 35 départs de ligne de distribution à 25 kV et, à l'étape ultime, 4 transformateurs et 64 départs à 25 kV. Le bâtiment de commande et de manœuvre du poste sera constitué de deux volumes accueillant respectivement les équipements de manœuvre à 25 kV et l'appareillage de commande du futur poste. L'aménagement des différents volumes du bâtiment sera fonction des besoins stratégiques et opérationnels du poste, mais s'effectuera aussi dans un souci d'intégration urbaine. Le poste

Hochelaga se distinguera par la présence de deux bassins de rétention à ciel ouvert assurant la gestion des eaux pluviales, aménagés à l'extérieur de la partie clôturée du poste, rendant ainsi possible la végétalisation des bassins et de leur pourtour. Enfin, le poste sera entouré d'une clôture architecturale du côté de la rue Hochelaga et du boulevard de l'Assomption.

Les deux lignes souterraines à 315 kV à construire entre le poste Notre-Dame existant et le poste Hochelaga projeté comporteront chacune un circuit, soit les circuits 3212 et 3213. Chaque ligne souterraine à 315 kV sera installée dans une canalisation multitubulaire bétonnée, enfouie sous la chaussée. La construction s'effectuera segment par segment.

La mise à jour de l'étude d'impact sur l'environnement présente la justification du projet et ses composantes techniques. Elle fait état de l'analyse des milieux physique, biologique et humain et donne un compte rendu des activités de consultation des parties prenantes et de participation du public. Elle traite aussi des impacts potentiels du projet sur le milieu et des mesures d'atténuation connexes ; de l'évaluation des impacts résiduels ; de l'évaluation des effets cumulatifs ; ainsi que du programme de surveillance des travaux et de suivi environnemental. Enfin, l'étude aborde le projet sous l'angle du développement durable et révèle les résultats de l'évaluation de la résilience aux changements climatiques.

Sur le plan social, afin d'assurer une intégration harmonieuse du projet de poste et de lignes souterraines, Hydro-Québec a entrepris une démarche de participation du public qui s'est déroulée du printemps 2017 à l'automne 2023. L'entreprise a ainsi tenu compte des attentes comme des préoccupations exprimées par la population et les principaux acteurs du milieu d'accueil de façon à adapter le projet le mieux possible aux réalités locales.

Impacts environnementaux du projet

Le projet a été optimisé de manière à éviter ou à réduire les impacts négatifs sur les milieux sensibles, et plus particulièrement sur le boisé Steinberg. La plupart des impacts résiduels sur les composantes du milieu naturel et du milieu humain resteront d'importance mineure en raison de l'optimisation de l'emplacement des installations projetées, ainsi que de l'application des *Clauses environnementales normalisées* d'Hydro-Québec, à laquelle s'ajoutent des mesures d'atténuation particulières appropriées. Les impacts négatifs résiduels du poste sont donc d'importance mineure, sauf ceux qui touchent l'unité de paysage IND3, y compris les habitations du projet Vertica, où ces impacts sont d'importance moyenne.

Le poste constitue une nouvelle installation dans le paysage. Il sera implanté sur un terrain anthropique dans un secteur à vocation commerciale et industrielle. L'impact sera toutefois ressenti par un nombre limité d'observateurs et observatrices. L'installation d'une clôture architecturale et d'aménagements paysagers autour du

poste ainsi que l'optimisation de l'intégration visuelle du bâtiment de commande le long de la rue Hochelaga font partie des mesures visant à atténuer l'impact du poste projeté sur le paysage.

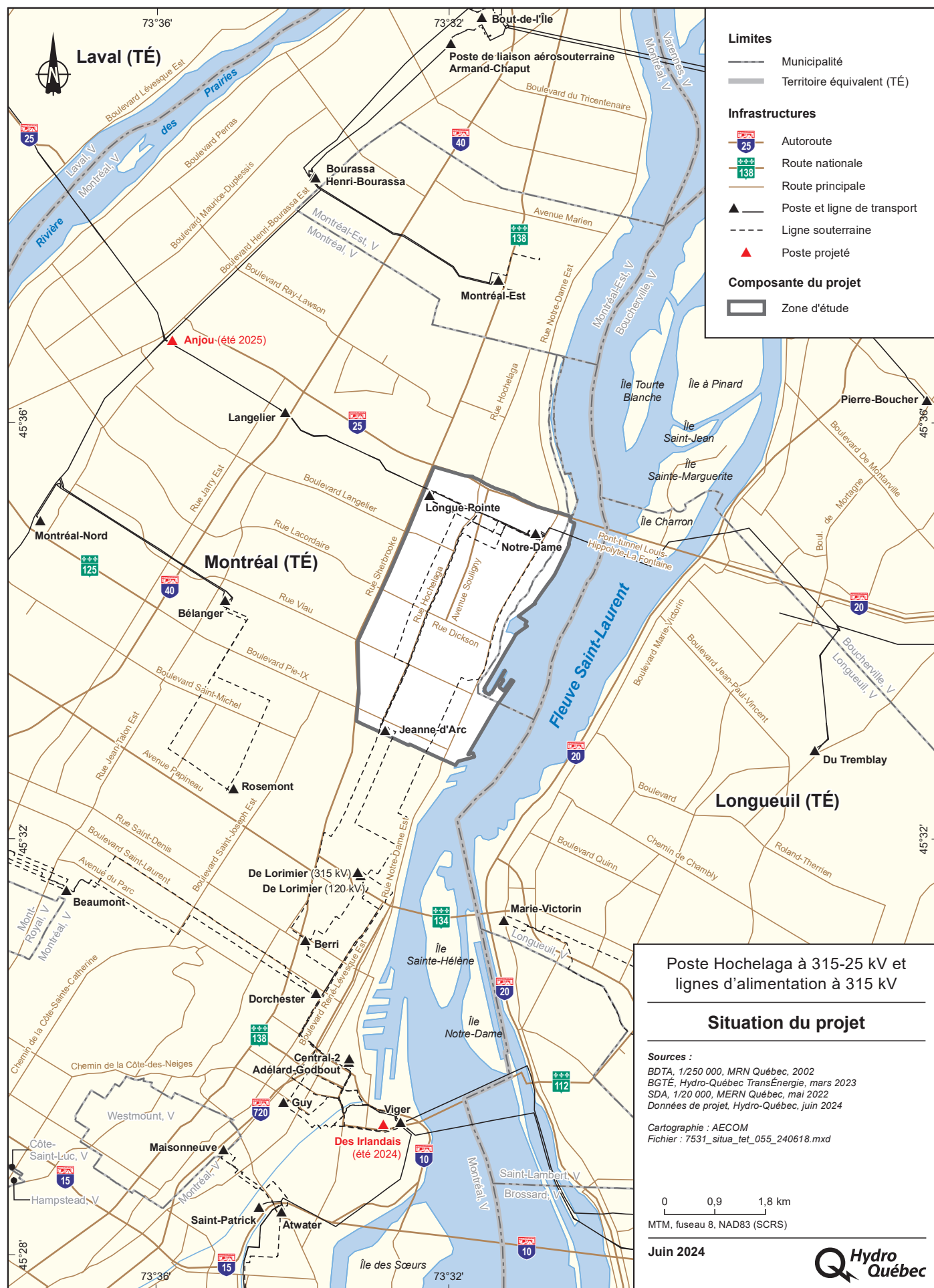
Le passage dans des rues existantes et l'enfouissement des lignes rendront possible une réduction des impacts, notamment sur le paysage. Ceux-ci ne se feront sentir que durant la phase de construction et, grâce à l'application de mesures d'atténuation courantes et particulières, les impacts résiduels resteront d'importance mineure.

Les seuls effets cumulatifs du projet concernent le paysage et toucheront les observateurs et observatrices fixes situés autour du poste projeté. Toutefois, si l'on tient compte des caractéristiques du milieu d'insertion du projet ainsi que des projets, activités et événements – passés, actuels et futurs – qui pourraient interagir avec le poste projeté, l'effet cumulatif de celui-ci sur le paysage est qualifié de faible, et aucune mesure d'atténuation additionnelle n'est jugée nécessaire.

L'aménagement du poste Hochelaga aura par ailleurs un effet positif sur le plan de l'affectation du territoire et des objectifs d'aménagement, mais aussi sur la flore et la faune, étant donné l'aménagement paysager qui sera réalisé autour du poste et dans les bassins de rétention.

Calendrier et coût

Le coût du projet d'implantation du poste Hochelaga et des lignes souterraines à 315 kV est estimé à 444 M\$. Les activités de construction devraient débuter à l'hiver 2026 en vue d'une mise en service finale en 2029.



Contenu de la mise à jour de l'étude d'impact

Volume 1 – Rapport

- 1 Introduction
- 2 Justification et description générale du projet
- 3 Démarche de l'étude d'impact
- 4 Description du milieu
- 5 Participation du public
- 6 Impacts et mesures d'évaluation
- 7 Surveillance des travaux et suivi de l'environnement
- 8 Développement durable et changements climatiques
- 9 Références bibliographiques

Volume 2 – Annexes

- A Principaux collaborateurs de la mise à jour de l'étude d'impact
- B Liste des espèces d'oiseaux potentiellement présentes dans la zone
- C Description du profil sociosanitaire
- D Étude de potentiel archéologique
- E Description quantitative et qualitative du cadre bâti et patrimoine
- F Dossier de participation du public

Volume 3 – Annexes

- G Méthode d'évaluation des impacts
- H Clauses environnementales normalisées
- I Concept d'aménagement paysager
- J Étude du bruit environnemental généré par le poste Hochelaga
- K Note technique concernant l'évaluation des impacts psychosociaux en phase d'avant-projet
- L Simulations visuelles
- M Évaluation de la résilience climatique
- N Quantification des émissions de gaz à effet de serre
- O Carte en pochette

Table des matières

- A Principaux collaborateurs de la mise à jour de l'étude d'impact
- B Liste des espèces d'oiseaux potentiellement présentes dans la zone
- C Description du profil sociosanitaire
- D Étude de potentiel archéologique
- E Description quantitative et qualitative du cadre bâti et patrimoine
- F Dossier de participation du public

A Principaux collaborateurs de la mise à jour de l'étude d'impact

Hydro-Québec

Études environnementales

Franck Duchassin	Chargé de projets – Environnement
Stéphane Lapointe	Conseiller – Environnement (milieu naturel)
Dominique Boivin	Ingénieure chimiste (sols contaminés)
Marie Conilh De Beyssac	Conseillère – Environnement (social)
Michelle Bélanger	Conseillère – Environnement (paysage et patrimoine)
Martin Perron	Conseiller – Environnement (archéologie)
Yann Chavaillaz	Conseiller – Environnement (résilience climatique)
Jean-Philippe Martin	Conseiller – Environnement (résilience climatique)
Maude Larochelle	Conseillère – Environnement (quantification GES)
Patrice Choquette	Ingénieur acousticien
Marc-André Joyal	Ingénieur (quantification CEM)

Certification Envision

Sébastien Cloutier	Conseiller – Développement durable
Joannie Roy	Conseillère – Développement durable

Relations avec le milieu

Jonathan Laporte	Conseiller – Affaires régionales
------------------	----------------------------------

Ingénierie, lignes et postes

Danièle Langlois	Cheffe projets (poste)
Jessica Iafigliola	Ingénieur – Gestion de projets (poste)
Alexandre Dansereau	Chef projets (lignes souterraines)
Fatemeh Vatani	Ingénieur – Gestion de projets (lignes souterraines)

Expertise immobilière

Mathieu Pichette	Évaluateur
------------------	------------

Autorisations gouvernementales

Julie-Anne Pariseau	Conseillère – Autorisations gouvernementales
---------------------	--

Géomatique

Martin Lapointe	Responsable de mandats – Cartographie thématique
Caroline Lamontagne	Conseillère – Conception et diffusion cartographique

Révision et édition

Lucie Coulombe	Conseillère – Services communication
Maude Lessard	Conseillère – Services communication
Nathalie Pérusse	Conseillère – Services communication

Consultants

Études environnementales - AECOM

Julie Maheu	Directrice de projet
Laurence Goesel	Chargée de projet et responsable du milieu humain et du paysage
Amélie Morneault	Biologiste (faune et flore)
Ionah Seyfried	Biologiste (inventaire de couleuvres)
Frédéric Leclerc	Technicien (inventaire EVEC et milieux humides)
Vanessa Paré	Anthropologue
Andréane Chabot	Géographe (DQQ)
Adèle Feugier	Urbaniste (paysage)
Frédéric Coursol	Botaniste (espèces floristiques en situation précaire Travailleur autonome
Josée Dubois	Cartographe principale

Simulations visuelles – WSP

Jean-Frederick Duquette	Gestionnaire – Simulation et Virtualisation SMART
Maève Levasseur	Modelleuse intermédiaire, Virtualisation et Simulation

Aménagement paysager – Synergis

Élaine Bougie	Architecte paysagiste senior et chargée de projet
Pierre Tulk	Architecte paysagiste

Archéologie - Ethnoscop

Laurence Johnson	Coordonnatrice de Projet
Paul Girard	Coordonnateur de Projet
Pascal Brisebois	Archéologue Préhistorien
Jonathan Choronzey	Archéologue historien
Liliane Carle	Cartographie - Géomatique

B Liste des espèces d'oiseaux potentiellement présentes dans la zone

Liste des espèces d'oiseaux répertoriées par l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec, potentiellement présentes dans la zone d'étude du poste Hochelaga

Espèce		Statut de nidification	Statut de protection ^a	
Nom commun	Nom scientifique		Provincial (LEMV) ^b	Fédéral (LEP) ^c
Bécasse d'Amérique	<i>Scolopax minor</i>	Possible	-	-
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	Confirmé	-	-
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Possible	-	-
Bruant à gorge blanche	<i>Zonotrichia albicollis</i>	Possible	-	-
Bruant chanteur	<i>Melospiza melodia</i>	Confirmé	-	-
Bruant des marais	<i>Melospiza georgiana</i>	Confirmé	-	-
Bruant familial	<i>Spizella passerina</i>	Confirmé	-	-
Busard des marais	<i>Circus hudsonius</i>	Possible	-	-
Buse à épaulettes	<i>Buteo lineatus</i>	Confirmé	-	-
Buse à queue rousse	<i>Buteo jamaicensis</i>	Possible	-	-
Canard branchu	<i>Aix sponsa</i>	Probable	-	-
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	Confirmé	-	-
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Confirmé	-	-
Canard d'Amérique	<i>Anas americana</i>	Confirmé	-	-
Canard noir	<i>Anas rubripes</i>	Possible	-	-
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	Possible	-	-
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	Probable	-	-
Cardinal à poitrine rose	<i>Pheucticus ludovicianus</i>	Probable	-	-
Cardinal rouge	<i>Cardinalis cardinalis</i>	Confirmé	-	-
Carouge à épaulettes	<i>Agelaius phoeniceus</i>	Confirmé	-	-
Chardonneret jaune	<i>Spinus tristis</i>	Confirmé	-	-
Chevalier grivelé	<i>Actitis macularius</i>	Confirmé	-	-
Chouette rayée	<i>Strix varia</i>	Probable	-	-
Colibri à gorge rubis	<i>Archilochus colubris</i>	Confirmé	-	-
Cormoran à aigrettes	<i>Phalacrocorax auritus</i>	Confirmé	-	-
Corneille d'Amérique	<i>Corvus brachyrhynchos</i>	Confirmé	-	-
Coulicou à bec noir	<i>Coccyzus erythrophthalmus</i>	Possible	-	-
Crécerelle d'Amérique	<i>Falco sparverius</i>	Confirmé	-	-
Engoulevent d'Amérique	<i>Chordeiles minor</i>	Probable	S	P
Épervier brun	<i>Accipiter striatus</i>	Probable	-	-
Épervier de Cooper	<i>Accipiter cooperii</i>	Confirmé	-	-
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Confirmé	-	-
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	Confirmé	-	-
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus anatum</i>	Confirmé	V	-
Gallinule d'Amérique	<i>Gallinula gaelata</i>	Confirmé	-	-
Geai bleu	<i>Cyanocitta cristata</i>	Confirmé	-	-

Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>	Possible	-	-
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	Possible	-	-
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	Possible	-	-
Goglu des prés	<i>Dolichonyx oryzivorus</i>	Possible	V	M
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	Confirmé	-	-
Grand Harle	<i>Mergus merganser</i>	Possible	-	-
Grand Héron	<i>Ardea herodias</i>	Possible	-	-
Grand Pic	<i>Dryocopus pileatus</i>	Confirmé	-	-
Grèbe à bec bigarré	<i>Podilymbus podiceps</i>	Confirmé	-	-
Grimpereau brun	<i>Certhia americana</i>	Confirmé	-	-
Grive des bois	<i>Hylocichla mustelina</i>	Probable	-	M
Grive fauve	<i>Catharus fuscescens</i>	Possible	-	-
Grive solitaire	<i>Catharus guttatus</i>	Confirmé	-	-
Harle couronné	<i>Lophodytes cucullatus</i>	Confirmé	-	-
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	Confirmé	-	-
Héron vert	<i>Butorides virescens</i>	Probable	-	-
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	Confirmé	-	-
Hirondelle à front blanc	<i>Petrochelidon pyrrhonota</i>	Confirmé	-	-
Hirondelle bicolore	<i>Tachycineta bicolor</i>	Confirmé	-	-
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	Possible	-	M
Hirondelle noire	<i>Progne subis</i>	Confirmé	-	-
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Confirmé	-	M
Jaseur d'Amérique	<i>Bombicilla cedrorum</i>	Confirmé	-	-
Martinet ramoneur	<i>Chaetura pelagica</i>	Confirmé	S (M*)	M
Martin-pêcheur d'Amérique	<i>Megaceryle alcyon</i>	Possible	-	-
Merle d'Amérique	<i>Turdus migratorius</i>	Confirmé	-	-
Merlebleu de l'Est	<i>Sialia sialis</i>	Confirmé	-	-
Mésange à tête noire	<i>Poecile atricapillus</i>	Confirmé	-	-
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Confirmé	-	-
Moqueur chat	<i>Dumetella carolinensis</i>	Confirmé	-	-
Moqueur polyglotte	<i>Mimus polyglottos</i>	Confirmé	-	-
Moqueur roux	<i>Toxostoma rufum</i>	Confirmé	-	-
Moucherolle des aulnes	<i>Empidonax alnorum</i>	Possible	-	-
Moucherolle des saules	<i>Empidonax traillii</i>	Confirmé	-	-
Moucherolle phébi	<i>Sayornis phoebe</i>	Confirmé	-	-
Moucherolle tchébec	<i>Empidonax minimus</i>	Confirmé	-	-
Oriole de Baltimore	<i>Icterus galbula</i>	Confirmé	-	-
Paruline à flancs marron	<i>Setophaga pensylvanica</i>	Possible	-	-
Paruline bleue	<i>Setophaga caerulescens</i>	Probable	-	-
Paruline couronnée	<i>Seiurus aurocapilla</i>	Probable	-	-
Paruline flamboyante	<i>Setophaga ruticilla</i>	Confirmé	-	-

Paruline jaune	<i>Setophaga petechia</i>	Confirmé	-	-
Paruline masquée	<i>Geothlypis trichas</i>	Confirmé	-	-
Passerin indigo	<i>Passerina cyanea</i>	Confirmé	-	-
Petit-duc maculé	<i>Otus asio</i>	Confirmé	-	-
Pic chevelu	<i>Picoides villosus</i>	Confirmé	-	-
Pic flamboyant	<i>Colaptes auratus</i>	Confirmé	-	-
Pic maculé	<i>Sphyrapicus varius</i>	Probable	-	-
Pic mineur	<i>Picoides pubescens</i>	Confirmé	-	-
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	Confirmé	-	-
Pioui de l'Est	<i>Contopus virens</i>	Possible	-	P
Piranga écarlate	<i>Piranga olivacea</i>	Possible	-	-
Pluvier kildir	<i>Charadrius vociferus</i>	Confirmé	-	-
Quiscale bronzé	<i>Quiscalus quiscula</i>	Confirmé	-	-
Râle de Virginie	<i>Rallus limicola</i>	Confirmé	-	-
Roitelet à couronne dorée	<i>Regulus satrapa</i>	Possible	-	-
Roselin familier	<i>Haemorhous mexicanus</i>	Confirmé	-	-
Roselin pourpré	<i>Haemorhous purpureus</i>	Probable	-	-
Sarcelle à ailes bleues	<i>Anas discors</i>	Possible	-	-
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	Probable	-	-
Sittelle à poitrine blanche	<i>Sitta carolinensis</i>	Confirmé	-	-
Sittelle à poitrine rousse	<i>Sitta canadensis</i>	Confirmé	-	-
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	Possible	-	-
Tourterelle triste	<i>Zenaidura macroura</i>	Confirmé	-	-
Troglodyte de Caroline	<i>Thryothorus ludovicianus</i>	Possible	-	-
Troglodyte des forêts	<i>Troglodytes hiemalis</i>	Probable	-	-
Troglodyte familier	<i>Troglodytes aedon</i>	Confirmé	-	-
Tyran huppé	<i>Myiarchus crinitus</i>	Probable	-	-
Tyran tritri	<i>Tyrannus tyrannus</i>	Confirmé	-	-
Urubu à tête rouge	<i>Cathartes aura</i>	Possible	-	-
Vacher à tête brune	<i>Molothrus ater</i>	Confirmé	-	-
Viréo aux yeux rouges	<i>Vireo olivaceus</i>	Confirmé	-	-
Viréo mélodieux	<i>Vireo gilvus</i>	Confirmé	-	-

a. M : Menacée, V : Vulnérable, S : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, P : Préoccupante

b. LEMV : Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01).

c. LEP : Loi sur les espèces en péril (L.C. 2002, ch. 29).

* Espèce dont le statut est en cours de révision. Le statut entre parenthèses indique le statut possible de l'espèce suite à la procédure de révision.

C Description du profil sociosanitaire

Poste Hochelaga à 315-25 kV et lignes d'alimentation à 315 kV

Description du profil socio-sanitaire

Rapport présenté à Hydro-Québec

Juillet 2024

Offrir un monde meilleur

Poste Hochelaga à 315-25 kV et lignes d'alimentation à 315 kV

Description du profil socio-sanitaire

Rapport présenté à Hydro-Québec

60706417

Juillet 2024

Réserves et Limites

Le rapport ci-joint (le « Rapport ») a été préparé par AECOM Consultants Inc. (« Consultant ») au bénéfice du client (« Client ») conformément à l'entente entre le Consultant et le Client, y compris l'étendue détaillée des services (le « Contrat »).

Les informations, données, recommandations et conclusions contenues dans le Rapport (collectivement, les « Informations ») :

- sont soumises à la portée des services, à l'échéancier et aux autres contraintes et limites contenues au Contrat ainsi qu'aux réserves et limites formulées dans le Rapport (les « Limites »);
- représentent le jugement professionnel du Consultant à la lumière des Limites et des standards de l'industrie pour la préparation de rapports similaires;
- peuvent être basées sur des informations fournies au Consultant qui n'ont pas été vérifiées de façon indépendante;
- n'ont pas été mises à jour depuis la date d'émission du Rapport et leur exactitude est limitée à la période de temps et aux circonstances dans lesquelles elles ont été collectées, traitées, produites ou émises;
- doivent être lues comme un tout et, par conséquent, aucune section du Rapport ne devrait être lue hors de ce contexte;
- ont été préparées pour les fins précises décrites dans le Rapport et le Contrat;
- dans le cas de conditions souterraines, environnementales ou géotechniques, peuvent être basées sur des tests limités et sur l'hypothèse que de telles conditions sont uniformes et ne varient pas géographiquement ou dans le temps.

Le Consultant est en droit de se fier sur les informations qui lui ont été fournies et d'en présumer l'exactitude et l'exhaustivité et n'a pas l'obligation de mettre à jour ces informations. Le Consultant n'accepte aucune responsabilité pour les événements ou les circonstances qui pourraient être survenus depuis la date à laquelle le Rapport a été préparé et, dans le cas de conditions souterraines, environnementales ou géotechniques, n'est pas responsable de toute variation dans de telles conditions, que ce soit géographiquement ou dans le temps.

Le Consultant convient que le Rapport représente son jugement professionnel tel que décrit ci-dessus et que l'Information a été préparée dans le but spécifique et pour l'utilisation décrite dans le Rapport et le Contrat, mais ne fait aucune autre représentation ou garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, en ce qui concerne le Rapport, les Informations ou toute partie de ceux-ci.

Sans limiter de quelque façon la généralité de ce qui précède, toute estimation ou opinion fournies par le Consultant concernant les coûts et l'échéancier de travaux construction ou de toute autre activité professionnelle décrite dans le Contrat représentent le jugement professionnel du Consultant à la lumière de son expérience et de la connaissance et des informations dont il dispose au moment de la préparation du Rapport. N'ayant aucun contrôle sur le marché, les conditions économiques, le prix de la main-d'œuvre, du matériel et des équipements de construction ou les procédures d'appel d'offres, le Consultant, ses administrateurs, dirigeants et employés ne sont en mesure de faire aucune représentation ou garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, quant à l'exactitude de ces estimations et opinions ou quant à l'écart possible entre celles-ci et les coûts et échéanciers de construction réels ou de toute autre activité professionnelle décrite dans le Contrat, et n'acceptent aucune responsabilité pour tout dommage ou perte découlant ou lié de quelque façon à celles-ci. Toute personne se fiant sur ces estimations ou opinions le fait à ses propres risques.

À moins que (1) le Consultant et le Client n'en conviennent autrement par écrit; (2) que ce soit requis en vertu d'une loi ou d'un règlement; ou (3) que ce soit utilisé par un organisme gouvernemental révisant une demande de permis ou d'approbation, seul le Client est en droit de se fier ou d'utiliser le Rapport et les Informations.

Le Consultant n'accepte et n'assume aucune responsabilité de quelque nature que ce soit envers toute partie, autre que le Client, qui pourrait avoir accès au Rapport ou à l'Information et l'utiliser, s'y fier ou prendre des décisions qui en découlent, à moins que cette dernière n'ait obtenu l'autorisation écrite préalable du Consultant par rapport à un tel usage (« Usage non conforme »). Tout dommage, blessure ou perte découlant d'un Usage non conforme du Rapport ou des Informations sera aux propres risques de la partie faisant un tel Usage.

Ces Réserves et Limites font partie intégrante du Rapport et toute utilisation du Rapport est sujette à ces Réserves et Limites.

Signatures

Rapport préparé par :



Laurence Goesel, aménagiste M.ATDR
AECOM

Le 16 juillet 2024

**Rapport vérifié et
approuvé par :**



Julie Maheu, biologiste M. Sc.
Directrice de projets
AECOM

Le 16 juillet 2024

Équipe de réalisation

Hydro-Québec

800, boul. de Maisonneuve Est, 23^e étage
Montréal (Québec) H2L 4M8

Franck Duchassin

Chargé de projets en environnement

Marie Conilh de Beyssac

Conseillère en environnement

AECOM

85, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H2X 3P4

Julie Maheu, biologiste M. Sc.

Directrice de projet

Laurence Goesel, aménagiste M.ATDR

Analyse et rédaction

Josée Dubois, M. Sc.

Cartographie et géomatique

Josée Moreau, adjointe de projet

Mise en page et édition

Référence à citer

AECOM. 2024. *Poste Hochelaga à 315-25 kV et lignes d'alimentation à 315 kV – Description du profil socio-sanitaire*. Rapport présenté à Hydro-Québec. 38 pages.

Table des matières

Équipe de réalisation.....	v
Glossaire et nomenclature.....	ix
1 Introduction.....	1
2 Profil socio-sanitaire	3
2.1 Définitions de la santé	3
2.2 Données utilisées	4
2.3 Échelle des données	5
2.4 Portrait de la santé globale, physique et mentale	8
2.4.1 Santé globale.....	8
2.4.2 Santé physique.....	10
2.4.3 Santé mentale	13
2.4.4 Inégalités sociales de santé	14
2.5 Caractéristiques individuelles.....	20
2.5.1 Caractéristiques socioéconomiques.....	20
2.5.2 Habitudes de vie et comportements à risque.....	22
2.6 Milieux de vie	23
2.6.1 Milieu familial.....	23
2.6.2 Milieu scolaire.....	24
2.6.3 Habitation	25
2.7 Systèmes.....	25
2.7.1 Services éducatifs.....	25
2.7.2 Services communautaires	25
2.8 Contexte global.....	26
2.8.1 Environnement naturel et écosystèmes	26
3 Références	37

Liste des tableaux

Tableau 1	Champs et catégories de déterminants de la santé	4
Tableau 2	Espérance de vie à la naissance (2010-2014).....	8
Tableau 3	Taux de mortalité générale, évitable, par suicide (2011-2015) et taux de mortalité infantile (2010-2014)	9
Tableau 4	Autoperception de la santé physique (2014-2015) et mentale (2012).....	10
Tableau 5	Obésité (2012).....	11

Tableau 6	Prévalence de maladies chroniques (2012 et 2015-2016)	12
Tableau 7	Taux d'hospitalisation, toutes causes (2014-2015 à 2016-2017).....	13
Tableau 8	Prévalence des troubles mentaux, 1 an et + (2015-2016).....	13
Tableau 9	Population de 65 ans et plus vivant seule (2011).....	19
Tableau 10	Proportion (%) des adultes prestataires de l'assistance sociale, 18-64 ans (2018).....	21
Tableau 11	Proportion (%) de la population née à l'extérieur du Canada (2016)	22
Tableau 12	Activité physique, tabagisme, consommation excessive d'alcool et consommation de cannabis, 2012 et 2014-2015.....	23
Tableau 13	Familles monoparentales (2016)	24

Liste des figures

Figure 1	Les cinq CIUSSS de l'agglomération de Montréal	6
Figure 2	Réseau territorial de services (RTS) de l'Est-de-l'Île-de-Montréal et ses trois Réseaux locaux de services (RLS)	7
Figure 3	Défavorisation matérielle et défavorisation sociale : comparaison des CIUSSS de la RSS de Montréal entre eux, avec la RSS de Montréal et le reste du Québec.....	14
Figure 4	Défavorisation matérielle et défavorisation sociale : comparaison des RLS du CIUSSS de l'Est par rapport à la RSS de Montréal	15
Figure 5	Carte de la défavorisation des familles avec enfants de moins de 18 ans dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve	17
Figure 6	Carte de la défavorisation des familles avec enfants de moins de 18 ans dans le quartier Mercier-Ouest.....	18
Figure 7	Nombre de facteurs de risques d'isolement chez les aînés (relativement à Montréal)	20
Figure 8	Couverture de la canopée dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, 2015	27
Figure 9	Analyse de la desserte des différents types de parcs des secteurs d'Hochelaga-Maisonneuve et de Mercier-Ouest	32
Figure 10	Secteur à l'étude du portrait global actuel des nuisances réalisé en 2023	33
Figure 11	Localisations des zones sensibles	34

Liste des cartes

Carte 1	Répartition des îlots de chaleur et des îlots de fraîcheur en 2020-2022 dans la zone d'étude	29
---------	--	----

Glossaire et nomenclature

CH :	Centre hospitalier
CHSLD :	Centre d'hébergement de soins de longue durée
CISSS :	Centre intégré de santé et de services sociaux
CIUSSS :	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CLSC :	Centre local de services communautaires
CN :	Canadien National
CP :	Canadien Pacifique
CPEJ :	Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse
CR :	Centre de réadaptation
CRDITED :	Centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement
CSDM :	Commission scolaire de Montréal
DRSP :	Direction régionale de santé publique
HLM :	Habitation à loyer modéré
ICU :	Îlot de chaleur urbain
IDMS :	Indice de défavorisation matérielle et sociale
INSPQ :	Institut national de santé publique du Québec
ITSS :	Infection transmissible sexuellement ou par le sang
LTQHM :	La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve
MDELCC :	Ministère du Développement durable et de la Lutte contre les changements climatiques
MELCCFP :	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MPOC :	Maladie pulmonaire obstructive chronique
MSSS :	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OBNL :	Organisme sans but lucratif
OMHM :	Office municipal d'habitation de Montréal
OMS :	Organisation mondiale de la santé
PMT :	Matières particulières totales
RLS :	Réseau local de services
RSS :	Région sociosanitaire
RTS :	Réseau territorial de services
RUI :	Revitalisation urbaine intégrée
Soverdi :	Société de verdissement du Montréal métropolitain

1 Introduction

Afin de répondre à des besoins de pérennisation du poste Jeanne-d'Arc à 120-12 kV (mis en service dans les années 1950), ainsi que de répondre aux besoins de croissance locale du quartier Hochelaga-Maisonneuve, Hydro-Québec projette de construire un poste de transformation à 315-25 kV – le poste Hochelaga – de même que deux lignes d'alimentation à 315 kV au départ du poste Notre-Dame.

En 2017, un avant-projet avait été démarré pour la réalisation du nouveau poste Hochelaga et ses lignes d'alimentation. En avril 2019, une étude d'impact sur l'environnement avait été déposée au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) (Hydro-Québec, 2019). Hydro-Québec a par la suite décidé de mettre le tout de côté sans attendre l'avis de recevabilité de la part du Ministère.

En 2021, Hydro-Québec a redémarré l'avant-projet et, en 2022, a choisi un nouvel emplacement afin de préserver le boisé Steinberg où l'implantation du poste était initialement prévue. Une mise à jour de l'étude d'impact sur l'environnement a donc été réalisée. Dans le cadre de cette mise à jour, Hydro-Québec a mandaté AECOM afin de produire une description du profil socio-sanitaire de la zone d'étude du poste Hochelaga projeté. Le présent rapport sectoriel porte donc sur cette description.

2 Profil socio-sanitaire

Tel que stipulé dans la directive du MELCCFP relative au projet (Québec, MDDELCC, 2017), cette section documente l'état de santé général de la population locale. En outre, plus spécifiquement, parmi les principales caractéristiques sociales et culturelles de la population concernée, la présence de groupes vulnérables ou potentiellement vulnérables, notamment sur le plan de la santé physique et mentale ou en raison de caractéristiques socioéconomiques, est caractérisée.

2.1 Définitions de la santé

La définition de la santé généralement retenue au Québec est celle de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : « La santé est un état complet de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. ». Selon le Gouvernement du Canada, le « bien-être social » constitue un aspect important de cette définition (Gouvernement du Canada, 2008).

La Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé énonce les aspects sociaux, économiques et environnementaux de la « santé ». Ce document énonce qu'afin de rester en bonne santé « un groupe ou un individu peut d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci » (Gouvernement du Canada, 2008).

Selon le ministère de la Santé et des Services sociaux (Québec, MSSS, 2012), la mesure de l'état de santé d'une population comporte plusieurs dimensions. **L'état de santé global** fournit une vue d'ensemble, obtenue à partir d'indicateurs globaux comme la mortalité générale, l'espérance de vie, l'espérance de vie sans incapacité ainsi que la perception de l'état de santé, physique et mentale. **L'état de santé physique** se mesure à l'aide de données relatives aux maladies et aux traumatismes qui affectent tous les systèmes du corps humain – respiratoire, digestif, nerveux, reproducteur, etc. **L'état de santé mentale et psychosociale** est évalué à l'aide de données sur la santé mentale dans ses composantes positives (par exemple, la satisfaction à l'égard de la vie) ou négatives (les idées suicidaires et les troubles mentaux, notamment), sur les problèmes d'adaptation sociale – incluant les différentes formes de violence, de négligence et d'abus – sur l'intégration sociale et sur le développement de l'enfant. La mesure de l'état de santé de la population ne se limite pas à la somme des données individuelles; elle implique aussi une analyse des écarts de santé au sein d'une population, entre les groupes qui la composent (Québec, MSSS, 2012).

Ces trois dimensions illustrent que l'état de santé des individus revêt un caractère multidimensionnel. En effet, de nombreux facteurs influencent l'état de santé; il s'agit de facteurs individuels, sociaux, économiques et environnementaux que l'on peut associer à un problème de santé particulier ou encore à un état de santé global (Québec, MSSS, 2012). Outre le bagage génétique, l'âge et le sexe, la santé de chaque personne est en effet également tributaire des conditions dans lesquelles elle naît, grandit, vit, travaille et vieillit. Ces facteurs sont appelés déterminants de la santé. Ils sont associés aux comportements individuels et collectifs, aux conditions de vie et aux environnements (social, physique, économique) des individus. C'est la complémentarité et la modification de ces déterminants qui font de la santé d'une personne une combinaison complexe de facteurs. La répartition de ces déterminants n'est pas homogène et ces disparités de répartition engendrent des inégalités de santé (Gouvernement du Canada, 2008 et INSPQ, 2022).

Tous les déterminants de la santé peuvent être classés en quatre champs, à savoir les caractéristiques individuelles; les milieux de vie; les systèmes et le contexte global. Chacun de ces champs regroupe des catégories de déterminants, qui s'influencent les uns les autres (tableau 1).

Tableau 1 Champs et catégories de déterminants de la santé

Champs	Catégories de déterminants
Caractéristiques individuelles	Caractéristiques biologiques et génétiques
	Compétences personnelles et sociales
	Habitudes de vie et comportements
	Caractéristiques socioéconomiques
Milieux de vie	Milieu familial
	Milieu de garde et scolaire
	Milieu de travail
	Milieus d'hébergement
	Communauté locale et voisinage
Systèmes	Systèmes d'éducation et de services de garde à l'enfance
	Système de santé et de services sociaux
	Aménagement du territoire
	Soutien à l'emploi et solidarité sociale
	Autres systèmes et programmes
Contexte global	Contexte politique et législatif
	Contexte économique
	Contexte démographique
	Contexte social et culturel
	Contexte scientifique et technologique
	Environnement naturel et écosystèmes

2.2 Données utilisées

Le profil socio-sanitaire de la population dans la zone d'étude est ainsi caractérisé selon une approche basée sur les déterminants de la santé. Tel qu'explicité ci-dessus, les déterminants de santé sont multiples et de natures diverses (sociodémographique, socioéconomique, comportementale, etc.). Le portrait socio-sanitaire de la population de la zone d'étude, qui permet l'identification de la présence de groupes vulnérables ou potentiellement vulnérables parmi la population concernée, est donc dressé à travers la caractérisation de plusieurs indicateurs.

Pour ce faire, les données disponibles les plus récentes, provenant de diverses sources, ont été utilisées, notamment celles présentées dans le Portrait de santé de la population pour le territoire du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Est-de-l'Île-de-Montréal réalisé par la Direction régionale de santé publique de Montréal (Direction régionale de santé publique de Montréal, 2018a).

2.3 Échelle des données

Selon les données disponibles, certains indicateurs sont présentés à l'échelle de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, dans lequel est située la zone d'étude.

À une échelle plus locale, la zone d'étude couvre une partie des territoires de deux quartiers : Hochelaga-Maisonneuve et Mercier-Ouest. Le quartier Hochelaga-Maisonneuve s'étend entre la voie ferrée du CP à l'ouest (hors zone d'étude) et la rue Viau à l'est et entre la rue Sherbrooke au nord et le fleuve Saint-Laurent au sud. Le quartier Mercier-Ouest s'étend entre la rue Viau à l'ouest et l'autoroute 25 à l'est. Au nord, il s'étend au-delà de la rue Sherbrooke et est délimité par les arrondissements de Rosemont-Petite-Patrie, Saint-Léonard et Anjou (hors zone d'étude) et au sud par le fleuve Saint-Laurent. Certains indicateurs sont tirés du portrait territorial des quartiers Mercier-Est, Mercier-Ouest et Hochelaga-Maisonneuve réalisé par Centraide (Centraide, 2021) et d'autres sont tirés du Portrait de quartier 2019 Hochelaga-Maisonneuve (qui concerne donc uniquement ce quartier, dans lequel est situé le futur emplacement du poste).

D'autres indicateurs sont présentés à l'échelle du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, du réseau local de services (RLS) de Hochelaga—Mercier-Ouest—Rosemont, du réseau territorial de services (RTS) de l'Est-de-l'Île-de-Montréal touchés par la zone d'étude, lorsque des données sont disponibles à chacune de ces échelles. Enfin, à des fins de comparaison, les données statistiques des déterminants de santé sont aussi décrites à l'échelle de la région sociosanitaire (RSS) de Montréal et à l'échelle du Québec, lorsqu'elles sont disponibles.

Dans le contexte du système de santé et de services sociaux, le territoire québécois est divisé, par décrets gouvernementaux, en 18 régions sociosanitaires (RSS). Le Québec est aussi subdivisé en 22 réseaux territoriaux de services (RTS¹), qui sont eux-mêmes subdivisés en 93 réseaux locaux de services (RLS), à l'exclusion des régions du Nord-du-Québec, du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James. Le centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) ou le centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) est responsable d'assurer le développement et le bon fonctionnement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux (RLS) au sein de son RTS (Québec, MSSS, 2018).

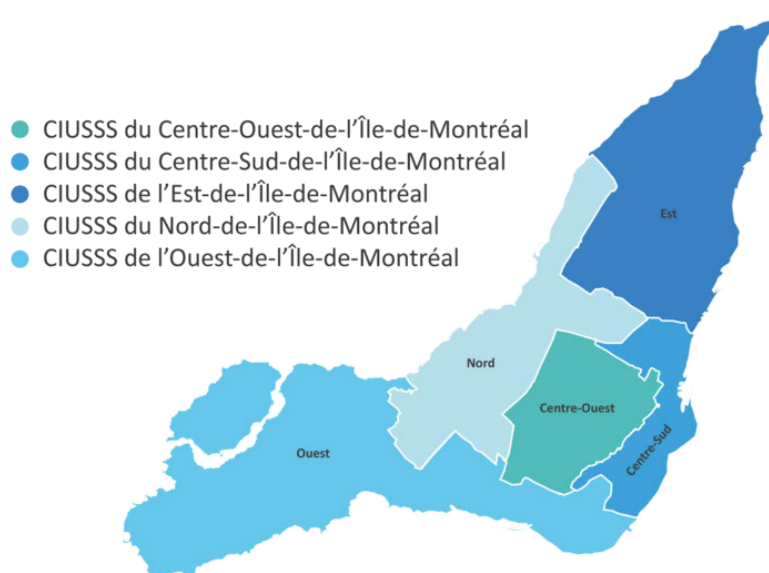
Un CIUSSS regroupe :

- les centres hospitaliers (CH);
- les centres locaux de services communautaires (CLSC);
- les centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD);
- les centres de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ);
- les centres de réadaptation (CR), incluant les centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDITED).

La région sociosanitaire (RSS) de Montréal correspond au territoire de l'agglomération de Montréal, soit l'ensemble de l'île de Montréal et l'île Bizard.

L'agglomération de Montréal est divisée en cinq CIUSSS (figure 1).

¹ La mise en place de réseaux territoriaux de services de santé et de services sociaux (RTS) vise à assurer des services de proximité et leur continuité afin de favoriser l'intégration territoriale des services de santé et des services sociaux (MSSS, 2018).



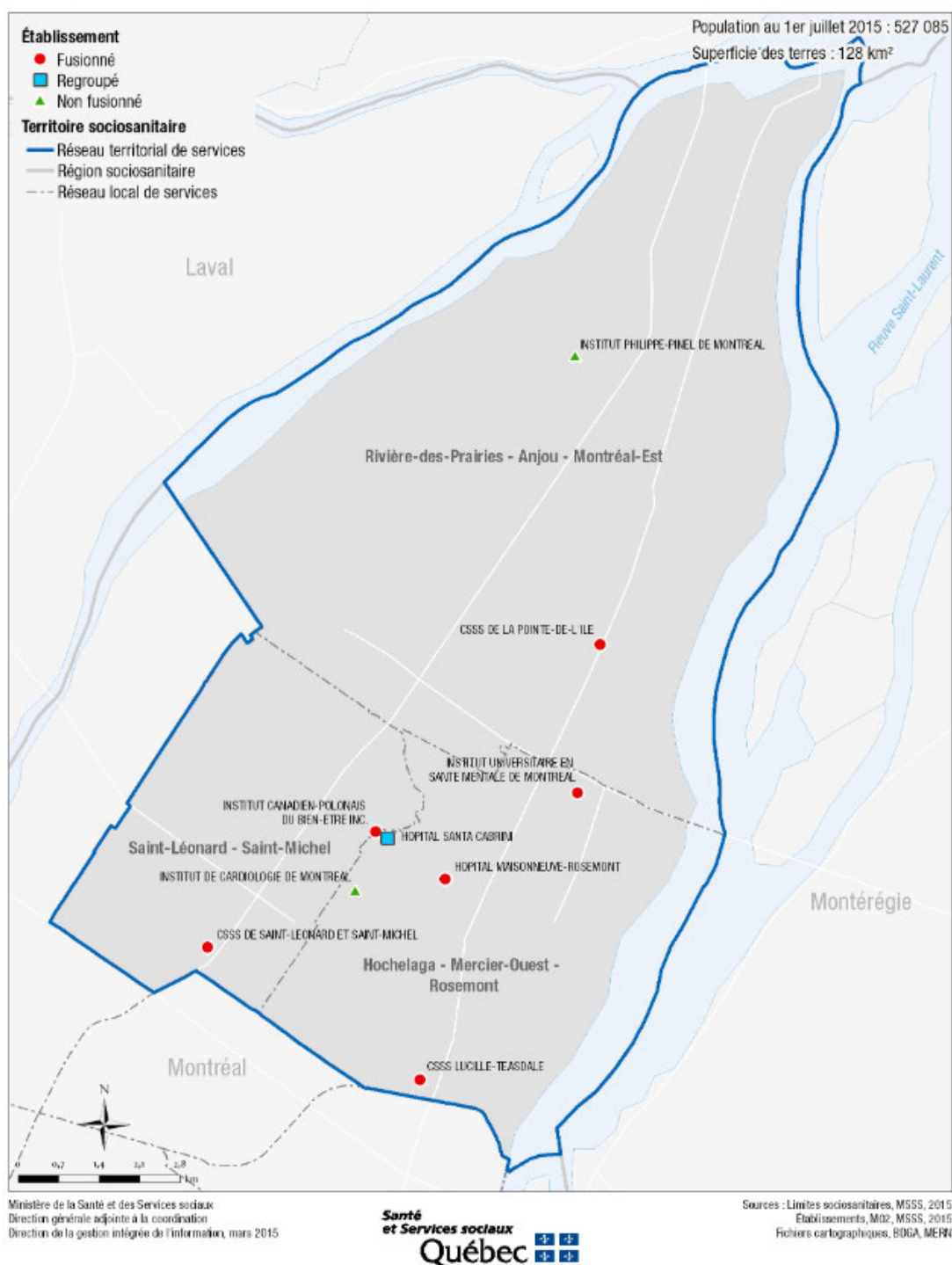
Source : CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, 2022

Figure 1 Les cinq CIUSSS de l'agglomération de Montréal

Dans la région sociosanitaire de Montréal, les limites des territoires des cinq CIUSSS correspondent à celles des cinq RTS.

Le territoire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal² correspond au territoire du Réseau territorial de services (RTS) de l'Est-de-l'Île-de-Montréal. Ce territoire comprend lui-même le territoire de trois RLS : le RLS Saint-Léonard—Saint-Michel, le RLS Rivière-des-Prairies—Anjou—Montréal-Est et le RLS Hochelaga—Mercier-Ouest—Rosemont. La zone d'étude du projet se situe dans ce dernier (figure 2).

² Parfois appelé CIUSSS de l'Est de façon abrégée



Source : Québec, MSSS, 2015

Figure 2 Réseau territorial de services (RTS) de l'Est-de-l'Île-de-Montréal et ses trois Réseaux locaux de services (RLS)

2.4 Portrait de la santé globale, physique et mentale

2.4.1 Santé globale

Espérance de vie

Globalement, l'espérance de vie à la naissance (2010-2014) dans le CIUSSS de l'Est, tous sexes confondus, est de 81,5 ans, soit une espérance de vie un peu plus faible par rapport à celle de la RSS de Montréal, où elle est de 82,2 ans (Direction régionale de santé publique de Montréal, 2018a).

Dans le RLS Hochelaga—Mercier-Ouest—Rosemont, où se situe la zone d'étude, l'espérance de vie des hommes, qui est de 77,4 ans (soit près de 2 ans de moins que la moyenne montréalaise) est non seulement la plus faible du CIUSSS, mais également la plus faible de tous les RLS de la RSS de Montréal. L'espérance de vie des femmes, avec 82,2 ans est la plus faible du CIUSSS de l'Est, soit également 2 ans de moins que la moyenne montréalaise (tableau 2).

Tableau 2 **Espérance de vie à la naissance (2010-2014)**

	Espérance de vie à la naissance (2010-2014)	
	Hommes	Femmes
CIUSSS de l'Est	79,1	83,5
RLS Hochelaga—Mercier-Ouest—Rosemont (RLS H-MO-R)	77,4	82,2
RLS Saint-Léonard—Saint-Michel (RLS SL-SM)	80,9	85,9
RLS Rivière-des-Prairies—Anjou—Montréal-Est (RLS RdP-A-ME)	79,4	83,4
RSS de Montréal	79,9	84,2

Source : adapté de Direction régionale de santé publique de Montréal, 2018a

Taux de mortalité

Globalement, les taux de mortalité générale et de mortalité évitable dans le RLS Hochelaga—Mercier-Ouest—Rosemont (RLS H-MO-R), ainsi que dans le CIUSSS de l'Est, sont plus élevés qu'à Montréal. Avec un taux de 899 cas pour 100 000, le taux de mortalité générale dans le RLS H-MO-R est d'ailleurs le plus élevé des RLS de Montréal (tableau 3).

Avec 15,3 cas pour 100 000, le taux de mortalité par suicide dans le RLS H-MO-R affiche également un écart important avec les autres territoires du CIUSSS, où ce taux se situe en deçà de 12 cas pour 100 000, et de Montréal (10,7 cas pour 100 000) (tableau 3).

Le taux de mortalité infantile est quant à lui similaire pour les territoires du RLS H-MO-R, celui du CIUSSS de l'Est et de Montréal.

On observe donc une mortalité plus importante dans le RLS H-MO-R, avec davantage de mortalité générale, davantage de mortalité évitable et davantage de suicides.

Tableau 3 Taux de mortalité générale, évitable, par suicide (2011-2015) et taux de mortalité infantile (2010-2014)

	Taux de mortalité générale (2011-2015)	Taux de mortalité évitable (2011-2015)	Taux de mortalité par suicide (2011-2015)	Taux de mortalité infantile (2010-2014)
CIUSSS de l'Est	759 cas pour 100 000	92 cas pour 100 000	11,9 cas pour 100 000	5,4 cas pour 1 000
RLS Hochelaga— Mercier-Ouest— Rosemont (RLS H-MO-R)	899 cas pour 100 000	109 cas pour 100 000	15,3 cas pour 100 000	4,5 cas pour 1 000
RLS Saint-Léonard— Saint-Michel (RLS SL-SM)	604 cas pour 100 000	75 cas pour 100 000	7,5 cas pour 100 000	6,9 cas pour 1 000
RLS Rivière-des- Prairies—Anjou— Montréal-Est (RLS RdP-A-ME)	741 cas pour 100 000	88 cas pour 100 000	11,6 cas pour 100 000	4,9 cas pour 1 000
RSS de Montréal	731 cas pour 100 000	84 cas pour 100 000	10,7 cas pour 100 000	5,0 cas pour 1 000

Source : adapté de Direction régionale de santé publique de Montréal, 2018a

Autoperception de la santé physique et mentale

Selon Statistique Canada (2016), la santé perçue est une mesure subjective de l'état de santé global d'une personne. L'autoévaluation de la santé peut refléter certains aspects de cette dernière qu'il est difficile de saisir cliniquement, tels que le premier stade d'une maladie, la gravité d'une maladie, les ressources physiologiques et psychologiques, ainsi que le fonctionnement social. Diverses études ont montré qu'il s'agit d'une mesure fiable et valide, associée à la détérioration fonctionnelle, à la morbidité et à la mortalité. En outre, la santé perçue permet souvent de mieux prédire les comportements de demande d'aide et l'utilisation des services de santé que les mesures cliniques (Statistique Canada, 2016).

La santé mentale perçue réfère à la perception qu'a une personne de sa propre santé mentale en général. Cette donnée fournit une indication générale de la population qui souffre d'une forme quelconque de désordre mental, de problèmes mentaux ou émotionnels, ou de détresse qui n'est pas nécessairement reflétée dans l'autoperception de la santé (Statistique Canada, 2016).

Pour l'ensemble du CIUSSS de l'Est (12,7%), comme pour le RLS H-MO-R (12,4%), les proportions de la population ne se percevant pas en bonne santé sont légèrement supérieures à celle de Montréal (11,1%) (tableau 4).

En termes de santé mentale, la population du RLS H-MO-R ne se percevant pas en bonne santé (3,9%) serait la moins élevée de l'ensemble des territoires du CIUSSS et s'avèrerait moins élevée que dans l'ensemble de la RSS de Montréal (5,1%) (tableau 4).

Tableau 4 Autoperception de la santé physique (2014-2015) et mentale (2012)

	Proportion (%) de la population ne se percevant pas en bonne santé, 15 ans et + (2014-2015)	Proportion (%) de la population ne se percevant pas en bonne santé mentale, 15 ans et + (2012)
CIUSSS de l'Est	12,7	5,4
RLS Hochelaga—Mercier-Ouest—Rosemont (RLS H-MO-R)	12,4*	3,9*
RLS Saint-Léonard—Saint-Michel (RLS SL-SM)	13,5	5,6
RLS Rivière-des-Prairies—Anjou—Montréal-Est (RLS RdP-A-ME)	12,4	6,7
RSS de Montréal	11,1	5,1

* Ces résultats doivent être interprétés avec prudence puisqu'ils sont moins précis (CV entre 15% et 25%)

Source : adapté de Direction régionale de santé publique de Montréal, 2018a

2.4.2 Santé physique

Obésité

L'obésité est un facteur de risque important de plusieurs problèmes de santé. Elle est associée au développement de maladies chroniques et à des conséquences psychosociales, dont la stigmatisation (Bray et Bouchard, 2014). Au Québec, l'obésité est plus présente chez les personnes moins scolarisées, moins bien nanties, celles qui vivent en milieu rural ou celles qui vivent de l'insécurité alimentaire (Lamontagne et Hamel, 2012). Les environnements peuvent jouer un rôle important dans l'adoption d'un mode de vie actif et d'une saine alimentation, facteurs contribuant à la prévention de l'obésité (OMS, 2020).

Avec 15,6%, la proportion de personnes obèses dans le RLS de la zone d'étude (RLS H-MO-R) est la plus faible des territoires du CIUSS de l'Est, où elle atteint parfois plus de 20%, et s'avère similaire à celle de Montréal (15,7%) (tableau 5).

Tableau 5 Obésité (2012)

	Proportion (%) de personnes obèses, 18 ans et + (2012)
CIUSSS de l'Est	18,4
RLS Hochelaga—Mercier-Ouest—Rosemont (RLS H-MO-R)	15,6
RLS Saint-Léonard—Saint-Michel (RLS SL-SM)	19,1
RLS Rivière-des-Prairies—Anjou—Montréal-Est (RLS RdP-A-ME)	20,7
RSS de Montréal	15,7

Source : adapté de Direction régionale de santé publique de Montréal, 2018a

Maladies chroniques

Les maladies chroniques concernent un peu plus d'un tiers de la population du RLS H-MO-R (36,0%) et de celle de l'ensemble du CIUSSS de l'Est (36,3%), soit des proportions légèrement plus élevées que celle de Montréal (34,7%) (tableau 6).

Concernant plus spécifiquement les 65 ans et plus, environ deux personnes sur trois souffrent d'au moins une maladie chronique à Montréal (67,4%). Les valeurs pour le RLS H-MO-R (68,7%) sont légèrement plus élevées que celle de l'ensemble de l'agglomération (tableau 6).

Concernant la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC), l'asthme et les cardiopathies ischémiques, le RLS H-MO-R affiche des valeurs de prévalence plus élevées que l'ensemble de l'agglomération de Montréal. Pour la MPOC, le RLS H-MO-R affiche d'ailleurs la prévalence la plus élevée (9,7%) de tous les RLS de l'agglomération de Montréal (tableau 6). Plusieurs facteurs de risque expliquent la MPOC, dont notamment l'exposition à la pollution atmosphérique, à des produits irritants et/ou chimiques ainsi que le tabagisme et l'exposition à la fumée secondaire³.

Concernant l'hypertension et le diabète, le RLS H-MO-R affiche cependant des prévalences moins élevées que les autres territoires du CIUSSS et présente, pour ces deux conditions, des taux similaires à ceux de l'ensemble de l'agglomération de Montréal (tableau 6).

³ Consortium national de formation en santé, Maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC)

Tableau 6 Prévalence de maladies chroniques (2012 et 2015-2016)

	Proportion (%) de la population ayant au moins une maladie chronique, 15 ans et + (2012)	Proportion (%) de la population ayant au moins une maladie chronique, 65 ans et + (2012)	Prévalence de l' hypertension artérielle, 20 ans et + (2015-2016)	Prévalence de l' asthme, 20 ans et + (2015-2016)	Prévalence des cardiopathies ischémiques, 20 ans et + (2015-2016)	Prévalence du diabète, 20 ans et + (2015-2016)	Prévalence de la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC), 35 ans et + (2015-2016)
CIUSSS de l'Est	36,3	67,1	21,0	10,4	7,4	9,8	8,9
RLS Hochelaga—Mercier-Ouest—Rosemont (RLS H-MO-R)	36,0	68,7	19,3	11,0	7,7	8,7	9,7
RLS Saint-Léonard—Saint-Michel (RLS SL-SM)	31,2	62,8	21,6	8,7	6,6	11,1	7,7
RLS Rivière-des-Prairies—Anjou—Montréal-Est (RLS RdP-A-ME)	39,7	68,6	22,3	11,0	7,6	10,0	9,0
RSS de Montréal	34,7	67,4	19,4	9,9	6,9	8,7	7,3

Source : adapté de Direction régionale de santé publique de Montréal, 2018a

Taux d'hospitalisation

L'ensemble du CIUSSS de l'Est ainsi que ses RLS (763 cas pour 10 000 dans le cas du RLS H-MO-R) affichent un taux d'hospitalisation plus élevé que celui de Montréal (702 cas pour 10 000) (tableau 7).

Tableau 7 Taux d'hospitalisation, toutes causes (2014-2015 à 2016-2017)

	Taux d'hospitalisation, toutes causes (2014-2015 à 2016-2017)
CIUSSS de l'Est	777 cas pour 10 000
RLS Hochelaga—Mercier-Ouest—Rosemont (RLS H-MO-R)	763 cas pour 10 000
RLS Saint-Léonard—Saint-Michel (RLS SL-SM)	782 cas pour 10 000
RLS Rivière-des-Prairies—Anjou—Montréal-Est (RLS RdP-A-ME)	791 cas pour 10 000
RSS de Montréal	702 cas pour 10 000

Source : adapté de Direction régionale de santé publique de Montréal, 2018a

2.4.3 Santé mentale**Troubles mentaux**

Concernant les troubles mentaux, avec 12,0% de sa population concernée, le RLS H-MO-R affiche la valeur la plus élevée de l'ensemble des RLS de Montréal (tableau 8).

Tableau 8 Prévalence des troubles mentaux, 1 an et + (2015-2016)

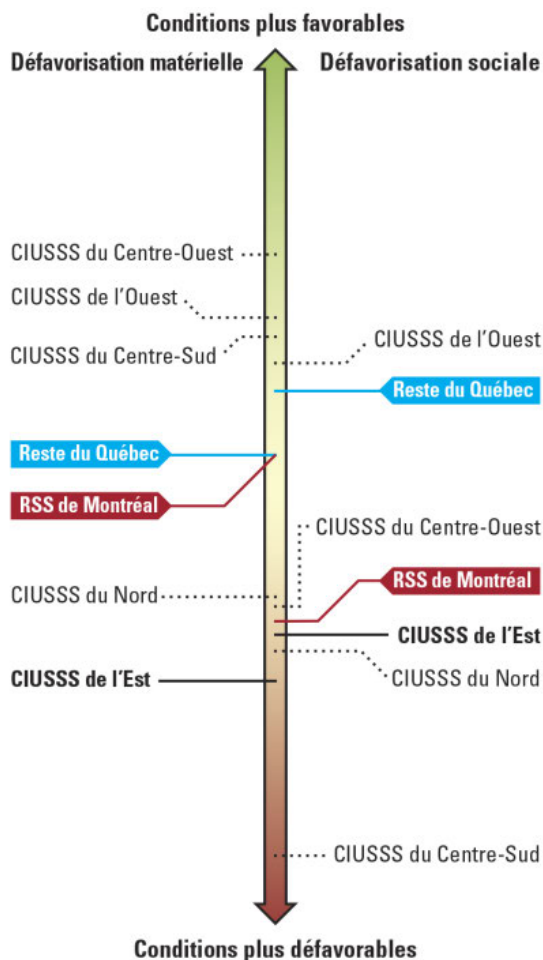
	Proportion (%) de la prévalence des troubles mentaux, 1 an et + (2015-2016)
CIUSSS de l'Est	11,2
RLS Hochelaga—Mercier-Ouest—Rosemont (RLS H-MO-R)	12,0
RLS Saint-Léonard—Saint-Michel (RLS SL-SM)	9,4
RLS Rivière-des-Prairies—Anjou—Montréal-Est (RLS RdP-A-ME)	11,8
RSS de Montréal	10,6

Source : adapté de Direction régionale de santé publique de Montréal, 2018a

2.4.4 Inégalités sociales de santé

Indice de défavorisation matérielle et sociale (IDMS)

Le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal s'avère être le territoire de CIUSSS montréalais le plus défavorisé matériellement, cependant il ne se distingue pas sur le plan de la défavorisation sociale (figure 3) (Direction régionale de santé publique de Montréal, 2018a).



Source : Direction régionale de santé publique de Montréal, 2018a

Figure 3 Défavorisation matérielle et défavorisation sociale : comparaison des CIUSSS de la RSS de Montréal entre eux, avec la RSS de Montréal et le reste du Québec

Tel qu'illustré sur la figure 4, le RLS Hochelaga—Mercier-Ouest—Rosemont est le territoire du CIUSSS de l'Est où se trouve la proportion la plus importante d'individus qui habitent dans des secteurs défavorisés sur les deux dimensions, sociale et matérielle, à la fois (mauve). Les deux autres RLS qui constituent ce CIUSSS sont seulement marqués par la défavorisation matérielle (jaune). Dans le CIUSSS de l'Est, la population favorisée sur les deux dimensions à la fois (en vert) est sous-représentée (Direction régionale de santé publique de Montréal, 2018a).



Note : Sur cette figure, le CSSS Lucille-Teasdale correspond au RLS Hochelaga—Mercier-Ouest—Rosemont (nom officiel), le RLS de la Pointe-de-l'Île correspond au RLS Rivière-des-Prairies—Anjou—Montréal-Est (nom officiel) et le RLS St-Léonard et St-Michel correspond au RLS Saint-Léonard—Saint-Michel (nom officiel).

Source : Direction régionale de santé publique de Montréal, 2018a

Figure 4 Défavorisation matérielle et défavorisation sociale : comparaison des RLS du CIUSSS de l'Est par rapport à la RSS de Montréal

Défavorisation des familles avec enfants de moins de 18 ans

Dans son « Guide d'accompagnement de la carte de la défavorisation des familles avec enfants de moins de 18 ans de l'île de Montréal », le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (2018) définit la défavorisation socio-économique comme un état de désavantage mesuré en comparant les conditions socio-économiques d'individus ou de groupes d'individus. Lorsque cet état de désavantage découle des conditions socio-économiques, on observe moins de revenu, d'éducation, d'accès au marché du travail ou de participation à la vie sociale. La pauvreté d'« avoir » s'accompagne très souvent d'une pauvreté d'« être », telle que la perte ou le manque d'estime de soi ou de reconnaissance des autres, et d'une pauvreté de « pouvoir », telle que l'incapacité d'agir sur son environnement physique et social ou de l'influencer.

Les conséquences négatives de la défavorisation socio-économique sur la vie des personnes sont multiples et ne se limitent donc pas à la privation matérielle : insécurité alimentaire, mauvaises conditions de logement, problèmes de santé physique ou mentale, retard de développement chez les enfants, isolement social, etc. (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, 2018).

La carte de la défavorisation du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal permet de comparer le niveau de défavorisation des familles avec enfants de moins de 18 ans selon l'endroit où elles résident sur le territoire des commissions scolaires de l'île de Montréal. Le but de cette carte est d'identifier les milieux défavorisés, c'est-à-dire les secteurs géographiques où les conditions socio-économiques des familles sont défavorables. Les secteurs défavorisés peuvent présenter des caractéristiques différentes selon les causes de défavorisation : concentration de familles monoparentales; chômage endémique; immigration récente; roulement élevé des ménages lorsque ceux qui améliorent leur situation financière quittent les secteurs défavorisés; recoupements de ces causes (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, 2018).

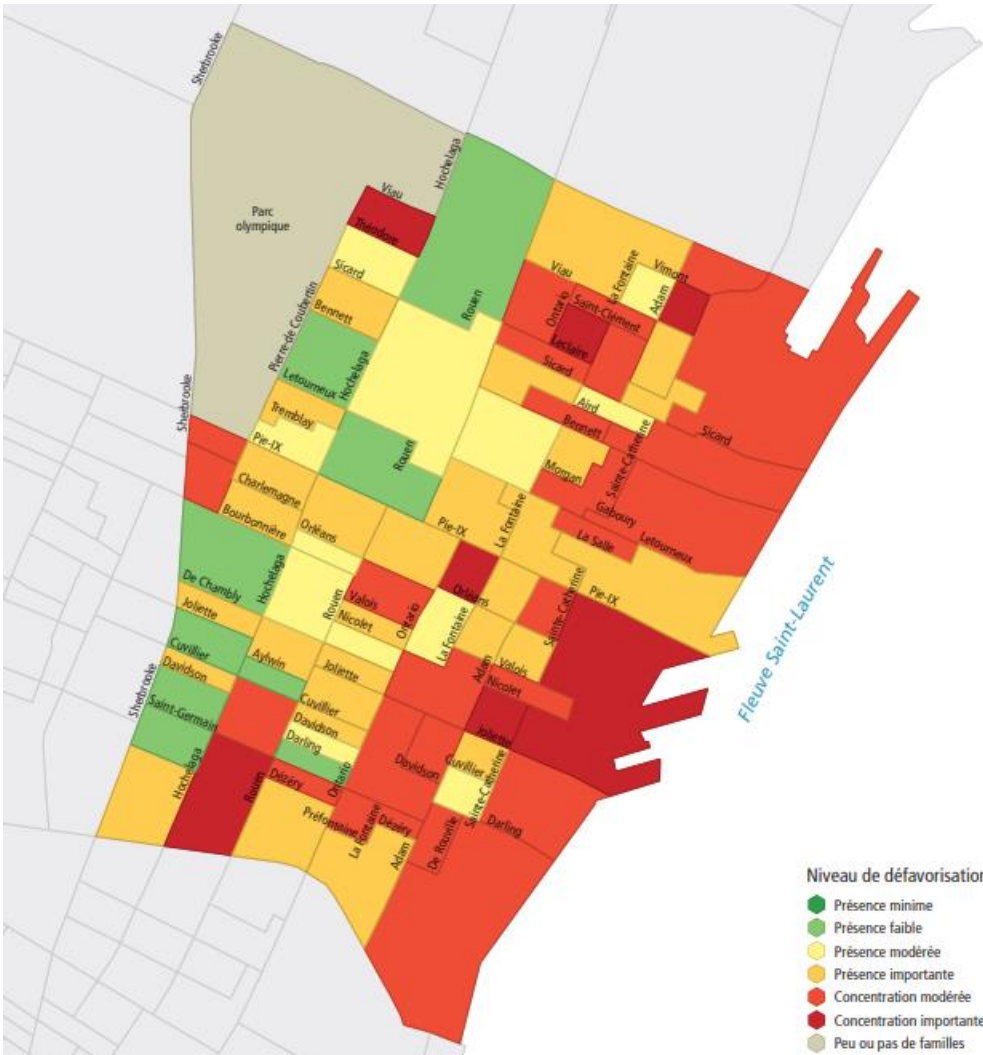
Les figures 5 et 6 illustrent les résultats pour les quartiers touchés par la zone d'étude, à savoir Hochelaga-Maisonneuve et Mercier-Ouest. L'indice global de défavorisation se compose de quatre variables : le revenu familial, la scolarité de la mère, la monoparentalité féminine et l'activité des parents (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, 2018).

Les effets cumulatifs de la situation familiale ont de profondes répercussions sur le niveau de scolarisation des enfants et sont aussi liés de façon significative au décrochage scolaire. Ces facteurs incluent :

- le statut socio-économique : les enfants de milieux pauvres étant plus susceptibles que les autres de quitter l'école;
- la structure familiale : les enfants de familles nombreuses et de familles monoparentales étant plus susceptibles que les autres de décrocher;
- la situation d'emploi des parents : les enfants dont les parents sont sans emploi étant plus susceptibles que les autres d'abandonner leurs études.

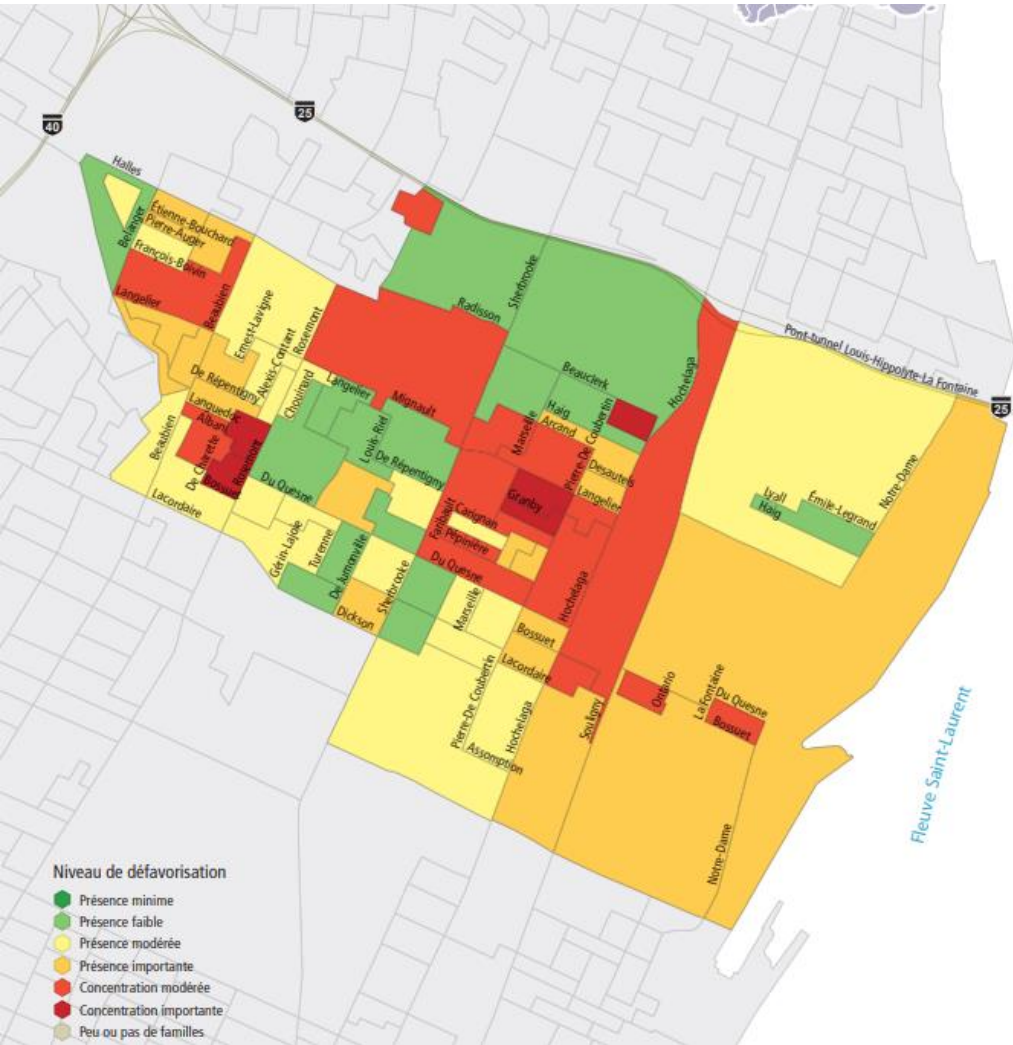
À la fois déterminant du retard scolaire, des difficultés d'apprentissage, de la diplomation tardive et du décrochage, la défavorisation économique et sociale en est également la principale conséquence (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, 2018).

Ainsi, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, on observe des concentrations importantes et modérées de défavorisation dans le sud du quartier, ainsi que du côté ouest de la rue Viau. Le nord du quartier est davantage caractérisé par des présences minimales, faibles ou modérées de défavorisation (figure 5). Dans le quartier Mercier-Ouest, le centre du quartier et des parties au nord présentent des concentrations modérées et importantes de défavorisation. Le sud du quartier est caractérisé par une présence importante de défavorisation, alors que ses extrémités est et ouest font état d'une présence faible de défavorisation (figure 6). Ainsi, le portrait des deux quartiers de la zone d'étude fait état d'îlots mieux nantis au sein de secteurs plus défavorisés.



Source : Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, 2018
Source des données : Retraite Québec, programme de Soutien aux enfants; Statistique Canada, recensement de 2016 et enquête nationale auprès des ménages de 2016.

Figure 5 **Carte de la défavorisation des familles avec enfants de moins de 18 ans dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve**



Source : Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, 2018
Source des données : Retraite Québec, programme de Soutien aux enfants; Statistique Canada, recensement de 2016 et enquête nationale auprès des ménages de 2016.

Figure 6 Carte de la défavorisation des familles avec enfants de moins de 18 ans dans le quartier Mercier-Ouest

Personnes âgées vivant seules

Si dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, seulement 10% des résidents sont des aînés, plus d'une personne sur cinq (22%) est âgée de 65 ans et plus dans le quartier Mercier-Ouest, tandis que ce chiffre est de 17% à Montréal (Centraide, 2021).

Dans le RLS H-MO-R, une proportion importante des aînés vivent seuls, soit 45% d'entre eux, ce qui dépasse largement les proportions prévalant sur le territoire du CIUSSS de l'Est et à Montréal, où un peu plus du tiers des aînés vivent seuls (tableau 9).

Tableau 9 Population de 65 ans et plus vivant seule (2011)

	Proportion (%) de la population de 65 ans et plus vivant seule (2011)
CIUSSS de l'Est	35,1
RLS Hochelaga—Mercier-Ouest—Rosemont (RLS H-MO-R)	45,0
RLS Saint-Léonard—Saint-Michel (RLS SL-SM)	27,3
RLS Rivière-des-Prairies—Anjou—Montréal-Est (RLS RdP-A-ME)	32,6
RSS de Montréal	35,8

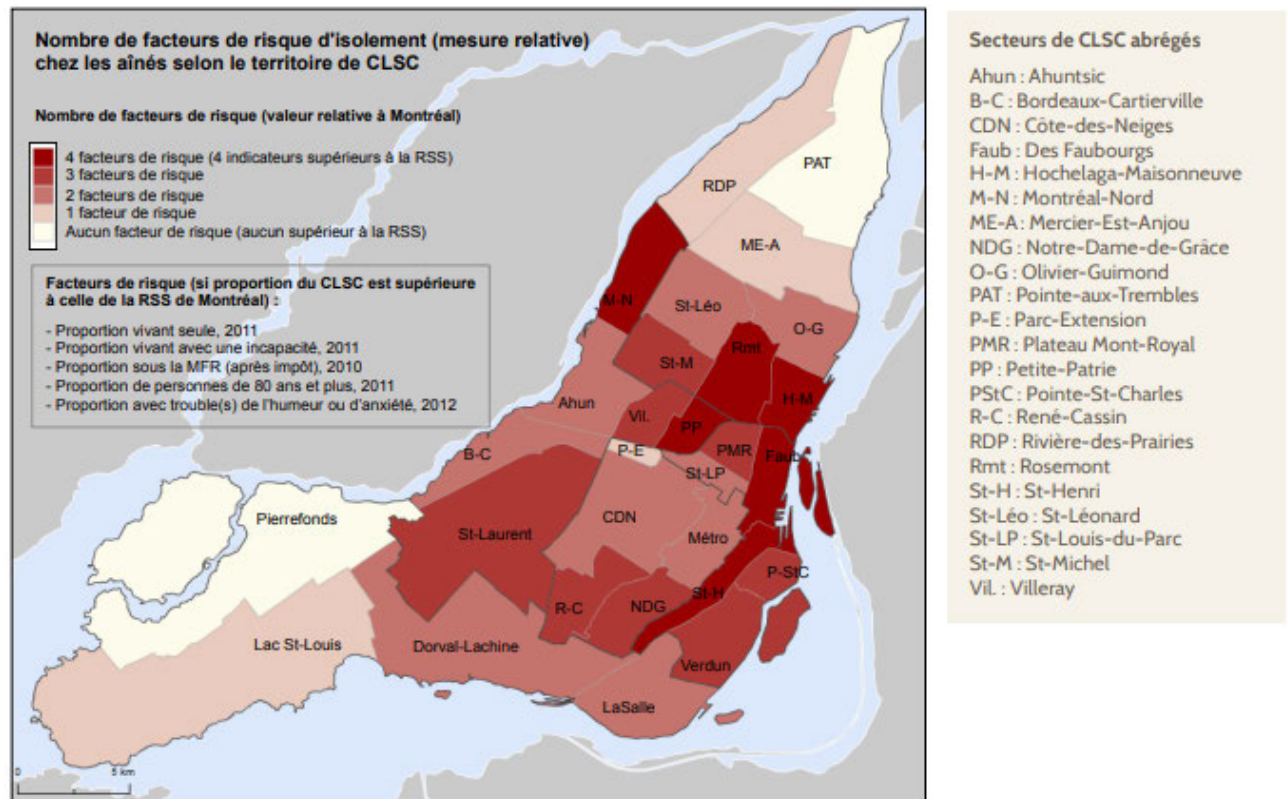
Source : adapté de Direction régionale de santé publique de Montréal, 2018a

Facteurs de risque d'isolement chez les aînés

Le « Portrait des aînés de l'île de Montréal » réalisé en 2017 par la Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal relate que l'isolement social se caractérise par le manque de contacts sociaux, de rôles sociaux et de relations mutuellement satisfaisantes (Keefe *et al.*, 2006). L'isolement social constitue un facteur de risque majeur pour la santé des aînés, avec une incidence démontrée sur la santé physique, psychologique et cognitive (Conseil national des aînés, 2014). C'est pourquoi il importe d'en tenir compte dans l'identification des populations dites vulnérables (Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2017).

Cinq facteurs d'isolement social ont été sélectionnés (Conseil national des aînés, 2014; Latulippe et Lapointe, 2012) pour déterminer la proportion d'aînés : 1) vivant seuls; 2) ayant une incapacité; 3) vivant sous la mesure de faible revenu (MFR); 4) ayant 80 ans ou plus; et 5) ayant un trouble de l'humeur ou d'anxiété.

Pour chaque secteur de CLSC, la figure 7 illustre le nombre de facteurs de risque pour lesquels la proportion d'aînés susceptibles d'être isolés sur le plan social est supérieure à la valeur de la région. Il s'agit donc d'une mesure de risque relative à cette valeur régionale. Sur cette base, il est constaté que les aînés vivant dans les secteurs centraux cumulent plus de facteurs de risque que ceux vivant dans les secteurs situés aux extrémités de l'île (Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2017). Le CLSC Hochelaga-Maisonnette figure parmi les territoires cumulant quatre facteurs de risques d'isolement chez les aînés (quatre indicateurs supérieurs à la RSS de Montréal).



Source : Direction régionale de santé publique de Montréal, 2018a

Figure 7 Nombre de facteurs de risques d'isolement chez les aînés (relativement à Montréal)

2.5 Caractéristiques individuelles

2.5.1 Caractéristiques socioéconomiques

Cette section vient compléter les informations du profil socioéconomique présenté à l'étude d'impact du poste Hochelaga.

Faible revenu

À l'échelle de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, seul le quartier Hochelaga-Maisonneuve présente des taux de faible revenu plus importants que les moyennes montréalaises pour la population totale et pour toutes les tranches d'âge. Près du tiers (30%) des jeunes de moins de 18 ans grandissent au sein d'une famille à faible revenu (ce taux est de 23% à Montréal). Quant aux aînés, 40% d'entre eux vivent avec un faible revenu, soit l'un des taux les plus élevés à l'échelle des quartiers montréalais (dans l'ensemble de Montréal, ce taux est de 21% des aînés). Dans le secteur sud-ouest d'Hochelaga-Maisonneuve, un aîné sur deux (49%) vit avec un faible revenu. La portion sud-ouest du quartier est de manière générale particulièrement concernée par la pauvreté : contrairement au reste du quartier, les signes de l'embourgeoisement y sont moins présents pour l'instant. Des réalités sociales reliées à la pauvreté s'y cumulent : santé mentale, utilisation de drogues, travail du sexe, ainsi que mauvais entretien de HLM et d'immeubles (Centraide, 2021).

Dans Mercier-Ouest, les indices de faible revenu sont similaires aux moyennes montréalaises, à l'exception du secteur de Longue-Pointe, où le quart des enfants et des aînés sont confrontés à la pauvreté. Plus précisément, 18% des résidents du quartier, 22% des 0-5 ans et 20% des 0-65 ans sont à faible revenu (respectivement 21%, 23% et 21% à Montréal), tandis que le secteur de Longue-Pointe se démarque avec des taux plus élevés chez les tout-petits (26%) et les aînés (25%) (Centraide, 2021).

Assistance sociale

Le taux d'adultes prestataires de l'assistance sociale du RLS H-MO-R (10,2 %) est supérieur à celui de l'ensemble de l'agglomération de Montréal (7,8%), ainsi qu'à celui du CIUSSS de l'Est et ses autres territoires (tableau 10).

Tableau 10 Proportion (%) des adultes prestataires de l'assistance sociale, 18-64 ans (2018)

	Proportion (%) des adultes prestataires de l'assistance sociale, 18-64 ans (2018)
CIUSSS de l'Est	9,1
RLS Hochelaga—Mercier-Ouest—Rosemont (RLS H-MO-R)	10,2
RLS Saint-Léonard—Saint-Michel (RLS SL-SM)	9,7
RLS Rivière-des-Prairies—Anjou—Montréal-Est (RLS RdP-A-ME)	7,6
RSS de Montréal	7,8

Source : adapté de Direction régionale de santé publique de Montréal, 2018a

Immigration

Globalement, la proportion d'immigrants dans le CIUSSS de l'Est (30,5%) est inférieure à celle de Montréal, où elle est de 34,0% (tableau 11). On note des écarts très importants entre les territoires du CIUSSS. Le RLS H-MO-R figure parmi les territoires de l'ensemble de Montréal avec la plus faible proportion de personnes nées à l'extérieur du Canada (22,8%).

De façon plus précise, au sein du RLS H-MO-R, des différences importantes sont observées entre les deux quartiers de Hochelaga-Maisonneuve et de Mercier-Ouest. Le quartier Hochelaga-Maisonneuve compte une très faible proportion de population immigrante, 16%, soit largement en dessous de la moyenne de l'île. Le quartier Mercier-Ouest compte quant à lui la plus grande proportion d'immigrants de l'arrondissement, soit 28% de la population. Ils sont en effet plus nombreux à choisir de s'établir dans Mercier-Ouest qu'ailleurs dans l'arrondissement, et les immigrants récents comptent pour une part significative de la population immigrante du quartier (Centraide, 2021).

Tableau 11 Proportion (%) de la population née à l'extérieur du Canada (2016)

	Proportion (%) de la population née à l'extérieur du Canada (2016)
CIUSSS de l'Est	30,5
RLS Hochelaga—Mercier-Ouest—Rosemont (RLS H-MO-R)	22,8
RLS Saint-Léonard—Saint-Michel (RLS SL-SM)	48,9
RLS Rivière-des-Prairies—Anjou—Montréal-Est (RLS RdP-A-ME)	24,8
RSS de Montréal	34,0

Source : adapté de Direction régionale de santé publique de Montréal, 2018a

2.5.2 Habitudes de vie et comportements à risque

Activité physique, tabagisme, consommation d'alcool et de cannabis

Dans le RLS H-MO-R, un peu moins d'une personne sur deux est peu active ou sédentaire (48,7%), soit une population moins active que dans l'ensemble de l'agglomération de Montréal (44,9%), mais davantage que les autres territoires du CIUSSS de l'Est (tableau 12).

Si la population du RLS H-MO-R est plus active physiquement que les autres territoires du CIUSS de l'Est, elle est aussi celle qui consomme le plus d'alcool de manière excessive (16,1%), de cannabis (23,6%) et qui compte la plus grande proportion de fumeurs (28,7%) (tableau 12). Le RLS H-MO-R montre ainsi des écarts relativement importants sur le plan des habitudes de vie avec les autres RLS, le CIUSSS et l'agglomération de Montréal. La proportion de fumeurs du RLS H-MO-R est d'ailleurs la valeur la plus élevée à Montréal.

Tableau 12 **Activité physique, tabagisme, consommation excessive d'alcool et consommation de cannabis, 2012 et 2014-2015**

	Proportion (%) de la population peu active ou sédentaire dans les loisirs et le transport, 15 ans et + (2014-2015)	Proportion (%) de fumeurs actuels de cigarettes, 15 ans et + (2014-2015)	Proportion (%) de la population présentant une consommation excessive d'alcool, 15 ans et + (2012)	Proportion (%) de la population ayant consommé du cannabis au cours de la dernière année, 15 ans et + (2014-2015)
CIUSSS de l'Est	51,4	23,0	13,0	15,6
RLS Hochelaga— Mercier-Ouest— Rosemont (RLS H-MO-R)	48,7	28,7	16,1	23,6
RLS Saint-Léonard— Saint-Michel (RLS SL-SM)	56,6	16,3	8,7	8,3*
RLS Rivière-des- Prairies—Anjou— Montréal-Est (RLS RdP-A-ME)	51,8	22,2	12,8	13,0
RSS de Montréal	44,9	19,4	14,4	17,4

Source : adapté de Direction régionale de santé publique de Montréal, 2018a

2.6 Milieux de vie

2.6.1 Milieu familial

Composition des ménages et des familles

Dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, la présence d'adultes est prononcée (78%), nettement plus marquée qu'à l'échelle montréalaise (68%). La concentration de jeunes et de familles avec des enfants est plus faible : 52 % de familles avec enfants, alors que 63% des familles ont au moins un enfant à Montréal (Centraide, 2021). Un résident sur quatre (28%) du quartier vit seul, quand ce chiffre est de 18% à Montréal.

À l'instar d'Hochelaga-Maisonneuve, Mercier-Ouest présente une concentration plus faible de familles avec enfants (59%) et de jeunes que la moyenne montréalaise (63% de familles avec enfants) et 21% de ses résidents vivent seuls.

En outre, une forte proportion d'aînés vit seule dans le territoire du RLS H-MO-R (45,0%).

Familles monoparentales

La proportion de familles monoparentales du RLS H-MO-R (30,4%) figure parmi les plus élevées de la région. À Montréal, environ le quart des familles sont monoparentales (25,6%) (tableau 13).

Tableau 13 Familles monoparentales (2016)

	Proportion (%) de familles monoparentales avec enfants de 0-17 ans (2016)
CIUSSS de l'Est	29,3
RLS Hochelaga—Mercier-Ouest—Rosemont (RLS H-MO-R)	30,4
RLS Saint-Léonard—Saint-Michel (RLS SL-SM)	26,6
RLS Rivière-des-Prairies—Anjou—Montréal-Est (RLS RdP-A-ME)	30,6
RSS de Montréal	25,6

Source : adapté de Direction régionale de santé publique de Montréal, 2018a

Un portrait territorial des quartiers Mercier-Est, Mercier-Ouest et Hochelaga-Maisonneuve réalisé par Centraide (Centraide, 2021) vient préciser certains aspects. La zone d'étude du projet touche aux quartiers Hochelaga-Maisonneuve et Mercier-Ouest. Dans Hochelaga-Maisonneuve, la présence des familles monoparentales est forte, celles-ci représentant 45% des familles à l'échelle du quartier. Leur concentration est particulièrement élevée dans le secteur sud-ouest où elles comptent pour la moitié des familles (50%). Cette présence marquée est cependant en diminution : de 2006 à 2016, le nombre de familles monoparentales dans le quartier a chuté de 20,5% (tandis qu'à Montréal, il diminuait de - 1,5%). Cette diminution découle notamment de l'installation importante de familles biparentales dans le secteur. Le quartier Mercier-Ouest compte quant à lui un tiers de familles monoparentales (35%); celles-ci étant davantage présentes dans certains secteurs (41% à Guybourg et 37% à Longue-Pointe) (Centraide, 2021).

2.6.2 Milieu scolaire

Taux de décrochage

De façon plus spécifique, au sein du quartier Hochelaga-Maisonneuve, la proportion de la population qui ne détient pas de diplôme d'études secondaires a connu une importante diminution entre 2006 et 2016 (18%), pour atteindre un taux similaire à la moyenne montréalaise (17%). Cet état de fait découle possiblement de l'embourgeoisement du quartier jumelé à l'importante présence de jeunes adultes, dont certains d'entre eux sont probablement des étudiants, et par les efforts déployés dans la lutte contre le décrochage scolaire. Dans le secteur sud-ouest du quartier, le taux de personnes sans diplôme d'études secondaires demeure toutefois supérieur (22%) à celui du quartier dans son ensemble et de l'île de Montréal. Concernant les enfants d'Hochelaga-Maisonneuve qui commencent la maternelle, 34% n'ont pas la maturité scolaire suffisante pour commencer leur parcours scolaire, alors qu'ils sont 29% dans cette situation à Montréal (Centraide, 2021).

Dans le quartier Mercier-Ouest, le taux de personnes de 15 ans et plus sans diplôme est plus élevé que sur l'île de Montréal, il est de 20% dans l'ensemble du quartier et atteint 26% dans le secteur Guybourg (Centraide, 2021).

2.6.3 Habitation

Proportion de ménages locataires et propriétaires, abordabilité et taux d'effort

Dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, près du trois quarts des ménages sont locataires (74%) quand cette proportion est de 60% à Montréal. La mobilité résidentielle y est forte puisque 57% des résidents ont déménagé au cours des cinq dernières années (à Montréal, c'est le cas de 43% des résidents). Malgré un coût du loyer mensuel moyen moins élevé qu'à Montréal (748 \$, comparativement à 851 \$), plus d'un ménage sur trois (36%) d'Hochelaga-Maisonneuve dépense une part trop élevée de son revenu (30% et plus) pour se loger (Montréal : 37%) (Centraide, 2021).

Le quartier Mercier-Ouest compte quant à lui 65% de locataires. La mobilité résidentielle y est moins forte que le quartier voisin d'Hochelaga-Maisonneuve et qu'à Montréal puisque ce sont 41% des résidents qui ont déménagé au cours des cinq dernières années. Le prix du loyer mensuel moyen (797 \$) est le plus élevé parmi les quartiers de l'arrondissement, mais demeure cependant sous la moyenne montréalaise. Il s'avère que 30% des ménages locataires dépensent une part trop élevée de leur revenu (30% et plus) pour se loger (Centraide, 2021).

Logements sociaux et abordables

En 2017, le quartier Hochelaga-Maisonneuve comptait 3 798 logements sociaux et communautaires selon la Direction de l'habitation de la Ville de Montréal, soit un peu plus de la moitié (51,8%) des logements sociaux et communautaires de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Les logements sociaux sont concentrés dans la partie sud du quartier. Une part importante (41%) de ces logements est gérée par l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). Les coopératives d'habitation sont également très présentes puisqu'elles représentent 30 % des logements sociaux du quartier (LTQHM, 2020).

Précisons qu'en 2016, 5 975 logements privés du quartier avaient le statut de copropriété (divise ou indivise), soit 21,7% des logements privés. Ce type d'habitation gagne en popularité et est quelque peu devenu le symbole de la gentrification d'Hochelaga-Maisonneuve puisque des logements locatifs sont convertis en copropriétés (LTQHM, 2020).

2.7 Systèmes

2.7.1 Services éducatifs

Tel que déjà mentionné, même s'il est encore élevé, le nombre de familles monoparentales a connu une diminution dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, notamment du fait de l'arrivée importante de familles biparentales dans le secteur. Deux écoles ont ainsi réouvert : l'école Baril en 2017 et l'école alternative Saint-Nom-de-Jésus en 2019; cependant, trois écoles primaires ont fermé sur une période d'environ 8 ans (Centraide, 2021).

Dans le quartier Mercier-Ouest, même si la concentration de familles et de jeunes est plus faible que la moyenne montréalaise, le nombre d'élèves au sein des écoles du quartier a augmenté au cours des dernières années. Ce qui a amené la Commission scolaire de Montréal (CSDM) à reprendre deux bâtiments excédentaires, auparavant loués à des groupes communautaires, pour les reconverter en établissements scolaires. Du fait de la rareté des locaux, d'importants enjeux de relocalisation pour plusieurs organismes du quartier en ont découlé (Centraide, 2021).

2.7.2 Services communautaires

Historiquement, les quartiers centraux, comme Hochelaga-Maisonneuve, ont été des précurseurs en matière de militantisme et de développement de l'action communautaire autonome au Québec. Cet historique explique la présence de près d'une centaine d'organisations diversifiées et actives dans de multiples domaines et dédiées à diverses clientèles, que ce soit les jeunes, les familles, les mères ou les hommes. Le réseau est complexe et son

histoire teintée parfois les relations entre les différents intervenants et acteurs du développement social (Centraide, 2021).

Les organismes existants travaillent notamment avec les difficultés sociales du quartier : marginalité, itinérance, pauvreté, maladie mentale, toxicomanie, etc.

Parmi les organismes sociaux et communautaires qui œuvrent dans le secteur figurent notamment :

- La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve (LTQHM), qui est un regroupement d'organismes communautaires, d'institutions, de citoyens et de corporations privées d'Hochelaga-Maisonneuve;
- Cuisine collective d'Hochelaga-Maisonneuve, qui est un organisme à but non lucratif dont la mission est de promouvoir une saine alimentation, de favoriser l'autonomie et de développer la capacité d'agir des personnes, en mettant l'économie au service du social;
- l'Anonyme, qui vise à promouvoir des comportements sécuritaires et des relations égalitaires ainsi que prévenir la transmission des infections transmissibles sexuellement ou par le sang (ITSS) par une approche humaniste de proximité;
- Dopamine, qui accueille, soutient et accompagne les personnes faisant usage de drogues;
- La Société de verdissement du Montréal métropolitain (Soverdi) qui est un OBNL mettant en place des stratégies de verdissement en milieu urbain pour accroître significativement la forêt urbaine afin d'améliorer la santé et la qualité de vie de la population.

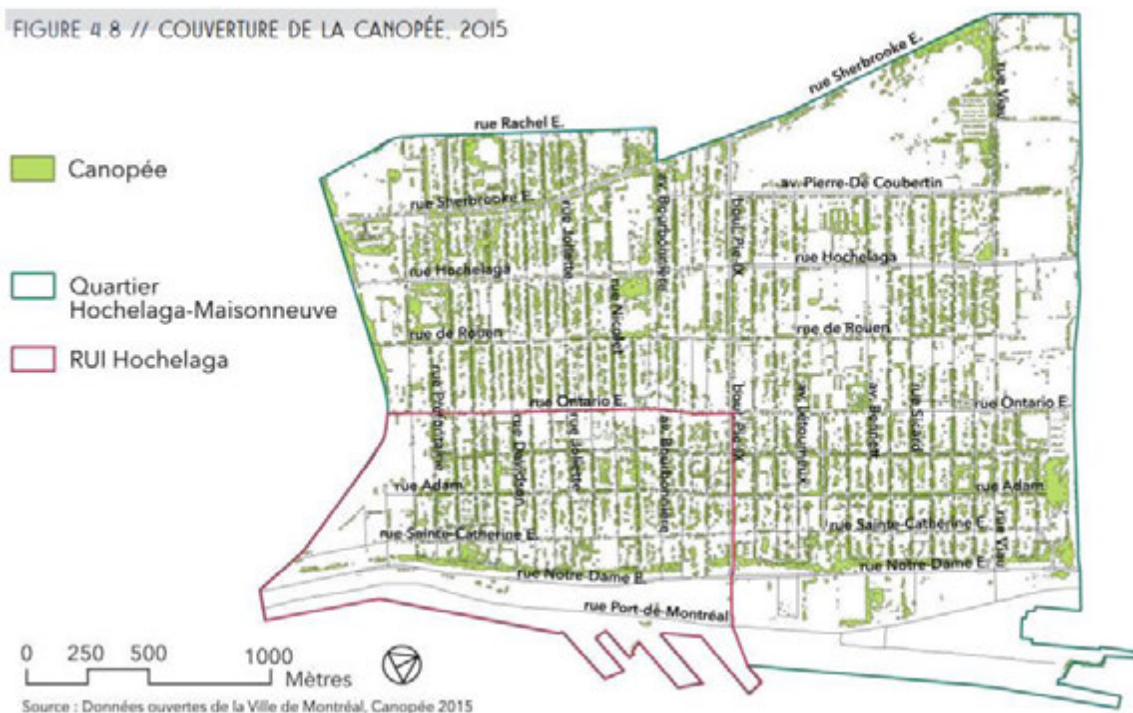
Mercier-Ouest présente un réseau communautaire beaucoup moins développé que son voisin Hochelaga-Maisonneuve, mais néanmoins très actif. La Table de quartier Mercier-Ouest Quartier en santé y joue un rôle central, autant pour la mobilisation des organismes que pour la participation citoyenne. L'aménagement du quartier, qui comprend trois zones géographiques distinctes, et parfois enclavées, et la diffusion de la pauvreté sur l'ensemble du territoire rendent complexe l'intervention en matière de lutte contre la pauvreté. Ces dernières années, la relocalisation de plusieurs ressources a également fragilisé le tissu communautaire. Dans ce contexte, les acteurs du milieu ont privilégié l'action concertée et la mutualisation des ressources. Dernièrement, une nouvelle démarche de revitalisation urbaine intégrée (RUI) a vu le jour dans le secteur Guybourg-Longue-Pointe, une zone enclavée au sud du quartier, avec pour objectif de développer des solutions adaptées à la réalité de ce territoire marqué par la monoparentalité et la sous-scolarisation (Centraide, 2021).

2.8 Contexte global

2.8.1 Environnement naturel et écosystèmes

Canopée et îlots de chaleur

La canopée correspond au couvert forestier formé par les cimes des arbres les plus hauts. L'indice de canopée exprime quant à lui le rapport entre la projection au sol du couvert forestier, son ombre, et la superficie totale d'un territoire. Un faible couvert végétal peut occasionner plusieurs externalités négatives sur un milieu, la plus fréquente étant une vulnérabilité face aux chaleurs accablantes (LTQHM, 2020). La figure 8 illustre la couverture de la canopée présente dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve en 2015.



Source : LTQHM, 2020

Figure 8 Couverture de la canopée dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, 2015

L'indice de canopée pour l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve est de 19%, alors que le taux montréalais se situe à 24%⁴. Le quartier Hochelaga-Maisonneuve comporte plusieurs zones n'offrant aucun couvert végétal, notamment les secteurs industriels Moreau, de Rouen et Viau.

Les îlots de chaleur sont des zones où la température est plus élevée (jusqu'à 12 °C) que dans les zones environnantes (INSPQ, 2021).

Outre leurs conséquences environnementales, il a été démontré que les îlots de chaleur ont des impacts sur la santé humaine, et particulièrement chez les populations vulnérables, car la chaleur est responsable de nombreux troubles (Giguère, 2009). Parmi les personnes plus vulnérables face aux grandes chaleurs figurent notamment les personnes avec des maladies chroniques ou qui ont des troubles de santé mentale, les personnes qui vivent seules, qui sont âgées de 65 ans et plus, les personnes à faible revenu, les personnes qui font des activités physiques intenses, certains groupes de travailleurs, ou encore les jeunes enfants notamment entre 0 et 4 ans.

La chaleur peut, par exemple, engendrer divers symptômes (inconfort, faiblesse, crampes, etc.), exacerber les effets de plusieurs maladies chroniques comme le diabète et les maladies cardiovasculaires et provoquer des décès. Plus spécifiquement, selon un rapport épidémiologique de la Direction régionale de santé publique (DRSP) concernant la période de chaleur extrême traversée par la région de Montréal à l'été 2018, les problèmes de santé les plus fréquents parmi les personnes dont le décès est probablement lié à la chaleur sont l'hypertension (31,8%), le diabète (25,8%), les troubles psychotiques (25,8%), l'obésité (18,2%), la dyslipidémie (18,2%), l'alcoolisme (18,2%), les maladies pulmonaires (16,7%), et l'insuffisance cardiaque (16,7%). En plus de facteurs de vulnérabilité individuels, le lieu de résidence peut augmenter le risque de souffrir de la chaleur pour certains Montréalais. L'enquête épidémiologique montre que les personnes vulnérables qui habitaient dans des îlots de chaleur étaient

⁴ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1927157/hydro-ville-montreal-boise-steinberg-achat-terrain>

deux fois plus à risque de décès en lien avec la chaleur que ceux qui n'y habitaient pas (DRSP, 2018b). Les causes de source anthropique favorisant l'émergence et l'intensification des îlots de chaleur urbains (ICU) sont diverses et les interactions complexes. La première cause des ICU est la modification des flux de chaleur et d'humidité par la géométrie de constructions urbaines et les propriétés physiques des matériaux. Plus spécifiquement :

- Le faible albédo⁵ des surfaces minéralisées qui réfléchissent peu de rayonnement et donc absorbent plus d'énergie solaire et tendent à augmenter la température de l'air au-dessus de la surface (Taha, 1997). Les matériaux des zones urbaines ont une haute capacité thermique et une haute conductivité thermique qui permettent de stocker une grande quantité de chaleur durant la journée qui sera restituée durant la nuit dans la canopée urbaine (Yow, 2007).
- La perte de couverture végétale dans les villes qui influence la quantité d'évapotranspiration des végétaux qui absorbent l'énergie du milieu et rafraîchissent le milieu. L'évapotranspiration des végétaux peut créer des oasis urbaines avec un rafraîchissement pouvant être de 2 à 8 °C comparativement à leur voisinage (Taha, 1997). Convertir les sols végétalisés en surfaces minéralisées réduit les échanges de chaleur latente de l'évapotranspiration dans la canopée urbaine, ce qui amplifie le flux de chaleur sensible des surfaces minéralisées vers l'air avoisinant.

Les changements climatiques constituent un facteur venant amplifier la vulnérabilité des villes aux ICU.

Des secteurs de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve figurent parmi les pires îlots de chaleur de l'ensemble de l'île de Montréal. À l'été 2018, dans l'arrondissement Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, 53% des décès totaux lors de la vague de chaleur intense qui a eu lieu à Montréal du 30 juin au 5 juillet étaient dus à la chaleur. Ce sont entre sept et huit personnes, soit 5,88 sur 100 000 résidents, qui sont décédés lors de cette vague de chaleur accablante (LTQHM, 2020).

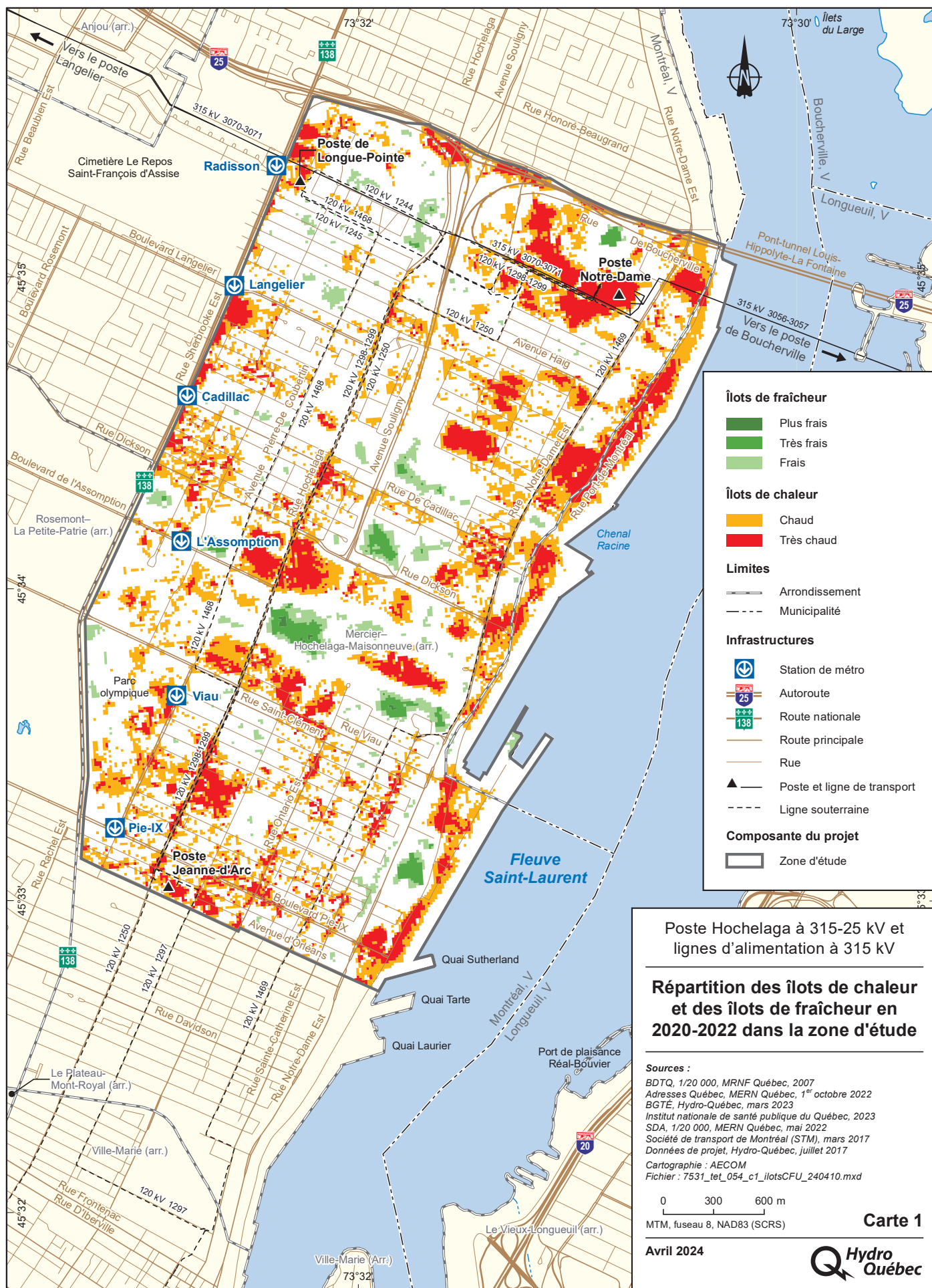
La carte 1 illustre la situation des îlots de chaleur et de fraîcheur dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve en 2020-2022, selon la donnée de l'INSPQ (INSPQ, 2023).

Parcs et espaces verts

Les parcs et les espaces verts contribuent à la lutte contre les îlots de chaleur et de nombreuses études illustrent leurs bénéfices pour la santé et la qualité de vie des citoyens. En effet, la présence de parcs, tout comme la présence de végétaux en bordure des rues, est reconnue comme ayant des bénéfices sur la santé (Beaudoin et Levasseur, 2017) :

- Bénéfices pour la santé physique : les espaces verts fournissent des opportunités pour faire de l'activité physique; effets positifs sur la réduction de l'obésité, de l'embonpoint et de la morbidité qui y est liée;
- Réduction de la mortalité associée à certaines maladies;
- Bienfaits sur la santé mentale, comme la réduction des symptômes de dépression et la réduction du stress. Les espaces verts affecteraient positivement le bien-être mental, le sentiment de rétablissement, la bonne humeur et la vitalité;
- Les espaces verts agissent également comme zone tampon et diminuent la sensibilité au bruit et aux nuisances des individus;
- Pour les personnes âgées, les espaces verts permettent une meilleure disposition pour la marche et réduisent les risques de problèmes de santé chroniques;

⁵ L'albédo est la part des rayonnements solaires qui sont renvoyés vers l'atmosphère. L'albédo permet de calculer grâce à un facteur entre 0 et 100 le rayonnement solaire réfléchi par une surface, 0 correspondant à une surface absorbant tous les rayons, et 100 à une surface renvoyant tous les rayons. Plus le rayonnement absorbé par la surface est important et moins il est réfléchi, plus la surface chauffe (Escudé-Joffre, 2019).



- Chez les enfants, les espaces verts permettent d'augmenter la pratique d'activité physique à l'extérieur, ont également un impact sur leur santé mentale en favorisant le calme, l'attention et la concentration en milieu scolaire, notamment pour les enfants aux prises avec un trouble du déficit de l'attention, et favorisent la réduction du stress;
- Bénéfices sociaux : les espaces verts contribuent à briser l'isolement social en créant des milieux de rencontres, tendent à diminuer la criminalité des quartiers et proposent une biodiversité qui influence indirectement la santé.

Les bénéfices des espaces verts s'avèrent plus importants dans les secteurs plus défavorisés où ils contribuent à la réduction des inégalités sociales de santé. Le Plan directeur des parcs et des espaces verts de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve 2021-2026 mentionne que l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve compte divers parcs et espaces verts qui incluent 77 parcs et 14 jardins communautaires (Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2021).

L'ensemble des espaces verts et des parcs couvre 7,7% du territoire de l'arrondissement, pour une superficie globale de 182,8 ha. Cette superficie représente une moyenne de 1,34 ha d'espaces verts par 1 000 habitants, ce qui se situe sous la moyenne montréalaise (2,4 ha par 1 000 habitants) et sous la recommandation nord-américaine (2,5 ha par 1 000 habitants) (Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2021).

La figure 9 illustre les rayons de desserte des parcs des deux secteurs touchés par la zone d'étude : Hochelaga-Maisonneuve et Mercier-Ouest.

Le secteur d'Hochelaga-Maisonneuve, qui comprend 35% de la population de l'arrondissement, est le plus densément peuplé de l'arrondissement. Il est caractérisé par une forte densité résidentielle et commerciale ainsi que par un important pôle industriel. On y trouve également le plus haut taux de ménages locataires et le plus faible pourcentage de ménages propriétaires. La desserte en parcs est donc importante pour combler un accès plus limité à des espaces verts privés tels que des cours arrière. Les parcs et espaces verts d'Hochelaga-Maisonneuve représentent une superficie de 35,7 ha, soit un ratio de 0,73 ha par tranche de 1 000 habitants, ce qui est sous la moyenne de l'arrondissement (1,34 ha/1 000 habitants). Peu de parcs sont situés au nord de la rue Hochelaga et les parcs de ce secteur sont généralement plus petits, celui-ci étant plus densément bâti que le reste de l'arrondissement (Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2021). Le nord du secteur Maisonneuve est moins bien desservi que les autres secteurs du quartier.

Outre les parcs et espaces verts « officiels », le secteur d'Hochelaga-Maisonneuve comprend également un espace connu sous le nom du « boisé Steinberg », qui est situé au sud de la rue Hochelaga, à l'est de la voie ferrée du CN et à l'ouest d'un développement industriel léger accueillant des bureaux et plusieurs commerces dans le prolongement du boulevard L'Assomption. Le boisé Steinberg est un nom d'usage qui provient de l'historique du lieu, cet espace étant auparavant occupé par un entrepôt de l'épicerie Steinberg, qui a été détruit en 1992 après un incendie. Une friche arbustive, se transformant progressivement en boisé urbain, occupe dorénavant cet espace.

Le secteur de Mercier-Ouest comprend 32% de la population de l'arrondissement. Ce secteur se caractérise par un vieillissement de la population : c'est là que le groupe des 65 ans et plus est le plus important dans l'arrondissement. Cependant, la majorité des familles (59%) ont des enfants et le groupe des 5 à 9 ans a connu une forte croissance (24%) de 2011 à 2016. C'est également le secteur de l'arrondissement qui compte la plus forte concentration d'immigrants. Dans le secteur de Mercier-Ouest, les parcs et les espaces verts représentent une superficie de 65,65 ha, soit un ratio de 1,51 ha d'espaces verts par tranche de 1 000 habitants, ce qui est donc supérieur à la moyenne de l'arrondissement (1,34 ha/1 000 habitants). Une grande majorité de la superficie des parcs et espaces verts de ce secteur est cependant située au nord de la rue Sherbrooke, donc en dehors de la zone d'étude (Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2021).



Source : Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2021

Figure 9

Analyse de la desserte des différents types de parcs des secteurs d'Hochelaga-Maisonneuve et de Mercier-Ouest

Nuisances

Un portrait global actuel des nuisances a été réalisé pour le compte de l'Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, pour le territoire Assomption Sud-Longue-Pointe (figure 10), soit la partie sud de la zone d'étude du présent projet. Les informations qui suivent sont intégralement tirées de ce rapport (SNC-Lavalin, 2023).



Source : SNC-Lavalin, 2023

Figure 10 Secteur à l'étude du portrait global actuel des nuisances réalisé en 2023

Les récepteurs sensibles aux nuisances environnementales sont les milieux résidentiels, mais aussi de façon générale les usages à vocation institutionnelle (garderie, école, hôpital, etc.) ou récréative (parc) (SNC-Lavalin, 2023). Ces zones sensibles aux nuisances environnementales sont illustrées sur la figure 11.



Source : SNC-Lavalin, 2023

Figure 11 Localisations des zones sensibles

Pour le **volet du bruit**, une analyse d'études sonores antérieures et une campagne de relevés sonores réalisées par SNC-Lavalin ont indiqué une grande variété du niveau de gêne au sein des secteurs résidentiels à l'étude, variant d'acceptable à fort d'après l'échelle de gêne proposée. La circulation sur la rue Notre-Dame Est, dans le sud de la zone d'étude, constitue la principale contributrice au climat sonore et au niveau de gêne le long de cette route. Le niveau de gêne diminue de façon importante en s'éloignant de cette rue et en rentrant dans les quartiers résidentiels. La circulation routière locale et les activités industrielles et commerciales constituent alors les possibles sources des nuisances sonores, tout comme le bruit des activités de voisinage. Au sein des secteurs résidentiels, loin des principaux axes routiers et des interactions avec les secteurs industriels, la gêne sonore est la plus faible; elle y varie d'acceptable à faible.

Pour la **pollution de l'air**, l'analyse des données de stations de mesures ainsi qu'une étude antérieure font état que des dépassements des normes pour les types de particules analysés surviennent occasionnellement (de 0 à 6% du temps). Les particules analysées sont les particules totales (PMT), les particules de moins de 10 µm (PM10) et les particules de moins de 2,5 µm (PM2.5). Les PMT et PM10 peuvent apporter davantage de nuisance ressentie et les PM10 et PM2.5 sont les particules respirables. La station Hochelaga-Maisonneuve du réseau de surveillance de la qualité de l'air de Montréal est celle qui présente le plus de jours ayant un indice de qualité de l'air « bon » (82% du temps) et le nombre de jours considéré « bon » est plus élevé qu'aux autres stations du réseau montréalais. Les sources potentielles contribuant aux nuisances liées aux poussières sont celles associées aux projets en cours et aux voies de circulation qui, dans le cas où elles ne sont pas bien entretenues, peuvent devenir une source importante de poussières lors du passage des camions et véhicules.

Pour le volet des **vibrations**, une campagne de mesure a été réalisée par SNC-Lavalin. Celle-ci a démontré que le seuil de perception des vibrations n'est que rarement dépassé (moins de 0,2% du temps), et qu'un seul événement au cours de la semaine de mesure a généré un niveau de vibration excédant le seuil de gêne acceptable, soit un passage de camion lourd ou de train. Les vibrations n'apparaissent pas comme une source de nuisance évidente.

Pour le volet de la **pollution lumineuse**, deux aspects ont été évalués : la caractérisation lumineuse et la brillance du ciel. Dans le secteur à l'étude, la grande proximité de rues résidentielles avec certains bâtiments et terrains commerciaux et industriels, ainsi que le manque d'application de bonnes pratiques d'éclairage extérieur sont responsables de plusieurs cas de lumière intrusive dans les habitations et d'éblouissement sur la voie publique. Une meilleure gestion de l'éclairage nocturne (bonnes pratiques en matière d'éclairage) pourrait facilement réduire la nuisance. Des mesures de la brillance du ciel ont permis de déterminer que le ciel a environ 40 fois la luminosité d'un ciel noir, montrant ainsi que la pollution lumineuse est très présente et dégrade largement la qualité du ciel nocturne. Le ciel atteint le niveau maximum de l'échelle de pollution lumineuse, soit le niveau 9 sur l'échelle de Bortle, correspondant à un ciel de centre-ville. Les données satellitaires ont démontré que la luminosité du secteur a diminué de 2018 à 2020, possiblement en partie grâce à la conversion des luminaires routiers de la Ville de Montréal, et s'est stabilisée depuis 2020.

Ainsi, le portrait des nuisances environnementales dans le secteur Assomption Sud–Longue-Pointe a permis d'observer que la pollution sonore et la pollution lumineuse sont davantage présentes que la pollution de l'air et les nuisances associées aux vibrations (SNC-Lavalin, 2023).

3 Références

- ARRONDISSEMENT DE MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE. 2021. *Plan directeur des parcs et des espaces verts 2021-2026*. 63 pages et annexes.
- BEAUDOIN M, LEVASSEUR M-E. 2017. *Verdir les villes pour la santé de la population*. Revue de la littérature. Direction de la santé environnementale et de la toxicologie, INSPQ. Mars 2017. En ligne : [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2265_verdir_villes_sante_population.pdf] (octobre 2023).
- BRAY, A. G. ET BOUCHARD, C. 2014. *Handbook of obesity. Volume 1: Epidemiology, etiology and physiopathology* (3e éd.). New York, NY : CRC Press.
- CENTRAIDE. 2021. *Analyses territoriales. Mercier-Est – Mercier-Ouest - Hochelaga – Maisonneuve*. En ligne : [https://www.centraide-mtl.org/rapports-et-publications/?_publication_type=portrait-de-territoire] (juin 2023).
- CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL. 2022. *CIUSSS de l'île de Montréal*. En ligne : [<https://santemontreal.qc.ca/population/ressources/ciuss/>] (octobre 2023).
- COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL. 2018. *Guide d'accompagnement de la carte de la défavorisation des familles avec enfants de moins de 18 ans de l'île de Montréal*. 72 pages.
- CONSEIL NATIONAL DES AÎNÉS. 2014. *Rapport sur l'isolement social des aînés 2013-2014*. En ligne : [https://publications.gc.ca/collections/collection_2015/edsc-esdc/Em12-6-2014-fra.pdf] (juin 2023).
- DIRECTION RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL. 2018a. *Portrait de santé de la population. CIUSSS de l'Est*. 65 pages.
- DIRECTION RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL. 2018b. *Vague de chaleur été 2018 à Montréal : enquête épidémiologique*. 33 pages.
- DIRECTION RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL. 2017. *Portrait des aînés de l'île de Montréal*. 22 pages.
- ESCODÉ-JOFFRE, C. 2019. *Albédo*. En ligne : [<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/albedo>] (octobre 2023).
- GIGUÈRE, M. 2009. *Mesures de lutte aux îlots de chaleur urbains*. En ligne : [https://coeurdessciences.uqam.ca/upload/files/volet_scolaire_ressources/mesures_ilots_chaleur.pdf] (mai 2023).
- GOUVERNEMENT DU CANADA. 2008. *Déterminants de la santé. Qu'est-ce que l'approche axée sur la santé de la population?* En ligne : [<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/sante-population/approche-axee-sur-la-sante-de-population/la-sante.html>] (mai 2023).
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ). 2021. *Mesures de lutte contre les îlots de chaleur urbains : mise à jour 2021*. 95 pages.
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ). 2022. *Formation. Exercer la responsabilité populationnelle. Déterminants de la santé*. En ligne : [<https://www.inspq.qc.ca/exercer-la-responsabilite-populationnelle/determinants-sante>] (mai 2023).
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ). 2023. *Carte interactive des îlots de chaleur/fraicheur urbains*. En ligne : [https://cartes.inspq.qc.ca/geoportail/?context=climatadaptationchangementsclimatiques&zoom=9¢er=-72.96085,46.11609&invisiblelayers=*&visiblelayers=ca28d22df8b6543e6a84a19a8a49faf3,carte_gouv_qc] (octobre, 2023).

- KEEFE, J., ANDREW, M., FANCEY, P., HALL, M. 2006. *Final Report: A Profile of Social Isolation in Canada*. (Rapport présenté au président du Groupe de travail FPT sur l'isolement social). Province of British Columbia. Mount Saint Vincent University. En ligne : [http://www.health.gov.bc.ca/library/publications/year/2006/keefe_social_isolation_final_report_may_2006.pdf] (mai 2023).
- LA TABLE DE QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE (LTQHM). 2020. *Portrait de quartier Hochelaga-Maisonneuve 2019*. 76 pages.
- LAMONTAGNE, P. ET HAMEL, D. 2012. *Surveillance du statut pondéral chez les adultes québécois*. En ligne : [http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1618_SurvStatutPonderalAdultesQc_PortraitEvol1987A2010.pdf] (octobre 2023).
- LATULIPPE, K., LAPOINTE, F. 2012. *Pour la majorité des aînés vivant à domicile: Des réseaux sociaux encore très actifs*. Dans S. Rheault et J. Poirier, Le vieillissement démographique: de nombreux enjeux à déchiffrer. Québec, Institut de la statistique du Québec.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS). 2020. *Obésité et surpoids*. En ligne : [<https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/obesity-and-overweight>] (octobre 2023).
- QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS). 2018. *Système de santé et de services sociaux en bref. Réseaux territoriaux et locaux de services*. En ligne : [<https://www.msss.gouv.qc.ca/reseau/systeme-de-sante-et-de-services-sociaux-en-bref/reseaux-territoriaux-et-locaux-de-services/>] (mai 2023).
- QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS). 2015. *RSS 06 - Réseau territorial de services (RTS) de l'Est-de-l'Île-de-Montréal*. En ligne : [https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/statistiques/cartes/RSS06_RTS_Est-de-l-Ile-de-Montreal.png] (mai 2023).
- QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS). 2012. *La santé et ses déterminants : Mieux comprendre pour mieux agir*. 17 pages et annexes.
- QUÉBEC, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC). 2017. *Directive pour le projet de poste Hochelaga à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV par Hydro-Québec*. Dossier 3211-11-123. Juillet 2017. 29 pages.
- SNC-LAVALIN. 2023. *Étude environnementale Portrait global des nuisances actuelles Secteur Assomption Sud-Longue-Pointe*. 68 pages et annexes.
- STATISTIQUE CANADA. 2016. *Santé perçue*. En ligne : [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-229-x/2009001/status/phx-fra.htm>] (octobre 2023).
- TAHA. 1997. *Urban Climates and Heat Islands: Albedo, Evapotranspiration, and Anthropogenic Heat*. Energy and Buildings, 25, 99-103.
- YOW, D. M. 2007. *Urban heat islands: observations, impacts and adaptation*. Geography Compass 1/6: 1227-1251.

À propos d'AECOM

Société de services-conseils en infrastructure de renommée mondiale, AECOM exécute des services professionnels tout au long du cycle de vie des projets, de la consultation à la construction, en passant par la planification, la conception, l'ingénierie et la gestion de programmes. Dans le cadre de projets de marchés aussi variés que le transport, le bâtiment, l'eau, les nouvelles énergies et l'environnement, nos clients des secteurs public et privé nous font confiance pour résoudre leurs problèmes les plus complexes. Grâce à notre expertise technique et numérique inégalée, à une culture d'équité, de diversité et d'inclusion et à un engagement en faveur de priorités environnementales, sociales et de gouvernance, nos équipes visent un même but : offrir un monde meilleur. Les services professionnels d'AECOM, une entreprise du *Fortune 500*, ont enregistré des revenus de près de 14,4 milliards de dollars américains durant l'exercice financier 2023.

Découvrez de quelle manière nous transmettons un héritage durable aux générations à venir sur [aecom.com](https://www.aecom.com) et [@AECOM](https://www.instagram.com/AECOM).

AECOM
85, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H2X 3P4
Canada
Tél. : 514 287-8500
Télec. : 514 287-8600
[aecom.com](https://www.aecom.com) / [aecom.ca](https://www.aecom.ca)

D Étude de potentiel archéologique



POSTE HOCHELAGA À 315-25KV ET LIGNES D'ALIMENTATION SOUTERRAINES À 315KV

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

POSTE HOCHELAGA À 315-25KV ET
LIGNES D'ALIMENTATION SOUTERRAINES À 315KV

Étude de potentiel archéologique

Ethnoscop inc., 2019

Illustration de la page couverture :

*Extrait de *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga ; from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands,* de Henry W.. Hopkins, 1879*

RÉSUMÉ

L'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve est en grande partie alimenté par les postes de Longue-Pointe et Jeanne-d'Arc, mis en service respectivement en 1957 et 1959. Afin de soutenir à long terme le développement industriel, commercial et résidentiel de l'arrondissement, Hydro-Québec préconise la construction d'un nouveau poste de transformation à 315-25 kV et de deux nouvelles lignes d'alimentation souterraines à 315 kV, les circuits 3212 et 3213. La mise en service de ces nouveaux équipements est prévue pour le printemps 2023.

Dans le cadre de son évaluation environnementale, la Direction Environnement d'Hydro-Québec désire connaître le potentiel archéologique de la zone d'étude afin de pouvoir en évaluer les impacts et proposer, si requis, des mesures d'atténuation. L'objectif est de s'assurer que ses activités ne mettent pas en péril l'intégrité de tout élément patrimonial protégé par la loi ou autrement valorisé par la population.

L'emplacement retenu pour la construction du poste est un terrain vacant situé au 5460, rue Hochelaga, à l'ouest de la rue Dickson. Ce poste sera alimenté par deux lignes souterraines d'environ 5 km chacune. Partant du futur poste, les deux lignes empruntent d'abord la rue Hochelaga et le boulevard de l'Assomption en direction nord avant de bifurquer sur la rue de Marseille en direction est. Par la suite, la ligne du circuit 3212 emprunte l'axe de l'avenue Haig et celle du circuit 3213 l'axe de la rue Beauclerk pour se rendre au poste Notre-Dame, situé au 1505, rue des Futailles, à l'intersection de la rue Notre-Dame Est.

L'étude théorique du potentiel archéologique des tracés des lignes souterraines, circuits 3212 et 3213, et du terrain retenu pour la construction du poste a permis de délimiter trois zones à potentiel archéologique préhistorique : la zone P1 englobe un segment du ruisseau Molson, la zone P2 concerne de hauts replats le long du talus de la terrasse de Montréal et la zone P3 occupe une partie de la basse terrasse en bordure du fleuve. Pour ce qui est du potentiel archéologique historique, les tracés proposés se trouvent plutôt éloignés des berges du Saint-Laurent où ont longtemps été concentrées les occupations anciennes, conséquemment une seule zone a été déterminée. La zone H1 englobe la portion des futurs tracés souterrains qui se trouve dans l'axe de la rue Notre-Dame et cible des contextes agro-domestiques qui pourraient remonter au Régime français.

La stratégie d'intervention développée pour valider le potentiel archéologique préhistorique comprend des inventaires archéologiques dans les zones P1, P2 et P3 et la supervision archéologique des excavations mécaniques qui auront lieu dans la zone P1. Concernant la zone P1, l'inventaire archéologique proposé cible deux endroits. Sur le terrain du futur poste Hochelaga, une tranchée sera ouverte mécaniquement afin de vérifier si l'entrepôt et les bâtiments administratifs qui se trouvaient autrefois à cet endroit possédaient des caves et donc si les sols naturels sous les décombres de ces anciennes installations de l'entreprise Steinberg sont toujours présents. Si la partie supérieure des sols naturels devait être préservée,

des sondages manuels seront réalisés à l'intérieur de cette tranchée afin de vérifier si des composantes préhistoriques sont présentes. Sur le segment des tracés circuits 3212 et 3213 d'environ 300 m qui longe la rue de Marseille, un inventaire archéologique formé de tranchées de 5 m de longueur dans l'axe de l'emprise des travaux, implantées à des intervalles réguliers de 30 m, est proposé. Des sondages manuels seront également effectués au besoin dans ces tranchées. Concernant les segments de tracés des circuits 3212 et 3213 situés dans les zones P2 et P3, l'inventaire archéologique proposé consistera également en l'ouverture de tranchées de 5 m mais qui seront implantées à des intervalles de 50 m. La supervision archéologique effectuée dans la zone P1 cible le segment des tracés des circuits 3212 et 3213 qui longe le méandre de l'ancien ruisseau Molson. Des sondages manuels pourront être effectués pendant les travaux d'excavation de l'entrepreneur afin de vérifier le contenu des couches du méandre, le cas échéant.

En ce qui concerne la validation du potentiel archéologique historique, la stratégie d'intervention retenue consiste en une supervision des excavations mécaniques qui seront réalisées dans la zone H1 afin de vérifier la présence de traces de l'ancien cadre bâti. Cette supervision pourrait, au besoin, être accompagnée de sondages manuels afin de vérifier le contenu des couches associées à d'anciens niveaux d'occupation.

Mots-clés :

Poste Notre-Dame, Poste Hochelaga, ligne de transport, potentiel archéologique, archéologie, ruisseau Molson, rue Notre-Dame, rue de Marseille

Référence pour fins de citation :

Ethnoscop

2019 *Poste Hochelaga à 315-25kV et lignes d'alimentation souterraines à 315kV*

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES CARTES	V
LISTE DES FIGURES	VII
LISTE DES TABLEAUX	IX
LISTE DES PARTICIPANTS.....	XI
1. INTRODUCTION	1
1.1 Mandat et objectif	1
1.2 Zone d'étude	1
2. MÉTHODOLOGIE.....	5
2.1 Acquisition de données documentaires.....	5
2.2 Traitement et analyse des données	5
2.3 Identification des zones à potentiel archéologique.....	6
2.4 Stratégie d'intervention	6
3. OCCUPATION AMÉRINDIENNE	7
3.1 Cadre naturel.....	7
3.2 Cadre culturel préhistorique.....	19
3.2.1 Paléoindien	19
3.2.2 Archaïque	19
3.2.3 Sylvicole	20
3.2.4 Contact	24
3.3 Sites archéologiques préhistoriques connus et interventions antérieures.....	25
3.4 Potentiel archéologique préhistorique et recommandations	27
4. OCCUPATION HISTORIQUE	33
4.1 Cadre culturel historique.....	33
4.2 Patrimoine et interventions archéologiques antérieures.....	42
4.2.1 Interventions antérieures.....	55
4.3 Potentiel archéologique historique et recommandations	57
4.3.1 Zone à potentiel historique H1, rue Notre-Dame	60
5. CONCLUSION	63
6. MÉDIAGRAPHIE.....	65
6.1 Plans anciens.....	65
6.2 Publications et rapports	66
ANNEXE	
Complément de légende de la carte 3, Mahaut 2016.....	71

LISTE DES CARTES

Carte 1	Localisation de la zone et des tracés à l'étude.....	3
Carte 2	Superposition d'un extrait du Recensement cartographique des anciens cours d'eau de l'île de Montréal et tracé des creux et des crêtes de Mahaut (2016) sur la zone à l'étude	15
Carte 3	Superposition des photographies aériennes de 1947-1949 illustrant le ruisseau Molson sur la zone à l'étude	17
Carte 4	Sites archéologiques à composante préhistorique de la région de Montréal.....	21
Carte 5	Zones à potentiel archéologique préhistorique	29
Carte 6-1	Superposition du plan de Goad 1914 à la zone d'étude, secteur du poste Hochelaga.....	43
Carte 6-2	Superposition du plan de Goad 1914 à la zone d'étude, secteur du poste Longue-Pointe.....	45
Carte 6-3	Superposition du plan de Goad 1914 à la zone d'étude, secteur du poste Notre-Dame.....	47
Carte 7-1	Superposition du plan d'Underwriters de 1954 à la zone d'étude, secteur du poste Hochelaga.....	49
Carte 7-2	Superposition du plan d'Underwriters de 1954 à la zone d'étude, secteur du poste Longue-Pointe	51
Carte 7-3	Superposition du plan d'Underwriters de 1954 à la zone d'étude, secteur du poste Notre-Dame	53

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Illustration de l'axe hydrographique formé par le ruisseau Molson, le bassin d'Anjou et le ruisseau de Montigny sur un extrait de la <i>Carte des creux et crêtes et de l'altimétrie de l'île de Montréal</i> , de Mahaut, 2016.....	10
Figure 2	Limites hypothétiques du rivage vers 9 600 ans AA illustrées sur un extrait de la <i>Carte des creux et crêtes et de l'altimétrie de l'île de Montréal</i> , de Mahaut, 2016.....	11
Figure 3	Limites hypothétiques du rivage vers 5 000 ans AA sur un extrait de la <i>Carte des creux et crêtes et de l'altimétrie de l'île de Montréal</i> , de Mahaut, 2016... ..	12
Figure 4	Montage de photographies aériennes de 1947-1949 où apparaît le ruisseau Molson (Archives de la Ville de Montréal).....	13
Figure 5	Localisation des composantes préhistoriques BjFj-98 et BjFj-I sur un extrait du <i>Recensement cartographique des anciens cours d'eau de l'île de Montréal et tracé des creux et des crêtes</i> de Mahaut, 2016.....	26
Figure 6	Le presbytère de la Longue-Pointe vers 1826-1827, par William B. Berczy	34
Figure 7	<i>Site du « Combat de la Grange » 25 Sept. 1775. – Au « Ruisseau des Soeurs », Paroisse de la Longue-Pointe ; Ile de Montréal (1839). Par Madame W. Berczy (née Panet) ..</i>	35
Figure 8	Maison Ethan Allen située au 5230 rue Notre-Dame Est - 4 mai 1955.	35
Figure 9	Extrait de : Jobin, André, « Carte de l'île de Montréal désignant les chemins publics, les paroisses les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'île qui ne sont pas encore en état de culture &c. &c », 1834.	36
Figure 10	Église de la Longue-Pointe (1837), Montréal dans le lointain.	37
Figure 11	Extraits de : Sitwell H.S., « Contoured Plan of Montreal and Its Environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869 », 1868	37
Figure 12	Hopkins, Henry Whitmer, « Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands », 1879	38
Figure 13	Extrait de Malingre : « Map of the Island of Montréal », 1890.....	39
Figure 14	<i>Entrée du Parc Dominion, Montréal, QC, vers 1910</i> , Anonyme, Encre de couleur sur papier monté sur carton	40
Figure 15	Extrait de : Pinsoneault, Adolphe-Rodrigue, « Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard a compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference », 1907	41
Figure 16	Travaux de démolition de l'église Saint-François-d'Assise à Longue-Pointe, Adrien Hubert, 1964	42
Figure 17	Photographie de la Compagnie aérienne franco-canadienne montrant les installations de la Canadian Steel Foundry à Longue-Pointe.....	58
Figure 18	À gauche, la photographie aérienne de 1947 montrant l'entrepôt de Steinberg et à droite, extrait du plan d'assurances de 1954	59
Figure 19	Extrait de : Sicotte, L.W., « Plans officiels des comtés d'Hochelaga et de Jacques-Cartier », 1876.....	61

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Séquence chronologique des événements tardiglaciaires et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal	8
Tableau 2. Zones à potentiel archéologique préhistorique.....	28

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'ÉTUDE

Hydro-Québec

Carlo Gagliardi	Chef, Expertise – Environnement naturel et humain
Martin Perron	Archéologue, conseiller environnement

RÉALISATION DE L'ÉTUDE

Ethnoscop inc.

Laurence Johnson	Coordonnatrice
Paul Girard	Coordonnateur
Pascal Brisebois	Archéologue préhistorien
Jonathan Choronzey	Archéologue historien
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat et objectif

L’approvisionnement en électricité de l’arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve est assuré en grande partie par les postes de Longue-Pointe et Jeanne-d’Arc. Ces postes, mis en service respectivement en 1957 et 1959, continuent d’assurer une alimentation électrique fiable malgré leur âge avancé. Néanmoins, l’essor que connaît l’arrondissement depuis quelques années, notamment avec la construction d’ensembles résidentiels, incite Hydro-Québec à faire évoluer son réseau pour répondre aux besoins actuels et futurs de sa clientèle. Hydro-Québec préconise donc la construction d’un poste de transformation à 315-25 kV et l’installation de deux lignes d’alimentation souterraines à 315 kV, circuits 3212 et 3213. Il est prévu que ces nouveaux équipements entrent en service au printemps 2023.

Dans le cadre de son évaluation environnementale, la Direction Environnement d’Hydro-Québec souhaite connaître le potentiel archéologique de la zone d’étude afin de pouvoir évaluer l’impact des travaux à venir sur les ressources archéologiques et proposer, si requis, des mesures d’atténuation. Un mandat a été confié à la firme Ethnoscop afin de réaliser une étude de potentiel archéologique de la zone d’étude. Cette étude théorique doit définir et cartographier le potentiel archéologique en rassemblant l’information existante sur les ressources archéologiques, les sites d’intérêt historiques et patrimoniaux de même que sur les perturbations et les contraintes appréhendées. L’ensemble des informations doit être regroupé dans un rapport qui comporte une cartographie commentée localisant les zones à potentiel archéologique et qui propose des recommandations qui vont permettre d’éclairer les décideurs sur les choix à prendre afin de s’assurer que ses activités ne mettent pas en péril l’intégrité de tout élément patrimonial protégé par la loi ou autrement valorisé par la population.

1.2 Zone d’étude

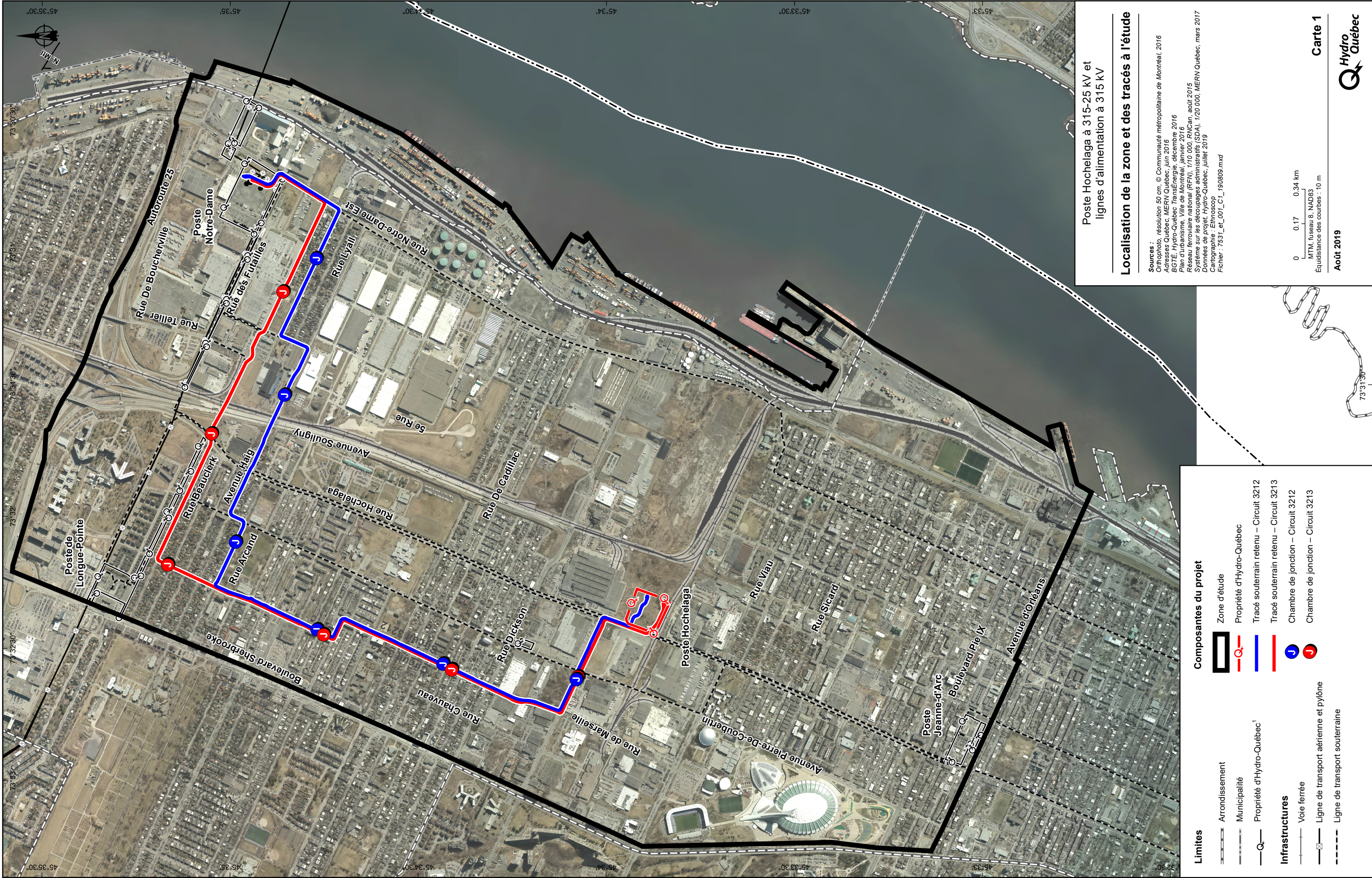
La zone d’étude se trouve dans l’arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve de la ville de Montréal et son étendue couvre une superficie évaluée à environ 7,50 km². Elle est

circonscrite par la rue Sherbrooke Est au nord¹, la rue des Futailles à l'est, la rue Notre-Dame Est au sud et la rue Viau à l'ouest (carte 1). Elle est globalement caractérisée par une trame dominée par les secteurs commerciaux et industriels avec un certain nombre d'îlots résidentiels.

Le nouveau poste Hochelaga est prévu sur un terrain actuellement vacant situé du côté sud de la rue Hochelaga, entre le boulevard de l'Assomption à l'est et le chemin de fer à l'ouest. Deux nouvelles lignes d'alimentation souterraines, circuits 3212 et 3213, seront également construites afin de relier le poste Notre-Dame, situé au 1505, rue des Futailles, à l'intersection de la rue Notre-Dame Est, au futur poste Hochelaga, situé au 5460, rue Hochelaga. Du futur poste Hochelaga, les tracés projetés des circuits 3212 et 3213 vont rejoindre le boulevard de l'Assomption pour ensuite bifurquer vers l'est sur la rue de Marseille. Le tracé du circuit 3212 prend ensuite la direction sud dans l'axe de l'avenue Haig alors que celui du circuit 3213 emprunte l'axe de la rue Beauclerk vers le sud également. Les deux tracés vont rejoindre la rue Notre-Dame Ouest pour repartir vers l'est en direction du poste Notre-Dame.

De manière générale, l'emprise des travaux d'excavation pour la mise en place des lignes souterraines devrait se limiter à un corridor d'environ 0,95 m à 1,50 m de largeur sur 1,60 m à 2,20 m de profondeur. Aux baies de jonction, où des chambres en béton seront installées, le corridor s'élargit considérablement pour atteindre jusqu'à 4 m de largeur sur 8 m de longueur, voire plus, et s'enfonce à plus de 3 m de profondeur.

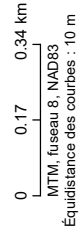
¹ Selon le nord montréalais qui a été établi suivant l'orientation du boulevard Saint-Laurent. Ce nord arbitraire sera utilisé dans le rapport.



Poste Hochelaga à 315-25 kV et
lignes d'alimentation à 315 kV

Localisation de la zone et des tracés à l'étude

Sources :
Ortophoto, résolution 50 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2016
Adresses Québec, MERN Québec, juin 2016
BGTE, Hydro-Québec TransÉnergie, décembre 2016
Plan d'urbanisme, Ville de Montréal, janvier 2016
Réseau ferroviaire national (RFN), 1/10 000, RNCan, août 2015
Système sur les découpages administratifs (SDA), 1/20 000, MERN Québec, mars 2017
Données de projet, Hydro-Québec, juillet 2019
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7531_et_001_C1_190809.mxd



Août 2019



Composantes du projet

- Zone d'étude
- Propriété d'Hydro-Québec
- Tracé souterrain retenu – Circuit 3212
- Tracé souterrain retenu – Circuit 3213
- Chambre de jonction – Circuit 3212
- Chambre de jonction – Circuit 3213

Limites

- Arrondissement
- Municipalité

Infrastructures

- Voie ferrée
- Ligne de transport aérienne et pylône
- Ligne de transport souterraine

¹ Les limites montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.
Document d'information destiné aux publics concernés par le projet.
Pour tout autre usage, communiquer avec : Géomatique, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés.

2. MÉTHODOLOGIE

L'approche méthodologique proposée par la firme Ethnoscop pour la réalisation d'une étude de potentiel archéologique suit un processus se déclinant en trois étapes. Cette démarche est valable autant pour les recherches concernant la période préhistorique que pour celles se penchant sur la période historique. Elle dresse tout d'abord un portrait de l'occupation humaine de la zone d'étude, de la préhistoire à aujourd'hui dans le but d'évaluer le potentiel archéologique et permettre ainsi de définir des zones à potentiel archéologique. L'étude peut alors servir d'outil de gestion et planification afin de protéger les ressources patrimoniales.

2.1 Acquisition de données documentaires

La première étape en est une d'acquisition de connaissance. Cette étape permet de rassembler, les informations existantes concernant le territoire à l'étude, de même que sur les sites archéologiques et les sites d'intérêt historique et culturel. Les études existantes servent de base documentaire, tout en permettant d'identifier d'autres sources pertinentes, tant documentaires que cartographiques et iconographiques.

La cartographie traditionnellement utilisée pour les études de potentiel concernant la ville de Montréal sera exploitée pour l'ensemble de la zone d'étude, mais elle est relativement tenue étant donné l'urbanisation récente de ce secteur. Les différents plans anciens retenus pour réaliser l'analyse plus spécifique du potentiel de l'ensemble des tracés sont ceux de Jobin (1834), Sitwell (1867-1869), Hopkins (1879), Malingre (1890), Pinsoneault (1907), Goad (1914) et Underwriters' Survey Bureau (1954). À cette cartographie, s'ajoutent les photographies aériennes effectuées à différents moments durant le XX^e siècle, les séries réalisées entre 1925 et 1935, entre 1947 et 1949 et celle de 1958 ont été consultées.

2.2 Traitement et analyse des données

Pour l'archéologie préhistorique, il s'agit d'une part de connaître ce que le paysage ancien avait à offrir aux populations amérindiennes. L'analyse repose sur l'évolution du paysage ancien et sur le cadre culturel préhistorique dans lesquels s'inscrit la région à l'étude. L'étude s'appuie sur le postulat que les groupes humains, dont le mode de vie est basé sur

l'exploitation d'un territoire, possèdent une connaissance culturelle de leur environnement et que cette connaissance conditionne les lieux d'établissement.

En ce qui a trait à l'archéologie historique eurocanadienne, l'étude vise à comprendre les transformations de l'occupation et de l'exploitation du territoire et à en évaluer l'intérêt scientifique et didactique au regard de l'histoire montréalaise. Enfin, l'impact des activités humaines sur la préservation des contextes archéologiques (infrastructures, bâti, aménagements, etc.) sera examiné. La compréhension de la zone d'étude, tant sur le plan préhistorique qu'historique, est présentée en termes généraux, alors que l'analyse du potentiel se concentre sur les tracés choisis.

2.3 Identification des zones à potentiel archéologique

Le traitement et l'analyse des données peuvent mener à l'identification de zones à potentiel archéologique. Pour l'archéologie préhistorique et historique amérindienne, les limites des zones pouvant contenir des témoins d'occupations humaines anciennes sont déterminées à partir des connaissances acquises. Les formes du paysage ancien, qui ont été décodées à la deuxième étape, sont utilisées jusqu'à un certain point afin de circonscrire les zones à potentiel. Compte tenu du contexte urbanisé de la zone d'étude, il est difficile de discriminer, surtout pour la période préhistorique, des espaces à partir des caractéristiques géomorphologiques du territoire, outre que pour la présence d'anciens ruisseaux. En effet, ceux-ci étaient utilisés tant pour la subsistance que comme voies de communication : il est donc très fréquent qu'ils soient ciblés lors d'études de potentiel. L'analyse de plans anciens peut ainsi permettre d'identifier d'anciens cours d'eau aujourd'hui disparus ou canalisés sous terre. Les photographies aériennes peuvent aussi être très utiles dans cette démarche puisqu'elles renseignent sur du contenu ne figurant généralement pas sur les cartes anciennes, par exemple sur la nature des sols d'un terrain non développé ou sur les perturbations qu'occasionnent des travaux de construction en cours de réalisation sur un terrain donné. L'exercice s'appuie toujours sur la sélection de zones susceptibles de livrer des sols naturels non perturbés pouvant présenter des traces d'occupations anciennes.

Pour l'archéologie historique eurocanadienne, on procède à l'analyse de l'évolution historico-spatiale de la zone d'étude en confrontant les données historiques, cartographiques et archéologiques recueillies. Cet exercice permet de circonscrire, d'identifier et d'évaluer l'intérêt de zones qui pourraient contenir des ressources archéologiques.

2.4 Stratégie d'intervention

Comme dans le cas présent, les études de potentiel proposent fréquemment une stratégie d'intervention dont l'objectif est de confirmer ou d'infirmer l'intérêt archéologique des zones à potentiel qui ont été identifiées. Cette stratégie tient compte des réseaux de services publics enfouis dans l'emprise du futur tracé.

3. OCCUPATION AMÉRINDIENNE

3.1 Cadre naturel

La zone à l'étude se trouve au pied de la terrasse de Montréal – située à une élévation d'environ 45 m au-dessus du niveau moyen de la mer [NMM] – dont les berges se libèrent graduellement des eaux à partir de 10 200 ans avant aujourd'hui (AA) (tableau 1). En l'espace d'environ 600 ans, les eaux se retirent des terres situées à une cote d'élévation comprise entre 30-35 m NMM. À partir de ce moment, se met en place un réseau hydrographique primaire sur les terres déjà émergées. Un examen attentif de la carte des courbes altimétriques de Mahaut² permet de suggérer que le cours d'eau Molson³, le bassin d'Anjou et le cours d'eau de Montigny devaient déjà être formés, constituant un long bras d'eau orienté sud-ouest – nord-est qui rejoint les deux rives de l'île de Montréal (figure 1). Le cours d'eau Molson aurait pris source dans la zone actuellement marécageuse entourant le bassin d'Anjou, une parcelle de terrain de forme oblongue susceptible d'avoir abrité un ancien plan d'eau de taille significative. La zone marécageuse entourant le bassin d'Anjou est traversée dans sa section sud par une crête dont la présence suggère que cet hypothétique ancien lac a pu s'être séparé en deux plans d'eau distincts au cours de son histoire. Le plus grand plan d'eau, localisé du côté nord de la crête, se serait déversé dans le cours d'eau de Montigny et le plus petit, situé du côté sud de la crête, aurait alimenté le cours d'eau Molson. La figure 2 illustre une reconstitution hypothétique du niveau des eaux vers 9 600 ans AA et offre un bon aperçu de l'ampleur de la décharge du cours d'eau Molson. Ce dernier se serait alors déversé près de la limite nord de la zone d'étude alors que la majeure partie des terres au sud était recouverte par les eaux.

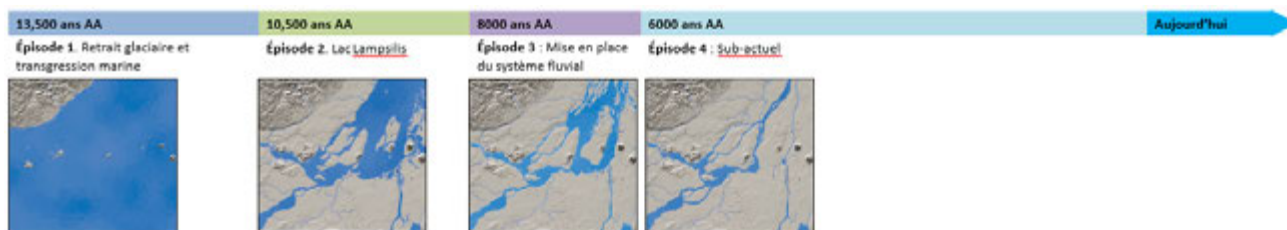
² Professeure adjointe en Architecture à la faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, Mme Valérie Mahaut a généré une carte qui identifie l'hydrographie ancienne, les creux et les crêtes de l'île de Montréal en se basant sur 36 plans anciens produits entre 1717 et 1969.

³ Il s'agit de l'ancien ruisseau Molson, également désigné le ruisseau de la Grande Prairie (Ethnoscop 2017a : 30). L'expression cours d'eau est privilégiée au détriment des termes ruisseau et rivière puisque son régime hydrographique demeure inconnu avant le XVIII^e siècle.

Tableau 1. Séquence chronologique des événements tardiglaciaires et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal⁴

Évènement	Épisode	Temps*	Inlandsis, Glaciers	Régime des eaux	Zone d'étude
—	---	13 500 ans AA et plus	Recouvrement total de la vallée du Saint-Laurent	—	—
Retrait glaciaire et transgression marine	1a	13 500 à 13 000	Individualisation de glaciers sur les Appalaches en Estrie, en Gaspésie, au Bas-Saint-Laurent, au Maine, etc.	Mer de Goldthwait à l'est de Québec, lac proglaciaire à Candona au sud de la latitude de Lachute	Les Montérégiennes sont ennoyées jusque vers 230 m d'altitude. Les plus hautes constituent des îlots rocheux dénudés.
	1b	13 000 ± 50 ans	Retrait du front glaciaire qui, appuyé sur le piémont appalachien, faisait barrage à la pénétration de l'océan.	Vidange rapide du lac à Candona. La mer de Champlain inonde quasi instantanément la plaine de Montréal.	Au mont Royal, seule la section des trois sommets situés au-dessus de 187 m émerge, dont la butte d'Outremont et celle de la Croix.
	1c	12 800	Moraine de Saint-Narcisse. Coup de froid de 12 900 à 11 600 ans AA.	La mer de Champlain lèche les glaces dans la région de Trois-Rivières.	Les Laurentides montréalaises sont dégagées.
	1d	12 000	Le front glaciaire file de Shawinigan à Sainte-Agathe et jusqu'à North Bay.	De 12 300 à 8300 ans AA, le lac Ontario, bas, n'alimente pas le Haut Saint-Laurent.	11 800 AA : rivage champlainien à 90 m
—	1 vers 2	11 000	Le front glaciaire passe à Jonquière et au nord de Mont-Laurier.	Dessalure de la mer de Champlain. Fin du régime estuarien à Québec: 10 600 ans AA.	Rivage de Rigaud à environ 64 m : saumâtre. Déluges tous les 200 ans environ.
Lac Lampsilis	2a	10 000	Le front glaciaire passe du lac Saint-Jean au réservoir Gouin et barre le lac proglaciaire Barlow à Rouyn.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent cinq fois supérieur au débit annuel à Montréal. Déluges ± tous les 200 ans.	10 600 AA : début du lac Lampsilis à 52 m. 10 200 AA : rivage lacustre à 45 m. 9600 AA : rivage de Montréal à 30-35 m.
	2b	9000	Le front passe loin du lac Saint-Jean et file vers le lac glaciaire Ojibway. Glacier isolé disparu en Gaspésie.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent six fois supérieur au débit annuel actuel. Déluges tous les 500 ans environ.	9000 AA : replat à 23-25 m exondé. 8900 AA : début du lac à la Loutre. 8400 AA : rivage de St-Barthélémy à 18 m.
Mise en place du système fluvial	3a	8000	Le glacier du Nouveau-Québec est séparé de l'inlandsis laurentidien.	7500 AA : fin du lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent double du débit actuel.	Baisse du niveau du proto-fleuve, puis remontée vers 6500 ans AA.
	3b	7000	Le glacier ne couvre plus que l'intérieur du Nunavik, loin des côtes.	Proto-Saint-Laurent. Raccordement progressif des affluents du fleuve.	Rivage à environ 15 m. C'est le plus ancien des bas niveaux du proto-Saint-Laurent.
Subactuel	4a	6000	Fonte finale du glacier (6000-5500)	Débit et régime semblables à l'actuel	Remontée
	4b	5000 et moins	—	Saint-Laurent subactuel, avec variations du niveau moyen en aval des rapides de Lachine.	Rivage d'abord à 18 m, puis baisse du niveau des eaux en trois cycles. Il y a 1000 ans : terrasse à 9 m.

* Chronologie par étalonnage des dates ¹⁴C en années de 365 jours AA : Avant l'Actuel, soit l'année de référence 1950



⁴ Tableau conçu par Jean Poirier[†] d'Ethnoscop et révisé par Pierre J.H. Richard, professeur émérite, Géographie, Université de Montréal, en octobre 2016 (avec permission de l'auteur).

La basse terrasse occupée par les tracés des circuits 3212 et 3213 de la zone d'étude se situe dans une fourchette d'élévations comprises entre 10 m et 35 m NMM (carte 2). Cet endroit va se libérer graduellement à partir de 9 600 ans AA alors qu'émergent les terres situées à une cote d'élévation de 23-25 m NMM vers 9 000 ans AA; se libèrent ensuite celles à 18 m NMM vers 8 400 ans AA; celles à 15 m NMM vers 7 000 ans AA; suivi d'un épisode de remontée des eaux à une cote d'élévation à 18 m NMM vers 6 000 ans AA; et du retrait progressif des eaux à partir de 5 000 ans AA (figure 3) jusqu'à l'émergence de la terrasse de 9 m NMM vers 1000 ans AA. La zone d'étude émerge donc graduellement sur une période qui s'échelonne sur environ 8 600 ans.

À la période historique, quatre cours d'eau alimentaient le ruisseau Molson. Du nord au sud, on retrouvait un cours d'eau anonyme, le ruisseau du Pont-à-l'Avoine, un second cours d'eau anonyme et le ruisseau Fleuri. Ces cours d'eau prenaient source le long des flancs nord et sud d'un long bombement qui occupait une position centrale sur l'île selon une orientation sud-ouest – nord-est. L'embranchement du ruisseau Fleuri au ruisseau Molson se situait dans le quadrilatère délimité par la rue Sherbrooke Est au nord, la rue Dickson à l'est, la rue Chauveau au sud et le boulevard de l'Assomption au sud. À partir de cet embranchement, le ruisseau Molson suivait une ligne sinueuse plus ou moins parallèle au chemin de fer attenant les anciennes installations de la Canadian Steel Foundries pour épouser une longue courbe à proximité de son embouchure avant de se jeter dans le fleuve à proximité de l'intersection de la rue Notre-Dame Est et de la voie ferrée comme le montre les photographies aériennes prises en 1947-1949 (figure 4). La carte 3 illustre les tracés des futurs circuits 3212 et 3213 et le futur poste Hochelaga et le ruisseau Molson tel qu'il était en 1947-1949.

Une chronique insolite⁵ publiée dans le Nationaliste du 28 novembre 1915 mentionne que les voiliers anglais jetaient l'encre à l'embouchure du ruisseau Molson et que son cours était navigable à la fin du XVIII^e siècle.

⁵ Intitulée *Squelette mystérieux*, la chronique relate la découverte de restes humains dans le quartier Mercier, à proximité de la rue Notre-Dame, à environ 16 pi de profondeur sous la surface (4,90 m). Selon les enquêteurs, ces restes humains seraient ceux d'un matelot anglais décédé de la fièvre noire vers 1794. L'épidémie aurait ravagé d'autres membres de l'équipage et les défunts enterrés le long du ruisseau (Le Nationaliste, dimanche 28 novembre 1915, vol XII, n° 41, p. 8).

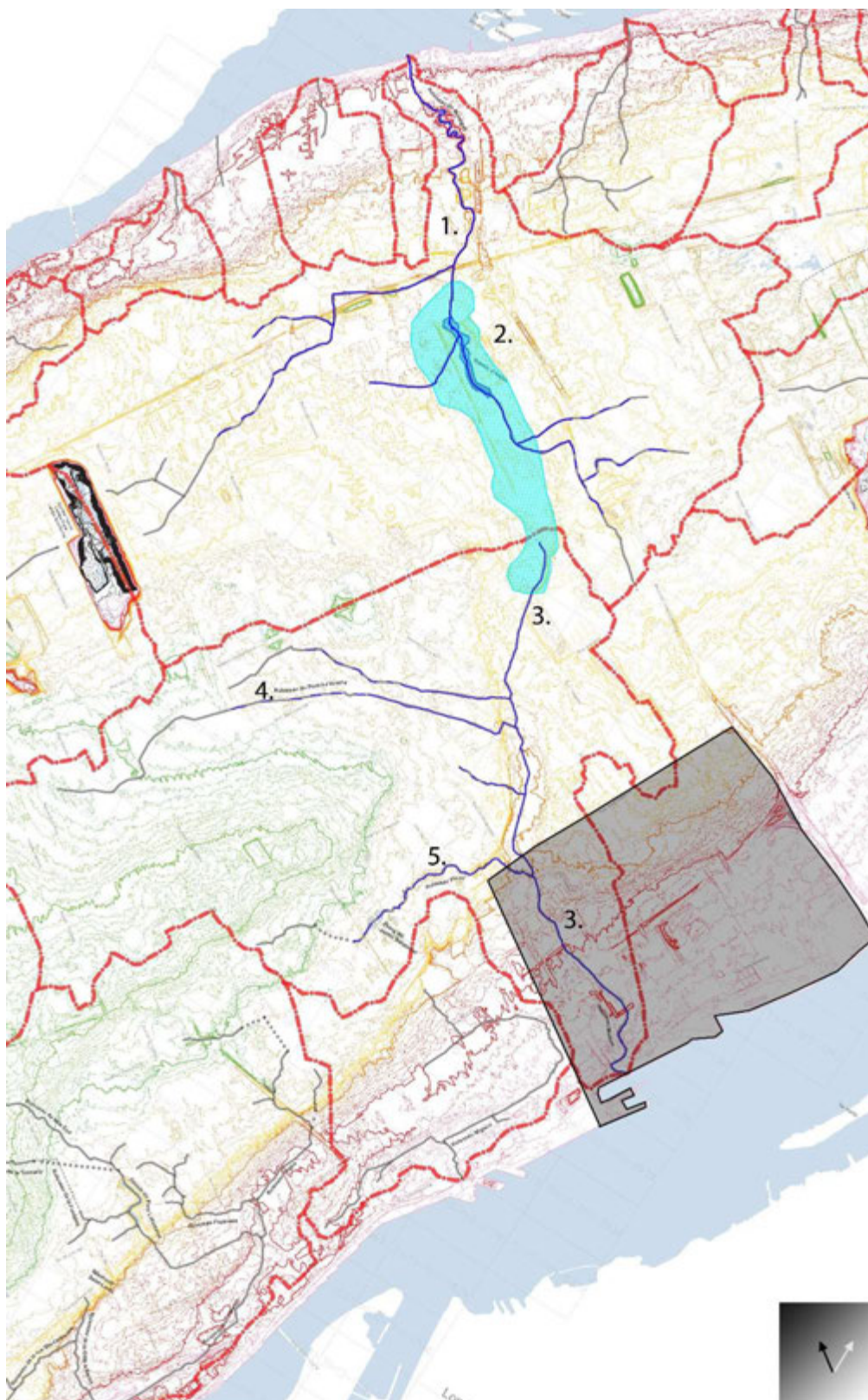


Figure 1 Illustration de l'axe hydrographique formé par le ruisseau Molson, le bassin d'Anjou et le ruisseau de Montigny sur un extrait de la *Carte des creux et crêtes et de l'altimétrie de l'île de Montréal*, de Mahaut, 2016.

La zone ombragée en noir indique les limites de la zone à l'étude. Le tracé en bleu indique les cours d'eau mentionnés dans le texte. Le chiffre 1 indique le ruisseau de Montigny; le chiffre 2, le bassin d'Anjou; le chiffre 3, le ruisseau Molson; le chiffre 4, le ruisseau du Pont-à-l'Avoine; et le chiffre 5, le ruisseau Fleuri. La zone ombragée en aqua indique les limites du creux marécageux attenant au bassin d'Anjou. Dans le coin en bas à droite, la flèche noire indique le nord montréalais et la flèche grise, le nord géographique. La légende complète de la carte de Mahaut est insérée en annexe.

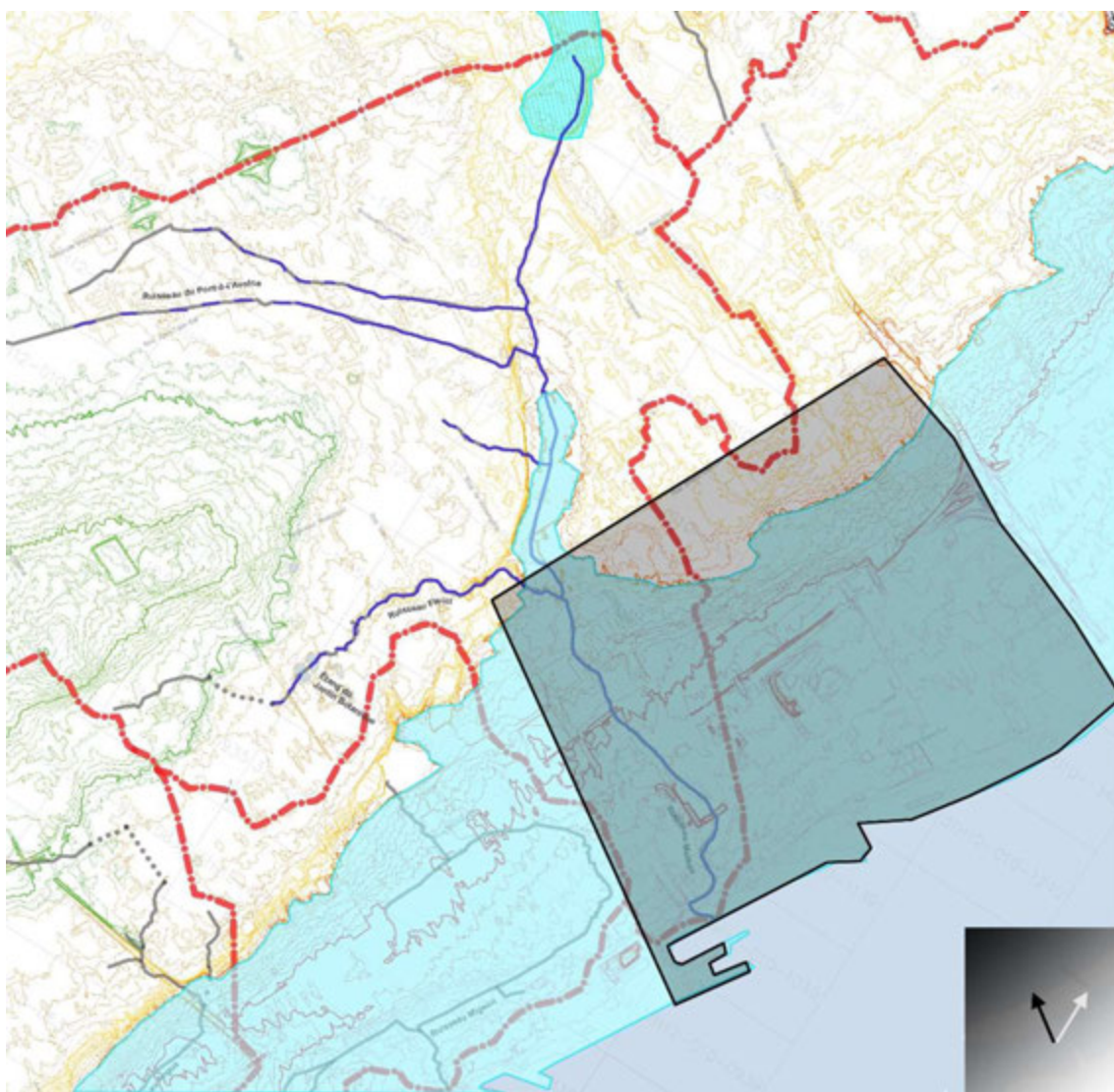


Figure 2 Limites hypothétiques du rivage vers 9 600 ans AA illustrées sur un extrait de la *Carte des creux et crêtes et de l'altimétrie de l'île de Montréal*, de Mahaut, 2016.

La zone ombragée en aqua indique les limites du creux marécageux attenant au bassin d'Anjou. La zone ombragée en bleu pâle indique la parcelle de terre hypothétiquement submergée vers 9 600 ans AA. La zone ombragée en noir indique les limites de la zone à l'étude. Dans le coin en bas à droite, la flèche noire indique le nord montréalais et la flèche grise, le nord géographique. La légende complète de la carte de Mahaut est insérée en annexe.

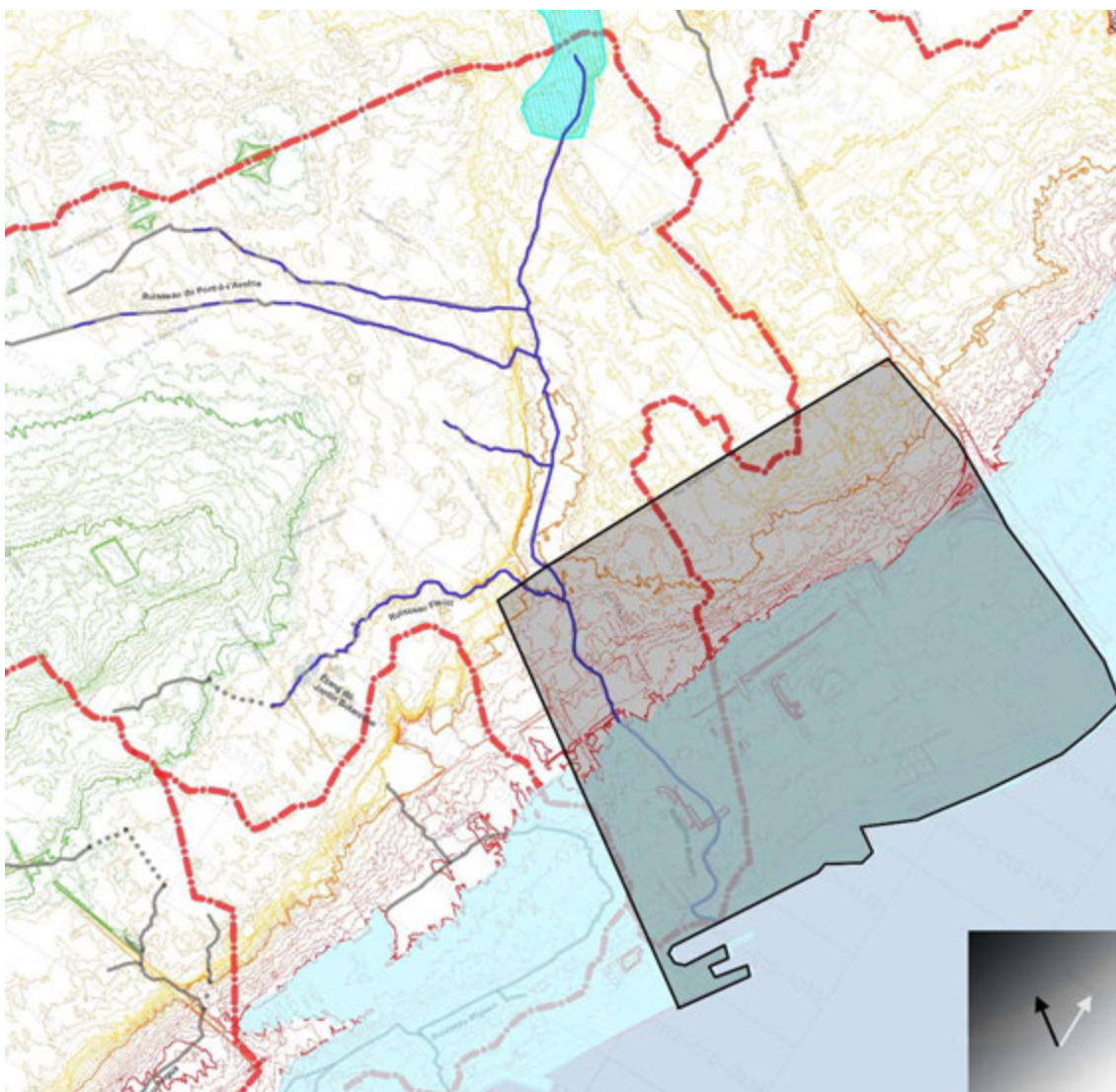


Figure 3 Limites hypothétiques du rivage vers 5 000 ans AA sur un extrait de la *Carte des creux et crêtes et de l'altimétrie de l'île de Montréal*, de Mahaut, 2016.
 La zone ombragée en aqua indique les limites du creux marécageux attenant au bassin d'Anjou. La zone ombragée en bleu pâle indique la parcelle de terre hypothétiquement submergée vers 5 000 ans AA. La zone ombragée en noir indique les limites de la zone à l'étude. Dans le coin en bas à droite, la flèche noire indique le nord montréalais et la flèche grise, le nord géographique. La légende complète de la carte de Mahaut est insérée en annexe..

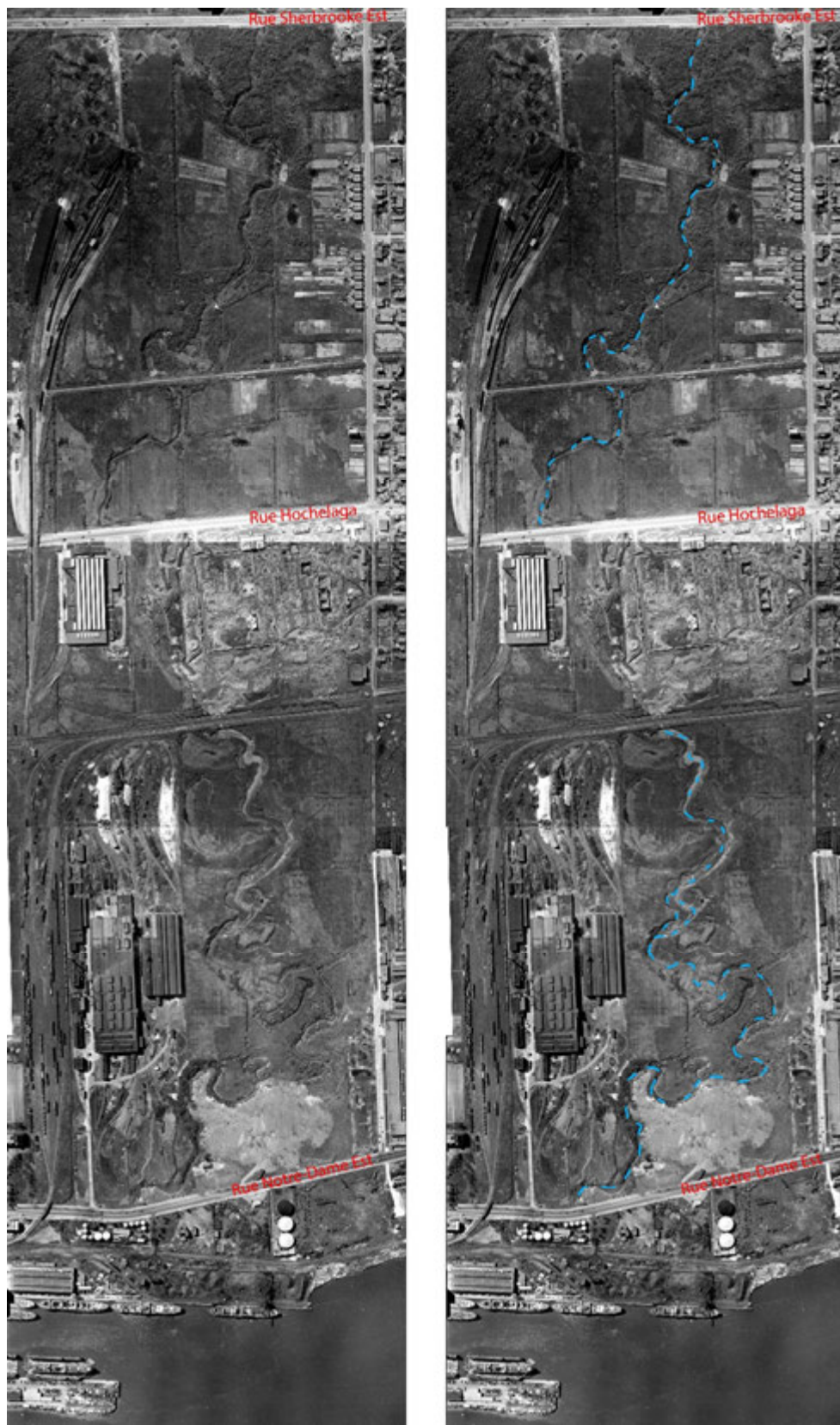
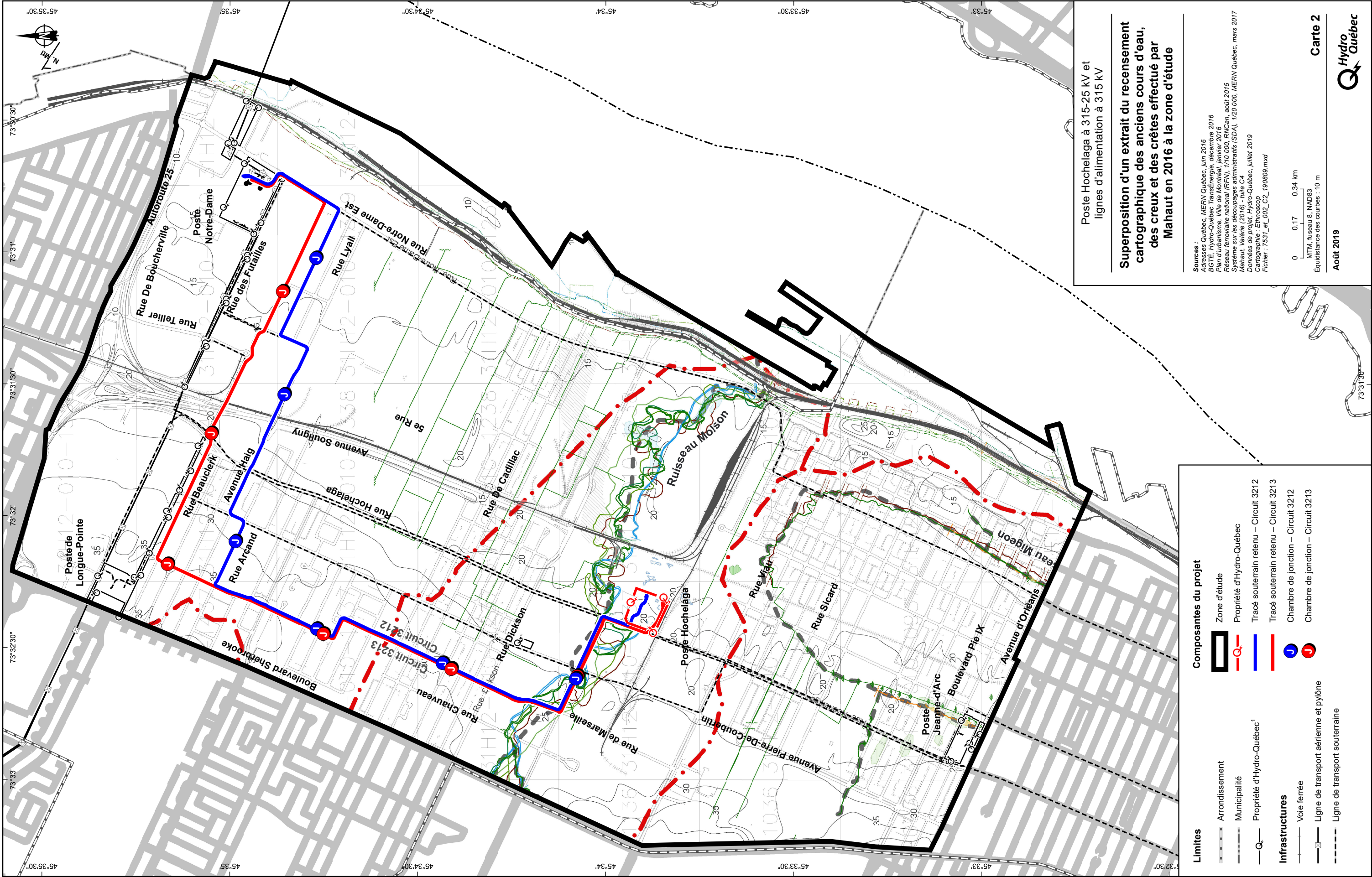


Figure 4 Montage de photographies aériennes de 1947-1949 où apparaît le ruisseau Molson (Archives de la Ville de Montréal [AVM] VM97-3 7P7-51, 7P8-47, 7P9-46 et 7P10-50).

Le tracé du ruisseau Molson est illustré par les traits en bleu sur le montage de droite.



Poste Hochelaga à 315-25 kV et
lignes d'alimentation à 315 kV

**Superposition d'un extrait du recensement
cartographique des anciens cours d'eau,
des creux et des crêtes effectué par
Mahaut en 2016 à la zone d'étude**

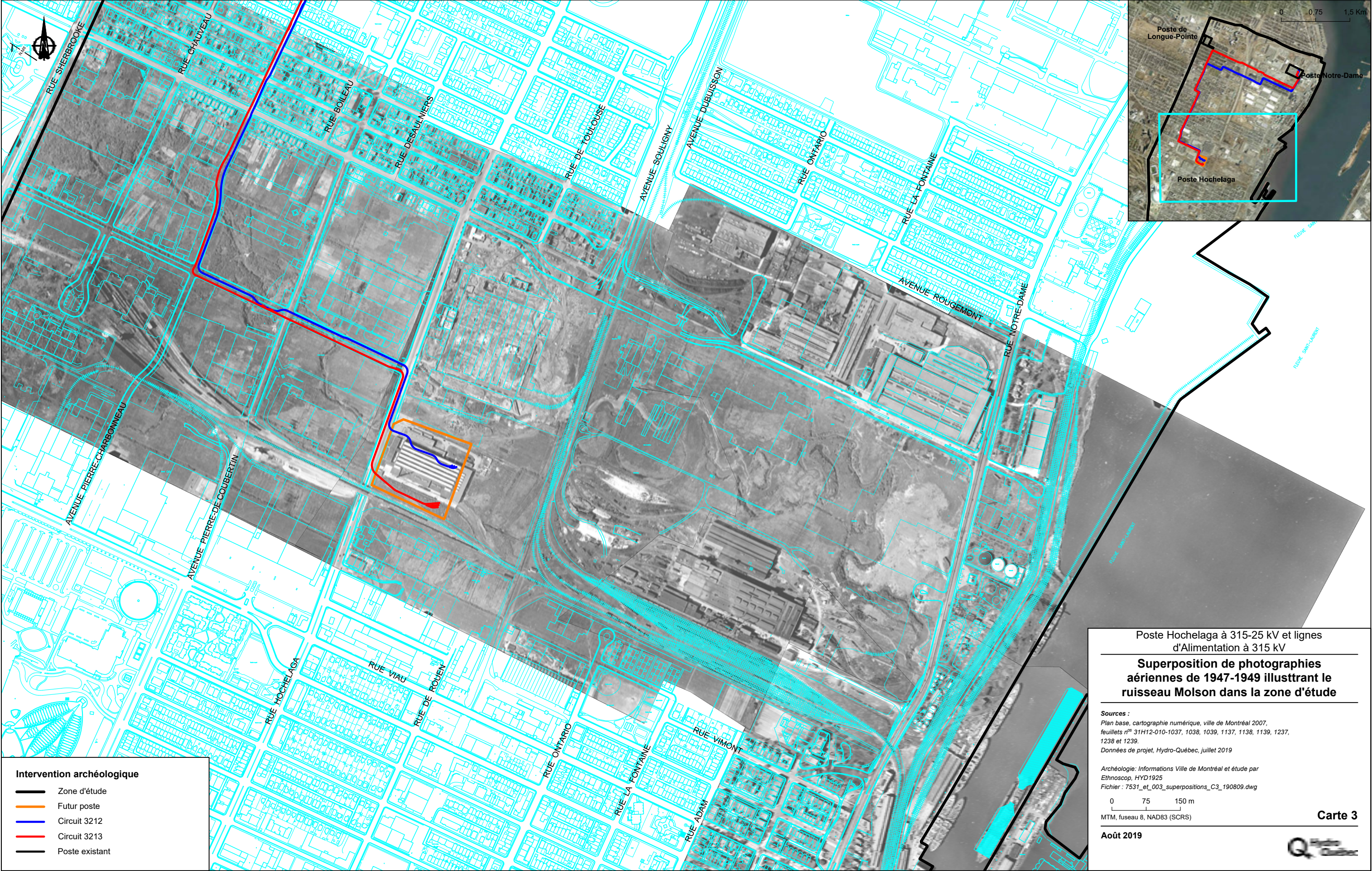
Sources :
Adresses Québec, MERN Québec, juin 2016
BGTE, Hydro-Québec, TransÉnergie, décembre 2016
Plan d'urbanisme, Ville de Montréal, janvier 2016
Réseau ferroviaire national (RFN), 1/10 000, RNCan, août 2015
Système sur les découpages administratifs (SDA), 1/20 000, MERN Québec, mars 2017
Mahaut, Valérie (2016) - tulle C4
Données de projet, Hydro-Québec, juillet 2019
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7531_et_002_C2_190809.mxd

0 0.17 0.34 km
MTM, fuseau 8, NAD83
Équidistance des courbes : 10 m

Août 2019



¹ Les limites montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.



3.2 Cadre culturel préhistorique

Cette section présente un découpage des grandes périodes d'occupation de la partie méridionale du territoire québécois en ciblant plus spécifiquement les groupes ayant occupé le corridor laurentien et la grande région de l'île de Montréal. La carte 4 illustre l'emplacement des sites à composante préhistorique de ce territoire qui sont inscrits au registre de l'inventaire des sites archéologiques (ISAQ). Les données environnementales permettent d'émettre l'hypothèse que les hauts replats de la zone d'étude étaient théoriquement habitables à partir de l'Archaique moyen. Il appert donc qu'une présentation de l'ensemble des périodes culturelles préhistoriques demeure pertinente dans une perspective de compréhension plus globale de la préhistoire méridionale.

3.2.1 Paléoindien

Le Paléoindien couvre la période d'occupation humaine initiale du Nord-Est américain durant l'intervalle compris entre 12 000 et 8 000 ans AA. Il se découpe en deux épisodes, le Paléoindien ancien (12 000 à 10 000 ans AA) et le Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA). Le Paléoindien ancien est caractérisé par des groupes associés à la culture Clovis qui sont aisément identifiables par leur fabrication de pointes à cannelure. Une incursion de ces groupes en territoire québécois a été identifiée dans la région du lac Mégantic, au site Cliche-Rancourt (Chapdelaine 2007). Le Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA) comprend les groupes partageant la culture Plano qui se distinguent par la taille de retouches parallèles sur leurs pointes de projectile (Benmouyal 1987; Chapdelaine 1994b). Les incursions de groupes Plano en sol québécois ont été signalées sur les hautes terrasses bordant le fleuve Saint-Laurent, notamment dans la région de Québec à Saint-Romuald, à Saint-Augustin-de-Desmaures (Chapdelaine 1994a), à l'embouchure de la rivière Chaudière (Pintal 2002), à Rimouski (site DcEd-1, Chapdelaine 1994b), au parc national du Bic (Chapdelaine 1994a) ainsi que sur la péninsule gaspésienne à Sainte-Anne-des-Monts, à Cap-au-Renard, à La Martre, à Marsoui, à Grande-Vallée et à Rivière-au-Renard (Chapdelaine 1994a). À l'écart des hautes terrasses bordant le fleuve, une présence de groupes Plano a été identifiée dans la région Squatec au Témiscouata (site ClEe-9) (Dumais *et al.* 1993). L'île de Montréal et sa région immédiate n'a pas encore fourni d'indice à l'effet que les groupes Plano s'y soient aventurés bien que la haute terrasse de l'île et le mont Royal aient pu les accueillir.

3.2.2 Archaique

L'Archaique se divise en trois épisodes : l'Archaique ancien (10 000 à 8 000 ans AA) qui chevauche le Paléoindien récent, l'Archaique moyen (8 000 à 6 000 ans AA) et l'Archaique supérieur (6 000 à 3 000 ans AA), qui se subdivise en Archaique supérieur laurentien (5 000 à 4 000 ans AA) et en Archaique supérieur post-laurentien (4 500 à 3 000 ans AA). Les groupes de l'Archaique partagent un mode de vie axé sur le nomadisme qui s'articule autour de la chasse, de la pêche et de la cueillette et où les variantes culturelles régionales s'expriment plus librement se traduisant ainsi par une plus grande variabilité observée dans les assemblages d'outils. Leur schème d'établissement se caractérise par des déplacements par voie navigable

et des campements dressés sur les axes riverains, notamment à proximité des rapides, autour desquels se pratique l'exploitation des ressources de proximité (Burke 2017).

Dans le sud du Québec, les groupes de l'Archaïque ancien et moyen ont été repérés à peu d'endroits. Les secteurs du lac Mégantic (site Gros Bouleau, Chapdelaine 2003) et de Salaberry-de-Valleyfield (Coteau-du-Lac, Archéotec 1984) ont livré des indices d'une présence de groupes durant l'Archaïque ancien. La présence de groupes durant l'Archaïque moyen n'est guère plus manifeste ayant été mis au jour à l'île Thompson (Kenyon 1959; Wright 1994), à Coteau-du-Lac (Marois 1987), à la Pointe-Gatineau (Ouellet 2017) et au site de la Plage Duquette et au Lac des Joncs, dans la région du Lac Mégantic (Chapdelaine 2002; 2017; Graillon 1998a; b; Loewen, Chapdelaine et Richard 2005).

Les occupations à l'Archaïque supérieur laurentien apparaissent nettement plus nombreuses dans l'ensemble du sud du Québec. C'est au cours de cet épisode que débute véritablement le peuplement de la région de Montréal (carte 4). Des traces archéologiques de ces groupes ont été identifiées sur la rive nord de l'île, à Ahuntsic, sous le parvis de l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet (Arkéos 1997 : 27-35). La rive sud de l'île a livré un plus nombre d'occupations, ce qui est en partie imputable aux nombreuses interventions archéologiques réalisées à ce jour. De tels indices ont donc été mis au jour au site de la maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85⁶), situé au pied des rapides dans l'arrondissement de LaSalle (SACL 2010), ainsi que dans le Vieux-Montréal, sous la chaussée de la rue Saint-Éloi (BjFj-107), au sud de la rue Saint-Sacrement (Ethnoscop 2004a : 113-151; Tremblay 2004) et au site du Versant-Sud⁷ (BjFj-49 et BjFj-18), au coin nord-est des rues Saint-Paul Ouest et Saint-Sulpice (Ethnoscop 2005 : 92-103). Récemment, une datation radiométrique de charbons issus des fouilles au site BjFj-196 sur la rue Saint-Paul près de la place Jacques-Cartier a permis d'obtenir une date d'occupation de 4400 ans AA (Ethnoscop 2019). La partie intérieure de l'île a livré très peu d'indices d'occupation pour l'instant, si ce n'est que quelques objets récupérés hors contexte, une pointe de projectile de type Lamoka ainsi qu'une hache et une gouge, toutes deux en pierre bouchardée et polie, qui proviennent du quartier de Côte-Saint-Paul, un secteur situé aux abords de l'ancien lac Saint-Pierre (Ethnoscop 2013a : 14). Sur l'île Sainte-Thérèse, le site BkFi-1 a livré une pointe de projectile en quartzite de type Poplar Island qui, selon les chercheurs, témoigneraient d'une présence soit à l'Archaïque supérieur (Archéotec 1980) ou à l'Archaïque moyen⁸.

3.2.3 Sylvicole

Le Sylvicole se découpe en trois grandes périodes : le Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA), le Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA) et le Sylvicole supérieur (1000 à 500 ans AA). Pour

⁶ Le site se trouve à une élévation comprise entre 18,50 m et 18,90 m NMM.

⁷ Le site du Versant-Sud englobe le coin sud-est de la cour arrière des jardins du Séminaire de Saint-Sulpice (BjFj-18) et la moitié nord du site LeBer-LeMoyné (BjFj-49). Ces deux emplacements se trouvent à moins de 50 m l'un de l'autre et occupent un replat situé à une altitude comprise entre 15,50 m et 16,50 m NMM.

⁸ <https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/204729>

les groupes de la vallée laurentienne, le Sylvicole se traduit par l'adoption progressive de la poterie à partir du Sylvicole inférieur, par une sédentarisation de plus en plus marquée à partir du Sylvicole moyen et par l'intégration de pratiques horticoles et l'établissement de villages semi-permanents à partir du Sylvicole supérieur.

Les manifestations culturelles du **Sylvicole inférieur** se distinguent par l'existence de deux réseaux d'échanges ou sphères d'interaction, nommés Meadowood et Middlesex. Le réseau Meadowood recouvre l'est de la région des Grands Lacs, le nord de l'État de New York et la vallée laurentienne (Clermont 1990). Les groupes faisant partie de ce réseau exploitent un matériau d'excellente qualité, le chert Onondaga, pour y tailler des pointes de projectile à base carrée et à fines encoches latérales ainsi que des grattoirs de forme triangulaire très caractéristiques en plus de fabriquer de longues lames de cache. Le territoire de l'île de Montréal (carte 4) a livré des indices témoignant de son intégration au réseau Meadowood, notamment à la maison Nivard-De Saint-Dizier (BjFj-85), située à Verdun (SACL 2010) ainsi qu'aux sites LeMoyne-LeBer (BjFj-49) et de l'accueil Bonneau (BjFj-100) dans le Vieux-Montréal (Arkéos 1991; Ethnoscop 2000a; 2005; Groupe de recherches en histoire du Québec 1999).

Le réseau Middlesex qui se manifeste vers la fin du Meadowood demeure mal documenté, ou peu influent, dans la vallée laurentienne. Les groupes Middlesex se distinguent par des pratiques funéraires qui leur sont propres. Une sépulture Middlesex a été mise au jour sur le boulevard Champlain à Québec durant les années 1970 (Clermont 1976).

Le **Sylvicole moyen** qui lui succède se subdivise en Sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 500 ans AA) et en Sylvicole moyen récent (1 000 à 500 ans AA). Le Sylvicole moyen ancien (SMA) est marqué par le courant culturel Hopewell qui provient du Midwest américain et dont l'influence s'étend jusque dans la partie méridionale du territoire québécois, lieu où ce courant porte le nom de complexe Pointe Péninsule (Plourde 2003 : 101-103). Le territoire de l'île de Montréal (carte 4) compte plusieurs emplacements caractérisés par une occupation du SMA notamment dans les environs de la Place Royale (BjFj-3, BjFj-143 et BjFj-163), située sur la rive nord, à l'embouchure de l'ancienne Petite rivière Saint-Pierre (Arkéos 1991; Ethnoscop 2013b; 2017b), ainsi qu'aux sites du Versant Sud (BjFj-49 et BjFj-18), de la Place Jacques-Cartier (BjFj-44), de la Chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours (BjFj-96) et de l'accueil Bonneau (BjFj-100), tous des endroits situés sur le flanc sud de la butte du Vieux-Montréal (Groupe de recherches en histoire du Québec 1999; Groupe de recherches en histoire du Québec et SACL 1998; Ethnoscop 2005; Simpson et Pothier 2001). Le secteur du mont Royal a également livré un site témoin du SMA qui a été mis au jour à proximité de la porte monumentale du cimetière Notre-Dame-des-Neiges (BjFj-93), un emplacement situé les abords du l'ancien ruisseau Notre-Dame-des Neiges (Arkéos 2012).

Le Sylvicole moyen récent (SMR) est caractérisé par une diversité régionale plus marquée, qui s'observe notamment par le choix des attributs stylistiques ornant les vases. La tradition Melocheville (Gates Saint-Pierre 2006) désigne le courant culturel qui recouvre la portion de la vallée laurentienne comprise entre Cornwall et les îles de Boucherville. Des occupations

attribuées au SMR ont été identifiées sur l'île de Montréal (carte 4), notamment à des endroits du Vieux-Montréal précédemment occupés durant le SMA dont les secteurs de la Place Royale (BjFj-3, BjFj-143), de la Place Jacques-Cartier (BjFj-44 et BjFj-196) et de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours (BjFj-96) (Arkéos 1991; Ethnoscop 2013b; Groupe de recherches en histoire du Québec 1999; Groupe de recherches en histoire du Québec et SACL 1998).

Le **Sylvicole supérieur** (1000 à 400 ans AA) marque l'affirmation de l'identité culturelle iroquoienne du Saint-Laurent. Elle est caractérisée par l'apparition des premiers villages semi-permanents et par l'adoption de pratiques horticoles qui s'articulent autour du maïs, de la courge et du haricot.

Dans la grande région de Montréal (carte 4), les traces des groupes de cette période sont présentes un peu partout, notamment sur le territoire de l'île dans le secteur du Vieux-Montréal à l'embouchure de l'ancienne Petite rivière Saint-Pierre (BjFj-3, BjFj-143, BjFj-73) et sur le flanc sud de la butte du Vieux-Montréal (BjFj-18, BjFj-49, BjFj-96); dans l'arrondissement Ville-Marie sur la rive nord de l'ancienne rivière Saint-Martin (BjFj-133, BjFj-140); et sur le pourtour du mont Royal (BiFj-93, BjFj-134) (Arkéos 1991; 2006; 2012; Ethnoscop 2005; 2008a; 2008b; Groupe de recherches en histoire du Québec et SACL 1998; Simpson et Pothier 2001). C'est au pied du faciès abrupt du flanc sud du mont Royal qu'a été mise au jour l'occupation la plus significative du Sylvicole supérieur, le site villageois de Dawson (BjFj-1). Il a été établi sur un large replat situé à une altitude comprise entre 40 m et 45 m NMM sur la rive ouest de l'ancien ruisseau Burnside (Pendergast et Trigger 1972 et Ethnoscop 2018). Cet emplacement aurait été principalement occupé durant le XIV^e siècle (Ethnoscop 2018). Récemment, de nouveaux indices d'occupations amérindiennes, structures de foyer et fragments de vases, ont été mis au jour sur des replats situés sur le flanc sud-ouest du mont Royal (BiFj-137 et BiFj-138), en bordure du chemin de la Côte-des-Neiges (Arkéos 2018).

Par ailleurs, des corps inhumés ont été dégagés le long des flancs et aux pieds⁹ du parc du Mont-Royal, notamment sur le flanc sud-est du mont Westmount (Larocque 1989; 1990; Lighthall 1898) et sur les flancs nord-ouest et nord des monts de la Croix et Outremont, le long du chemin de la Côte-Sainte-Catherine (Viau 2012 : 64-67).

3.2.4 Contact

L'arrivée des premiers Européens au XVI^e siècle et l'apparition des premiers établissements français sur l'île de Montréal au XVII^e siècle ne signifient pas que les groupes amérindiens cessent de fréquenter le territoire de l'île. Ces derniers se rendent à Montréal pour la traite des fourrures et pour des rencontres diplomatiques avec les dirigeants coloniaux (Johnson 2001; 2016). Des vestiges témoignant de contacts entre Amérindiens et Européens, principalement par le biais du troc et de la traite, ont été trouvés sur quelques sites de l'île de Montréal, notamment le long de la pointe à Callière aux sites BjFj-22, BjFj-101, BiFj-25 et BiFj-70 en plus

⁹ Des sépultures amérindiennes ont également été découvertes hors des limites du mont Royal dont l'une à l'Île-des-Sœurs (BiFj-49) et une autre dans l'arrondissement Rosemont – Petite-Patrie (BjFj-98) et quelques-unes à la maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85), à Verdun (Ethnoscop 2010a : 465-466).

du site Dawson (BjFj-1) (Ethnoscop 1998; 2004b; 2018). De plus, plusieurs missions amérindiennes vont être fondées dans la région de Montréal (Sault-Saint-Louis, de la Montagne, Fort Lorette, Ile aux Tourtes et Lac des Deux-Montagnes). Des villages autochtones sont établis près de ces missions et leurs habitants ont fréquenté et exploité la région (Ethnoscop 2016).

3.3 Sites archéologiques préhistoriques connus et interventions antérieures

Le site à composante préhistorique qui se trouve le plus près de la zone à l'étude a été mis au jour dans l'arrondissement Rosemont – Petite-Patrie (BjFj-98) à plus de 4 km au nord-ouest (figure 5). Situées sur la 7^e avenue entre les rues Dandurand et Holt, les composantes préhistoriques ont été accidentellement dégagées lors de travaux de construction domiciliaire réalisés en 1996. Ce site a livré les restes d'une femme amérindienne âgée entre 25 et 35 ans, inhumée avec quelques perles de cuivre. Il pourrait donc s'agir d'une sépulture qui daterait du Sylvicole supérieur ou de la période de contact (Larocque 1997). L'inventaire archéologique qui a été mené à la suite de cette découverte a permis d'identifier une petite aire de combustion et de récolter une vingtaine de tessons, dont certains portent les marques d'un traitement au battoir gaufré, ainsi que deux fragments d'artefacts lithiques (Larocque 2000).

Bien que ce site soit éloigné de la zone d'étude, l'emplacement qu'il occupe est d'intérêt. Située à proximité de la source du cours d'eau Fleuri, l'un des tributaires du ruisseau Molson, à une altitude d'environ 60 m NMM, en bordure d'une ligne de crête (figure 5), cette occupation amérindienne pourrait bien témoigner de l'utilisation du cours d'eau Molson par les groupes amérindiens pour pénétrer à l'intérieur du territoire de l'île. À ce jour, il s'agit du seul site préhistorique susceptible d'être rattaché au bassin versant du ruisseau Molson. Les occupants ont pu tirer profit des ressources disponibles dans ce secteur.

L'autre emplacement qui mérite d'être mentionné se situe le long de la rue Notre-Dame Est entre les rues Nicolet et Joliette (BjFj-I, figure 5). Un tesson de poterie y a été recueilli lors d'un inventaire archéologique effectué en 2008 dans le cadre des travaux de modernisation de la rue Notre-Dame Est dans son segment compris entre les rues Amherst et Viau (Ethnoscop 2012 : 80-86). Le tesson de poterie, de moins de 2 cm de diamètre, présente une paroi externe lissée et sans décor. Il reposait dans l'horizon supérieur du sol naturel, un limon argileux brun, soit à 2 m de profondeur sous la surface actuelle (à 12,50 m NMM). L'intérêt de cette découverte n'est pas tant l'artefact en soi mais plutôt l'endroit d'où il provient. Il a été retrouvé sur la rive droite du ruisseau Migeon, à proximité de son embouchure dans le fleuve. Le ruisseau Migeon était voisin du cours d'eau Molson, il prenait sa source au pied de la terrasse de Montréal dans un creux marécageux qui a pu, à certaines époques, être un plan d'eau. De sa source, le ruisseau longeait le bas de la terrasse sur quelques centaines de mètres pour ensuite courber vers le sud suivant la ligne de crête qui sépare les bassins versants du ruisseau Migeon et du ruisseau Molson. Le ruisseau Migeon traversait ainsi des replats situés

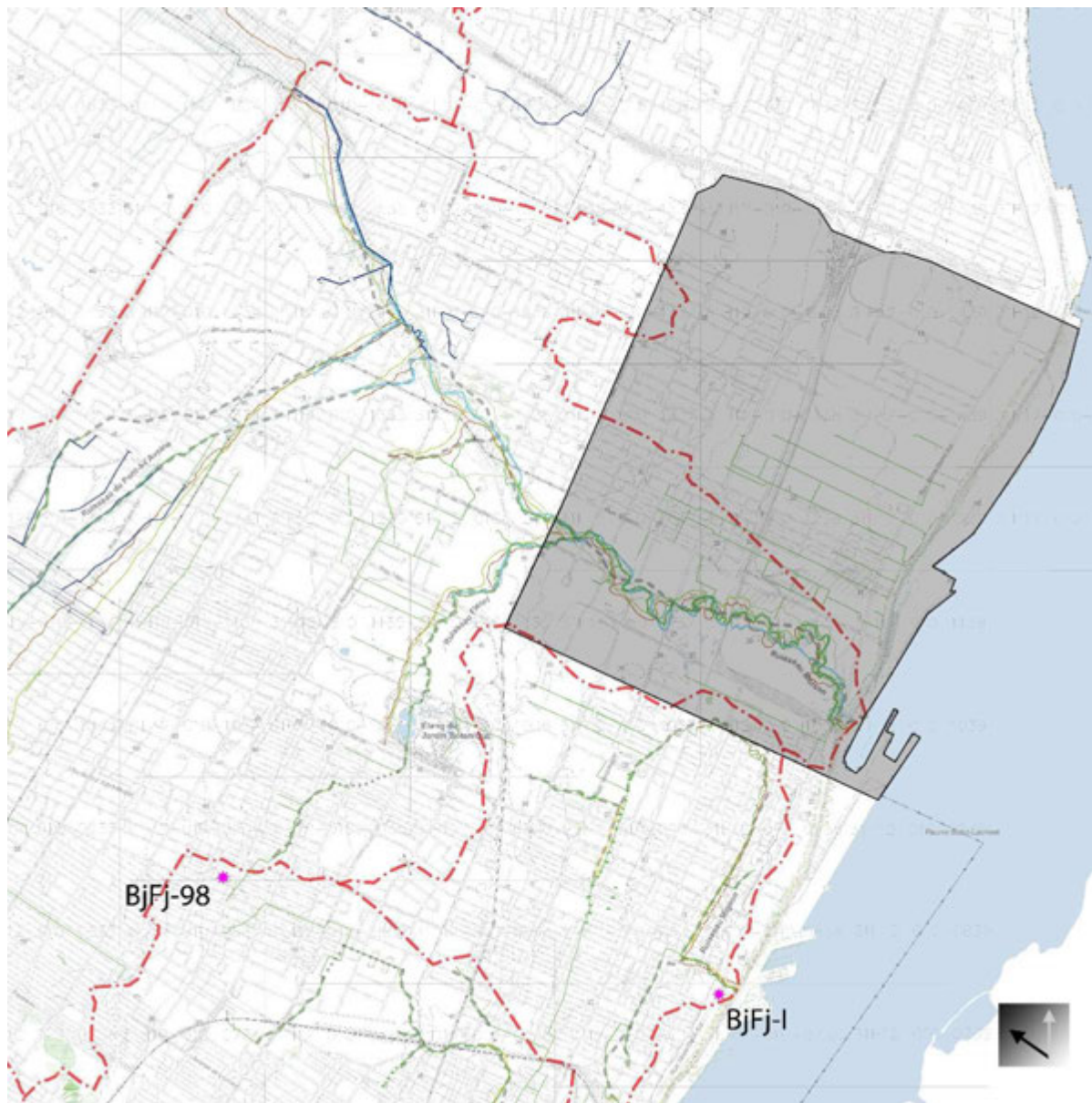


Figure 5 Localisation des composantes préhistoriques BjFj-98 et BjFj-I sur un extrait du *Recensement cartographique des anciens cours d'eau de l'île de Montréal et tracé des creux et des crêtes* de Mahaut, 2016.

Les étoiles en mauve indiquent l'emplacement du site préhistorique BjFj-98 et du tesson de poterie identifié par le code temporaire BjFj-I. La zone ombragée en gris pâle indique la zone à l'étude. Dans le coin en bas à droite, la flèche noire indique le nord montréalais et la flèche grise, le nord géographique.

à une cote d'élévation de 20 m NMM et moins. En tenant compte du processus d'exondation des terres, le ruisseau Migeon s'est formé beaucoup plus récemment que le cours d'eau Molson. Le ruisseau Migeon a pu présenter un intérêt pour les groupes amérindiens ayant fréquenté l'île, particulièrement si un plan d'eau se trouvait à sa tête.

3.4 Potentiel archéologique préhistorique et recommandations

Le tiers ouest de la zone à l'étude est traversé du nord au sud par un segment de l'ancien ruisseau Molson sur environ 2,30 km de longueur. Les deux tiers est de la zone à l'étude sont caractérisés par la présence de longs replats étagés parallèles à la rive. La zone à l'étude affiche une pente descendante en direction du fleuve alors que les replats qui longent le segment de la rue Sherbrooke Est se trouvent à une élévation de 35 m NMM pour graduellement redescendre jusqu'à une basse terrasse située en bordure de la rive à 15 m NMM. La zone à l'étude n'a livré aucun témoin d'occupation amérindienne de la préhistoire, ce qui s'explique en bonne partie par le faible nombre d'interventions archéologiques réalisées à ce jour le long du ruisseau Molson de même qu'en bordure du fleuve. Néanmoins, l'absence de sites archéologiques à composante préhistorique peut, de prime abord, paraître étonnante. Le tracé hydrographique formé par le ruisseau Molson, le bassin d'Anjou et le ruisseau de Montigny recoupe l'île selon une trajectoire sud-ouest – nord-est, dont la distance mesure environ 10,50 km à vol d'oiseau. Il pourrait avoir constitué une voie d'accès susceptible d'être suivie par les groupes souhaitant circuler d'une rive à l'autre et ainsi rallier le fleuve Saint-Laurent à partir de la rivière des Prairies, ou inversement. Le segment du ruisseau Molson compris dans la zone d'étude devait pouvoir être remonté en canot à partir de son embouchure ce qui ne devait pas être possible de réaliser avec ses tributaires compte tenu de leur trop faible débit. Les tributaires ont plutôt dû avoir un rôle à jouer dans l'établissement des sentiers empruntés par les groupes occupant l'île puisqu'ils constituaient des repères facilitant l'orientation dans un environnement boisé. Ce n'est d'ailleurs peut-être par hasard que l'occupation amérindienne du site BjFj-98, datée du Sylvicole supérieur, soit justement établie près de la tête de l'un des tributaires du ruisseau Molson. Bien que ce scénario soit spéculatif, il se peut que les occupants de ce site aient remonté le ruisseau Molson pour ensuite longer le ruisseau Fleuri afin de s'établir sur l'un des hauts replats de la terrasse de la Montréal. Il ne faut donc pas sous-estimer le rôle et l'importance des voies hydrographiques par les groupes souhaitant occuper le territoire de l'île.

Il paraît indéniable que la zone à l'étude s'inscrit dans une zone archéologique à fort potentiel archéologique pour la période préhistorique. La zone à l'étude est susceptible d'avoir abrité plusieurs types d'installations amérindiennes allant du campement saisonnier, à des établissements plus permanents de type villageois, ainsi qu'à de simples aires d'activités liées à la chasse, le piégeage et la transformation des ressources et ce pour les périodes couvrant l'Archaïque au Sylvicole supérieur. Trois zones à potentiel archéologiques ont été définies dans la zone d'étude (carte 5 et tableau 2).

La **zone P1** prend la forme d'un corridor suivant l'ancien tracé du ruisseau Molson et qui s'étend de part et d'autre sur environ 600 m de largeur totale. Cette zone englobe le terrain retenu pour la construction du futur poste Hochelaga ainsi que la section des tracés des circuits 3213 et 3212 comprise entre le futur poste et la limite nord-est de la zone P1, située à

Tableau 2. Zones à potentiel archéologique préhistorique

Zone	Description	Emplacement des secteurs affectés par les travaux d'excavation	Stratégie
P1	Bande de terrain qui englobe les méandres du ruisseau Molson et ses rives droite et gauche sur 300 m de largeur respective	P1-1 Le terrain du poste Hochelaga situé du côté sud de la rue Hochelaga entre le chemin de fer et le boulevard de l'Assomption P1-2 Circuits 3213 et 3212 : Segment du tracé d'une longueur totale de 865 m partant du poste jusqu'à environ 150 m sur la rue de Marseille, à l'est de l'intersection du boulevard de l'Assomption P1-3 Circuits 3213 et 3212 : Segment du tracé d'environ 300 m en direction ouest à partir de l'intersection des rues Hochelaga et Monsabré	Réaliser un inventaire archéologique préalable sur le terrain occupé par le poste à construire en ouvrant une tranchée de 25 m de longueur Exercer une supervision archéologique en cours de travaux d'excavation Réaliser un inventaire archéologique en ouvrant des tranchées de 5 m à tous les intervalles de 30 m
P2	Replat situé à une cote d'élévation comprise entre 30 m et 35 m NMM le long du talus de la terrasse de Montréal	Circuit 3213 : Segment du tracé d'une longueur totale de 1,88 km qui longe la rue de Marseille entre les rues Louis Veillot et Beauclerk, pour ensuite bifurquer vers le sud sur environ 250 m sur la rue Beauclerk Circuit 3212 : Segment du tracé d'une longueur totale de 1,55 km qui longe la rue de Marseille entre les rues Louis Veillot et Arcand, pour ensuite bifurquer vers le sud sur environ 225 m sur la rue Arcand	Réaliser un inventaire archéologique en ouvrant des tranchées de 5 m à tous les intervalles de 50 m
P3	Basse terrasse en bordure du fleuve située à une cote d'élévation de 15 m NMM et moins	Circuit 3213 : Segment du tracé d'une longueur totale de 910 m qui débute dans la moitié sud de la rue Beauclerk pour se rendre jusqu'à la rue Notre-Dame Est et ensuite bifurquer vers l'est en direction du poste Notre-Dame Circuit 3212 : Segment du tracé d'une longueur totale de 995 m qui débute sur l'avenue Émile-Légrand pour se rendre jusqu'à la rue Notre-Dame Est et ensuite bifurquer en vers l'est jusqu'au poste Notre-Dame	Réaliser un inventaire archéologique en ouvrant des tranchées de 5 m à tous les intervalles de 50 m

l'intersection des rues de Marseille et Monsabré. Le tracé de l'emprise des travaux dans cette zone à potentiel P1 a été découpé en trois sous-zones (P1-1, P1-2 et P1-3) en fonction des recommandations d'intervention. Les interventions archéologiques recommandées dans cette zone P1 visent dans l'ensemble, d'une part à vérifier si l'ancien horizon naturel de surface qui



pourrait subsister sur les berges du ruisseau recèle des traces d'une occupation amérindienne. Parallèlement, elles visent également à documenter les méandres du ruisseau Molson notamment leurs tracés et leurs élévations.

Le terrain qui accueillera le poste Hochelaga (P1-1) mesure environ 200 m de côté et se trouve sur la rive droite de l'ancien ruisseau Molson. Ce terrain aujourd'hui en friche a été libre de toute construction jusqu'au milieu des années 1940 alors qu'y sont érigés un entrepôt et des bureaux appartenant à l'entreprise Steinberg (voir le point 4.3 pour lire l'historique de ce terrain). Démolies en 1995, l'impact de ces installations sur l'intégrité des sols naturels demeure à évaluer. Il se peut que ces édifices ne possédaient pas de cave ou aient été construits sur des couches remblais. Il est donc proposé d'entreprendre à cet endroit, un inventaire archéologique préalable aux travaux de construction du futur poste. Une tranchée pourrait ainsi être implantée afin de caractériser la séquence stratigraphique et vérifier si l'horizon supérieur du sol naturel subsiste à cet endroit. Des sondages manuels pourront être disposés dans l'emprise de la tranchée une fois que cet ancien horizon de surface des sols naturels aura été atteint.

Les portions des tracés des circuits 3213 et 3212 situées dans la zone P1 recoupent deux types d'environnement, la section méandreuse du ruisseau Molson (P1-2) et le segment d'environ 300 m de longueur sur la bande riveraine gauche (P1-3). Les contextes archéologiques de cette section méandreuse sont susceptibles d'être perturbés, d'une part parce que les berges sont soumises à l'érosion pouvant provoquer la destruction partielle ou complète des ressources archéologiques présentes dans le sol. D'autre part, parce que les méandres entraînent de la sédimentation, les nouvelles couches ainsi formées sont susceptibles d'emprisonner des témoins préhistoriques transportés hors de leur lieu d'origine et conséquemment au contexte archéologique incertain. Ce même processus de sédimentation forme à terme des surfaces, notamment le long d'un bras mort, qui peuvent être utilisées comme lieux de haltes par des groupes amérindiens empruntant le ruisseau Molson. Compte tenu de la nature fugace des composantes préhistoriques susceptibles d'être mises au jour, il est proposé de n'exercer qu'une supervision archéologique des excavations mécaniques en sous-zone P1-2 qui englobe la rue Hochelaga sur environ 195 m, le boulevard de l'Assomption sur 520 m et la rue de Marseille sur 150 m. Des sondages pourraient être réalisés, au besoin, pendant les travaux d'excavation aux endroits où l'ancien horizon de surface est préservé.

Le segment des tracés des circuits 3213 et 3212 qui longe la rue de Marseille sur 300 m de longueur en direction ouest à partir de la rue Monsabré (P1-3), recoupe la rive située du côté gauche du ruisseau Molson. Le potentiel archéologique préhistorique y est donc élevé étant donné que le terrain se caractérise par un meilleur drainage qu'en bordure immédiate du méandre, sans pour autant trop s'en distancer. Il est proposé d'y réaliser un inventaire archéologique. La stratégie consistera à implanter des tranchées de 5 m de longueur dans l'axe des tracés des lignes souterraines à des intervalles réguliers de 30 m le long de ce tronçon de 300 m. L'espacement entre les tranchées y est restreint de manière à assurer une couverture adéquate compte tenu du fort potentiel archéologique préhistorique. L'infrastructure de la chaussée et les couches de remblais modernes seront retirées mécaniquement jusqu'à

atteindre les sols naturels. Une fois l'ancien horizon de surface des sols naturels atteints, un à deux sondages manuels seraient ouverts afin de vérifier le contenu de ces couches. En l'absence de ces couches de sols, aucun sondage ne serait réalisé.

La **zone P2** correspond à un espace dont l'élévation se situe entre 30 m et 35 m NMM. Elle délimite un replat qui a déjà tenu une position avantageuse en bordure du fleuve et de l'embouchure du ruisseau Molson entre 8 400 et 5 000 ans AA alors que la basse terrasse de 18-20 m NMM était recouverte par les eaux. Des campements amérindiens ont pu avoir été dressés sur ce replat à l'Archaïque. Cette zone comprend les segments du circuit 3213 et 3212 situés sur les rues de Marseille, Louis Veillot et Beauclerk. La stratégie d'intervention proposée pour cette zone P2 consiste à réaliser un inventaire archéologique en implantant des tranchées de 5 m de longueur dans l'emprise des tracés de lignes souterraines à des intervalles de 50 m. Compte tenu de la longueur des tracés à couvrir, respectivement de 1,88 km et 1,55 km, combinée à un potentiel archéologique préhistorique plus faible qu'en sous-zone P1-3, un intervalle de 50 m entre chacune des tranchées est jugé adéquate pour valider le potentiel.

La **zone P3** occupe une partie de la basse terrasse située à une cote d'élévation de 15 m NMM et moins, en bordure du fleuve, vis-à-vis l'extrémité est des îles de Boucherville. Cette zone contient les segments sud de la rue Beauclerk et de l'avenue Émile-Légrand de même que le tronçon de la rue Notre-Dame Est et la partie sud du terrain occupé par le poste Notre-Dame. Il s'agit d'un emplacement susceptible d'avoir pu supporter des campements amérindiens durant le Sylvicole. Il est recommandé d'y effectuer un inventaire archéologique en implantant des tranchées de 5 m de longueur distantes à tous les 50 m. Le tronçon de la rue Notre-Dame Est et la partie sud du terrain du poste Notre-Dame présentent le plus fort potentiel archéologique préhistorique de cette zone étant donné leur proximité avec l'ancienne ligne de rivage. Cependant, les interventions archéologiques effectuées sur le tronçon de la rue Notre-Dame, à l'est de la rue Viau (Ethnoscop 2012), indiquent que la surface du terrain a été rehaussée sur près de 2 m. Il se pourrait donc que la partie supérieure du sol naturel ne soit pas atteinte dans la tranchée d'excavation des lignes souterraines 3212 et 3213. Conséquemment, l'implantation de tranchées à tous les 50 m sur des tracés d'un peu moins de 1 km de longueur respective est une mesure adéquate pour vérifier si l'ancien horizon de surface du sol naturel est atteint et, le cas échéant, fouiller son contenu pour en valider le potentiel archéologique préhistorique.

4. OCCUPATION HISTORIQUE

4.1 Cadre culturel historique

Les Sulpiciens deviennent seigneurs de Montréal en 1663 et s'affairent au peuplement de l'île, qui jusqu'alors s'était surtout concentré autour de la ville fondée par de Maisonneuve deux décennies plus tôt. Les Sulpiciens divisent le territoire montréalais en cote, qui constituent des unités de peuplement s'appuyant sur des particularités géographiques du territoire plus ou moins bien définies (Beauregard 1984). Plusieurs de ces côtes s'étendent le long des berges du Saint-Laurent et la côte Saint-François où se trouve la zone d'étude est l'une de celles-ci. Elle est établie de part et d'autre d'une longue pointe peu prononcée s'avancant dans le fleuve Saint-Laurent en face de Longueuil et des îles de Boucherville. Aujourd'hui, les limites de l'ancienne côte Saint-François correspondent plus ou moins à la rue Viau à l'ouest et à la rue des Ormeaux à l'est.

L'arrivée du régiment de Carignan-Salières en 1665 incite les gens à s'établir sur des terres plus éloignées du noyau urbain de Ville-Marie. À la Longue-Pointe (nom qui deviendra rapidement plus usité que celui de côte Saint-François), les Sulpiciens concèdent vingt-cinq emplacements ayant front sur le fleuve en décembre 1665 et six autres à l'été 1666. Ceux-ci portent au terrier les numéros 995 à 1264 inclusivement (Le Roux 1999 : 5-6). Le fort de la Longue-Pointe est établi au même moment, en 1666. Toutefois, il s'agit plus d'une redoute que d'un véritable fort, permettant aux habitants de s'y réfugier en cas d'attaque. Une seconde vague de peuplement du secteur correspond à l'arrivée des troupes de la Compagnie Franche de la Marine en 1683 (*ibid* : 5).

Jusqu'au début du XVIII^e siècle, les habitants de la Longue-Pointe doivent se rendre Montréal ou à Pointe-aux-Trembles (dont la paroisse de Saint-Enfant-Jésus est la première à se détacher de celle de Notre-Dame de Montréal en 1674) pour aller à la messe. Ils demandent à pouvoir accueillir un curé qui veillerait désormais à leurs besoins spirituels. Une première chapelle est érigée en 1719 et c'est peu de temps après, en raison d'un arrêt du Conseil d'État du roi émis le 3 mars 1722, que la paroisse de Saint-François d'Assise est fondée (*ibid* : 7). Une nouvelle église ainsi qu'un presbytère sont construits deux ans plus tard.

À cette époque, il existe un noyau paroissial composé de l'église et du presbytère, mais les habitants sont disséminés le long du fleuve sans qu'une agglomération pouvant être qualifiée

de village soit identifiable. Le 29 juillet 1729, Étienne Roberth de la Morandière se rend à la Longue-Pointe à la demande du gouverneur de la Nouvelle-France pour « y faire commencer et tracer un fort » (Roy 1905). On peut donc croire que le fort construit en 1666 n'était plus en service ou était dans un état tel qu'il eut été nécessaire d'en reconstruire un nouveau. Deux ans plus tard, l'aveu et dénombrement de 1731 nous indique que les habitants Prudent Vinet et Joseph Aubuchon « ont donné un arpent de terre en quarré sur lequel sont construits en pierre lad^e Eglise st françois et le presbitaire ; led. arpent de terre enfermé dans le fort clos de pieux et bastionné » (Roy 1942 : 101). Le même document nous apprend que la paroisse compte 34 concessions qui comptent toutes (sauf deux dont une petite qui se trouve à l'extrémité nord d'une autre concession) au moins une maison, une grange et une étable. Ajoutons que plusieurs de ces maisons sont en pierre. De plus, presque toutes les terres sont décrites comme majoritairement labourables, sinon en prairies. On constate donc que, 66 ans après l'arrivée des premiers colons dans le secteur, la population est bien implantée, même si l'occupation permanente se restreint essentiellement à la marge du fleuve.

Le chemin du Roy qui relie Québec et Montréal est ouvert en 1734 (Benoît et Graton 1991), ce qui contribue certainement à briser l'isolation des petites communautés établies le long de la



Figure 6 Le presbytère de la Longue-Pointe vers 1826-1827, par William B. Berczy

Tiré de « Panorama de Montréal », Collection du Séminaire de Québec, Fonds Viger-Verreault (P32), O-49, p. 1
<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=196349&type=bien#.XVSW2XuQjIV>

rive du Saint-Laurent. Vers 1750, Longue-Pointe compte 46 concessions (Beauregard 1984 : 52)¹⁰. Après la conquête, la situation change peu. En 1767, le curé de Longue-Pointe, Jean-Baptiste Curatteau, fonde le collège Saint-Raphaël, la première institution d'enseignement supérieur après le Petit Séminaire de Québec. Celui-ci (ancêtre du Petit Séminaire de la rue Saint-Paul et de l'actuel collège de Montréal), occupera une annexe du presbytère (figure 6) jusqu'en 1773 avant de déménager dans le Vieux-Montréal.¹¹

Peu après, le secteur est le théâtre de la bataille de Longue-Pointe qui a lieu en 1775 alors que fait rage la guerre d'indépendance américaine.

¹⁰L'auteur utilise comme source un document produit par Charles Bédard, procureur des Sulpiciens de 1819 à 1821. Le nombre de concessions cité est cependant supérieur à ce qu'on a estimé plus loin en comparant les Aveux et dénombrements de 1731 et 1781.

¹¹<http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/evenements/ldt-14> et http://vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_gro.php?id=144&sec=e&patrimoine=8786d7726fae2d179aef2f944999b322



Figure 7 Site du « Combat de la Grange » 25 Sept. 1775. – Au « Ruisseau des Soeurs », Paroisse de la Longue-Pointe ; Ile de Montréal (1839). Par Madame W. Berczy (née Panet). Album de Jacques Viger, page 272. Archives de la Ville de Montréal.

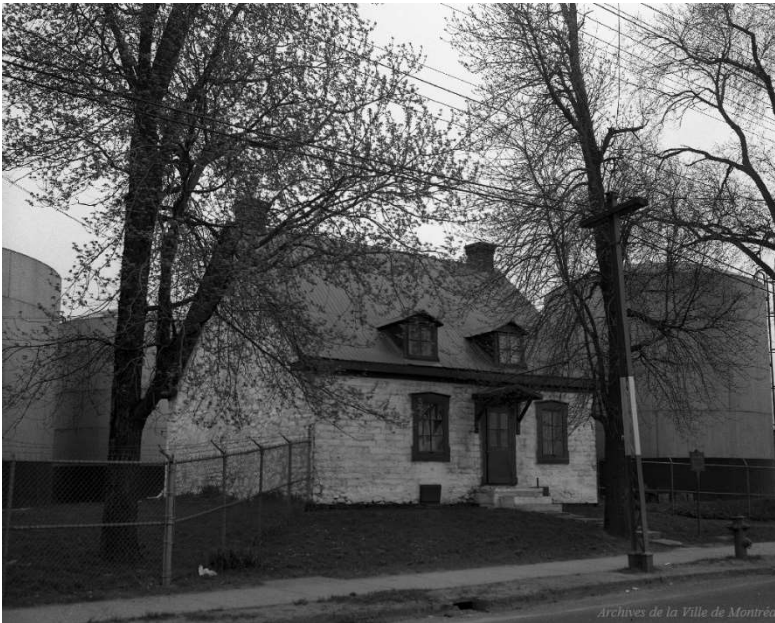


Figure 8 Maison Ethan Allen située au 5230 rue Notre-Dame Est - 4 mai 1955.

(Archives de la Ville de Montréal, CA M001 VM094-Y-1-17-D0566)

car il recense tous les habitants et leurs possessions à partir de la limite ouest de la Longue-Pointe jusqu'au moulin de Pointe-aux-Trembles. On estime cependant, en comparant avec les données de 1731, que la paroisse de la Longue-Pointe devait comprendre environ 39 concessions. En somme, la situation semble avoir peu changé en un demi-siècle. On note

Cette bataille survient lorsqu'un détachement des troupes américaines, avec à sa tête l'officier Ethan Allen, débarque à la Longue-Pointe avec l'idée de s'emparer de Montréal. L'alerte est donnée et une milice essentiellement composée de Canadiens, appuyée par une trentaine de soldats britanniques, s'organise. L'affrontement se déroule à proximité du ruisseau des Soeurs (le ruisseau Molson, figure 7) et les envahisseurs sont repoussés ou faits prisonniers. Parmi les captifs se trouve Allen lui-même (Maurault 1924 : 60-62). La maison où a été détenu l'officier appartenait alors à un habitant du nom de Picard et est demeurée en place près de deux siècles après les événements (figure 8) pour être finalement déplacée plus vers l'est, dans un endroit aujourd'hui appelé Parc de la capture de Ethan Allen.

L'aveu et dénombrement de 1781 (Perrault 1969 : 309-315) rend compte de la situation dans la paroisse de Longue-Pointe environ deux décennies après la capitulation de Montréal. Ce document demeure cependant imprécis,

cependant que la majorité des noms associés aux concessions diffèrent de ceux de 1731, ce qui ne semble pas indiquer une grande continuité dans l'occupation familiale des terres. Ajoutons que le document ne fait pas mention de l'église et du presbytère, ni de l'état du fort. Aussi, aucune mention n'est faite de l'existence d'un village à proprement parler. Encore une fois les habitants sont essentiellement dispersés le long de la berge du Saint-Laurent.

En 1825, la paroisse de compte 69 familles et 455 habitants (Beauregard 1984 : 60). Il est vraisemblable de croire que depuis les quatre dernières décennies, un noyau villageois semble avoir vu le jour. Le dénombrement effectué cette année-là rend compte de la présence de différents gens de métier et d'artisans « qui, d'ordinaire, ne demeurent pas en rase campagne... » (Maurault 1924 : 62-63). Ceci dit, sur le plan de Jobin de 1834 (figure 9) qui illustre les différentes côtes et paroisses de l'île de Montréal, la zone d'étude est visiblement encore peu développée et demeure passablement isolée. On y voit que le chemin qui longe le fleuve passe par ce qui semble être une petite agglomération comprenant l'église (figure 10). Le plan de Jobin mentionne également la présence de l'« ancien fort ». Par contre, ce plan demeure très général. En effet, jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle, la cartographie ancienne reste avare de détails.

La création de la municipalité de paroisse de Longue-Pointe a lieu le 1er juillet 1845. Deux ans plus tard, le 1er septembre, la municipalité est abolie et son territoire est rattaché à la municipalité de comté de Montréal. Cela sera de courte durée, car la municipalité de paroisse de Longue-Pointe est rétablie le 1er juillet 1855 (Courville 1990 : 119). Soulignons cependant que cela ne semble pas avoir un réel impact sur le développement urbain de la municipalité.



Figure 9 Extrait de : Jobin, André, « Carte de l'île de Montréal désignant les chemins publics, les paroisses les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'île qui ne sont pas encore en état de culture &c. &c », 1834 (BANQ <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2243990>).



Figure 10 Église de la Longue-Pointe (1837), Montréal dans le lointain. Montréal : L'Action française, [19--] (BAnQ : 0003880236)

Le XIX^e siècle voit cependant l'arrivée de propriétaires anglophones dans le secteur. Nouvellement arrivée en 1825, cette petite communauté anglophone marquera un changement dans la vocation du secteur (Maurault 1924 : 63-65). Préalablement quasi strictement agricole, la paroisse de Longue-Pointe devient de plus en plus un lieu de villégiature. Des domaines cossus viendront s'installer le long des berges du fleuve comme le montre le plan de Sitwell de 1870 (figure 11).

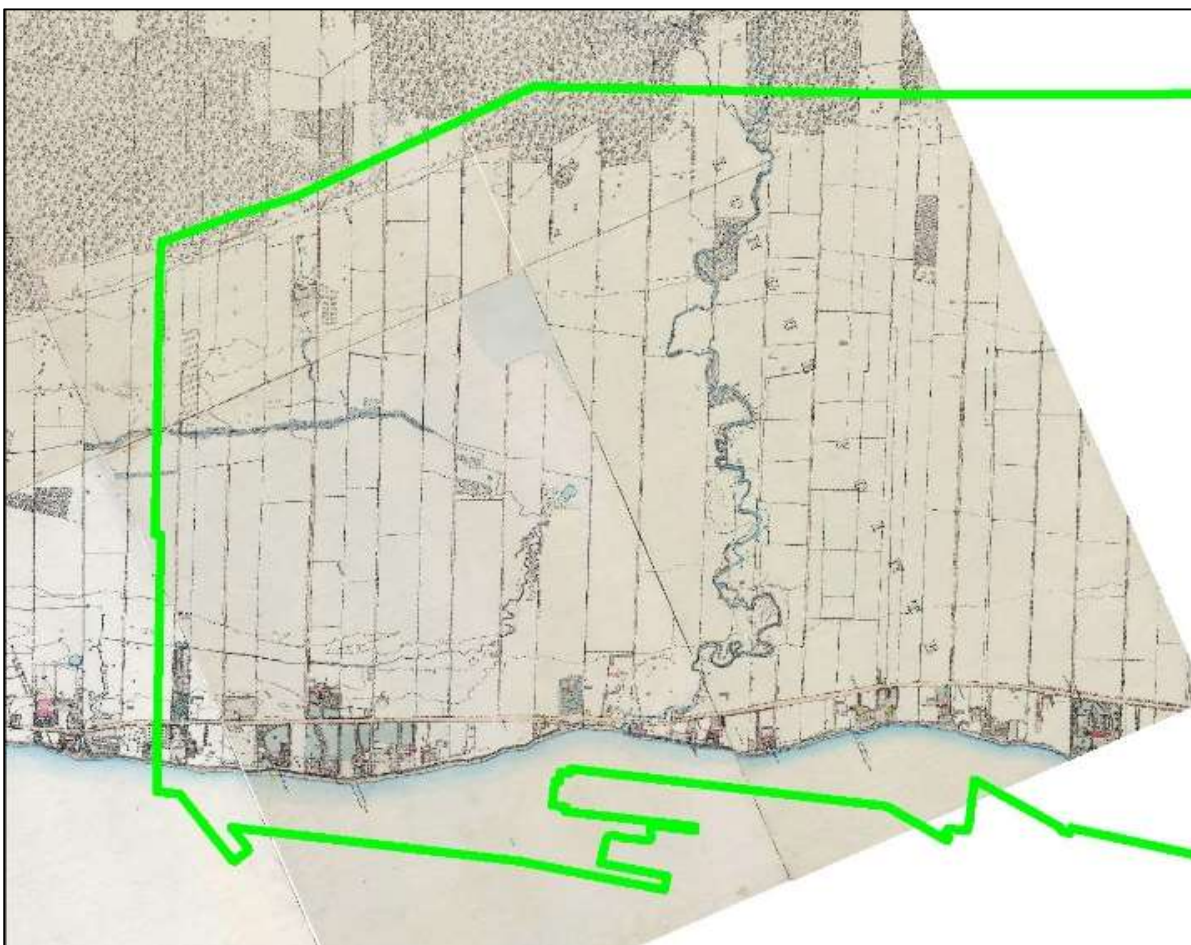


Figure 11 Extraits de : Sitwell H.S., « Contoured Plan of Montreal and Its Environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869 », 1868 (BAnQ G/3452/M65/1869/C657 CAR)

Cela a cependant très peu d'effet sur la densification du secteur. En effet, le développement de la paroisse de Longue Pointe est plutôt lent. Le plan d'Hopkins de 1879 (figure 12) montre que la zone d'étude possède encore principalement une vocation agricole, chaque parcelle de terre étant identifiée au nom de son propriétaire. Mis à part le noyau villageois de Longue-Pointe où l'on trouve la plus importante concentration de bâtiments, on constate que les maisons sont dispersées le long du chemin qui borde le fleuve, le plus souvent du côté sud. Il s'agit encore du seul axe est-ouest qui traverse la zone d'étude. Quant à lui, le chemin de Saint-Léonard qui permet de rejoindre la côte du même nom à partir du village de Longue-Pointe est le seul axe nord-sud traversant la paroisse. Ainsi, l'espace est encore organisé comme il l'était deux siècles plus tôt. La différence est marquée si on regarde le secteur d'Hochelaga tout juste à l'ouest où la trame urbaine est clairement en train d'être implantée.

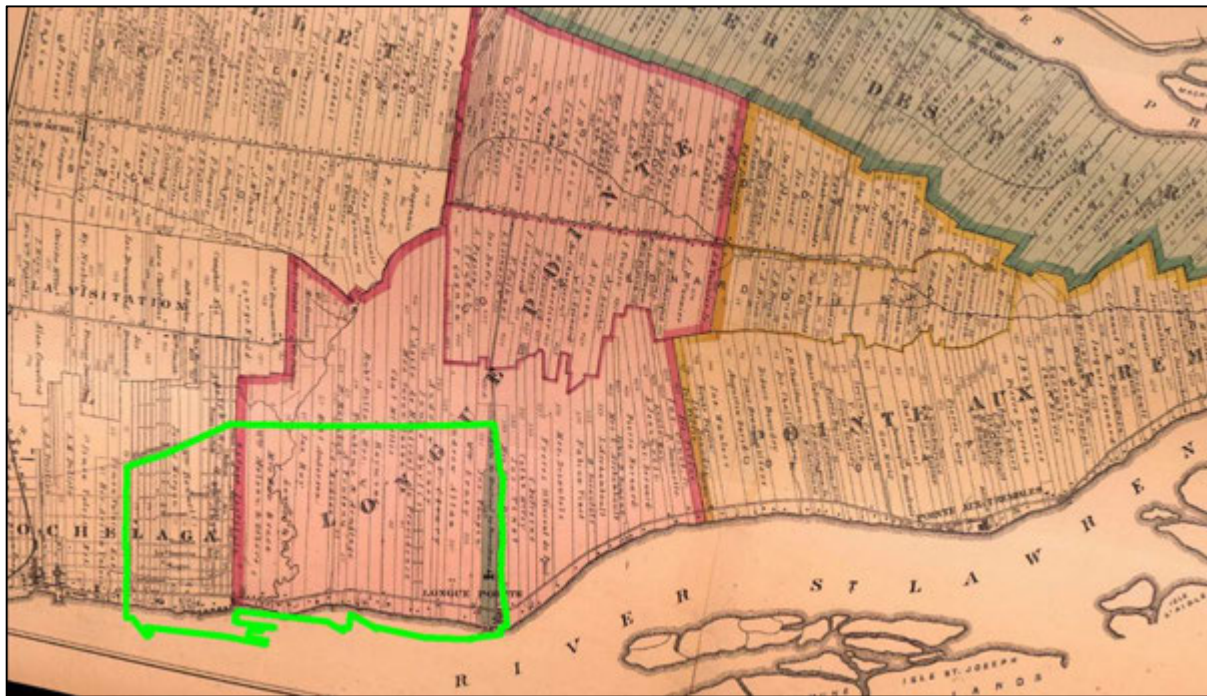


Figure 12 Hopkins, Henry Whitmer, « Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands », 1879
(BAnQ <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244120>)

D'ailleurs, en 1883, lorsque Hochelaga est annexé à la ville de Montréal, certains grands propriétaires possédant des terres plus à l'est décident de demeurer autonomes et fondent la nouvelle municipalité de Maisonneuve qui deviendra ainsi voisine de la paroisse de Longue Pointe. Le développement de ce secteur suivra à partir de ce moment une trajectoire fort différente de celle qu'on observe à l'est de l'actuelle rue Viau. Cette dernière tient son nom de Charles-Théodore Viau qui a fait fortune en fondant une biscuiterie et qui est l'un de ces grands propriétaires terriens. Ses terres chevauchent la nouvelle municipalité et le territoire de la paroisse de Longue-Pointe. Du côté de cette dernière, elles serviront à faire paître les

troupeaux de vaches qui approvisionnent en lait son usine de biscuits¹². Ainsi, en cette fin de XIX^e siècle, la situation demeure plutôt inchangée alors que la paroisse conserve encore une vocation principalement agricole (voir le plan de Malingre de 1890, figure 13).

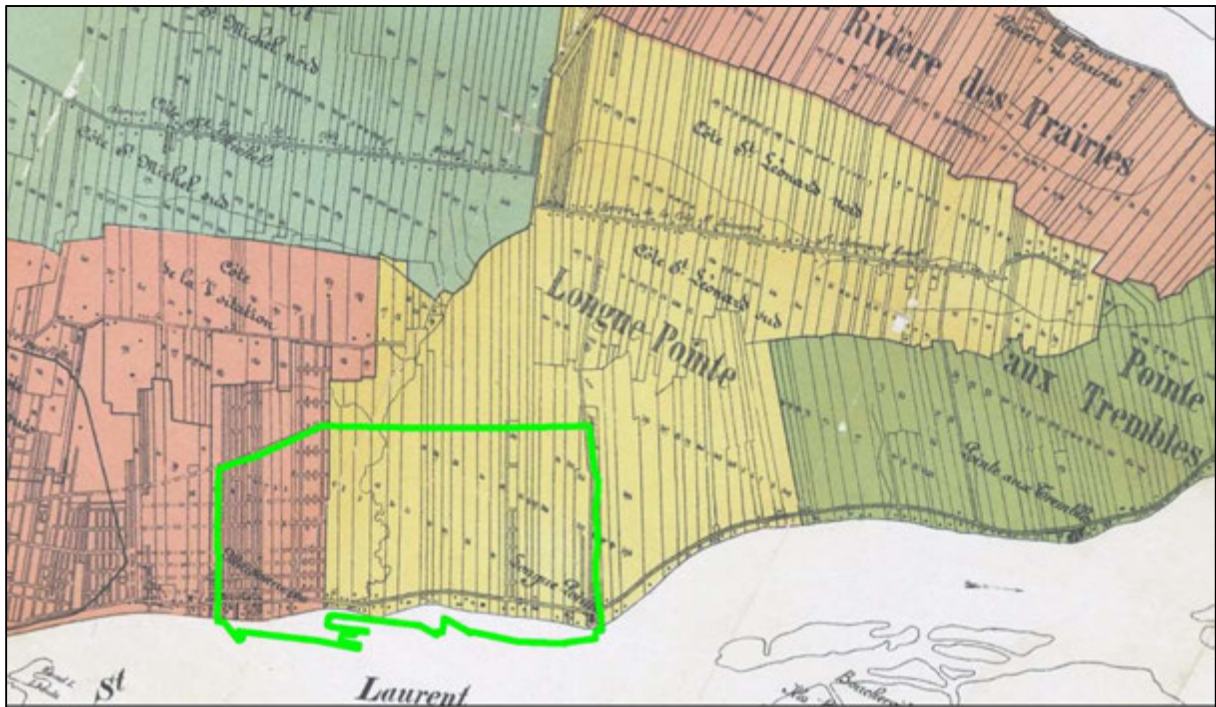


Figure 13 Extrait de Malingre : « Map of the Island of Montréal », 1890 (Archives Ville de Montréal VM66-S5-P038)

Le secteur possède aussi une vocation institutionnelle qui, comme on l'a vu, remonte à la fondation du premier collège à Montréal en 1767. En 1845, la paroisse de Longue-Pointe a offert une ferme aux Sœurs de la Providence à condition que celles-ci y tiennent une école et soignent les malades. Elles accueillent des « aliénés » dès 1856¹³. En 1868, les religieuses achètent une propriété de 166 arpents qui s'étend du fleuve jusqu'aux environs de l'actuelle rue Sherbrooke. En avril 1874, les sœurs font construire un asile au nord de la rue Notre-Dame. Ce dernier sera détruit par un incendie en 1890. Les Sœurs de la Providence ont acheté davantage de terres et leur domaine fait désormais 800 arpents. Entre 1897 et 1901, elles font reconstruire l'asile de Saint-Jean-de-Dieu. L'institution a désormais une importance telle qu'elle entraîne la création d'une municipalité indépendante en 1897 et d'une paroisse autonome en 1898. Saint-Jean-de-Dieu compte alors 1800 résidents, dont près de 1600 patients. Avec le temps, d'autres pavillons s'ajouteront.

¹² http://www.biographi.ca/fr/bio/viau_charles_theodore_12F.html

¹³ http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_zone.php?id=1096



Figure 14 Entrée du Parc Dominion, Montréal, QC, vers 1910, Anonyme, Encre de couleur sur papier monté sur carton – Phototypie (McCord MP-0000.861.8.)

En 1900, le tramway se rend jusqu'au bout de l'île en empruntant la rue Notre-Dame. Le parc Dominion voit le jour en 1906, du côté sud de cette dernière, un peu à l'ouest de l'avenue Haig (figure 14). Ce parc d'amusement est d'ailleurs exploité par la Suburban Tramway & Power, la compagnie qui est responsable du tramway à l'est de Montréal. Ces nouveautés n'amènent par contre pas un afflux de résidents dans le secteur.

Toutefois, le tournant et le début du XX^e siècle voient survenir plusieurs changements en ce qui concerne la structure administrative de Longue-Pointe. En 1898, le village de Beaurivage qui comprend l'ancien noyau villageois se détache de la paroisse de Saint-François-d'Assise-de-Longue-Pointe. En 1907, cette dernière devient ville et adopte définitivement le nom de Longue-Pointe. L'année suivante, la municipalité du village de Tétreaultville est constituée et se détache à son tour de Longue-Pointe. Cependant, peu de temps après en 1910, ces trois municipalités (Beaurivage, Tétreaultville et Longue-Pointe) sont annexées à Montréal et deviennent le quartier de Longue-Pointe. Enfin, ce dernier prendra le nom de Mercier en 1915¹⁴.

La cartographie ancienne montre que la zone d'étude garde longtemps son aspect rural. Le plan de Pinsoneault de 1907 (figure 15) illustre bien que l'étendue du cadre bâti est encore très modeste. On y observe cependant qu'on prévoit alors le développement de nouveaux quartiers résidentiels. C'est notamment le cas pour le secteur entre les rues Dickson et Duquesne qui est pratiquement entièrement loti, de la rue Notre-Dame au sud jusqu'au-delà de la rue Sherbrooke. Ce secteur correspond essentiellement à la paroisse Notre-Dame-des-Victoires qui a d'ailleurs vu le jour en 1907, ce qui en fait la deuxième plus ancienne dans ce qui est aujourd'hui Mercier-Ouest après celle de Saint-François-d'Assise fondée près de deux siècles plus tôt¹⁵. Le développement est toutefois encore minime alors que l'on constate que le cadre bâti est encore très clairsemé. Des rues est-ouest y sont aménagées, mais il faut souligner

¹⁴http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Longue-Pointe_%28ancienne_municipalit%C3%A9%29

¹⁵ http://bv.cdeacf.ca/RA_PDF/22932.pdf

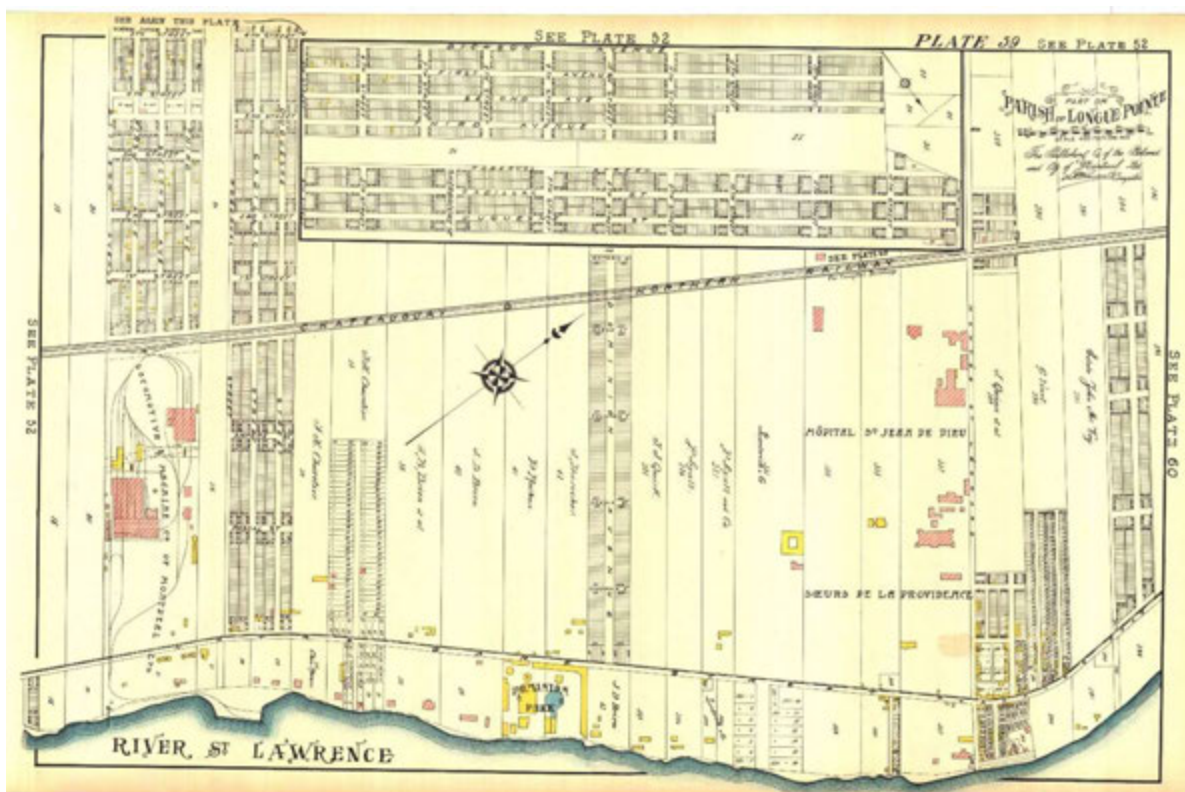


Figure 15 Extrait de : Pinsoneault, Adolphe-Rodrigue, « Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard a compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference », 1907 (BAHQ <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244207>).

qu'à cette époque, aucune rue parallèle à la rue Notre-Dame ne traverse en entier la zone d'étude. L'émergence de ce quartier résidentiel au nord de la rue Notre-Dame est très certainement liée à l'arrivée d'industries dans le secteur. Déjà, la Locomotive and Machine Company of Montréal (qui deviendra la Montreal Locomotive Works) occupe un vaste terrain à l'est de la rue Dickson, de la voie ferrée qui longe maintenant l'avenue Souigny jusqu'au fleuve. La vocation industrielle du secteur continuera de s'affirmer jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Le plan de Goad de 1914 (carte 6, feuillets 1, 2 et 3) témoigne des mêmes changements observables sept ans plus tôt, sur le plan de Pinsoneault de 1907. Bien que de façon encore modeste, le secteur Notre-Dame-des-Victoires est le premier à prendre des allures de quartier résidentiel (carte 6-1). Le cadre bâti est typiquement constitué d'habitations à deux étages avec façades en brique. Dans la portion est de la zone d'étude, entre les rues Haig et des Futailles, des industries se sont installées (cartes 6-2 et 6-3), ce qui représente un autre pas dans la transformation de Longue-Pointe. C'est durant la Seconde Guerre mondiale que la Garnison de Longue-Pointe s'installe dans le secteur. La base militaire occupera désormais pratiquement tout l'immense quadrilatère délimité par les rues Notre-Dame au sud, Hochelaga au nord, la rue Duquesne à l'ouest et l'avenue Haig à l'est. Cette dernière ainsi que la rue Lyall tout juste à l'est accueilleront, après la guerre, un développement résidentiel destiné aux vétérans.

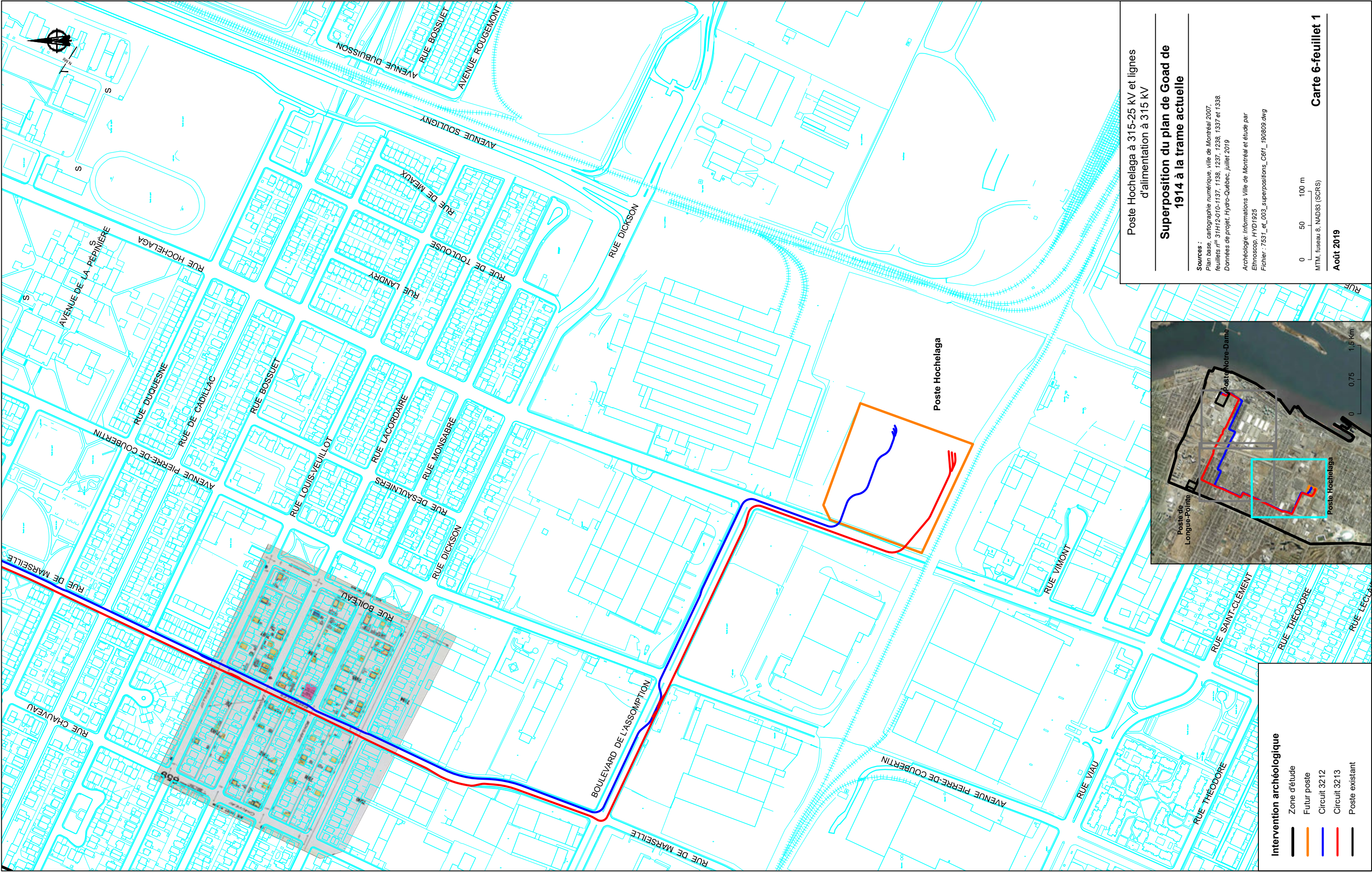
Rapidement, le secteur perdra son aspect rural pour devenir le quartier qu'on connaît aujourd'hui. Le plan d'Underwriters de 1954 (carte 7, feuillets 1, 2 et 3) montre un quartier où alternent des enclaves résidentielles et un cadre bâti dominé par des industries et des entrepôts. Ce sont d'ailleurs les installations de la chaîne d'épicerie Steinberg qui occupent le site visé par le futur poste Hochelaga (carte 7-1). Aussi, à l'est de Notre-Dame-des-Victoires, entre l'avenue de Granby et le boulevard Langelier, se trouve maintenant un nouveau développement résidentiel constitué d'immeubles d'habitation à trois étages avec façades en brique (carte 7-2). Éventuellement, le quartier de Mercier sera irrémédiablement scindé en deux après la construction du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine et l'aménagement de l'autoroute 25 (carte 7-3). Cet élan de développement causera aussi la destruction d'une grande partie de l'ancien noyau villageois de Longue-Pointe. L'église, qui avait été reconstruite en 1913 à la suite d'un incendie, sera notamment détruite (figure 16). Les travaux d'aménagement du pont-tunnel et de l'autoroute auront aussi comme conséquence d'éliminer les potentielles traces archéologiques d'une des parties les plus anciennes de Longue-Pointe.



Figure 16 Travaux de démolition de l'église Saint-François-d'Assise à Longue-Pointe, Adrien Hubert, 1964 (BAnQ E6,S7,SS1,D640640-640652)

4.2 Patrimoine et interventions archéologiques antérieures

La zone d'étude ne renferme aucun site archéologique inscrit au registre du patrimoine culturel du Québec. Cependant, en 2005, la Ville de Montréal a publié une évaluation du patrimoine urbain de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Ce document comprend également une évaluation du patrimoine archéologique du secteur. On constate d'emblée que, dans son ensemble, la zone d'étude possède un intérêt patrimonial plutôt faible. Ceci dit, certains secteurs plus significatifs ont tout de même été identifiés dans l'évaluation de 2005.



Poste Hochelaga à 315-25 kV et lignes
d'alimentation à 315 kV

Superposition du plan de Goad de 1914 à la trame actuelle

Sources :
Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2007.
feuilles n° 31H2-010-1137, 1138, 1237, 1238, 1337 et 1338.
Données de projet, Hydro-Québec, juillet 2019
Archéologie: Informations Ville de Montréal et étude par
Ethnoscop, HYD1925
Fichier : 7531_et_003_superpositions_Coff_190809.dwg

0 50 100 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)
Août 2019
Carte 6-feuillet 1



Poste Hochelaga à 315-25 kV et lignes
d'alimentation à 315 kV

**Superposition du plan de Goad de
1914 à la trame actuelle**

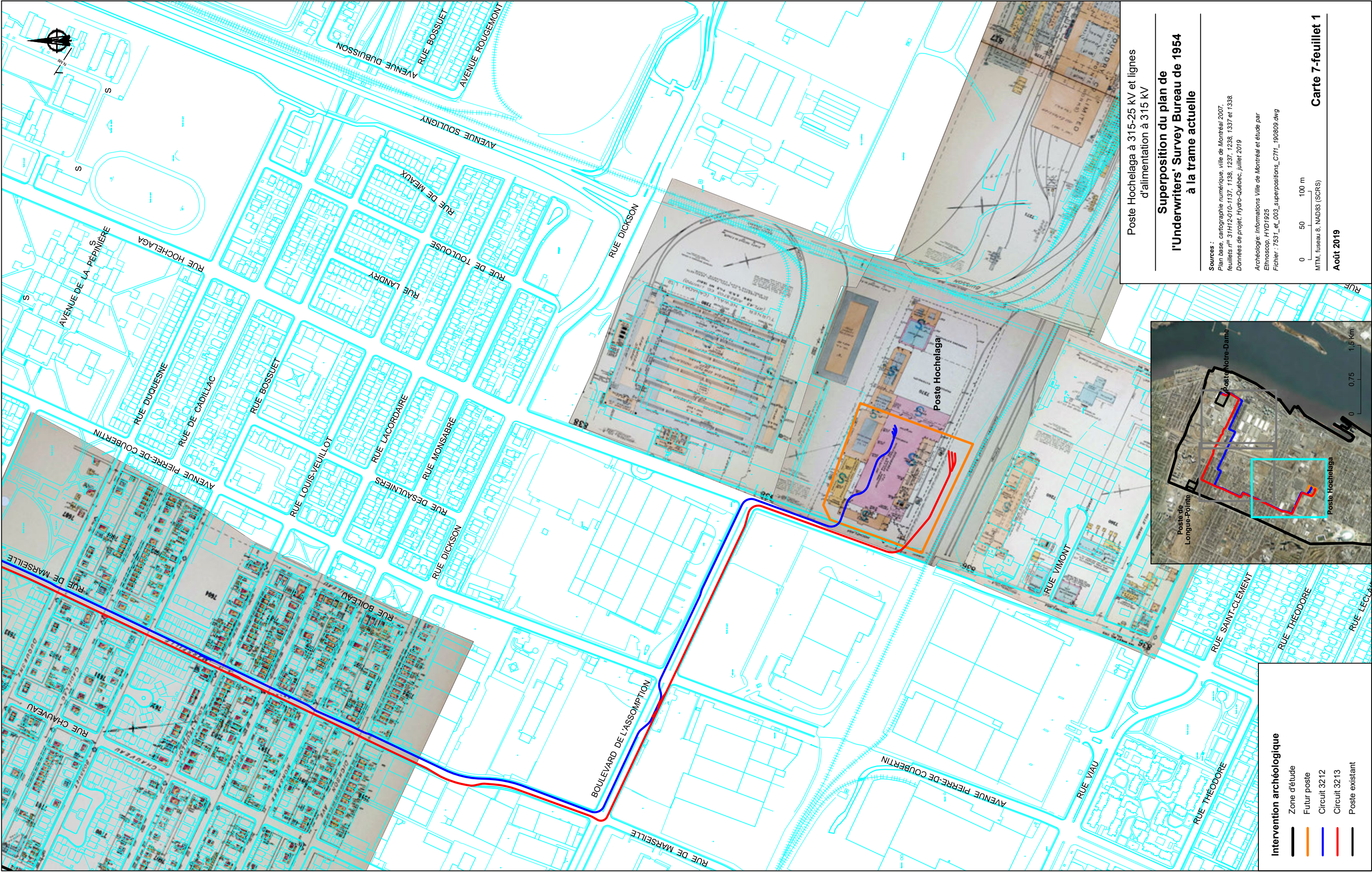
Sources :
Plan base, cartographie numérique ville de Montréal 2007
feuilles n° 31H12-010-1238, 1239, 1240, 1338, 1339, 1340, 1438,
1439 et 1440.
Données de projet, Hydro-Québec, juillet 2019

Archéologie: Informations Ville de Montréal et étude par
Elmoscop, HYD/1925
Fichier : 7531_et_003_superpositions_C6f3_90809.dwg

0 50 100 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 6-feuillet 3

Août 2019



Poste Hochelaga à 315-25 kV et lignes
d'alimentation à 315 kV

Superposition du plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1954 à la trame actuelle

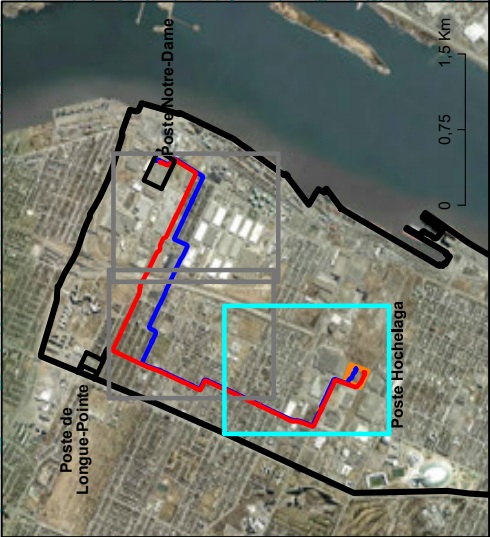
Sources :
Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2007,
feuilles n° 31H12-010-1137, 1138, 1237, 1238, 1337 et 1338.
Données de projet, Hydro-Québec, juillet 2019

Archéologie: Informations Ville de Montréal et étude par
Ethnoscop, HYD1925
Fichier : 7531_et_003_superpositions_C7H_190809.dwg

0 50 100 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

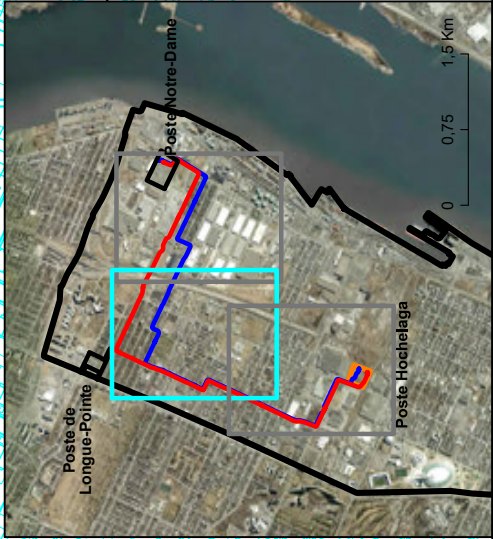
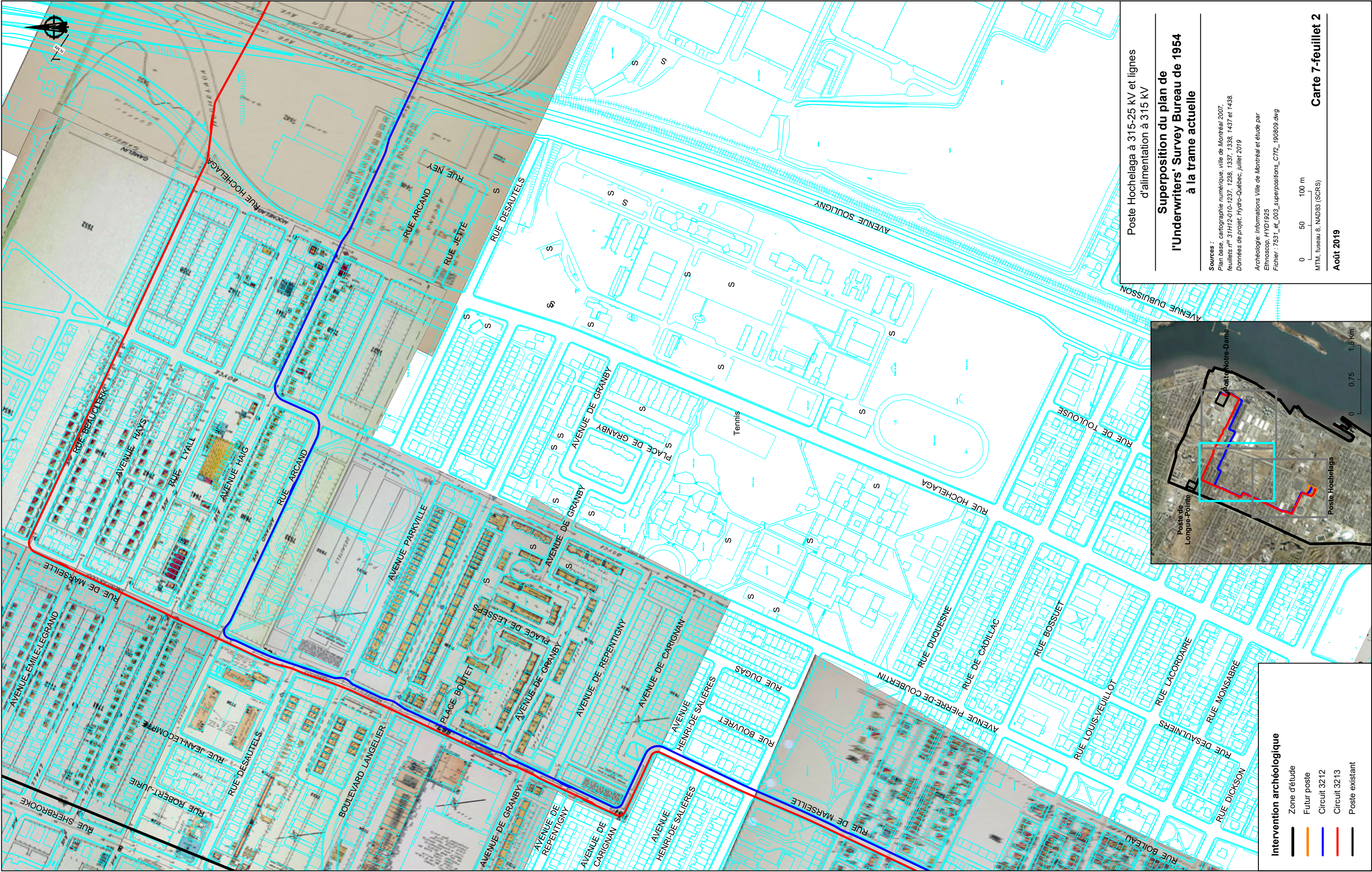
Carte 7-feuillet 1

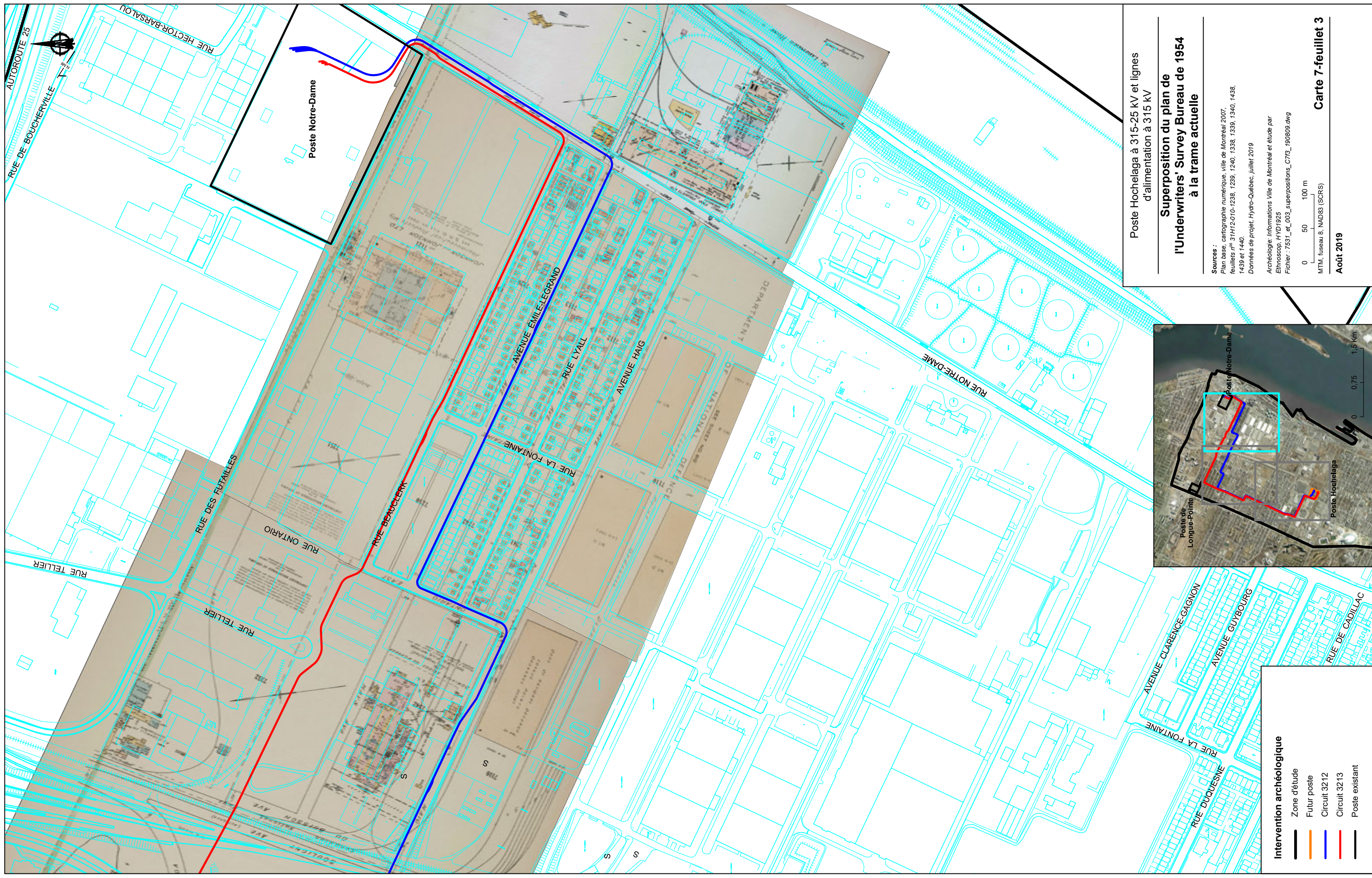
Août 2019



Intervention archéologique

- Zone d'étude
- Futur poste
- Circuit 3212
- Circuit 3213
- Poste existant





D'abord, l'extrémité ouest de la zone d'étude recoupe une petite portion du secteur de Viauville dans l'ancienne municipalité de Maisonneuve qui déborde à l'est de la rue Viau. Ce secteur comprend des habitations ouvrières à trois étages typiques du développement de l'ancienne municipalité. La portion centrée autour de la rue Sainte-Catherine est vue comme ayant une valeur patrimoniale exceptionnelle alors que celles au nord et au sud de cet axe possèdent une valeur patrimoniale dite intéressante.

Aussi, l'évaluation de 2005 identifie le secteur entourant l'ensemble paroissial de Notre-Dame-des-Victoires. Comme on l'a vu plus tôt, cette paroisse voit le jour en 1907. Elle se dote d'une église et d'un presbytère faisant face à un parc. Ce secteur s'étend de part et d'autre de l'avenue Pierre-de-Coubertin, entre les rues Monsabré et Bossuet.

De plus, toute la portion du port de Montréal qui borde la zone d'étude au sud est considérée comme un ensemble industriel d'intérêt. Celui-ci comprend quais, jetées, bassins et divers bâtiments qui témoignent du savoir-faire industriel de l'époque ainsi que du développement et de l'évolution technologique du secteur.

Pour ce qui est du patrimoine bâti existant, le secteur Saint-Jean-de-Dieu est quant à lui identifié comme ayant une valeur patrimoniale exceptionnelle. Il s'étend entre la rue du Trianon et l'autoroute 25, au nord de la rue Hochelaga et au sud de la rue de Marseille. Comme on l'a mentionné, l'immense complexe institutionnel qu'on connaît aujourd'hui débute avec la construction d'un premier asile construit par les Sœurs de la Providence en 1874. Ce dernier est détruit par le feu en 1890, mais un nouvel hôpital est construit entre 1895 et 1900. Ce bâtiment existe toujours et fait maintenant partie d'un complexe qui comprend de nouveaux pavillons construits en 1926, 1935 et 1963.

Enfin, l'évaluation de 2005 identifie un grand secteur d'intérêt archéologique qui s'étend entre la rue Beauclerk et l'autoroute 25, au nord de la rue du port et au sud de la rue Joseph-Daoust. Ce vaste secteur, traversé par l'emprise des travaux projetés, cible les environs de l'ancien village de Longue-Pointe et du fort construit en 1666, le long de l'ancien chemin de Saint-Léonard qui correspond désormais au tracé de l'autoroute 25. On sait déjà que l'aménagement de cette dernière en lien avec la construction du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine ainsi que de nombreux aménagements modernes ont causé la destruction d'une grande partie du tissu archéologique. Toutefois, il n'est pas impossible que des traces d'occupations anciennes subsistent dans les portions moins perturbées de ce secteur.

4.2.1 Interventions antérieures

La zone d'étude a fait l'objet de relativement peu d'interventions archéologiques par le passé. Par ailleurs, on s'est surtout attardé à la rue Notre-Dame et à ses alentours. C'est le cas pour une étude de potentiel qui a été effectuée pour un tronçon de la rue Notre-Dame allant de la rue Amherst à l'ouest jusqu'à la rue Dickson à l'est (Lalande/Roche Groupe Conseil 1999 cité dans Ethnoscop 2001). Cette étude s'est particulièrement attardée à la phase d'occupation

agricole et de villégiature à la fin du XIX^e siècle et à la phase d'occupation urbaine à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle.

Ensuite, deux ans plus tard, une autre étude de potentiel a été menée. Celle-ci comportait aussi un rapport de supervision concernant un terrain situé au sud de la rue Notre-Dame, entre les rues Beauclerk et des Futailles (Ethnoscop 2001). L'étude avait conclu à la présence d'un potentiel archéologique historique étant donné que le terrain en question faisait partie des premières terres concédées à la Longue-Pointe et que les occupations anciennes étaient généralement situées en bordure du fleuve. La supervision a mis au jour une couche archéologique associée à l'ancienne voie de circulation (possiblement le chemin du Roy) ainsi qu'une canalisation en bois du XIX^e siècle. Toutefois, le tissu archéologique ancien de ce terrain s'est révélé perturbé par les installations industrielles au XX^e siècle.

En 2002, la firme Arkéos a effectué la supervision de quatre tranchées mécaniques et d'un forage sur un tronçon de l'avenue Souigny, entre le boulevard de l'Assomption et l'autoroute 25 (Arkéos 2003). Cette supervision n'a pas permis d'identifier de sols archéologiques en raison des perturbations causées d'abord par l'aménagement des voies ferrées à partir de la fin du XIX^e siècle et de la voie rapide de l'avenue Souigny dans les années 1970. Le forage visait d'ailleurs à documenter la présence du ruisseau Molson, mais les résultats n'ont pas été concluants.

Par la suite, une autre étude de potentiel a été menée en lien avec la modernisation de la rue Notre-Dame (Ethnoscop 2003). Celle-ci visait le tronçon à l'ouest de l'autoroute 25, jusqu'à l'avenue de Lorimier. Cette étude a été mise à jour en 2008 (Ethnoscop 2008c ; 2008d) alors que le Ministère des Transports du Québec a chargé Ethnoscop de produire une synthèse des données archéologiques préhistoriques et historiques dans le but de produire un plan d'intervention. Des zones à potentiel, historiques et préhistoriques ont pu être identifiées. Toutefois, ces zones à potentiel se concentrent principalement le long de l'axe de la rue Notre-Dame et ne recoupent pas les tracés des circuits 3212 et 3213 présentement à l'étude.

En 2008, à la suite de ces études, Ethnoscop a été mandaté afin de réaliser la première phase de l'inventaire conformément au plan d'intervention élaboré précédemment (Ethnoscop 2012). L'inventaire comprenait plusieurs tranchées dans la zone d'étude, entre les rues Viau et Dickson. Cependant, les différentes interventions ont été limitées à l'axe de la rue Notre-Dame et n'ont pas intercepté les tracés des circuits 3212 et 3213 qui nous intéressent.

Enfin, en 2011, Ethnoscop a réalisé une intervention archéologique dans la rue de Boucherville, au sud de la rue Notre-Dame (Ethnoscop 2015). Dix sous-opérations (sous-opérations 1A à 1K) ont permis la découverte de cinq vestiges architecturaux dont trois étaient encore partiellement en place. Il s'agit du coin d'un bâtiment en béton situé à l'angle de la rue de Notre-Dame remontant à la première moitié du XX^e siècle, une canalisation en bois découverte au centre de la rue de Boucherville et l'extrémité ouest d'un bâtiment en brique et en bois situé à l'extrémité sud du tronçon.

4.3 Potentiel archéologique historique et recommandations

Avec les premières terres concédées par les Sulpiciens en 1665, la côte Saint-François, mieux connue sous le nom de Longue-Pointe, est un des premiers endroits sur l'île de Montréal à être colonisé à l'extérieur du noyau de colonisation initial. Durant près de deux siècles et demi, le secteur est caractérisé par des occupations agro-domestiques qui s'étendent sur de vastes terres faisant face au fleuve et dont le bâti se concentre en front de lot. Au début du XX^e siècle, la vocation de Longue-Pointe se transforme et devient graduellement à la fois plus industrielle et résidentielle.

Les différentes sources documentaires consultées ont permis de recréer la séquence historique de la zone d'étude et d'en évaluer le potentiel archéologique historique. Les documents des XVII^e et XVIII^e siècles montrent de façon non équivoque que c'est presque exclusivement la portion en bordure du fleuve Saint-Laurent, traversé par ce qui deviendra la rue Notre-Dame, qui est occupée plus systématiquement. Par ailleurs, les longs lopins de terre qui s'étendent à partir de fleuve sont vraisemblablement défrichés et cultivés assez tôt, mais ce type d'occupation laisse peu de traces tangibles. Jusqu'au début du XIX^e siècle, l'existence même d'un noyau villageois s'étendant au-delà de la présence de l'église et du presbytère demeure incertaine. Ainsi, on est face à une occupation qui, bien qu'ancienne, demeure longtemps peu dense. En outre, l'endroit désigné pour la construction du futur poste Hochelaga ainsi que le tracé projeté des lignes 3212 et 3213 allant rejoindre le poste Notre-Dame existant, se trouve généralement assez en retrait des occupations les plus anciennes.

Au XIX^e siècle, l'emplacement du futur poste Hochelaga correspond au lot no 9 du cadastre de la paroisse de Longue-Pointe. Il appartient, à partir de 1824 à la famille Grace. Charles Frederic Grace en reçoit la concession de la couronne¹⁶, tel que le mentionne une vente postérieure (Greffé Robert H. Barron, 7 novembre 1906, Enregistrement 127 642). Le plan de Hopkins de 1879 indique d'ailleurs *Mrs Zoé Grace* comme propriétaire de la terre (figure 12).

Le document de 1906 concerne la vente de deux parties du lot n° 9 à Graham Fraser, de New Glasgow, Nouvelle-Écosse, manufacturier de fer et d'acier (*ibid.*). En 1909, Graham Fraser vend le terrain à la Montreal Steel Works Limited, avec les édifices construits. C'est sur cette parcelle, dont la limite nord est la voie ferrée, que seront construites les installations de cette compagnie (figure 17)

¹⁶ Il n'a pas pu être clarifié comment la couronne devient propriétaire de terre.

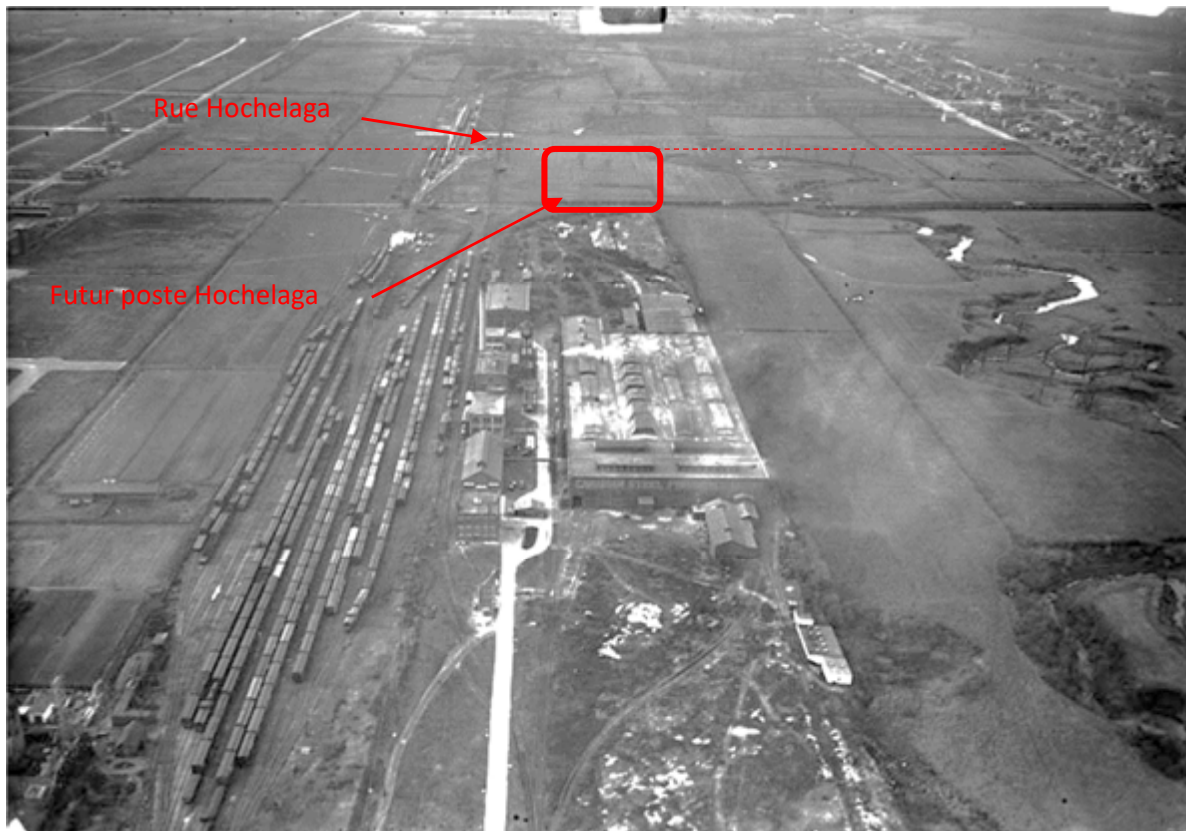


Figure 17 Photographie de la Compagnie aérienne franco-canadienne montrant les installations de la Canadian Steel Foundry à Longue-Pointe (BAnQ E21,S110,SS1,SSS1,PX3)

Ce n'est qu'en 1944 que la portion du lot n° 9 au nord de la voie ferrée sera vendue. Cette fois-ci, la couronne vend à Steinbergs Wholesale Groceries Limited :

« a piece of land of irregular figure fronting on Hochelaga Street, in Mercier Ward of the City of Montreal, forming part of the original lot designated by the number nine (...) bounded as follows : in front, to the North West by Hochelaga street, in rear, to the South East, by another part of the same original lot number nine, belonging to the Canadian Pacific Railway Company, on one side to the South West, by part of original lot number eight of the same cadastre, the property of the Canadian National Railways and on the other side, to the North east, by another part of the same original lot number nine, with buildings thereon erected » (Registre foncier du Québec, 2 juin 1945, Enregistrement 631 828).

Steinberg y construira des entrepôts et bureaux, tel qu'illustré sur la photographie aérienne de 1947 et sur un plan d'assurances de 1954 (figure 18, voir aussi carte 7-1).

À partir du poste Hochelaga, le tracé projeté emprunte pour une courte section la rue du même nom avant de tourner vers le nord sur le boulevard de l'Assomption. Ces deux artères,

pour le secteur qui nous intéresse, n'apparaissent pas sur le plan de Pinsoneault de 1907. Elles sont visibles sur la planche servant d'annexe aux plans de Goad de 1914, mais comme les tronçons de ces rues visés par l'étude ne sont pas représentés de façon détaillée, il est probable qu'à cette époque, ils n'aient encore été qu'à l'état de projet. Le tracé tourne ensuite vers l'est sur la rue de Marseille et continue ainsi sur environ 2 km. Le répertoire des toponymes montréalais¹⁷ nous apprend que cette rue est désignée en 1911. La portion la plus ancienne de la rue de Marseille est vraisemblablement celle qui traverse la paroisse de Notre-Dame-des-Victoires et dont on a parlé plus tôt.

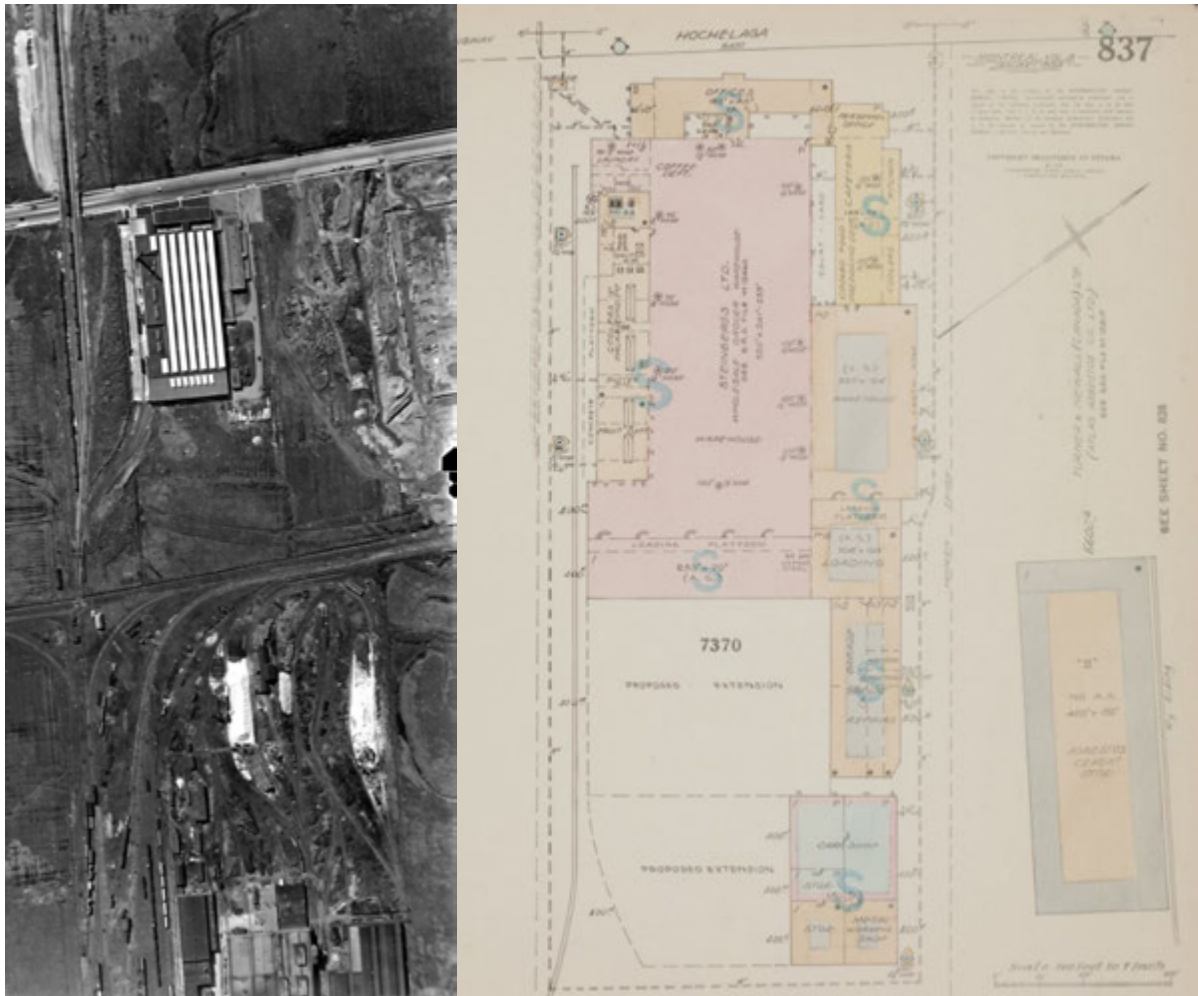


Figure 18 À gauche, la photographie aérienne de 1947 montrant l'entrepôt de Steinberg et à droite, extrait du plan d'assurances de 1954 (Archives de la ville de Montréal VM97-3_7P9-46 et BANQ <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244485>)

À la rue Arcand, un des deux circuits projetés tourne vers le sud et bifurque deux fois vers l'est pour rejoindre l'avenue Émile-Légrand et enfin aboutir sur la rue Notre-Dame. L'autre circuit demeure quant à lui sur la rue de Marseille pour tourner vers le sud sur la rue Beauclerk et lui aussi atteindre la rue Notre-Dame. La rue Beauclerk tient son nom du

¹⁷ http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1560,11245605&_dad=portal&_schema=PORTAL

propriétaire ayant cédé ses terres pour permettre l'aménagement de celle-ci. Elle a été désignée en 1912 et apparaît sur le plan de Goad de 1914. Tant la rue Beauclerk que les autres rues empruntées par le tracé des circuits dans la portion est de la zone d'étude n'existaient sept ans plus tôt lors de la parution du plan de Pinsoneault (figure 15). Tout le tracé projeté, jusqu'à ce qu'il atteigne la rue Notre-Dame, suit donc des axes routiers qui sont apparus au début du XX^e siècle et pour lesquels, la documentation consultée ne permet pas d'identifier des traces d'occupations antérieures. Le potentiel archéologique historique y est donc très faible et ne justifie pas l'identification de zone à potentiel.

4.3.1 Zone à potentiel historique H1, rue Notre-Dame

La dernière section du tracé projeté emprunte la rue Notre-Dame entre l'avenue Émile-Legrand et le poste Notre-Dame situé sur la rue des Futailles. Si on se fie à la superposition de la trame actuelle sur le plan de Goad de 1914, la rue Notre-Dame semble avoir gardé le même tracé et avoir conservé la même largeur, au moins depuis le début du XX^e siècle. Le plan de Goad indique une largeur de 80 pieds ce qui est semblable celle de l'emprise actuelle. La cartographie plus ancienne n'est malheureusement pas suffisamment précise ou détaillée pour savoir si le tracé de la rue et sa largeur ont varié au fil du temps. Ceci dit, entre les 180 ans qui séparent l'ouverture du chemin du Roy en 1734 et la parution du plan de Goad, il est vraisemblable de croire que l'actuelle rue Notre-Dame n'ait pas toujours occupé la même emprise. Rappelons qu'un niveau de circulation avait été identifié en supervision, au sud de la rue Notre-Dame (Ethnoscop 2001). Celui-ci se trouvant environ 140 m au sud de la rue actuelle, il avait été inféré comme étant possiblement l'ancien chemin du Roy ou un autre aménagement de circulation ancien.

Étant donné l'état des connaissances actuelles, il est difficile de statuer si l'ancien chemin du Roy passait effectivement au sud de l'actuelle rue Notre-Dame. Soulignons tout de même que, bien que sa précision demeure discutable, le plan de Jobin de 1834 (figure 9) montre que le chemin passe devant l'église Saint-François-d'Assise. À cette époque, il s'agit encore de l'église d'origine construite en 1724. Celle-ci brûlera en 1893 et sera reconstruite immédiatement avec les mêmes pierres¹⁸. Le plan de Sicotte daté de 1876 (figure 19) illustre l'église au sud de la rue Notre-Dame dont le tracé est en apparence semblable à l'actuel. En somme, il est vraisemblable que le chemin du Roy ait passé au sud de la rue Notre-Dame telle qu'on la connaît aujourd'hui. Par conséquent, il est possible que l'artère actuelle intercepte des bâtiments construits au nord du chemin datant du régime français. L'aveu et dénombrement de 1731 (Roy 1942) nous apprend par ailleurs que chaque concession du secteur comptait au moins une maison et normalement autant de bâtiments de ferme associés (grange et étable). Des excavations dans l'axe de la rue Notre-Dame pourraient ainsi révéler de traces d'occupations historiques anciennes.

La zone à potentiel historique H1 (carte 5) devrait donc inclure toute la portion du tracé dans la rue Notre-Dame jusqu'au poste situé sur la rue de Futailles, soit une zone d'environ 350 m

¹⁸ <http://mercier-est.org/saint-francois-dassise-2/>

Village non Incorporé
— de —
La Longue-Pointe

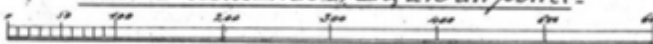
Echelle de 1000 Pieds Français au pouce.

Scale of 100 Feet (French) to 1 Inch.



Figure 19 Extrait de : Sicotte, L.W., « Plans officiels des comtés d'Hochelaga et de Jacques-Cartier », 1876 (BANQ G/1142/M65G46/S53/1876 CAR)

de longueur. Il est recommandé qu'une supervision archéologique accompagne les excavations dans toute la zone H1. En cas de découverte de vestiges immobiliers, des sondages manuels pourront être effectués afin de vérifier le contenu des couches associées à leur occupation en récupérant au passage des artefacts qui vont permettre de les dater.

5. CONCLUSION

L'étude théorique du potentiel archéologique des deux tracés de lignes d'alimentation souterraines, les circuits 3212 et 3213, ainsi que du terrain retenu pour la construction du futur poste Hochelaga a permis de délimiter trois zones à potentiel archéologique préhistorique et une zone à potentiel archéologique historique.

Pour la période préhistorique, la zone d'étude tire son potentiel archéologique préhistorique de sa position avantageuse par rapport l'ancien ruisseau Molson (zone P1) ainsi que de son positionnement en bordure de l'ancien rivage du fleuve (zones P2 et P3). La stratégie d'intervention proposée comprend de l'inventaire archéologique (zones P1, P2 et P3) et de la supervision archéologique (zone P1). L'inventaire implique l'ouverture de tranchées et le retrait mécanique des sols jusqu'à l'atteinte de l'ancien horizon naturel de surface afin de l'expertiser en le caractérisant et en vérifiant son contenu au moyen de sondages fouillés manuellement. Sur le terrain occupé par le futur poste Hochelaga (sous-zone P1-1), l'inventaire proposé consisterait à implanter une longue tranchée afin de vérifier l'intégrité des sols naturels sous les installations de l'entreprise Steinberg, qui a érigé un entrepôt et des bureaux. Selon les résultats obtenus en inventaire, une stratégie pourra être développée en prévision de la réalisation des travaux d'excavation. Sur le tracé des circuits 3213 et 3212, la démarche d'inventaire archéologique proposée consiste à implanter des tranchées de 5 m de longueur à des intervalles réguliers de 30 m (sous-zone P1-3) et de 50 m (zones P2 et P3). En zone P1, la supervision archéologique sera exercée sur le segment du tracé des circuits 3213 et 3212 qui traverse l'emprise des méandres de l'ancien ruisseau Molson (sous-zone P1-2). Cette approche implique que pendant le déroulement des travaux d'excavation, lorsqu'en présence de l'ancien horizon naturel de surface, l'archéologue puisse avoir accès à cette couche afin d'en vérifier son contenu à intervalles réguliers. Il faut mentionner que cette démarche peut s'avérer difficile à mettre en œuvre et parfois contraignante pour l'entrepreneur puisqu'elle nécessite parfois des temps d'arrêt qui ont un impact sur ses équipes de travail.

Enfin, pour la période historique, la zone d'étude possède un potentiel généralement assez faible. Le site désigné pour le futur poste Hochelaga et le tracé le reliant au poste Notre-Dame se situent presque entièrement en périphérie du développement du secteur de Longue-Pointe jusqu'au XX^e siècle. L'extrémité est du tracé, le long de la rue Notre-Dame Est, offre cependant de meilleures chances de mettre au jour des vestiges d'occupations anciennes, car la portion

sud de la zone d'étude, le long du Saint-Laurent, est celle qui est la plus systématiquement occupée à la période historique et l'établissement de colons y débute tôt au Régime français. La zone H1 englobe donc toute la portion du tracé situé sur la rue Notre-Dame Est, de l'avenue Émile-Legrand jusqu'au poste existant sur la rue des Futailles. Une supervision archéologique doit donc être exercée sur la portion des tracées des circuits 3212 et 3213 se trouvant dans les limites de la zone H1.

6. MÉDIAGRAPHIE

6.1 Plans anciens

JOBIN, André, « Carte de l'île de Montréal désignant les chemins publics, les paroisses les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'île qui ne sont pas encore en état de culture &c. &c », 1834 (BAnQ <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2243990>).

SITWELL H.S., « Contoured Plan of Montreal and Its Environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869 », 1870 (BAnQ G/3452/M65/1869/C657 CAR).

SICOTTE, L.W., « *Plans officiels des comtés d'Hochelaga et de Jacques-Cartier* », 1876 (BAnQ G/1142/M65G46/S53/1876 CAR)

HOPKINS, Henry Whitmer, « Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands », 1879 (BAnQ <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244120>).

MALINGRE, « Map of the Island of Montréal » 1890, (Archives Ville de Montréal VM66-S5-P038).

PINSONEAULT, Adolphe-Rodrigue, « Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard a compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference », 1907 (BAnQ <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244207>).

GOAD, Charles Edward, « Atlas of the City of Montreal and vicinity in four volumes, from official plans - special surveys showing cadastral numbers, buildings & lot », 1912-1914, Feuille 423 (BAnQ <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244204>).

UNDERWRITERS SURVEY BUREAU LTD, « Insurance plan of the City of Montreal » 1954 (Archives de la ville de Montréal VM97-3_7P9-46 et BAnQ <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244485>

6.2 Publications et rapports

ARCHÉOTEC

- 1980 *Inventaire archéologique de l'île Ste-Thérèse*. Ministère des Affaires culturelles.
- 1984 *Présence amérindienne sur le site de Coteau-du-Lac pendant la préhistoire*. Québec, Parcs Canada.

ARKÉOS

- 1991 *La préhistoire du Vieux-Montréal. Analyse des sites Place Royale (BjFj-3, BjFj-47), Jardins d'Youville (BjFj-43), Place Jacques-Cartier (BjFj-44, BjFj-55), LeMoynes-LeBer (BjFj-49)*, 1990. Montréal, Ville de Montréal, 187 p.
- 1997 *Paroisse Visitation de la bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récollet. Inventaire et supervision archéologique. Réfection du parvis. Site BjFj-85*. Montréal, Ville de Montréal.
- 2003 *Surveillance archéologique, sondages et forages géotechniques. Réaménagement de la rue Notre-Dame, Montréal, (MTL02-25-23 et MTL02-12-1), projet 20-5200-8837*. Direction de l'Île de Montréal. Montréal, ministère des Transports du Québec.
- 2006 *Projet immobilier Bleury-Viger. Inventaire et fouilles archéologiques du site Tecumseth Terrace (BjFj-133)*, Montréal. Montréal, Groupe Canvar, 163 p.
- 2012 *Aménagement du chemin de ceinture du parc du mont Royal (tronçon 3), chemin de la Côte-des-Neiges. Inventaire et fouille archéologiques aux sites BiFj-92, BiFj-93, BiFj-94 et MTL09-04-01*, 2009. Montréal, Ville de Montréal.
- 2018 *Site patrimonial du Mt-Royal. Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar/Côte-des-Neiges. Rapport Préliminaire*. Ville de Montréal.

BEAUREGARD, Ludger

- 1984 « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 28, n^{os} 73-74, p. 47-62.

BENMOUYAL, José

- 1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire*. Dossiers n^o 63, ministère des Affaires culturelles, Québec, 593 p.

BENOÏT, Michèle et Roger GRATTON

- 1991 *Pignon sur rue, Les quartiers de Montréal*. Montréal, Guérin.

CHAPDELAINE, Claude

- 1994a « La place culturelle des paléoindiens de Rimouski dans le Nord-Est américain ». *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*. Paléo-Québec, n^o 22, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, p. 267-275.
- 1994b « La description des témoins culturels : l'outillage ». *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*. Paléo-Québec, n^o 22, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, p. 179-204.
- 2002 *Enquêtes archéologiques dans le Méganticois : l'École de fouilles d'août 2002*. Montréal, ministère de la Culture et des Communications.
- 2003 *Le Méganticois : la vingt-cinquième École de fouilles, juillet-août 2003*. Montréal, ministère de la Culture et des Communications.
- 2007 « Cliche-Rancourt, un site du Paléoindien ancien. Fouilles de 2002 à 2006 et synthèse des aires I et II ». *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec, n^o 32, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, p. 47-120.

- 2017 « L'Archaique moyen au Méganticois et le site BiEr-6, lac des Joncs », *L'Archaique au Québec : six millénaires d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec, n° 36. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, p. 77-114.

CLERMONT, Norman

- 1976 « Un site du Sylvicole inférieur à Sillery », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 6, n° 1, p. 36-44.

- 1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, n° 1, p. 5-17.

COURVILLE, Serge

- 1990 *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIXe siècle (1825-1861)*. Répertoire documentaire et cartographique. Québec, Les presses de l'université Laval.

DUMAIS, Pierre, Jean POIRIER et Gilles ROUSSEAU

- 1993 « Squatec (CIE-9), a Late Pleistocene/Early Holocene Site in Southeastern Québec, Canada », *Current Research in the Pleistocene*, vol. 10, College Station, Center for the Study of the First Americans, p. 14-17.

ETHNOSCOOP

- 1998 *La Pointe à Blondeau. Inventaire et fouille archéologique au site BiFj-25*, 1998. Montréal, Ville de Montréal, 70 p.
- 2000 *Projet de développement Duke-Wellington. Interventions archéologiques, site BiFj-56. Grange des Pauvres, fief Nazareth*. Montréal, Ville de Montréal, 107 p.
- 2001 *Travaux de réhabilitation au 7160 rue Notre-Dame est, Montréal, Étude de potentiel et supervision archéologique, MTL00-04-01*. Montréal, Secra Inc, Services environnementaux.
- 2003 *Modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal, Secteur entre l'autoroute 25 et l'avenue De Lorimier, Étude de potentiel archéologique*. Montréal, ministère des Transports du Québec.
- 2004a *Interventions archéologiques 2000-2001. BjFj-20, BjFj-45, BiFj-47, BiFj-48, BiFj-56, BjFj-107, MTLOO-06-5, MTLOI-01-1, MTL01-06-8, MTLOI-06-12, MTL01-06-14, MTLOI-06-15*. Montréal, Commission des services électriques de Montréal, 293 p.
- 2004b *Les lofts Quai de la Commune, phase 5. Inventaire et fouilles archéologiques. Site You de La Découverte, BiFj-70. Jardins et arrière-cours*. Montréal, Groupe Prével, 137 p.
- 2005 *Fouilles archéologiques des jardins du petit Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal (BjFj-18)*, 2001. Société R.O. International, 190 p.
- 2008a *Aménagement des espaces publics de Montréal. Arrondissement historique et naturel du mont Royal. Étude de potentiel et inventaire archéologiques. Parc Jeanne-Mance BjFj-130 et MTL04-17-1. Monument à sir-George-Étienne-Cartier BjFj-134, MTL04-25-14 et MTL05-25-6. Réservoir du mont Royal (secteur de l'escalier Peel) MTL04-25-15 et MTL05-25-18*. Montréal, Ville de Montréal.
- 2008b *Moitié nord du quadrilatère René-Lévesque/Anderson/De La Gauchetière/De Bleury, Montréal, BjFj-40*. Montréal, Groupe Canvar, 145 p.
- 2008c *Modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal, Mise à jour des études de potentiel archéologique*. Montréal, ministère des Transports du Québec.
- 2008d *Projet de modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal (2008), Mise à jour des études de potentiel archéologique (2001-2008)*. Montréal, ministère des Transports du Québec.
- 2012 *Modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal. Inventaire archéologique, phase 2. Rue Alphonse-D.-Roy et rue Viau, BjFj-150, BjFj-I et MTL08-12-02*. Consortium Dessau – SNC-Lavalin, ministère des Transports du Québec, 337 pages et annexes.

- 2013a *Parc des Rapides, arrondissement Lasalle, Implantation d'une œuvre d'art. Étude de potentiel, surveillance archéologique et dossier iconographique de la centrale de Lachine.* Montréal, Ville de Montréal, 54 p.
- 2013b *Programme de subvention à la restauration et à la rénovation de bâtiments à valeur patrimoniale et programme d'inventaire archéologique des terrains vacants. Projet de restauration immobilière au 168-170, rue Saint-Paul Ouest, Montréal. Le site de la Foire aux Fourrures. Inventaire archéologique, 2008 (MTL08-25-1 et BjFj-143).* Montréal, Ville de Montréal, 2 vol.
- 2015 *Interventions archéologiques dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout, Avenue de Vimy (MTL11-15-02 et Summerhill (MTL11-25-06), rue de Boucherville (MTL11-12-01) et chemin de la Côte-Sainte-Catherine (MTL12-25-13), 2011-2012.* Montréal, Ville de Montréal.
- 2016 *Réseau électrique métropolitain. Étude de potentiel archéologique.* Montréal, CIMA+, 2 vol.
- 2017a *Hydrographie ancienne de Montréal.* Ville de Montréal, 41 p.
- 2017b *Projet d'agrandissement de Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Maison-des-Marins, 165, place D'Youville (BjFj-163 – Maison-des-Marins et BjFj-47 – Corridor Ouest). Étude de potentiel et interventions archéologiques.* Montréal, Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, 300 p.
- 2018 *Interventions archéologiques sous la rue Sherbrooke : inventaire, fouille et supervision archéologique, BjFj-1. Projet des promenades urbaines, été 2016 à printemps 2017.* Montréal, Ville de Montréal, 97 p.
- 2019 *Projet de réaménagement de la rue Saint-Paul. Résultats des interventions archéologiques 2018 (version préliminaire).* Ville de Montréal, rapport inédit.

GATES SAINT-PIERRE, Christian

- 2006 *Potières du Buisson. La céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel.* Hull, Musée canadien des civilisations, 319 p.

GRAILLON, Éric

- 1998a *Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 4 : Décharge du lac des Joncs.* Montréal, MRC du Granit et ministère de la Culture et des Communications.
- 1998b *Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 5 : Lac des Joncs.* Montréal, ministère de la Culture et des Communications.

GROUPE DE RECHERCHES EN HISTOIRE DU QUÉBEC (GRHQ)

- 1999 *Accueil Bonneau, 427 rue de la Commune. Inventaire, fouille et surveillance archéologique, site BjFj-100, Vieux-Montréal, 1998.* Montréal, Les Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal, 76 p.

GROUPE DE RECHERCHES EN HISTOIRE DU QUÉBEC et SACL

- 1998 *Inventaire et fouilles archéologiques. Site BjFj-96. Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours. Musée Marguerite-Bourgeoys. Volume 1-Rapport.* Montréal, Congrégation de Notre-Dame, 245 p.

KENYON, Walter A.

- 1959 *Investigations at Lake St. Francis.* Ontario History, vol. 51, n° 1.

LALANDE, Dominique

- 1999 *Étude de potentiel archéologique, volet historique, Modernisation de la rue Notre-Dame est, Montréal. Étude d'impact sur l'environnement. Projet de raccordement de l'A-720 à l'A-25.* Roche Groupe Conseil, Québec.

LAROCQUE, Robert

- 1989 *Les sépultures amérindiennes de Westmount. Une étude historique et de potentiel archéologique du lot 282.* Montréal, ministère des Affaires culturelles, 78 p.

- 1990 « Les sépultures amérindiennes du Mont-Royal ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, n^{os} 3-4. Montréal, p. 31-41.
- 1997 *La sépulture du quartier Rosemont à Montréal (BjFj-98)*. Montréal, ministère de la Culture et des Communications.
- 2000 *Sondages archéologiques sur un lieu d'inhumation amérindien (BjFj-98) dans le quartier Rosemont à Montréal*. Montréal, ministère de la Culture et des Communications, 17 p.
- LE ROUX, Claire
- 1999 *Une mémoire retrouvée : Saint-François-d'Assise de la Longue-Pointe, 1724-1999*. Montréal, Fabrique Saint-François-d'Assise.
- LIGHTALL, William D.
- 1898 *A new hochelagan burying-ground discovered at Westmount on the western spur of mount Royal, Montreal, july-september 1898*. Montreal, Numismatic and Antiquarian Society of Montreal, 11 p.
- LOEWEN, Brad, Claude CHAPDELAINE et Pierre J. H. RICHARD
- 2005 « Holocene Shoreline Occupations and Water-Level Changes at Lac Mégantic, Québec », *Canadian Journal of Archaeology*, vol. 29, n^o 2, p. 267-288.
- MARAULT, Olivier
- 1924 *Saint-François-d'Assise de la Longue Pointe, abrégé historique*. Montréal, Imprimerie des sourds-muets.
- MAROIS, Roger
- 1987 « Souvenirs d'antan : les sépultures archaïques de Coteau-du-Lac, Québec », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 17, n^{os} 1-2, p. 7-35.
- OUELLET, Jean-Christophe
- 2017 « Les occupations de la période Archaïque à l'embouchure de la rivière Gatineau. Le site BiFw-172 ». In Claude Chapdelaine et Adrian L. Burke, éd. *L'Archaïque au Québec : six millénaires d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec n^o 36. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, p. 115-150.
- PERRAULT, Claude
- 1969 *Montréal en 1781*. Montréal, Payette Radio.
- PENDERGAST, James F. et Bruce G. TRIGGER
- 1972 *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site*. Montréal, McGill University Press, 375 p.
- PINTAL, Jean-Yves
- 2002 « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière », *Recherches amérindiennes au Québec*, n^o 32, vol. 3. Montréal, p. 41-54.
- PLOURDE, Michel
- 2003 *Parc marin du Saguenay – Saint-Laurent. 8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques*. Parcs Canada, Service du patrimoine culturel, 385 pages et annexes
- ROY, Antoine
- 1942 « Aveu et dénombrement de Messire Louis Normand... pour la seigneurie de l'île de Montréal (1731) ». *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec 1941-1942*, Québec, p. 3-163.
- ROY, Pierre-Georges
- 1905 *La famille Robert de la Morandière*. Imprimeur J.-A. K. Laflamme

SIMPSON, Patricia et Louise POTHIER

2001 *Notre-Dame-De-Bon-Secours, une chapelle et son quartier*. Montréal, Éditions Fides, 149 p.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOMATIQUE CHRONOGRAMME-LAUVERBEC (SACL)

2010 *Fouilles archéologiques, maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier, Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site (BiFj-85)*. Montréal, Ville de Montréal.

TREMBLAY, Roland

2004 *L'importance préhistorique du mont Royal et de ses abords : quelques considérations concernant le secteur de Villa-Maria et de la maison-mère de la Congrégation Notre-Dame*. Montréal, Ville de Montréal, 11 p.

VIAU, Roland

2012 « L'esprit des lieux : Montréal avant Cartier ». *Histoire de Montréal et de sa région, tome 1- Des origines à 1930*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 41-70.

WRIGHT, James V.

1994 « The Prehistoric Transportation of Goods in the St. Lawrence River Basin ». In Timothy G. Baugh et Jonathon E. Ericson, eds, *Prehistoric Exchange Systems in North America*. New York, Plenum Press, p. 47-71.

ANNEXE

COMPLÉMENT DE LÉGENDE DE LA CARTE 3 : MAHAUT 2016

Légende des cartes de Mahaut 2016

Cartes historiques utilisées pour ce recensement cartographique

Historical maps used for this cartographic survey

-  Chaussegros de Léry (1717)
Plan de la ville de Montréal en Canada, Nouvelle France dans l'Amérique Septentrionale, Archives du Canada
-  Joseph Bouchette (1815)
Town of Montreal with the rocks, shoals, soundings, etc. in the harbour, shewing also the improvements, projected canal, squares, etc., BANQ
-  Charles Turgeon (1822)
Plan des Terres de la Providence, Soeurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu
-  John Adams (1825)
Map of the city and suburb of Montreal, Archives de la Ville de Montréal
-  Sydney et Neff (1852)
Plan of Mount Royal Cemetery near Montreal, Portail de la Ville de Montréal
-  Firme Hew Ramsay (1852)
Map of the city of Montreal shewing the burnt district, July 1852, BANQ
-  Plunkett & Brady (1873)
Plan of the City of Montreal, BANQ
-  Henry W. Hopkins (1879)
Atlas of the city and island of Montreal including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga from actual surveys [...] (Map of the island of Montreal), BANQ
-  Henry W. Hopkins (1879)
Atlas of the city and island of Montreal including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga from actual surveys [...] (Parishes, Plates of City of Montreal by sections, Villages and Towns), BANQ
-  s.a. (1890)
Plans de la distribution d'eau dans les banlieues de Montréal (Outremont, Côte-St-Antoine), Archives de la Ville de Montréal
-  Frank D. Adams (1904)
Map of the City of Montreal and vicinity showing location of Wells to illustrate report of Frank D. Adams, Pth. D. - 1904, Archives de la Ville de Montréal
-  Travaux Publics (1964)
Quartier Saragway, Carthèque - Université de Montréal

Cartes topographiques et militaires

-  H.S. Sitwell & W.F.D. Jervois (1869)
Contoured plan of Montreal and its environs, triangulated in 1865 and surveyed in 1869-69, BANQ
-  Dept of Militia and Defence (1909)
Carte topographique (31H05 Lachine, 31H12 Laval), BANQ
-  Dept of Militia and Defence (1918)
Carte topographique (31H11 Beloeil), BANQ
-  Dept of National Defence (1934)
Carte topographique (31H12 Laval), BANQ
-  Dept of National Defence (1935)
Carte topographique (31H05 Lachine), BANQ
-  Dept of National Defence (1936)
Carte topographique (31H11 Beloeil), BANQ
-  Army Survey Establishment (1966)
Carte topographique (31H05-e, 31H11-e, 31H12-c, 31H12-h), BANQ
-  Army Survey Establishment (1967)
Carte topographique (31H05-f, 31H05-g, 31H05-h, 31H12-a, 31H12-b), BANQ

 mentionnée dans la présente carte
mentioned on this map

Plans d'assurance

-  Charles E. Goad (1897)
Montreal North West Extension above, Volume V (F), BANQ
-  Charles E. Goad (1907)
Montreal Island and vicinity (512, 513, 556, 641), BANQ
-  Charles E. Goad (1913)
Dorval, Que, Pointe-aux-Trembles, Que, St. Laurent, Que et City of Verdun, Que, BANQ
-  Charles E. Goad (1914)
Atlas of the City of Montreal and vicinity in four volumes, from official plans - special surveys showing cadastral numbers (427, 428, 429, 430), BANQ
-  A. R. Pinsonneault (1907)
Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard a compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference (57, 58), BANQ
-  Underwriters' Survey Bureau (1918)
Ste Genevieve Que. including Ste Genevieve de Pierrefonds, Que, BANQ
-  Underwriters' Survey Bureau (1940)
Insurance plan of the city of Montreal, volume VII (including volume XV), Mount Royal (1508, 1509), BANQ
-  Underwriters' Survey Bureau (1951)
Insurance plan of the town of Pointe Claire, Que (09), BANQ

Petits Index

-  Travaux publics (1925)
North Collector Contour Plan, P11857 Archives de la géomatique de la Ville de Montréal
-  Travaux publics (1927)
Collecteur du nord Contour Plan, P11947, Archives de la géomatique de la Ville de Montréal
-  Travaux publics (1929)
Collecteur du nord Plan de contour Ville de St-Michel Conté d'Hochelaga, P11961, Archives de la géomatique de la Ville de Montréal
-  Montreal Sewers Commission (1932)
Contour Plan of Part of Mercier Ward and also Part of St-Leonard-de-Port-Maurice, P1991, Archives de la géomatique de la Ville de Montréal
-  Montreal Sewers Commission (1933)
Contour Plan of Part of Rosemont Ward and also Part of St-Leonard-de-Port-Maurice and Part of St-Michel-de-Laval, P12468, Archives de la géomatique de la Ville de Montréal
-  Montreal Sewers Commission (1934)
Contour Plan of Part of Parish of St. Laurent, P12551, Archives de la géomatique de la Ville de Montréal

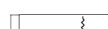
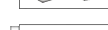
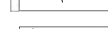
Plans d'utilisation du sol

-  Ville de Montréal (1966)
Utilisation du sol, BANQ
-  Ville de Montréal (1969)
Utilisation du sol, BANQ

 non mentionnée dans la présente carte
not mentioned on this map

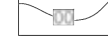
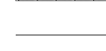
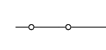
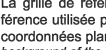
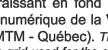
Légende des éléments se rapportant aux cartes historiques

Legend of elements related to historical maps

- | | | | |
|---|--|---|--|
|  | Cours d'eau (axe)
Watercourse (axis) |  | Bâti sur cours d'eau
Built on a watercourse |
|  | Cours d'eau (avec tracé de ses berges)
Watercourse (with banks drawn) |  | Cours d'eau interrompu par la limite de la carte
Watercourse interrupted by the boundary of the map |
|  | Cours d'eau sec, intermittent ou canalisé
Dry, intermittent, or canalized watercourse |  | Écluse
Lock |
|  | Berge de l'île
Island's shoreline |  | Plan d'eau
Waterbody |
|  | Canal ou aqueduc
Canal or aqueduct |  | Franchissement par un pont ou une rue
Bridge or road crossing |
|  | Fossé ou rigole
Ditch or channel |  | Zone de marais ou marécage
Marsh or wetland |
|  | Barrage
Dam | | |

Légende des éléments se rapportant aux données actuelles ou produites par cette étude

Legend of elements relating to current data or data plotted by this study

- | | | | |
|---|---|---|---|
|  | Creux
Thalweg |  | Crête - Limite d'un bassin versant
Crest line - Watershed boundary |
|  | Creux de raccord
Connecting thalweg |  | Courbe de niveau et altitude NMM
Contour line and altitude NMM |
|  | Creux de déviation
Deviated thalweg |  | Plans et cours d'eau actuels
Current waterbodies and watercourses |
|  | Creux marécageux
Marshy thalweg |  | Marécages actuels
Current marsh |
|  | Réseau de voirie
Road network |  | Zone de tourbe et de marne
Peat and marl zone |
|  | Réseau de chemin de fer
Rail network |  | Col
Pass |
|  | Limite d'arrondissement
Borough boundary | | |

La grille de référence et les mentions apparaissant en fond de carte correspondent à la grille de référence utilisée pour la cartographie de base numérique de la Ville de Montréal sur base du Système de coordonnées planes du Québec (SCoPQ ou MTM - Québec). The reference grid and numbers appearing in the background of the map correspond to the reference grid used for the cartography of the digital database of the City of Montreal on the basis of the Québec plane coordinate system (QPCS or MTM - Québec).

E Description quantitative et qualitative du cadre
bâti et patrimoine

Poste Hochelaga à 315-25 kV et lignes d'alimentation à 315 kV

Description quantitative et qualitative (DQQ) du cadre bâti et
patrimoine

Rapport présenté à Hydro-Québec

Juillet 2024

Poste Hochelaga à 315-25 kV et lignes d'alimentation à 315 kV

Description quantitative et qualitative (DQQ) du cadre bâti et patrimoine

Rapport présenté à Hydro-Québec

60706417

Juillet 2024

Réserves et Limites

Le rapport ci-joint (le « Rapport ») a été préparé par AECOM Consultants Inc. (« Consultant ») au bénéfice du client (« Client ») conformément à l'entente entre le Consultant et le Client, y compris l'étendue détaillée des services (le « Contrat »).

Les informations, données, recommandations et conclusions contenues dans le Rapport (collectivement, les « Informations ») :

- sont soumises à la portée des services, à l'échéancier et aux autres contraintes et limites contenues au Contrat ainsi qu'aux réserves et limites formulées dans le Rapport (les « Limites »);
- représentent le jugement professionnel du Consultant à la lumière des Limites et des standards de l'industrie pour la préparation de rapports similaires;
- peuvent être basées sur des informations fournies au Consultant qui n'ont pas été vérifiées de façon indépendante;
- n'ont pas été mises à jour depuis la date d'émission du Rapport et leur exactitude est limitée à la période de temps et aux circonstances dans lesquelles elles ont été collectées, traitées, produites ou émises;
- doivent être lues comme un tout et, par conséquent, aucune section du Rapport ne devrait être lue hors de ce contexte;
- ont été préparées pour les fins précises décrites dans le Rapport et le Contrat;
- dans le cas de conditions souterraines, environnementales ou géotechniques, peuvent être basées sur des tests limités et sur l'hypothèse que de telles conditions sont uniformes et ne varient pas géographiquement ou dans le temps.

Le Consultant est en droit de se fier sur les informations qui lui ont été fournies et d'en présumer l'exactitude et l'exhaustivité et n'a pas l'obligation de mettre à jour ces informations. Le Consultant n'accepte aucune responsabilité pour les événements ou les circonstances qui pourraient être survenus depuis la date à laquelle le Rapport a été préparé et, dans le cas de conditions souterraines, environnementales ou géotechniques, n'est pas responsable de toute variation dans de telles conditions, que ce soit géographiquement ou dans le temps.

Le Consultant convient que le Rapport représente son jugement professionnel tel que décrit ci-dessus et que l'Information a été préparée dans le but spécifique et pour l'utilisation décrite dans le Rapport et le Contrat, mais ne fait aucune autre représentation ou garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, en ce qui concerne le Rapport, les Informations ou toute partie de ceux-ci.

Sans limiter de quelque façon la généralité de ce qui précède, toute estimation ou opinion fournies par le Consultant concernant les coûts et l'échéancier de travaux construction ou de toute autre activité professionnelle décrite dans le Contrat représentent le jugement professionnel du Consultant à la lumière de son expérience et de la connaissance et des informations dont il dispose au moment de la préparation du Rapport. N'ayant aucun contrôle sur le marché, les conditions économiques, le prix de la main-d'œuvre, du matériel et des équipements de construction ou les procédures d'appel d'offres, le Consultant, ses administrateurs, dirigeants et employés ne sont en mesure de faire aucune représentation ou garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, quant à l'exactitude de ces estimations et opinions ou quant à l'écart possible entre celles-ci et les coûts et échéanciers de construction réels ou de toute autre activité professionnelle décrite dans le Contrat, et n'acceptent aucune responsabilité pour tout dommage ou perte découlant ou lié de quelque façon à celles-ci. Toute personne se fiant sur ces estimations ou opinions le fait à ses propres risques.

À moins que (1) le Consultant et le Client n'en conviennent autrement par écrit; (2) que ce soit requis en vertu d'une loi ou d'un règlement; ou (3) que ce soit utilisé par un organisme gouvernemental révisant une demande de permis ou d'approbation, seul le Client est en droit de se fier ou d'utiliser le Rapport et les Informations.

Le Consultant n'accepte et n'assume aucune responsabilité de quelque nature que ce soit envers toute partie, autre que le Client, qui pourrait avoir accès au Rapport ou à l'Information et l'utiliser, s'y fier ou prendre des décisions qui en découlent, à moins que cette dernière n'ait obtenu l'autorisation écrite préalable du Consultant par rapport à un tel usage (« Usage non conforme »). Tout dommage, blessure ou perte découlant d'un Usage non conforme du Rapport ou des Informations sera aux propres risques de la partie faisant un tel Usage.

Ces Réserves et Limites font partie intégrante du Rapport et toute utilisation du Rapport est sujette à ces Réserves et Limites.

Signatures

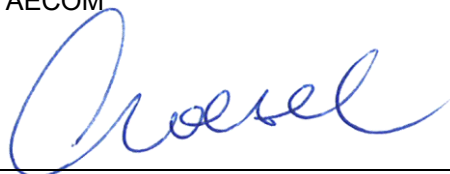
Rapport préparé par :



Le 15 avril 2024

Andréane Chabot, géographe M. Sc.
AECOM

Rapport revue et vérifié
par :



Le 16 juillet 2024

Laurence Goesel, aménagiste M.ATDR
AECOM

Rapport approuvé par :



Le 16 juillet 2024

Julie Maheu, biologiste M. Sc.
Directrice de projets
AECOM

Équipe de réalisation

Hydro-Québec

800, boul. de Maisonneuve Est, 23^e étage
Montréal (Québec) H2L 4M8

Franck Duchassin	Chargé de projets en environnement
Michelle Bélanger	Conseillère Expertise environnementale

AECOM

85, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H2X 3P4

Julie Maheu, biologiste M. Sc.	Directrice de projet
Laurence Goesel, aménagiste M.ATDR	Contrôle qualité
Andréane Chabot, géographe M. Sc.	Analyse et rédaction
Josée Dubois, M. Sc.	Cartographie et géomatique
Josée Moreau, adjointe de projet	Mise en page et édition

Référence à citer

AECOM. 2024. *Poste Hochelaga à 315-25 kV et lignes d'alimentation à 315 kV. Description quantitative et qualitative (DQQ) du patrimoine bâti*. Présentée à Hydro-Québec. 39 pages.

Table des matières

Équipe de réalisation.....	v
Glossaire et nomenclature.....	ix
1 Introduction.....	1
1.1 Mise en contexte.....	1
1.2 Objectifs de l'étude.....	1
2 Description quantitative et qualitative (DQQ) du cadre bâti et patrimoine	3
2.1 Estimation du nombre de bâtiments dans la zone d'étude.....	3
2.2 Principales catégories de fonctions attribuables aux bâtiments présents dans la zone d'étude.....	3
2.3 Cadre de datation	21
2.3.1 Maisonneuve	21
2.3.2 Mercier	23
2.4 Principaux ensembles bâtis	24
2.5 Bâtiments protégés ou présentant un intérêt patrimonial	27
3 Bâtiments nécessitant une évaluation de leur intérêt patrimonial (ÉIP)	31
3.1 Critères de sélection des bâtiments nécessitant une ÉIP.....	31
3.2 Identification des bâtiments nécessitant une ÉIP le cas échéant	34
4 Conclusion	37
5 Références	39

Liste des tableaux

Tableau 1	Catégorie de fonction « Résidentielle » et sous-catégories dans la zone d'étude	16
Tableau 2	Catégorie de fonction « Commerciale » et sous-catégories dans la zone d'étude	17
Tableau 3	Catégorie de fonction « Culturelle et récréative, loisirs » et sous-catégories dans la zone d'étude	17
Tableau 4	Catégorie de fonction « Industrielle, transformation de matière végétales et animales » et sous-catégories dans la zone d'étude	18
Tableau 5	Catégorie de fonction « Services et institutions » et sous-catégories dans la zone d'étude	18
Tableau 6	Catégorie de fonction « Transport, communication et services publics » et sous-catégories dans la zone d'étude.....	20
Tableau 7	Bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural dans la zone d'étude	28
Tableau 8	Grille d'évaluation : critères identifiant les bâtiments nécessitant une ÉIP et pointage associé	33
Tableau 9	Pointage accordé au bâtiment situé au 7295 rue Tellier	35

Liste des cartes

Carte 1	Description quantitative et qualitative (DQQ) du cadre bâti	25
---------	---	----

Glossaire et nomenclature

BDTQ :	Base de données topographiques du Québec
DGPI :	Direction générale du patrimoine et des immobilisations
DQQ :	Description quantitative et qualitative
ÉIP :	Évaluation de l'intérêt patrimonial
IUSMM :	Institut universitaire en santé mentale de Montréal
MCC :	Ministère de la Culture et des Communications
MELCCFP :	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
SAQ :	Société des alcools du Québec

1 Introduction

1.1 Mise en contexte

Afin de répondre à des besoins de pérennisation du poste Jeanne-d'Arc à 120-12 kV (mis en service dans les années 1950), ainsi que de répondre aux besoins de croissance locale du quartier Hochelaga-Maisonneuve, Hydro-Québec projette de construire un poste de transformation à 315-25 kV – le poste Hochelaga – de même que deux lignes d'alimentation à 315 kV au départ du poste Notre-Dame.

En 2017, un avant-projet avait été démarré pour la réalisation du nouveau poste Hochelaga et ses lignes d'alimentation. En avril 2019, une étude d'impact sur l'environnement avait été déposée au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) (Hydro-Québec, 2019). Hydro-Québec a par la suite décidé de mettre le tout de côté sans attendre l'avis de recevabilité de la part du Ministère.

En 2021, Hydro-Québec a redémarré l'avant-projet et, en 2022, a choisi un nouvel emplacement afin de préserver le boisé Steinberg où l'implantation du poste était initialement prévue. Une mise à jour de l'étude d'impact sur l'environnement a donc été réalisée. Dans le cadre de cette mise à jour, Hydro-Québec a mandaté AECOM afin de produire une description quantitative et qualitative (DQQ) du cadre bâti et du patrimoine de la zone d'étude du poste Hochelaga projeté. Le présent rapport sectoriel porte donc sur cette description.

1.2 Objectifs de l'étude

Depuis 2017, tel que stipulé dans le document produit par la Direction générale du patrimoine et des immobilisations (DGPI) du ministère de la Culture et des Communications (MCC), intitulé Lignes directrices pour la prise en compte du patrimoine bâti dans le cadre de la production d'une étude d'impact sur l'environnement (ci-après les « lignes directrices »), le MCC exige qu'une description quantitative et qualitative (DQQ) du cadre bâti de la zone d'étude soit réalisée, ainsi qu'une évaluation de l'intérêt patrimonial (ÉIP) pour tout bâtiment de plus de 25 ans pouvant être affecté par les travaux. Dans le cas présent, la principale composante des travaux susceptible d'affecter les bâtiments sont les divers forages prévus pour l'enfouissement des lignes de transport souterraines. La DQQ du cadre bâti se définit, selon les « lignes directrices » du MCC, comme une description qui « brosse un portrait général des éléments du cadre bâti présents dans l'aire d'étude. Cette description, de cinq à dix pages et accompagnée de photographies, permet de décrire les composantes bâties afin de déterminer si elles contiennent des éléments patrimoniaux » (Beloin et Lizotte, 2017).

Toujours en adéquation avec les « lignes directrices » du MCC, les objectifs de cette description quantitative et qualitative du cadre bâti sont les suivants :

- estimer le nombre de bâtiments présents dans l'aire d'étude, qu'ils soient d'intérêt patrimonial ou non;
- préciser les principales catégories de fonctions attribuables aux bâtiments présents dans l'aire d'étude;
- identifier un cadre de datation qui va des plus anciennes constructions de l'aire d'étude aux plus récentes et qui précise la période principale d'érection desdits bâtiments;
- présenter les principaux ensembles, par exemple les ensembles agricoles avec maisons et bâtiments de ferme ou encore les ensembles de villégiature avec chalets et bâtiments secondaires comme des remises à bateaux;
- identifier les bâtiments protégés en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* et ceux pouvant présenter un intérêt patrimonial.

La DQQ du cadre bâti de la zone d'étude a donc été réalisée, soit un portrait général du cadre bâti de la zone d'étude qui comprend toutes les composantes énumérées ci-dessus.

2 Description quantitative et qualitative (DQQ) du cadre bâti et patrimoine

2.1 Estimation du nombre de bâtiments dans la zone d'étude

La première étape de la DQQ est l'estimation du nombre de bâtiments présents dans la zone d'étude, qu'ils aient un intérêt patrimonial ou non. Pour ce secteur, les principaux types de bâtiments dénombrés sont les suivants :

- Maisons;
- Institutions;
- Écoles;
- Entrepôts;
- Postes hydroélectriques;
- Base militaire;
- Bâtiments commerciaux;
- Installations portuaires.

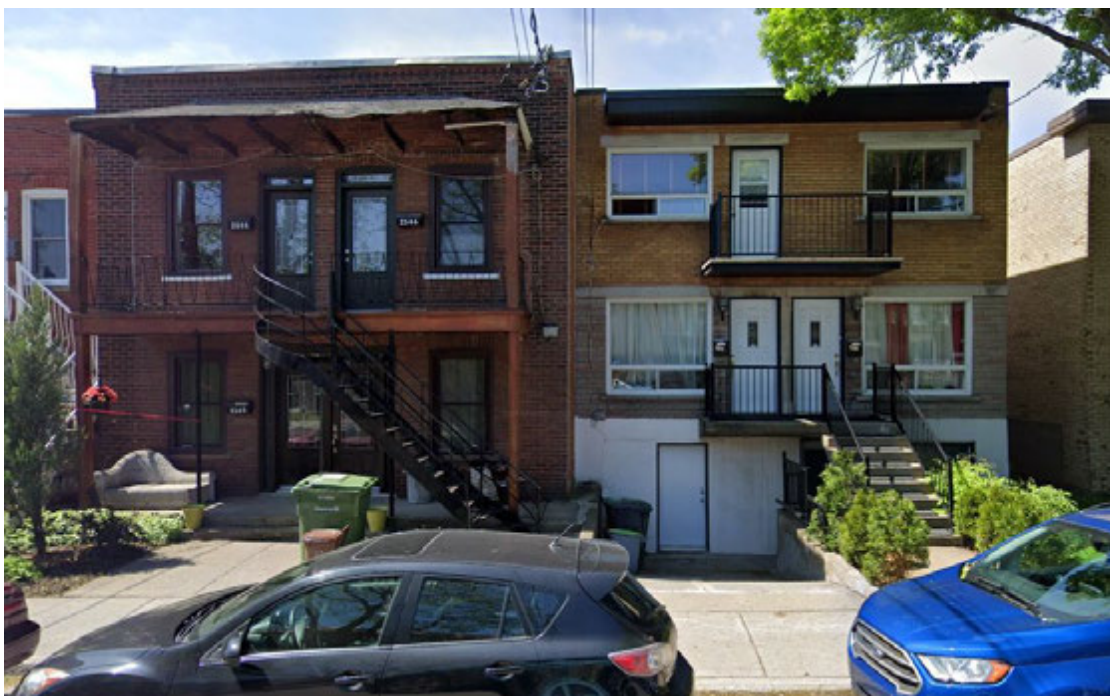
L'estimation du nombre total de bâtiments dans la zone d'étude a été réalisée à partir des données géomatiques extraites de la base de données topographiques du Québec (BDTQ) datant de 2007. Il en ressort qu'environ 2 000 bâtiments sont présents dans les limites de la zone d'étude.

2.2 Principales catégories de fonctions attribuables aux bâtiments présents dans la zone d'étude

Les quelque 2 000 bâtiments présents dans la zone d'étude appartiennent à différentes catégories et sous-catégories de fonctions, déterminées sur la base de celles identifiées dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (2013), et identifiées au moyen de Google Earth (2019) et Google Street View (2009 à 2022). Au total, six catégories de fonctions ont été identifiées dans la zone d'étude :

- Résidentielle;
- Commerciale;
- Culturelle et récréative, loisirs;
- Industrielle, transformation de matière végétales et animales;
- Services et institutions;
- Transports, communication et services publics.

La catégorie de fonction la plus représentée dans la zone d'étude est la fonction « **résidentielle** », qui se subdivise en trois sous-catégories. La plus présente est la sous-catégorie des « édifices à logements multiples » (photo 1) qui domine les secteurs résidentiels avec ses duplex, triplex et multiplex. Deux secteurs résidentiels font partie de la sous-catégorie des « maisons rurales et urbaines » (photo 2), soit le quadrilatère formé des rues Viau, Hochelaga, Sicard et de Rouen ainsi que celui formé des rues du Trianon, Sherbrooke, Hochelaga et de l'avenue Haig. Cette sous-catégorie est définie par la présence de maisons unifamiliales ou en rangée. Enfin, la sous-catégorie des « hôtels » (photo 3) est représentée par la présence de l'Auberge Royal Versailles (rue Sherbrooke), de l'hôtel Chablis Cadillac (rue Lacordaire) et de l'hôtel Universel Montréal (angle des rues Viau et Sherbrooke).



Source : Google Street View, juin 2019

Photo 1 **Catégorie de fonction résidentielle, sous-catégorie édifices à logements multiples, rue Lacordaire**



Source : Google Street View, août 2022

Photo 2 **Catégorie de fonction résidentielle, sous-catégorie maisons rurales et urbaines, rue Viau**



Source : Google Street View, juin 2022

Photo 3 Catégorie de fonction résidentielle, sous-catégorie hôtels, rue Sherbrooke

Les cinq autres catégories de fonction identifiées dans la zone d'étude sont moins importantes au sein du territoire à l'étude et sont décrites l'une à la suite de l'autre dans les prochaines lignes.

La catégorie de fonction « **commerciale** » comprend quatre sous-catégories où les bâtiments sont présents de façon ponctuelle dans la zone d'étude, mais sont en général localisés sur les artères principales. Tout d'abord, la sous-catégorie de « commerce de vente au détail, magasins et grands magasins » (photo 4) fait ici référence aux dépanneurs, librairies ou encore buanderies, par exemple. Ces magasins sont majoritairement localisés sur les rues Sainte-Catherine Est, Ontario Est, Hochelaga, de Rouen et Sherbrooke. La seconde sous-catégorie, « entrepôts » (photo 5), correspond notamment à l'entrepôt des Grands Ballets (rue Dickson), à l'entrepôt Décathlon (rue Notre-Dame Est), à Entreposage Montréal (rue Hochelaga), à mini entrepôt Viau (rue Viau), à l'entrepôt Lafrance (rue des Futailles) et à l'entrepôt de la Société des alcools du Québec (SAQ) (rue des Futailles). La sous-catégorie « halles et place du marché » (photo 6) est présente avec le marché Maisonneuve sur la rue Ontario Est. Enfin, la dernière sous-catégorie commerciale correspond aux « restaurants et bars » (photo 7). Ces derniers se trouvent principalement sur les rues Sainte-Catherine Est, Ontario Est, Hochelaga, de Rouen et Sherbrooke.



Source : Google Street View, octobre 2021

Photo 4 Catégorie de fonction commerciale, sous-catégorie de commerce de vente au détail, magasins et grands magasins, rue de Marseille



Source : Google Street View, octobre 2022

Photo 5 Catégorie de fonction commerciale, sous-catégorie entrepôt, rue des Futailles



Source : Google Street View, août 2021

Photo 6 **Catégorie de fonction commerciale, sous-catégorie halles et place du marché, rue Ontario Est**



Source : Google Street View, juin 2022

Photo 7 **Catégorie de fonction commerciale, sous-catégorie restaurants et bars, rue Sainte-Catherine Est**

Sept sous-catégories de la catégorie de fonction « **culturelle et récréative, loisirs** » sont présentes dans la zone d'étude :

- La sous-catégorie « bibliothèque », représentée par la bibliothèque Maisonneuve sur la rue Ontario Est;
- La sous-catégorie « centre récréatif », avec le centre récréatif communautaire de Saint-Donat, rue de Marseille;
- La sous-catégorie « cinéma », avec le cinéma StarCité Montréal sur l'avenue Pierre-De Coubertin et le Ciné-club caserne 45 sur la rue Ontario Est;
- La sous-catégorie « gymnase et club athlétique », représentée par Location Gymnase sur le boulevard de l'Assomption et le Centre Pierre-Charbonneau dans le Parc olympique;

- La sous-catégorie « stade et autres installations pour le sport », qui comprend le Stade olympique, le Stade Saputo, l'aréna Maurice-Richard (angle de la rue Viau et l'avenue Pierre-De Coubertin), l'aréna Saint-Donat (rue de Marseille), le centre d'escalade Horizon Roc et le Centre de soccer District 5 (rue Hochelaga);
- La sous-catégorie « musée », avec le musée de la Logistique des forces canadiennes sur la rue Hochelaga, le Planétarium et le musée des sciences Biodôme (avenue Pierre-De Coubertin) et le Château Dufresne sur la rue Sherbrooke Est qui abrite le musée du même nom, le musée du Château Dufresne;
- La sous-catégorie « théâtre », représentée par le Théâtre Sans fil (rue Desaulniers), le Théâtre Denise-Pelletier (rue Sainte-Catherine Est), le Théâtre Petit-Bus (avenue Letourneux) et le Théâtre Complice (avenue Bennett).

Les photos 8 à 10 illustrent certains bâtiments appartenant à la catégorie de fonction culturelle et récréative, loisirs.



Source : Google Street View, avril 2009

Photo 8 **Catégorie de fonction culturelle et récréative, loisirs, sous-catégorie cinéma, avenue Pierre-De Coubertin**



Source : Google Street View, décembre 2020

Photo 9 **Catégorie de fonction culturelle et récréative, loisirs, sous-catégorie stade et autres installations pour le sport, rue Hochelaga**



Source : Google Street View, juin 2022

Photo 10 **Catégorie de fonction culturelle et récréative, loisirs, sous-catégorie théâtre, théâtre**
Denise-Pelletier, rue Sainte-Catherine Est

La catégorie de fonction « **industrielle, transformation de matière végétales et animales** » est présente par le biais de trois sous-catégories. La première est la sous-catégorie « boulangerie », avec la présence de trois boulangeries (boulangerie St-Vincent rue Lacordaire (photo 11), boulangerie le Petit Breton avenue Aird et Aube boulangerie rue Sainte-Catherine Est) et une usine de la boulangerie POM (Canada Bread (Bimbo Canada) – Usine Viau). La seconde sous-catégorie est « distillerie et brasserie » où la majorité des bâtiments sont situés à l'angle des rues Hochelaga et Dickson, soit Vox Populi microbrasserie, Avant-Gardes artisans brasseurs (photo 12), brasserie et distillerie Oshlag et Glutenberg microbrasserie. La brasserie l'Espace public est quant à elle située sur l'avenue Letourneux. Enfin, la sous-catégorie « raffinerie de sucre » est représentée par l'industrie Sucre Lantic (photo 13), sur la rue Notre-Dame Est.



Source : Google Street View, octobre 2022

Photo 11 Catégorie de fonction industrielle, transformation de matière végétales et animales, sous-catégorie boulangerie, rue Lacordaire



Source : Google Street View, décembre 2020

Photo 12 Catégorie de fonction industrielle, transformation de matière végétales et animales, sous-catégorie distilleries et brasseries, rue Hochelaga



Source : Google Street View, novembre 2022

Photo 13 Catégorie de fonction industrielle, transformation de matière végétales et animales, sous-catégorie raffinerie de sucre, rue Notre-Dame Est

Treize sous-catégories de la catégorie de fonctions « **services et institutions** » sont identifiées dans la zone d'étude :

- La sous-catégorie « atelier d'artisans et d'artistes », représentée par des ateliers d'ébénisterie (Les entreprises Claude Archambault sur la rue Hochelaga, Ébénisterie GD Pro sur la rue Dickson, les Ateliers d'Antoine sur la rue de Rouen et Ébénisterie André Luc Dandurand sur l'avenue Aird) et de fabrication de costumes (Atelier M-Costume sur l'avenue Aird);
- La sous-catégorie « banque » où la RBC banque Royale, la banque Nationale, le centre de service Desjardins et le centre bancaire CIBC détiennent tous une succursale sur la rue Sherbrooke;
- La sous-catégorie « base entraînement militaire », représentée par la garnison Montréal sur l'avenue Haig et le quartier général de la 2^e division Canadienne, rue Hochelaga;
- La sous-catégorie « bureau de poste » qui identifie les bureaux de Postes Canada sur les rues Marseille, Sherbrooke et Sainte-Catherine Est;
- La sous-catégorie « église, temple, synagogue et mosquée » qui identifie l'église catholique Saint-Donat sur la rue de Marseille, Notre-Dame-des-Victoires Catholic Church sur la rue Lacordaire, l'église catholique Saint-Nom-de-Jésus sur la rue Adam de même que le temple de Krishna de Montréal sur le boulevard Pie-IX;
- La sous-catégorie « garage et station-service », dont les garages M Mécanique 360 sur la rue Hochelaga, Benoit Perreault et fils sur la rue Lacordaire, Montréal Sylvain Joubert sur la rue Viau, Yves Malo et fils sur la rue Ontario Est, centre de l'auto RV sur la rue Hochelaga, Auto électrique R. Blouin sur la rue Notre-Dame Est, Punjab Auto Fixer sur la rue de Rouen ainsi que plusieurs stations-service présentes sur les artères principales du territoire à l'étude;
- La sous-catégorie « hôtel de ville » qui est représentée par le bureau de la mairie de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve sur la rue Sherbrooke;
- La sous-catégorie « salon de barbier et de coiffure », où près d'une douzaine de salons sont présents dans la zone.

Pour ce qui est des sous-catégories « écoles primaire et secondaire », « collège, séminaire et université », « établissement de formation spécialisée », « hôpital et autres institutions de soins de santé » ainsi que « poste de police et caserne de pompiers », identifiées dans la zone d'étude, elles sont détaillées au tableau 5.

Les photos 14 à 18 illustrent certains bâtiments représentant la catégorie de fonction « services et institutions ».



Source : Google Street View, mai 2022

Photo 14 Catégorie de fonction services et institutions, sous-catégorie banque, rue Sherbrooke



Source: Google Street View, décembre 2020

Photo 15 Catégorie de fonction services et institutions, sous-catégorie écoles primaire et secondaire, rue Bossuet



Source : Google Street View, décembre 2020

Photo 16

Catégorie de fonction services et institutions, sous-catégorie église, temple, synagogue et mosquée, rue Lacordaire



Source : Google Street View, mai 2022

Photo 17 Catégorie de fonction services et institutions, sous-catégorie hôtel de ville, rue Sherbrooke



Source : Google Street View, octobre 2021

Photo 18 Catégorie de fonction services et institutions, sous-catégorie hôpital et autre institution de soins de santé, rue Hochelaga

La dernière catégorie de fonction présente dans la zone d'étude est la fonction « **transport, communication et services publics** ». Cette dernière comprend six sous-catégories représentées dans la zone. D'abord, la sous-catégorie « installation portuaire », correspondant à la section 75 du port de Montréal (photo 19), longe tout le sud de la zone. La sous-catégorie « incinérateur » fait référence à l'ancien incinérateur de la rue Dickson (photo 20). Les postes électriques Longue-Pointe (rue du Trianon), Notre-Dame (rue Notre-Dame) et Jeanne-d'Arc (avenue Jeanne-d'Arc), appartenant à Hydro-Québec, ainsi que bon nombre de lignes de transport sont associées à la sous-

catégorie « installation électrique, poste électrique, pylône et ligne de transport ». La sous-catégorie « gare et autre structure ferroviaire, voie ferrée » est identifiée le long de l'avenue Souigny ainsi que le long du port de Montréal. Les stations de métro Radisson, Langelier et Cadillac (photo 21) situées sur la rue Sherbrooke, la station l'Assomption sur le boulevard du même nom ainsi que les stations Viau et Pie-IX sur l'avenue Pierre-De Coubertin sont comprises dans la sous-catégorie « station de métro et aménagement connexe ». Enfin, la dernière sous-catégorie de cette fonction est « route et voie publique », présente sur tout le territoire à l'étude.



Source : Google Street View, décembre 2020

Photo 19 Catégorie de fonction transport, communication et services publics, sous-catégorie installation portuaire, rue Notre-Dame



Source : Google Street View, juin 2022

Photo 20 Catégorie de fonction transport, communication et services publics, sous-catégorie incinérateur, rue Dickson



Source : Google Street View, mai 2022

Photo 21 Catégorie de fonction transport, communication et services publics, sous-catégorie station de métro et aménagement connexe, angle des rues Sherbrooke et Cadillac

Les tableaux 1 à 6 présentent les six catégories de fonction, qui sont chacune subdivisées selon leurs sous-catégories et leurs emplacements dans la zone d'étude.

La catégorie de fonction « Résidentielle » est la catégorie de fonction la plus représentée dans la zone d'étude.

Tableau 1 Catégorie de fonction « Résidentielle » et sous-catégories dans la zone d'étude

Sous-catégories de fonction « Résidentielle »	Emplacement
Édifices à logements multiples	Domine les secteurs résidentiels avec ses duplex, triplex et multiplex
Maisons rurales et urbaines	Maisons unifamiliales ou en rangée. Deux secteurs : • Quadrilatère formé des rues Viau, Hochelaga, Sicard et de Rouen • Quadrilatère formé des rues du Trianon, Sherbrooke, Hochelaga et de l'avenue Haig
Hôtels	Auberge Royal Versailles (rue Sherbrooke) Hôtel Chablis Cadillac (rue Lacordaire) Hôtel Universel Montréal (angle des rues Viau et Sherbrooke)

Les cinq autres catégories de fonction identifiées dans la zone d'étude sont moins importantes au sein du territoire à l'étude.

La catégorie de fonction « Commerciale » comprend quatre sous-catégories où les bâtiments sont présents de façon ponctuelle dans la zone d'étude, mais sont en général localisés sur les artères principales.

Tableau 2 Catégorie de fonction « Commerciale » et sous-catégories dans la zone d'étude

Sous-catégories de fonction « Commerciale »	Emplacement
Commerces de vente au détail, magasins et grands magasins	Dépanneurs, librairies ou encore buanderies, par exemple Majoritairement localisés sur les rues Sainte-Catherine Est, Ontario Est, Hochelaga, de Rouen et Sherbrooke
Entrepôts	Entrepôt des Grands Ballets (rue Dickson) Entrepôt Décathlon (rue Notre-Dame Est) Entreposage Montréal (rue Hochelaga) Mini entrepôt Viau (rue Viau) Entrepôt Lafrance (rue des Futailles) Entrepôt de la SAQ (rue des Futailles)
Halles et place du marché	Marché Maisonneuve sur la rue Ontario Est
Restaurants et bars	Principalement sur les rues Sainte-Catherine Est, Ontario Est, Hochelaga, de Rouen et Sherbrooke

Sept sous-catégories de la catégorie de fonction « Culturelle et récréative, loisirs » sont présentes dans la zone d'étude.

Tableau 3 Catégorie de fonction « Culturelle et récréative, loisirs » et sous-catégories dans la zone d'étude

Sous-catégories de fonction « Culturelle et récréative, loisirs »	Emplacement
Bibliothèque	Bibliothèque Maisonneuve sur la rue Ontario Est
Centre récréatif	Centre récréatif communautaire de Saint-Donat, rue de Marseille
Cinéma	Cinéma StarCité Montréal sur l'avenue Pierre-De Coubertin Ciné-club caserne 45 sur la rue Ontario Est
Gymnase et club athlétique	Location Gymnase sur le boulevard de l'Assomption Centre Pierre-Charbonneau dans le Parc olympique
Stade et autres installations pour le sport	Stade olympique Stade Saputo Aréna Maurice-Richard (angle de la rue Viau et l'avenue Pierre-De Coubertin) Aréna Saint-Donat (rue de Marseille) Centre d'escalade Horizon Roc Centre de soccer District 5 (rue Hochelaga)
Musée	Musée de la Logistique des forces canadiennes sur la rue Hochelaga Planétarium et musée des sciences Biodôme sur l'avenue Pierre-De Coubertin
Théâtre	Théâtre Sans fil (rue Desaulniers) Théâtre Denise-Pelletier (rue Sainte-Catherine Est) Théâtre Petit-Bus (avenue Letourneux) Théâtre Complice (avenue Bennett)

La catégorie de fonction « Industrielle, transformation de matières végétales et animales » se subdivise en trois sous-catégories dans la zone d'étude.

Tableau 4 Catégorie de fonction « Industrielle, transformation de matière végétales et animales » et sous-catégories dans la zone d'étude

Sous-catégories de fonction	Emplacement
Boulangerie	Boulangerie St-Vincent rue Lacordaire Boulangerie le Petit Breton avenue Aird Aube boulangerie rue Sainte-Catherine Est Usine de la boulangerie POM (Canada Bread (Bimbo Canada) – Usine Viau
Distillerie et brasserie	Vox Populi microbrasserie à l'angle des rues Hochelaga et Dickson Avant-Gardes artisans brasseurs à l'angle des rues Hochelaga et Dickson Brasserie et distillerie Oshlag à l'angle des rues Hochelaga et Dickson Glutenberg microbrasserie, à l'angle des rues Hochelaga et Dickson Brasserie l'Espace public sur l'avenue Letourneux
Raffinerie de sucre	Industrie Sucre Lantic, sur la rue Notre-Dame Est

Treize sous-catégories de la catégorie de fonction « Services et institutions » ont été identifiées dans la zone d'étude.

Tableau 5 Catégorie de fonction « Services et institutions » et sous-catégories dans la zone d'étude

Sous-catégories de fonction « Services et institutions »	Emplacement
Atelier d'artisans et d'artistes	Ateliers d'ébénisterie : Les entreprises Claude Archambault sur la rue Hochelaga, Ébénisterie GD Pro sur la rue Dickson, les Ateliers d'Antoine sur la rue de Rouen et Ébénisterie André Luc Dandurand sur l'avenue Aird Ateliers de fabrication de costumes : Atelier M-Costume sur l'avenue Aird
Banque	Succursales sur la rue Sherbrooke RBC banque Royale Banque Nationale Centre de service Desjardins Centre bancaire CIBC
Base entraînement militaire	Garnison Montréal sur l'avenue Haig Quartier général de la 2 ^e division Canadienne, sur la rue Hochelaga
Bureau de poste	Bureaux de Postes Canada sur les rues Marseille, Sherbrooke et Sainte-Catherine Est
Église, temple, synagogue et mosquée	L'église catholique Saint-Donat sur la rue de Marseille Notre-Dame-des-Victoires Catholic Church sur la rue Lacordaire L'église catholique Saint-Nom-de-Jésus sur la rue Adam Le temple de Krishna de Montréal sur le boulevard Pie-IX

Sous-catégories de fonction « Services et institutions »	Emplacement
Garage et station-service	Garage M Mécanique 360 sur la rue Hochelaga, Garage Benoit Perreault et fils sur la rue Lacordaire Garage Montréal Sylvain Joubert sur la rue Viau, Garage Yves Malo et fils sur la rue Ontario Est, Centre de l'auto RV sur la rue Hochelaga Auto électrique R. Blouin sur la rue Notre-Dame Est Punjab Auto Fixer sur la rue de Rouen Plusieurs stations-service présentes sur les artères principales du territoire à l'étude
Hôtel de ville	Bureau de la mairie de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonnette sur la rue Sherbrooke
Salon de barbier et de coiffure	Près d'une douzaine de salons sont présents dans la zone d'étude
Écoles primaire et secondaire	École secondaire Chomedey-De Maisonneuve (av. Morgan) École secondaire Édouard-Montpetit (av. Pierre-De Coubertin) École secondaire Eulalie-Durocher (av. Letourneux) École spécialisée Irénée-Lussier (rue Hochelaga) École primaire anglophone Edward-Murphy (av. Pierre-De Coubertin) École primaire Louis-Dupire (av. Pierre-De Coubertin) École primaire Maisonneuve (av. Morgan) École primaire Notre-Dame-des-Victoires et bâtiments annexes (rues Bossuet et La Fontaine) École primaire Saint-Clément (rue La Fontaine) École primaire Saint-Donat (rue Desautels) École primaire Saint-Jean-Baptiste-De La Salle (boul. Pie-IX) École primaire Saint-Nom-de-Jésus (rue Adam)
Collège, séminaire et université	Collège de Maisonneuve (boul. Pie-IX)
Établissement de formation spécialisée	Centre Hochelaga-Maisonneuve, éducation aux adultes (rue Théodore) Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve (éducation aux adultes) (boul. Pie-IX) Centre d'études des procédés chimiques du Québec (rue Sherbrooke Est) École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (rue Chauveau) École des métiers des Faubourgs de Montréal (rue Parthenais) Institut de technologie des emballages et du génie alimentaire (rue Sherbrooke Est) Centre de services scolaires de Montréal (rue Sherbrooke Est).
Hôpital et autres institutions de soins de santé	Atelier de travail Ontario (rue Ontario Est) Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme Hochelaga-Maisonneuve (avenue Jeanne-d'Arc) Centre d'activités de jour en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme Jeanne-d'Arc (avenue Jeanne-d'Arc) Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) Éloria-Lepage (av. de la Pépinière) CHSLD Providence Notre-Dame de Lourdes (boul. Pie-IX) Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse Lafontaine (rue La Fontaine)

Sous-catégories de fonction « Services et institutions »	Emplacement
	Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Lucille-Teasdale (rue Hochelaga) Centre de services ambulatoires de soins psychiatriques de Mercier-Ouest (rue Sherbrooke Est) Centre de soins prolongés Grace Dart (rue Sainte-Catherine Est) Centre local de services communautaires (CLSC) Hochelaga-Maisonneuve (rue Ontario Est) CLSC Olivier-Guimond (rue Sherbrooke Est) Foyer de groupe pour les jeunes en difficultés d'adaptation Chambord (boul. Pie-IX) Foyer de groupe pour les jeunes en difficultés d'adaptation Morgan (av. Morgan) Institut universitaire en santé mentale de Montréal (IUSMM) (rue Hochelaga) Pavillon Fernand-Séguin (rue Hochelaga) Service de réadaptation sociale (boul. Pie-IX)
Poste de police et caserne de pompiers	Caserne 39 (angle des rues Monsabré et de Marseille) Caserne 45 (angle des rues Hochelaga et Vimont) Hochelaga Community Correctional Centre (commissariat de police) (rue Hochelaga) Poste de quartier 23 (angle de la rue Hochelaga et de l'avenue Bennett) Poste de quartier 48 (angle de la rue Notre-Dame et de l'avenue Haig) Service correctionnel Canada (commissariat de police) (boul. Pie-IX)

Enfin, la dernière catégorie de fonction présente dans la zone d'étude est la fonction « Transport, communication et services publics », qui se subdivise en cinq sous-catégories.

Tableau 6 Catégorie de fonction « Transport, communication et services publics » et sous-catégories dans la zone d'étude

Sous-catégories de fonction « Transport, communication et services publics »	Emplacement
Installation portuaire	Section 75 du port de Montréal qui longe tout le sud de la zone d'étude
Incinérateur	Ancien incinérateur de la rue Dickson Postes électriques Longue-Pointe (rue du Trianon), Notre-Dame (rue Notre-Dame) et Jeanne-d'Arc (avenue Jeanne-d'Arc), appartenant à Hydro-Québec Plusieurs lignes de transport d'énergie
Gare et autre structure ferroviaire, voie ferrée	Le long de l'avenue Souigny ainsi que le long du port de Montréal

Sous-catégories de fonction « Transport, communication et services publics »	Emplacement
Station de métro et aménagement connexe	Stations de métro Radisson, Langelier et Cadillac situées sur la rue Sherbrooke Station l'Assomption sur le boulevard du même nom Stations Viau et Pie-IX sur l'avenue Pierre-De Coubertin
Route et voie publique	Présente sur tout le territoire à l'étude

2.3 Cadre de datation

La caractérisation du cadre de datation permet de reconstituer l'histoire du développement dans la zone d'étude de façon chronologique.

La Ville de Montréal, dans le cadre de l'élaboration du plan d'urbanisme adopté en novembre 2004, a réalisé une évaluation du patrimoine urbain pour chacun des 27 arrondissements, dont Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (Ville de Montréal, 2005). En plus d'identifier les bâtiments et les secteurs patrimoniaux, ce document retrace l'historique de chacun de ces secteurs.

Les informations pertinentes pour la zone d'étude quant au cadre de datation font état de l'urbanisation des secteurs Maisonneuve et Mercier, le secteur Hochelaga étant situé tout juste à l'ouest.

2.3.1 Maisonneuve

Le secteur de Maisonneuve est délimité par le quadrilatère formé par les avenues de la Bourbonnière et Pierre-De Coubertin et des rues Sicard et Notre-Dame. Il a vu le jour en 1883, lorsque de grands propriétaires des terres situées à l'est de l'avenue Bourbonnière s'objectent à l'annexion d'Hochelaga à la ville de Montréal cette même année, créant ainsi la municipalité de Maisonneuve. Dans ses quinze premières années d'existence, Maisonneuve attire bon nombre de compagnies importantes et devient la cinquième ville industrielle du Canada, notamment en raison de sa proximité avec les infrastructures portuaires nouvellement construites ainsi que de la présence des voies ferrées qui traversent son territoire. Un important secteur industriel se développe, principalement au sud de la rue Notre-Dame. Cette vigueur industrielle entraîne ainsi un développement de zones résidentielles très denses (Ville de Montréal, 2005).

Quelques demeures somptueuses, tel le Château Dufresne (1915-1918), sont construites par la bourgeoisie de l'époque, mais ce type de construction demeure marginal puisque les bâtiments de type « plex » construits en pierre ou en brique dominent le paysage bâti. Dans les années 1910, la municipalité s'inspire du mouvement City Beautiful et du Park and Boulevard Movement, idées d'urbanisme nées aux États-Unis favorisant l'esthétisme et le grandiose. De grandes artères bordées d'arbres sont alors implantées, tels le boulevard Pie-IX et l'avenue Morgan. Des édifices municipaux d'envergure sont également érigés selon ces idéaux, notamment l'hôtel de ville, la caserne Letourneau, le marché Maisonneuve et le bain Morgan (photo 22). Maisonneuve est finalement annexé à la ville de Montréal en 1918 (Ville de Montréal, 2005).



Source : Google Street View, août 2021

Photo 22 Bain Morgan

Entre 1972 et 1975, la rue Notre-Dame est élargie en prévision du projet de prolongement de l'autoroute Ville-Marie, ce qui entraîne la démolition de 1 000 logements. Des édifices à logements seront reconstruits à partir de 1987 aux extrémités des rues qui avaient été démolies. L'expropriation et la démolition de plusieurs logements ont d'ailleurs laissé leur marque dans le tissu urbain. Des sites vacants ou en friches bordent encore la rue Notre-Dame qui présente à certains endroits des abords déstructurés. Enfin, le projet de construction le plus important sur le territoire de Maisonneuve est sans contredit le Parc olympique pour les jeux de 1976 (photo 23) (Ville de Montréal, 2005).



Source : Google Street View, août 2016

Photo 23 Parc olympique

2.3.2 Mercier

Le quartier Mercier englobe les secteurs de Longue-Pointe, de Beaurivage et de Tétraultville. Dans la zone d'étude, seul le secteur de Longue-Pointe est présent. La paroisse de Saint-François-d'Assise de la Longue Pointe, érigée en 1772 sous le régime français, devient en 1845 la municipalité de Longue-Pointe. Cette dernière est composée à l'époque d'un noyau villageois entouré de terres agricoles et ses limites correspondent au quadrilatère formé par les rues actuelles Sherbrooke, Dickson, Souigny et de Trianon. Étant plutôt éloigné du centre des activités économiques de Montréal, le développement urbain de Mercier se fera plus tardivement que les autres quartiers de l'arrondissement.

En 1874, les Sœurs de la Providence font construire un asile dans le secteur de Longue-Pointe. Ce dernier sera détruit par le feu en 1890 puis reconstruit de 1895 à 1901 (photo 24). Au fil des ans, de nouveaux pavillons viendront se greffer au bâtiment (notamment en 1926, 1935 et 1963), formant ce que l'on connaît aujourd'hui comme étant l'immense complexe de l'institut universitaire en santé mentale de Montréal (IUSMM) (Ville de Montréal, 2005).



Source : Google Street View, décembre 2020

Photo 24 Hôpital construit par les Sœurs de la Providence entre 1895 et 1901

Les trois secteurs constituant le quartier Mercier sont annexés à la ville de Montréal en 1910 (Ville de Montréal, 2005).

Le secteur de Longue-Pointe est caractérisé par des zones résidentielles suburbaines, où le bâti villageois témoigne fortement, de par son homogénéité, du développement de la banlieue de l'après Seconde Guerre mondiale (photo 25). Le noyau villageois se verra amputé en 1963 lors de la construction du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine (Ville de Montréal, 2005).



Source : Google Street View, août 2021

Photo 25 Exemple du développement de la banlieue dans Longue-Pointe, rue Beauclerk

2.4 Principaux ensembles bâtis

Cette section présente les principaux ensembles bâtis se trouvant dans la zone d'étude, identifiés à l'aide de Google Earth et Google Street View. Cinq types d'ensembles bâtis ont été identifiés dans la zone d'étude et sont représentés sur la carte 1 :

- Ensemble résidentiel;
- Ensemble commercial;
- Ensemble récréatif;
- Ensemble industriel;
- Ensemble institutionnel.

Six **ensembles bâtis résidentiels** sont localisés dans la zone d'étude. Les deux principaux secteurs représentent les noyaux de Longue-Pointe (R1, R2 et R3) et de Maisonneuve et Viauville (R4). Deux autres secteurs sont enclavés dans les ensembles industriels, soit R5 situé entre les avenues Rougemont et Clarence-Gagnon et R6 localisés entre l'avenue Haig et la rue Beauclerk.

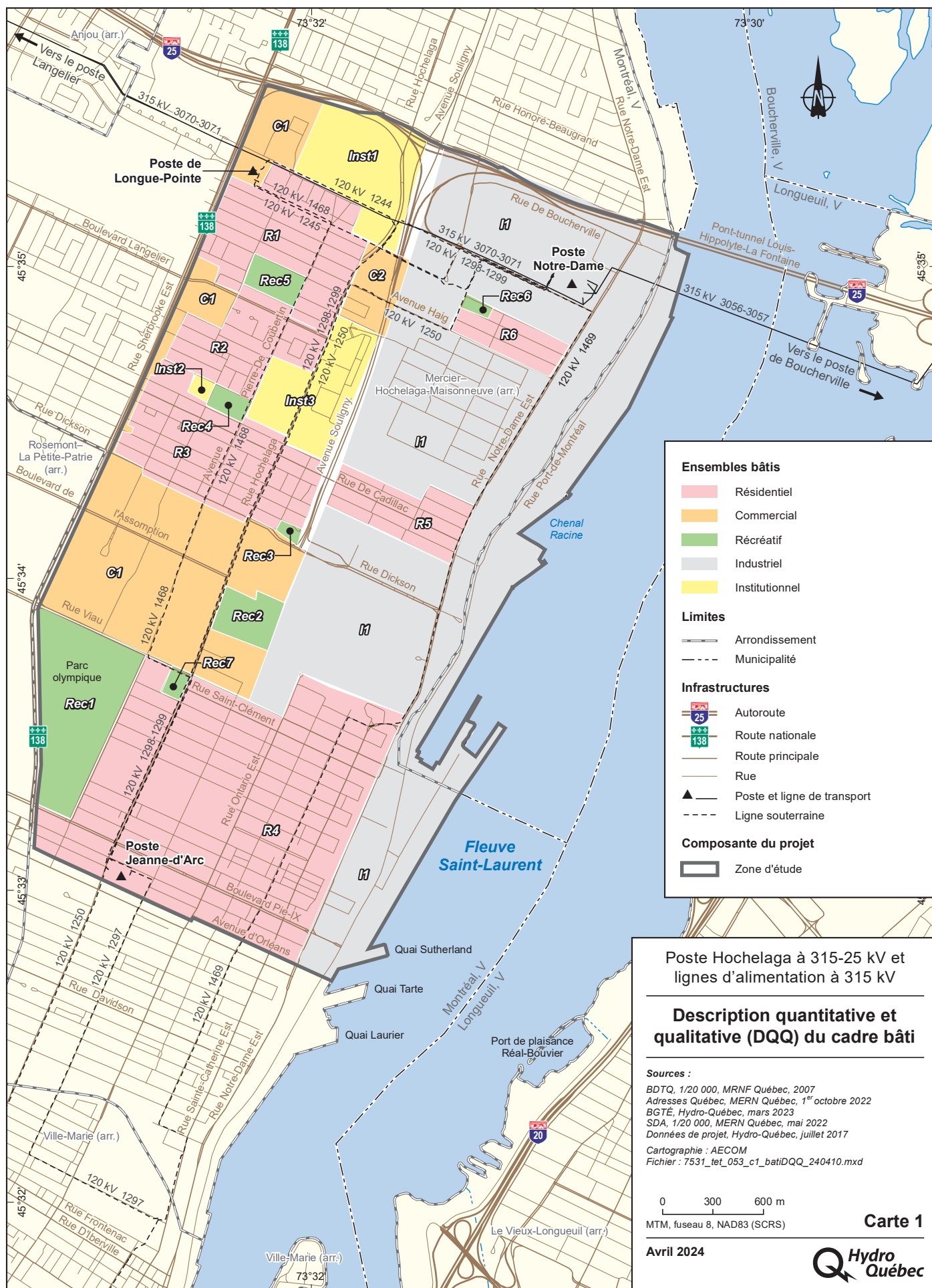
Les **ensembles bâtis commerciaux** se situent principalement le long de la rue Sherbrooke (C1), ainsi qu'un petit secteur entre la rue Hochelaga et l'avenue Souigny (C2). Bien que ces deux ensembles soient distinctement identifiés, on y trouve également des commerces le long des principales artères de la zone, soit la rue Sainte-Catherine, la rue Ontario, la rue Hochelaga, le boulevard Pie-IX et l'avenue Pierre-De Coubertin.

Puisque les commerces sont incorporés aux résidences sur ces rues, ils ont été inclus dans les ensembles résidentiels.

Le principal **ensemble récréatif** est représenté par le Parc olympique (Rec1). Les six autres ensembles récréatifs correspondent au boisé Steinberg (Rec2) ou encore aux principaux parcs dans la zone (Rec 3 à 7).

La zone d'étude compte un **ensemble bâti industriel** (I1), qui se trouve entre l'avenue Souigny et le fleuve Saint-Laurent.

Enfin, trois **ensembles bâtis institutionnels** sont identifiés. Le premier (Inst1) correspond au territoire de l'IUSMM. Le second, situé sur l'avenue de la Pépinière comprend un CHSLD et ses bâtiments (Inst2), tandis que le troisième ensemble inclut des écoles, et le quartier général de la 2^e Division Canadienne (Inst3).



2.5 Bâtiments protégés ou présentant un intérêt patrimonial

Loi sur le patrimoine culturel – Site et Bâtiments classés

Le site patrimonial de l'Ancienne-Cité-de-Maisonneuve a été classé en mars 2022 par la ministre de la Culture et des Communications. En classant un site ou un bien patrimonial, la ministre reconnaît formellement sa valeur patrimoniale et assure sa protection. Le site ou bien patrimonial classé est inscrit au Registre du patrimoine culturel.

Tel que relaté dans la partie consacrée au cadre de datation, la Ville de Maisonneuve, fondée en 1883, a connu une croissance fulgurante. La Municipalité élabore alors un plan d'aménagement ambitieux qui prévoit la construction d'immeubles de prestige et l'aménagement de parcs et de boulevards urbains. Le Répertoire du patrimoine culturel (2013) fait la description suivante du site patrimonial de l'Ancienne-Cité-de-Maisonneuve : « Ce site patrimonial est un ensemble de bâtiments, de sculptures-fontaines et d'aménagements urbains réalisés de 1910 à 1939. Il comprend quatre édifices publics principalement inspirés du style beaux-arts et parés de pierre, soit l'ancien hôtel de ville, devenu la bibliothèque Maisonneuve, l'ancien marché public, le bain et le gymnase publics ainsi que l'ancienne caserne de pompiers, devenue le Centre Nutrilait. L'ensemble inclut l'avenue Morgan, orientée nord-sud et dotée d'un terre-plein au centre, le parc Morgan terminant l'avenue au sud et comprenant un kiosque à musique et des vespasiennes, de même que deux sculptures-fontaines en bronze d'Alfred Laliberté, « La Fermière » et « Les Petits baigneurs ». Les différentes parties du site se trouvent à proximité les unes des autres, entre la rue Ontario Est, la rue Notre-Dame Est, le boulevard Pie-IX et l'avenue Morgan 1976 » (Québec, MCC, 2023).

On trouve également dans la zone d'étude un immeuble patrimonial classé par le ministère de la Culture et des Communications du Québec : le Château Dufresne, luxueuse résidence bourgeoise d'inspiration Beaux-Arts érigée entre 1915 et 1918, classé depuis 1976 (Québec, MCC, 2013).

Palier municipal - Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal et règlements d'urbanisme ou règlements spécifiques des arrondissements

Dans son plan d'urbanisme adopté en 2004, la Ville de Montréal identifie des secteurs et des immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle, des secteurs et des bâtiments d'intérêt patrimonial, des secteurs de valeur patrimoniale intéressante, des ensembles urbains d'intérêt, ainsi que des secteurs d'intérêt archéologique. Ce repérage est présenté arrondissement par arrondissement dans les cahiers d'évaluation du patrimoine urbain (Ville de Montréal, 2005).

Les exigences réglementaires qui permettent la protection et la mise en valeur de ces immeubles et de ces secteurs se retrouvent dans les règlements d'urbanisme des arrondissements. Par exemple, pour obtenir un permis de rénovation, le requérant doit déposer les résultats d'une recherche documentaire avant de produire une évaluation de l'intérêt patrimonial du bâtiment, conformément à l'article 668.2 du règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2001).

Secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle

Selon la classification de la Ville de Montréal, les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle sont des secteurs ayant conservé leurs qualités au chapitre des aménagements urbains, des implantations de bâtiments, de la géographie et des paysages et qui regroupent des suites architecturales, des alignements de bâtiments d'intérêt patrimonial ainsi que des zones unifiées par une fonction ou une typologie architecturale. Les ensembles de cette catégorie ont subi relativement peu de perturbations et présentent un caractère d'harmonie formelle et fonctionnelle. De plus, ils sont souvent reconnus comme des témoins historiques importants (Ville de Montréal, 2005).

L'évaluation du patrimoine urbain réalisée pour l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (Ville de Montréal, 2005) identifie quatre secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle dans la zone d'étude :

- L'hôpital Louis-H.-Lafontaine dans le quartier Mercier, construit pour la première fois en 1874 par les Sœurs de la Providence puis reconstruit de 1895 à 1901 à la suite d'un incendie. Graduellement, plusieurs pavillons y sont annexés formant l'immense complexe institutionnel que l'on connaît maintenant sous le nom de l'IUSMM.
- Le quartier Maisonneuve, qui témoigne de la citée-modèle de Maisonneuve entre autres par la perspective de l'avenue Morgan, le marché Maisonneuve et le bain Morgan, de même que les habitations ouvrières sur trois étages le long de rues bordées d'arbres.
- Le boulevard Pie-IX, autrefois un axe de circulation important du quartier Maisonneuve. Il était prévu à l'origine pour ce boulevard de relier le fleuve à la rivière des Prairies. Le lotissement de part et d'autre de ce boulevard privilégiait de riches constructions sur des terrains plus grands que ce que l'on trouve dans les environs.
- Le Parc olympique est le plus grand complexe sportif de Montréal, construit pour accueillir les Jeux olympiques de 1976. Ces installations sont encore utilisées à ce jour et témoignent des prouesses technologiques de l'époque.

Secteurs de valeur patrimoniale intéressante et d'intérêt

Les secteurs de valeur patrimoniale intéressante et d'intérêt, délimités en fonction de leur valeur historique et du degré de préservation de leurs caractéristiques architecturales et urbaines, sont les suivants dans la zone d'étude (Ville de Montréal, 2005) :

Secteurs de valeur patrimoniale intéressante :

- parc linéaire et résidences du côté nord de la rue Notre-Dame Est;
- espaces de part et d'autre des rues Viau, La Fontaine et Sainte-Catherine Est ainsi que d'un segment de la rue Adam;
- église Notre-Dame-des-Victoires.

Ensemble urbain d'intérêt :

- espace résidentiel compris entre les rues Viau, de Rouen, Hochelaga et Sicard.

Ensembles industriels d'intérêt :

- secteur du Port de Montréal;
- rue Notre-Dame Est.

Bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural :

Le tableau 7 présente les bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural répertoriés dans la zone d'étude.

Tableau 7 Bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural dans la zone d'étude

Bâtiment	Adresse
Bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural (Plan d'urbanisme de Montréal)	
Lieux de culte	
Église Maisonneuve / Église presbytérienne Saint-Cuthbert	1606, avenue Letourneux
Église de Dieu du mont Sinaï / Église anglicane Saint-Cyprien	1675, avenue Morgan
Temple Hare Krishna / Église Trinity United	1626, boulevard Pie-IX

Bâtiment	Adresse
Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle	2585, boulevard Pie-IX
Église Saint-Clément	4903, rue Adam
Église Saint-Herménégilde	755, rue Du Quesne
Église Notre-Dame-des-Victoires	2700, rue Lacordaire
Sanctuaire Saint-Pérégrin (ancienne église Saint-Donat)	6805, rue de Marseille
Immeubles scolaires	
École Eulalie-Durocher	2455, avenue Letourneux
Annexe de l'école Notre-Dame-des-Victoires (ancienne école Guybourg)	6120, rue La Fontaine
Habitations	
Maisons Marius-et-Oscar-Dufresne / Château Dufresne	4040, rue Sherbrooke Est
Presbytère de l'église Saint-Barnabé-Apôtre	4570, rue Adam
Immeuble résidentiel	5700, avenue Pierre-De Coubertin
Immeuble résidentiel	6035, rue de Toulouse
Immeuble résidentiel	6895-6897, rue Hochelaga
Immeuble résidentiel	2418, rue Viau
Immeubles publics et communautaires	
Poste d'incendie no 39	2915, rue Monsabré
Chalet du parc Morgan	4370, rue Sainte-Catherine Est
Immeubles industriels	
Immeuble industriel	2100, rue Jeanne-d'Arc
Immeuble industriel	6370, rue Notre-Dame Est
Centre de formation du Service de prévention des incendies	6700, rue Notre-Dame Est
Centre de services municipaux Dickson	2200, rue Dickson
International Manufacturing Company	6251, rue Notre-Dame Est
James Muir & Company	2251-2323, avenue Aird
King Paper Box Company	2350, avenue De La Salle
McDermott Shoe Company	2251, avenue Letourneux
Montreal Locomotive Works a (occupé aujourd'hui par l'usine d'électroménagers Mabe)	1501, rue Dickson
WT Woodall / Speciality Machinery Company	2015, avenue Aird
United Shoe Machinery	2610, avenue Bennett
St. Lawrence Sugar Refining Company (tonnellerie)	3967, rue Notre-Dame Est

Bâtiment	Adresse
Poliquin et Gagnon / La Parisienne Shoe Company / Selby Shoe	2194, avenue De La Salle
National Licorice Company / Hershey Canada	4211-4217, rue de Rouen
Dupont et Frères	2037, avenue Aird
A.B. Stone Company / Dominion Die / Montreal Box Toe Company / Montreal Heel Company	2061, avenue Aird
Immeuble industriel	2100, avenue Bennett
Air Liquide Canada	5030, rue de Rouen
Biscuiterie Viau	4951, rue Ontario Est
Immeuble commercial	
Caserne Letourneux	4300, rue Notre-Dame Est

a. Anciennement Locomotive and Machine Company.

Source : Ville de Montréal, 2005

3 Bâtiments nécessitant une évaluation de leur intérêt patrimonial (ÉIP)

Selon les « Lignes directrices pour la prise en compte du patrimoine bâti dans le cadre de la production d'une étude d'impact sur l'environnement » du MCC, tout bâtiment susceptible d'être affecté par les travaux¹ doit faire l'objet d'une ÉIP par une ressource professionnelle spécialisée en patrimoine bâti. Les bâtiments dont la construction a été achevée il y a moins de 25 ans sont exemptés du processus d'ÉIP.

Aucun bâtiment ne se trouve dans l'emprise des lignes souterraines projetées ou les aires de travail. En outre, les bâtiments situés à proximité des travaux en tranchée nécessaires à la mise en place des lignes ne seront pas touchés car ces travaux se dérouleront exclusivement sur la chaussée des rues concernées.

Cependant, à la traversée des voies ferrées et de l'avenue Souigny, les travaux de mise en place des lignes souterraines sont susceptibles d'affecter les bâtiments qui se trouveraient à proximité car ils seront alors effectués par forage.

Afin d'identifier les bâtiments nécessitant une ÉIP, la première étape a consisté à identifier tous les bâtiments érigés il y a plus de 25 ans, c'est-à-dire les bâtiments construits avant 1999 dans chacune des zones de 75 m autour des sites de forage. Si les bâtiments sont situés à plus de 75 mètres des forages, il est assumé qu'il n'y a pas de possibilité qu'ils soient affectés par les vibrations causées par le forage.

Par la suite, afin de raffiner la sélection, des critères ont été développés, permettant ainsi d'identifier les bâtiments susceptibles de présenter une plus grande sensibilité aux travaux. Les critères et la méthodologie sont détaillés à la section 3.1 tandis que les résultats présentant les bâtiments qui nécessiteront une ÉIP le cas échéant sont présentés à la section 3.2.

3.1 Critères de sélection des bâtiments nécessitant une ÉIP

La sélection des bâtiments nécessitant une ÉIP étant relativement récente dans le processus d'étude d'impact sur l'environnement, peu de documents dans la littérature permettent de s'appuyer sur une méthode éprouvée. Les critères détaillés dans la présente section ont été réfléchis de concert avec la professionnelle en charge de la présente étude sectorielle du patrimoine chez Hydro-Québec dans le cadre d'un projet récent de ligne d'alimentation à 315 kV nécessitant également des forages, le projet de ligne d'interconnexion Hertel – New York². Ces critères s'appuyaient sur les caractéristiques spécifiques du projet (forages pour la mise en place d'une ligne souterraine) et sur une revue de littérature en matière de vibrations et de leurs impacts associés sur les bâtiments. Les critères utilisés s'avèrent ainsi tout à fait pertinents et applicables au présent projet. À l'instar de la démarche appliquée dans le cadre du projet de ligne d'interconnexion Hertel – New-York, les informations disponibles à cette étape du projet ont orienté en partie la sélection des critères retenus, certaines composantes et caractéristiques techniques des travaux n'étant en effet pas encore finales ou connues à ce stade-ci, par exemple la méthode de forage, la nature des sols, etc. Les critères retenus permettent néanmoins de bien cibler les bâtiments qui devront faire l'objet d'une ÉIP, en fonction de leurs caractéristiques.

Ainsi, quatre critères ont été identifiés afin de sélectionner les bâtiments susceptibles de présenter une plus grande sensibilité aux travaux et qui devront faire l'objet d'une évaluation d'intérêt patrimonial :

- la proximité du bâtiment avec le forage;
- l'ancienneté;
- le type de construction;

¹ Et qui n'est pas déjà protégé ou recensé comme présentant un intérêt patrimonial, bien entendu

² Le projet de ligne d'interconnexion Hertel – New York. Description quantitative et qualitative du cadre bâti (2023) Rapport coté confidentiel.

- l'état général du bâtiment.

À partir de ces critères, une grille de pointage a été élaborée. Chaque critère s'est vu attribuer une valeur maximale, pour un total de 100 points. La grille d'évaluation, présentée au tableau 8, identifie les critères, leur justificatif, et le nombre de points attribué en fonction de chaque situation.

Tableau 8 Grille d'évaluation : critères identifiant les bâtiments nécessitant une ÉIP et pointage associé

Critère	Justificatif	Évaluation et pointage			
Proximité du forage 40/100 points	Plus le bâtiment est situé près du forage, plus les vibrations auxquelles il est exposé risquent d'être élevées.	0-25 m	26-50 m	51-75 m	
		40 points	30 points	20 points	
Ancienneté 30/100 points	Plus un bâtiment est âgé, plus il est vulnérable aux vibrations.	100 ans et +	75-99 ans	50-74 ans	25-49 ans
		30 points	25 points	20 points	15 points
Type de construction 15/100 points	Selon la littérature consultée, 4 types de construction sont définis afin d'établir le degré de vulnérabilité aux vibrations d'un bâtiment : 1. très sensible aux vibrations (par exemple un bâtiment historique avec fondations en pierre); 2. sensible aux vibrations (fondations conventionnelles, murs en plâtre ou de maçonnerie); 3. moyennement sensible (fondations et sols en béton, murs en béton ou maçonnerie); 4. peu sensible (bâtiment en acier ou béton renforcé).	Très sensible	Sensible	Moyennement sensible	Peu sensible
		15 points	10 points	5 points	0 point
État général du bâtiment 15/100 points	L'état général du bâtiment correspond à son état physique (s'il est bien entretenu ou s'il est à l'abandon). Plus le bâtiment est en mauvaise condition ou altéré, plus les vibrations peuvent causer des dommages.	Mauvais	Passable	Bon	Excellent
		15 points	10 points	5 points	0 point
Total des points (60 points et plus = ÉIP)		XX/100			

Le critère « proximité du forage » est celui ayant la plus grande valeur dans le pointage final, puisque la proximité du forage, et plus précisément les vibrations qui y sont associées, est la principale caractéristique du projet susceptible d'affecter les bâtiments à proximité.

Le critère « ancienneté » suit dans l'ordre d'importance des critères. La réflexion derrière ce critère s'appuie, dans un premier temps, sur le principe que plus le bâtiment est âgé, plus sa structure et ses composantes sont vulnérables, et dans un deuxième temps, sur les « lignes directrices » qui retiennent les bâtiments au-delà d'un « certain âge », c'est-à-dire âgés de 25 ans et plus, pour une ÉIP.

Enfin, les deux derniers critères, soit « type de construction » et « état général du bâtiment », également basés sur les définitions des « lignes directrices », permettent de donner un aperçu général du bâtiment. Si une évaluation de l'intérêt patrimonial est effectuée, ces deux critères seront davantage détaillés, leur pointage est donc moins important que ceux des critères précédents. À des fins de compréhension, les quatre niveaux d'évaluation du critère « état général du bâtiment » correspondent aux catégories suivantes (Beloïn et Lizotte, 2017) :

- 1) mauvais : le bien évalué présente des altérations majeures sur la plupart de ses composantes (ex. : fondation, parement, ouverture, toiture);
- 2) passable : le bien évalué présente des altérations majeures qui nécessitent d'importantes interventions (ex. : couverture en tôle à remplacer, parement de bois à changer, maçonnerie à rejointoyer en entier). Ces interventions majeures ne touchent cependant pas l'ensemble du bâtiment et elles sont plutôt localisées. Le bien peut également présenter une accumulation d'altérations mineures, ce qui nécessite une intervention sur l'ensemble;
- 3) bon : le bien évalué présente des altérations mineures, localisées et facilement réversibles (ex. : peinture qui s'écaille, mastic à refaire aux fenêtres ou maçonnerie à rejointoyer partiellement). Dans son ensemble, le bien est cependant dans un bon état d'entretien;
- 4) excellent : le bien évalué ne présente aucune altération visible et il est dans un parfait état d'entretien.

Sur la base de l'analyse effectuée dans le cadre du projet Hertel – New-York, le seuil de passage décidant d'une ÉIP a été fixé à 60/100. Le choix du seuil de passage de 60/100 s'est décidé car, étant donné la pondération, les bâtiments qui obtiennent 60 points et plus sont ceux qui ont généralement obtenu les plus hautes valeurs octroyées pour au moins trois des quatre critères, dont à chaque fois les critères « proximité du forage » et « ancienneté ». Les bâtiments obtenant plus de 60 points sont donc en général les bâtiments les plus vulnérables et les plus susceptibles d'être affectés par les vibrations causées par les forages.

3.2 Identification des bâtiments nécessitant une ÉIP le cas échéant

Trois bâtiments sont situés à proximité des forages prévus pour la mise en place de la ligne souterraine d'alimentation. Tous les trois érigés depuis plus de 25 ans, ils sont situés aux adresses civiques respectives suivantes et leur date de construction est indiquée entre parenthèses :

- 2015-2135 avenue Haig (1989);
- 7000 rue Hochelaga (1957);
- 7295 rue Tellier (1990).

Sur ces trois bâtiments, un seul est situé à 75 m ou moins des forages prévus. Il s'agit du bâtiment situé au 7295 rue Tellier, érigé en 1990. Ce bâtiment fait partie de l'ensemble bâti « commercial », puisqu'il s'agit d'un bâtiment à vocation commerciale et de services, plus précisément une usine de la compagnie Plastique Age, une entreprise fabriquant des produits de plastique.

Aussi, seul le bâtiment situé au 7295 rue Tellier a fait l'objet de l'évaluation pour identifier les bâtiments nécessitant une ÉIP, au moyen de la grille présentée au tableau 8.

Le pointage qui lui a été accordé est détaillé au tableau 9.

Tableau 9 Pointage accordé au bâtiment situé au 7295 rue Tellier

7295, rue Tellier Montréal		
Bâtiment de 1990		
Proximité du forage	20/40	
Ancienneté	15/30	
Type de construction	5/15	
État général	5/15	
Total de l'évaluation	45/100	



Le bâtiment au 7295 rue Tellier totalise donc un pointage de 45/100, en raison de sa distance au forage prévu (52 m entre le mur le plus proche du bâtiment et l'emplacement du forage), de son âge (34 ans), de sa sensibilité jugée moyenne (fondations et sols en béton, murs en béton ou maçonnerie) et de son état général évalué à bon.

Il appert donc que le seul bâtiment situé à 75 m ou moins des forages prévus et âgé de plus de 25 ans, soit le bâtiment situé au 7295 rue Tellier, ne nécessitera pas une évaluation de son intérêt patrimonial, celui-ci ayant totalisé un pointage inférieur à 60/100.

4 Conclusion

La présente étude sectorielle s'inscrit dans le cadre de la mise à jour de l'étude d'impact sur l'environnement du projet de poste Hochelaga et de ses lignes d'alimentation souterraines d'Hydro-Québec. Elle a été réalisée en conformité avec les prescriptions des *Lignes directrices pour la prise en compte du patrimoine bâti dans le cadre de la production d'une étude d'impact sur l'environnement*, émises en 2017 par le MCC. Ces lignes directrices exigent que soient réalisées une description quantitative et qualitative (DQQ) du cadre bâti de la zone d'inventaire, ainsi qu'une évaluation de l'intérêt patrimonial (ÉIP) pour tout bâtiment de plus de 25 ans susceptible d'être affecté par les travaux.

Le seul bâtiment ayant fait l'objet d'une évaluation pour identifier s'il nécessitait une ÉIP est situé au 7295 rue Tellier, celui-ci étant le seul bâtiment érigé il y a plus de 25 ans et situé à 75 m ou moins des forages prévus. Ce bâtiment, construit en 1990 abrite une entreprise fabriquant des produits de plastique. Il a totalisé un pointage de 45/100 selon les critères retenus et ne nécessitera pas une évaluation de son intérêt patrimonial, le seuil étant fixé à 60/100.

5 Références

- ARRONDISSEMENT DE MERCIER–HOCHELAGA-MAISONNEUVE. 2001. *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve numéro 01-275* (dernière mise à jour : mai 2018). Montréal, Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. 241 p.
- BELOIN, A. ET S. LIZOTTE. 2017. *Lignes directrices pour la prise en compte du patrimoine bâti dans le cadre de la production d'une étude d'impact sur l'environnement*. Sous la direction de Sylvain Lizotte, ministère de la Culture et des Communications, Québec. 21 p. En ligne : [\[https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/GuideEtudes_Impact.pdf\]](https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/GuideEtudes_Impact.pdf) (juin 2023).
- QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MCC). 2023. *Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Site patrimonial de l'Ancienne-Cité-de-Maisonneuve*. En ligne : [\[https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=232824&type=bien\]](https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=232824&type=bien) (juin 2023).
- QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MCC). 2013. *Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Patrimoine immobilier*. En ligne : [\[https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/rechercheImmobilier.do?methode=afficher\]](https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/rechercheImmobilier.do?methode=afficher) (juin 2023).
- VILLE DE MONTRÉAL. 2005. *Évaluation du patrimoine urbain – Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve*. Étude réalisée par le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine. Direction du développement urbain. Division du patrimoine et de la toponymie. 58 p.

À propos d'AECOM

Société de services-conseils en infrastructure de renommée mondiale, AECOM exécute des services professionnels tout au long du cycle de vie des projets, de la consultation à la construction, en passant par la planification, la conception, l'ingénierie et la gestion de programmes. Dans le cadre de projets de marchés aussi variés que le transport, le bâtiment, l'eau, les nouvelles énergies et l'environnement, nos clients des secteurs public et privé nous font confiance pour résoudre leurs problèmes les plus complexes. Grâce à notre expertise technique et numérique inégalée, à une culture d'équité, de diversité et d'inclusion et à un engagement en faveur de priorités environnementales, sociales et de gouvernance, nos équipes visent un même but : offrir un monde meilleur. Les services professionnels d'AECOM, une entreprise du *Fortune 500*, ont enregistré des revenus de près de 14,4 milliards de dollars américains durant l'exercice financier 2023.

Découvrez de quelle manière nous transmettons un héritage durable aux générations à venir sur aecom.com et [@AECOM](https://twitter.com/AECOM).

AECOM
85, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H2X 3P4
Canada
Tél. : 514 287-8500
Télec. : 514 287-8600
aecom.com / aecom.ca

F Dossier de la participation du public

- Bulletins d'information
- Présentation visuelle
- Avis
- Page Web
- Correspondance

Poste **Hochelaga** à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV

INFORMATION GÉNÉRALE • HIVER 2017-2018

Situation actuelle

Les postes de Longue-Pointe à 120-12 kilovolts (kV) et Jeanne-d'Arc à 120-25/12 kV sont situés dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Plus précisément, le poste de Longue-Pointe est situé dans la rue du Trianon, près de la rue Sherbrooke, et le poste Jeanne-d'Arc, dans la rue Hochelaga, entre l'avenue Jeanne-d'Arc et l'avenue d'Orléans.

Mis en service en 1957, le poste de Longue-Pointe alimente près de 30 000 clients. Le poste Jeanne-d'Arc, pour sa part, a été mis en service en 1959 et alimente près de 50 000 clients. La majorité des appareils à 120-12 kV qui se trouvent dans ces deux postes sont en fin de vie utile et doivent être remplacés.

Un projet important pour l'arrondissement

Le nouveau poste :

- prendra la relève d'équipements qui ont près de 60 ans et
- soutiendra la croissance dans le secteur.

Solution préconisée

La solution préconisée par Hydro-Québec consiste à construire un poste de transformation à 315-25 kV. Ce nouveau poste reprendra une partie de la charge des postes Jeanne-d'Arc et de Longue-Pointe et sera érigé sur un terrain situé dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Il sera relié au réseau par une ligne d'alimentation à 315 kV.

Le nouveau poste Hochelaga permettra d'assurer la pérennité du poste Jeanne-d'Arc et d'une partie du poste de Longue-Pointe. Il permettra également de faire face à la croissance à long terme dans ce secteur.

Hydro-Québec réalisera les études d'avant-projet relatives à la construction du poste Hochelaga à 315-25 kV et à son raccordement au réseau de transport.



Zone d'étude

La zone d'étude couvre une superficie d'environ 11 km² entre la rue Sherbrooke à l'ouest et le fleuve Saint-Laurent à l'est. Les limites nord et sud correspondent à l'axe de l'autoroute 25 au nord et à celui du boulevard Pie IX au sud. Cette zone est située sur le territoire de la ville de Montréal dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Le contexte environnemental est urbain et la zone d'étude est complètement aménagée. Des secteurs commerciaux et industriels, dans lesquels s'insèrent des îlots résidentiels, dominent largement.

L'arrondissement fait l'objet de deux interventions urbanistiques importantes :

- d'une part, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports projette de prolonger l'avenue Souigny ;
- d'autre part, la Ville de Montréal compte faire de même avec le boulevard de l'Assomption afin d'améliorer la circulation des automobiles et des camions dans ce secteur et en direction du port de Montréal.

Également, la Ville de Montréal propose de relancer le développement économique du pôle de l'Est.

Études environnementales et techniques

À la lumière des connaissances actuelles et sur la base de l'expérience de ce type de projet, les principales préoccupations environnementales associées à l'implantation du poste et de la ligne d'alimentation sont les suivantes :

- l'insertion harmonieuse des nouveaux équipements dans le quartier en fonction de l'utilisation actuelle du territoire et des projets futurs ;
- l'intégration visuelle des nouveaux équipements ;
- le climat sonore autour du poste ;
- la gestion des sols potentiellement contaminés ;
- la gestion des activités de chantier en contexte urbain.

Au cours des prochains mois, Hydro-Québec entreprendra des études techniques et environnementales détaillées afin de préciser les caractéristiques du projet et de bien connaître le milieu dans lequel il sera réalisé.



- Zone d'étude
- Postes et lignes de transport**
- 120 kV
- ▲— 315 kV
- Limite d'arrondissement





Poste Jeanne-d'Arc

Participation du public

Hydro-Québec mettra en œuvre un programme de communication afin d'établir un dialogue avec le milieu d'accueil du projet tout au long des études. L'entreprise pourra ainsi tenir compte des attentes et des préoccupations exprimées par la population et les principaux intervenants du milieu de façon à adapter le mieux possible le projet aux réalités locales.

Pour plus d'information

Marie Maugin

Conseillère – Relations avec le milieu – Montréal
Direction – Affaires régionales et collectivités
maugin.marie@hydro.qc.ca

Ligne Info-projets

514 385-8888, poste 3462

www.hydroquebec.com

2017E1376



Calendrier des activités

AVANT-PROJET

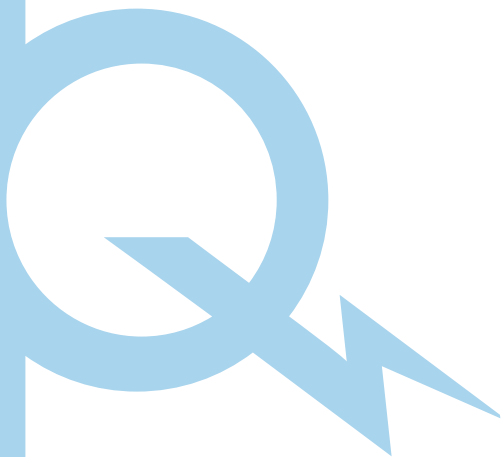
Information générale	Hiver 2017-2018
Information-consultation	Printemps 2018
Information sur la solution retenue	Automne 2018

PROJET

Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement	Automne 2018
Autorisations gouvernementales	Hiver 2020-2021
Construction	Printemps 2021 – automne 2022
Mise en service	Automne 2022

Note : Calendrier établi selon les renseignements préliminaires disponibles.





INFORMATION-CONSULTATION

Hiver 2018-2019

Poste Hochelaga à 315-25 kV et lignes d'alimentation à 315 kV

Le projet

Hydro-Québec prévoit construire un poste de transformation à 315-25 kV dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve afin de soutenir la croissance économique locale à moyen et à long terme. Il permettra également de sécuriser l'approvisionnement électrique du secteur, notamment en reprenant une partie de la charge alimentée par les postes de Longue-Pointe et Jeanne-d'Arc, mis en service respectivement en 1957 et en 1959, et dont la plupart des équipements doivent être remplacés.

Le futur poste sera relié au réseau électrique de transport par deux lignes d'alimentation souterraines à 315 kV.

La mise en service du poste et des lignes est prévue en 2023.





Études environnementales et techniques

Au cours des derniers mois, Hydro-Québec a entrepris des études techniques et environnementales détaillées afin de préciser les caractéristiques qui permettront d'intégrer le projet de façon harmonieuse dans le secteur de l'Assomption-Sud-Longue-Pointe, en pleine mutation.

Les études environnementales portent notamment sur les milieux naturels, le paysage, le patrimoine et l'archéologie, le bruit et les champs électriques et magnétiques. Pour Hydro-Québec, les principales préoccupations environnementales associées à l'implantation du poste et de ses lignes d'alimentation souterraines sont les suivantes :

- le respect du zonage, de l'utilisation actuelle du territoire et des projets futurs annoncés ;
- l'intégration visuelle du poste ;
- la lutte aux îlots de chaleur ;
- le climat sonore autour du poste ;
- la gestion des activités de chantier en milieu urbain.

Caractéristiques du poste

Le nouveau poste à 315-25 kV sera construit sur un terrain vacant de la rue Hochelaga, à l'ouest du boulevard de l'Assomption. Plusieurs sites ont été étudiés, mais un seul satisfaisait aux critères d'implantation du poste Hochelaga, soit :

- la compatibilité avec l'utilisation industrielle et commerciale du secteur ;
- l'éloignement des secteurs résidentiels ;
- un emplacement au centre de la clientèle à desservir ;
- une faible contamination du sol.

Pour assurer une gestion rigoureuse des matériaux de construction et la réduction de l'empreinte des installations, Hydro-Québec s'inspire d'une certification reconnue mondialement en matière de bâtiments durables.

Une clôture architecturale sera installée sur les quatre façades du poste. Les arbres les plus matures du site, situés le long de la voie ferrée, seront conservés. Un aménagement paysager sur les façades de la rue Hochelaga et du boulevard de l'Assomption agira comme îlot de fraîcheur et viendra compléter l'intégration paysagère des installations.

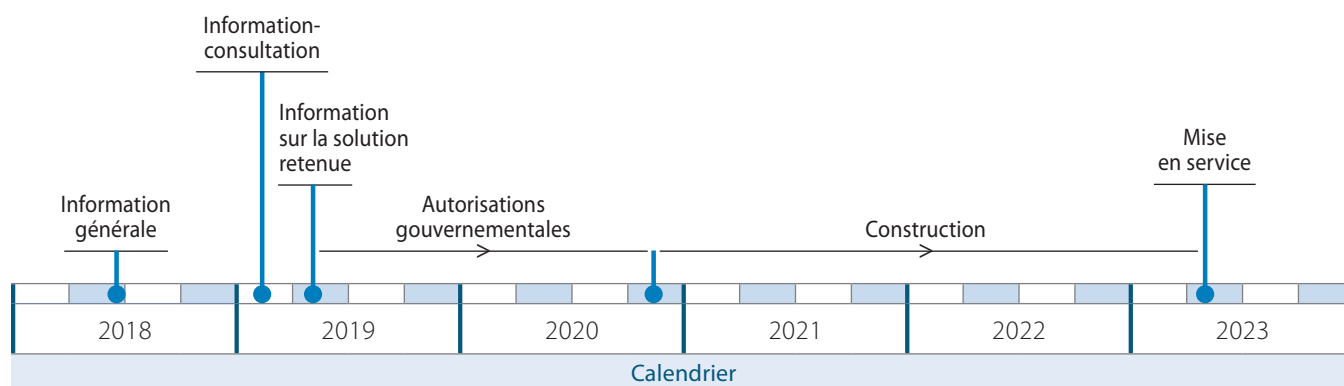
Lignes de raccordement souterraines à 315 kV

Le poste Hochelaga sera alimenté par deux lignes souterraines à 315 kV d'environ 5 km chacune, à partir du poste de Notre-Dame situé à l'angle des rues Notre-Dame Est et des Futaillies. En raison des nombreuses contraintes techniques et environnementales sur plusieurs des principaux axes nord-sud, seuls deux tracés ont été élaborés (voir la carte).

À partir du nouveau poste Hochelaga, les deux lignes empruntent d'abord la rue Hochelaga et le boulevard de l'Assomption en direction ouest avant de bifurquer sur la rue de Marseille en direction nord. Par la suite, une des lignes emprunte l'axe de l'Avenue Haig et l'autre l'axe de la rue Beauclerk pour se rendre au poste Notre-Dame.



Simulation visuelle du poste projeté



Participation du public

Dès l'annonce du projet, Hydro-Québec a mis en œuvre un programme de participation du public afin d'établir un dialogue avec les parties prenantes du milieu concernées par le projet. Cette démarche qui se poursuivra tout au long des études permet d'intégrer, au fil des rencontres et dans la mesure du possible, les attentes et les préoccupations exprimées par le public et les principaux intervenants.

Cette démarche de participation du public permet d'adapter le mieux possible le projet aux réalités locales afin qu'il s'intègre le plus harmonieusement possible à son milieu d'accueil.

Pour plus d'information

Marie Maugin

Conseillère – Relations avec le milieu – Montréal

maugin.marie@hydro.qc.ca

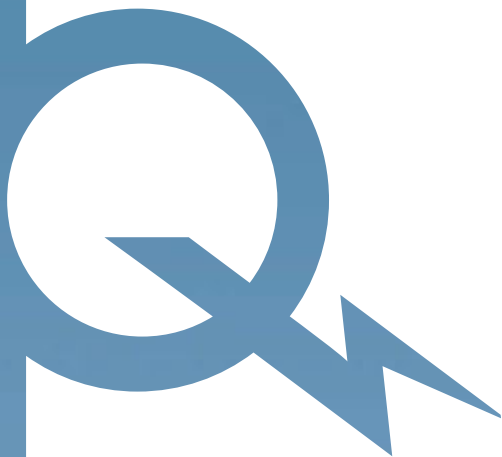
Ligne INFO-PROJETS :

514 985-8888, poste 3462

www.hydroquebec.com

This publication is also available in English.





RÉSULTAT DES ÉTUDES

Été 2019

Poste Hochelaga à 315-25 kV et lignes d'alimentation à 315 kV

Le projet

Hydro-Québec prévoit construire un poste de transformation à 315-25 kV dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve afin de soutenir la croissance économique locale à moyen et à long terme. Ce poste permettra également de sécuriser l'approvisionnement électrique du secteur, notamment en reprenant une partie de la charge alimentée par les postes de Longue-Pointe et Jeanne-d'Arc, mis en service respectivement en 1957 et en 1959, dont la plupart des équipements doivent être remplacés.

Le futur poste sera relié au réseau de transport par deux lignes d'alimentation souterraines à 315 kV.

Si ce projet est autorisé par les autorités gouvernementales, Hydro-Québec vise à mettre le poste et les lignes en service en 2023.

Résultats de la démarche de participation du public

Depuis le début des études environnementales et techniques, au printemps 2017, les membres de l'équipe du projet ont tenu plus de 35 rencontres avec les élus, gestionnaires, représentants de groupes du milieu et résidents du secteur. Le 12 mars 2019, l'équipe a tenu un kiosque d'information qui a permis aux résidents de s'informer sur le nouveau projet de transport d'électricité. Cette activité a eu lieu dans le cadre de la consultation menée par l'Office de consultation publique de Montréal relativement aux orientations proposées par la Ville pour la requalification du secteur Assomption Sud-Longue-Pointe de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Emplacement de poste retenu

Le nouveau poste à 315-25 kV sera construit sur un terrain vacant dans la rue Hochelaga, à l'ouest du boulevard de l'Assomption. Plusieurs emplacements ont été étudiés, mais un seul terrain disponible satisfaisait aux critères d'implantation du poste Hochelaga, soit la compatibilité avec l'usage industriel et commercial du secteur et le choix d'un emplacement au centre de la zone à desservir.

L'emplacement retenu pour le nouveau poste est l'élément qui a soulevé le plus grand nombre de questions au cours des différentes rencontres.

Au cours des échanges, Hydro-Québec a également précisé que pour la première fois, et ce, pour assurer une gestion rigoureuse des matériaux de construction et la réduction de l'empreinte des installations, l'entreprise s'inspire d'une certification reconnue mondialement en matière de bâtiments durables (Leadership in Energy and Environmental Design, LEED®). Elle a notamment prévu :

- un toit blanc ainsi que l'utilisation de pierre pâle dans la cour du poste ;
- une clôture architecturale sur les quatre côtés du poste ;
- la préservation des arbres les plus matures, situés le long de la voie ferrée ;
- un aménagement paysager en bordure du futur poste, du côté sud le long de la rue Hochelaga et du côté est entre le poste et le futur boulevard de l'Assomption Sud, créant un îlot de fraîcheur et complétant l'intégration paysagère des installations.

Lignes de raccordement souterraines à 315 kV

Le raccordement du poste au réseau de transport d'électricité existant au moyen de lignes souterraines a été accueilli positivement à l'occasion des différentes rencontres publiques.

Le poste Hochelaga sera alimenté par deux lignes souterraines à 315 kV d'environ 5 km chacune, à partir du poste de Notre-Dame, situé à l'angle des rues Notre-Dame Est et des Futailles. En raison des nombreuses contraintes techniques et environnementales sur plusieurs des principaux axes est-ouest, un seul tracé par ligne a été élaboré (voir la carte). À partir du poste Notre-Dame, l'une des lignes emprunte l'avenue Haig et l'autre, la rue Beauclerk avant de bifurquer dans la rue de Marseille vers le sud-ouest. Les deux lignes suivent ensuite le boulevard de l'Assomption vers le sud-est, puis la rue Hochelaga jusqu'au nouveau poste.



Simulation visuelle du poste projeté

Prochaines étapes

En mai 2019, Hydro-Québec a déposé une étude d'impact auprès du ministère de l'Environnement. Celle-ci résume l'ensemble des études et démarches effectuées à ce jour.

Au cours des prochains mois, le projet devrait notamment faire l'objet d'une période d'information publique par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

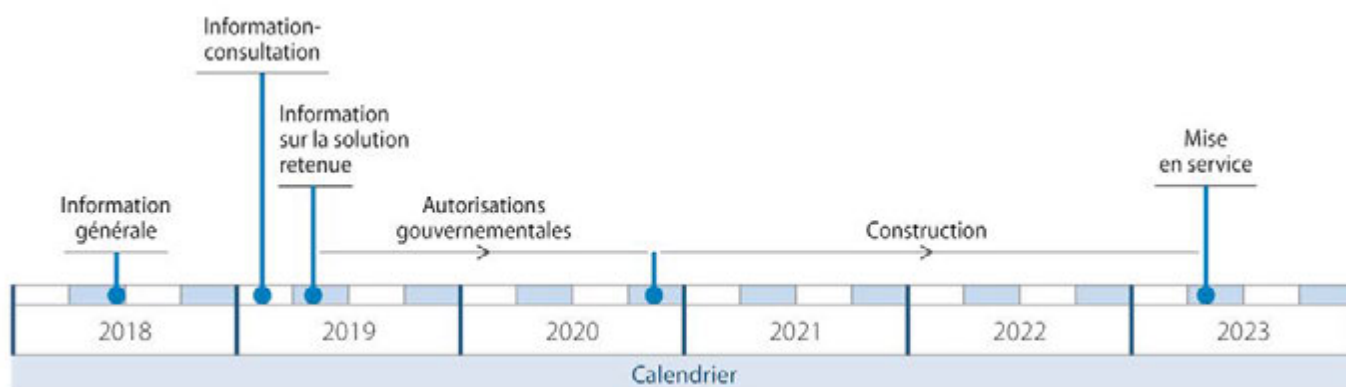
Si le projet est autorisé, l'équipe :

- poursuivra l'ingénierie détaillée des installations ;
- élaborera les mesures d'atténuation telles que les plans d'aménagement paysager ;
- réalisera de nouvelles communications afin d'informer les élus, représentants et résidents du secteur, notamment, selon les besoins, des rencontres, des bulletins et une page Web ;
- effectuera le suivi des appels à la ligne Info-projets.

Appui concret au développement de la communauté

Hydro-Québec souhaite que ses installations de transport d'électricité s'intègrent harmonieusement dans leur milieu d'accueil. C'est pourquoi elle a mis en place un Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) qui vise à améliorer le cadre de vie des collectivités qui accueillent ses installations. Dans le cadre de ce programme, l'entreprise déterminera en temps opportun le montant qui sera versé à l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve afin qu'il puisse réaliser des initiatives choisies par la collectivité.

Les rencontres à ce sujet sont généralement organisées une fois les autorisations gouvernementales reçues et les travaux sur le terrain commencés.



Pour plus d'information

Marie Maugin

Conseillère – Relations avec le milieu – Montréal
maugin.marie@hydro.qc.ca

Ligne INFO-PROJETS :

514 385-8888, poste 3462

www.hydroquebec.com/projets/poste-hochelaga



Parution dans EST MÉDIA Montréal (<https://estmediamontreal.com/>)
du 22 au 29 novembre 2023



Venez échanger avec nous !

Pour en apprendre davantage sur le projet

Activité portes ouvertes

Le mercredi 29 novembre 2023
de 14 h à 20 h

Centre de formation Productions Jeun'Est
4560, rue Adam, Montréal



Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

Automne 2023

Poste Hochelaga à 315-25 kV et lignes de transport souterraines

Contexte du projet

Les postes de Longue-Pointe et Jeanne-d'Arc à 120 kilovolts (kV) alimentent une grande partie de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Même si ces postes continuent d'assurer une alimentation électrique fiable, certains de leurs équipements sont en fin de vie utile et doivent être remplacés. De plus, l'arrondissement est en plein essor depuis quelques années. Dans ce contexte, Hydro-Québec doit faire évoluer son réseau afin de répondre aux besoins actuels et futurs de sa clientèle.

Solution retenue

Hydro-Québec prévoit donc la construction d'un nouveau poste de transformation à 315-25 kV ainsi que de deux lignes souterraines d'environ 5 km chacune, entre le poste Notre-Dame et le poste projeté, pour alimenter ce dernier.

Afin de répondre aux préoccupations exprimées par le milieu au sujet du maintien des espaces verts, le site d'implantation du poste projeté a été déplacé au nord de la rue Hochelaga à l'angle du boulevard l'Assomption, permettant ainsi de préserver le boisé Steinberg.

INVITATION

**Mercredi
29 novembre 2023**

Entre 14 h et 20 h

**Venez échanger
avec nous !**

**Centre de formation
Productions Jeun'Est**
4560, rue Adam, Montréal



Simulation visuelle
du poste projeté

Pour plus d'information

Jonathan Laporte

Conseiller – Relations avec le milieu – Montréal
laporte.jonathan@hydroquebec.com

Ligne Info-projets :

514 385-8888, poste 3462



POSTE HOCHELAGA À 315-25 KV ET
LIGNES DE TRANSPORT SOUTERRAINES

Portes ouvertes sur la solution envisagée

29 novembre 2023

Ordre du jour

- Contexte du projet
- Zones d'intervention
- Simulations visuelles / vidéo
- Échéancier du projet
- Démarches environnementales
- Certification Envision (développement durable)
- Visite des kiosques
- Questions

2

Contexte du projet

2 postes à 120 kV qui ne suffisent plus à alimenter la demande en électricité dans l'arrondissement

- Poste de Longue-Pointe
- Poste Jeanne-d'Arc

De plus, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve est en plein essor depuis quelques années. Hydro-Québec doit donc faire évoluer son réseau afin de répondre aux besoins actuels et futurs de sa clientèle.



3

Zones d'intervention



4

Simulation visuelle (boulevard l'Assomption)



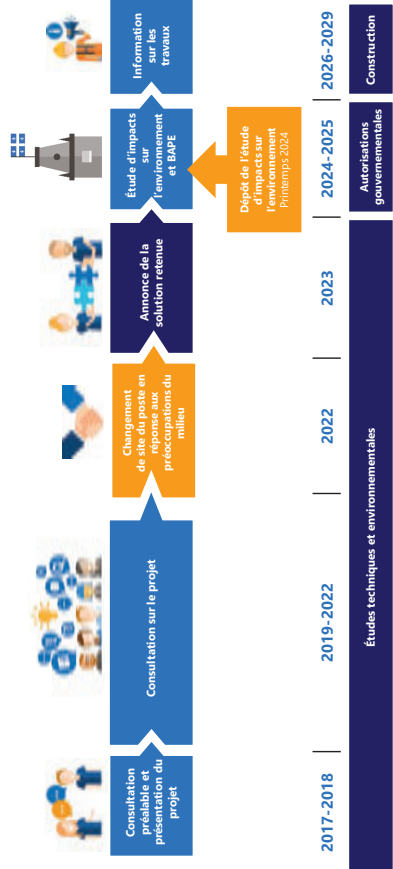
Simulation visuelle (rue Hochelaga, près du viaduc)



Simulation visuelle



Échéancier du projet



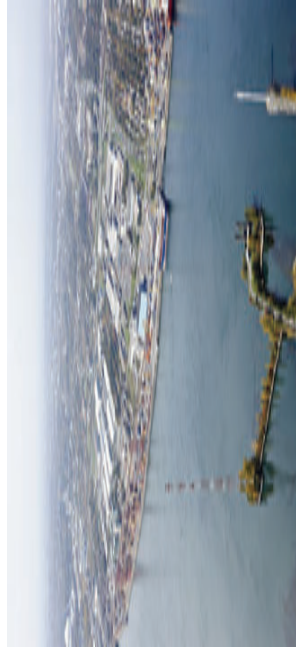
Démarche environnementale

Procédure d'évaluation

- Le projet est assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement prévue au titre I de la Loi sur la qualité de l'environnement.
- Dans le cadre de cette procédure, Hydro Québec déposera au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques une étude d'impact sur l'environnement relative au projet.
- Elle déposera également diverses demandes d'autorisations gouvernementales.

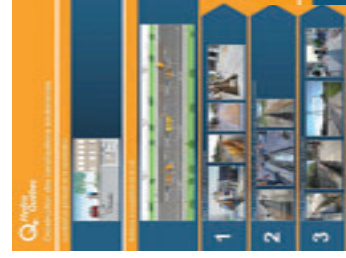
Études environnementales en cours

- Étude du potentiel archéologique
- Étude d'utilisation du parc Louis-Hébert et des rives
- Étude du paysage
- Étude des habitats aquatiques
- Inventaire des arbres dans les secteurs des travaux
- Étude d'impact sur l'environnement



Kiosques

- Accueil / Relations avec le milieu
- Planification du réseau
- Poste
- Lignes de transport souterraines
- Environnement
- Certification Envision (développement durable)
- Champs électriques et magnétiques
- Vos commentaires



Certification Envision



ENVISION reconnaît et vise à soutenir une performance plus élevée grâce à des choix plus durables dans le développement des infrastructures

Questions?





Poste Hochelaga et lignes de transport souterraines

[Projet en bref](#)[Zone d'étude](#)[Échangez avec nous](#)[Documentation](#)

Projet en bref

Depuis quelques années, l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve est en plein essor. Des projets d'envergure, tels que l'aménagement de coopératives d'habitation, la mise en valeur des installations olympiques et la construction des ensembles résidentiels du Faubourg Contrecoeur et des Cours Lafontaine, témoignent de ce dynamisme. D'autres projets sont à venir, notamment dans les pôles de développement désignés Assomption Nord et Assomption Sud-Longue-Pointe.

Dans ce contexte, Hydro-Québec doit faire évoluer son réseau afin de répondre aux besoins actuels et futurs de sa clientèle. Elle remplace progressivement ses installations à 120 kilovolts (kV) par de nouvelles installations de plus grande capacité, à 315 kV, pour faire face à la croissance de la demande d'électricité et parer au vieillissement de son réseau de transport dans l'île de Montréal.

Actuellement, le poste de Longue-Pointe et le poste Jeanne-d'Arc, mis en service respectivement en 1957 et en 1959, alimentent en électricité une grande partie de l'arrondissement. Même s'ils continuent d'assurer une alimentation électrique fiable dans les zones qu'ils desservent, certains de leurs équipements sont en fin de vie utile et doivent être remplacés.

**Emplacement**
Montréal**Statut**
À l'étude**Documents**

Pour soulager ces deux postes et soutenir le développement résidentiel, commercial et industriel à long terme dans l'arrondissement, Hydro-Québec préconise la construction d'un poste de transformation à 315-25 kV, à l'angle du boulevard de l'Assomption et de la rue Hochelaga, ainsi que de deux lignes souterraines de transport d'électricité d'environ 5 km chacune, entre le poste Notre-Dame et le poste projeté, pour alimenter ce dernier.

Ces nouveaux ouvrages permettront d'augmenter la capacité du réseau de transport, d'améliorer sa fiabilité et d'accroître sa souplesse d'exploitation.

[Solution retenue - automne 2023](#)
[PDF 456 Ko]

- > [Résultat des études – Été 2019](#) [PDF 684 Ko]
- > [Bulletin d'information-consultation – Hiver 2018-2019](#) [PDF 618 Ko]
- > [Bulletin d'information générale – Printemps 2018](#) [PDF 2,44 Mo]

Solution retenue

Afin de répondre aux préoccupations exprimées par le milieu au sujet du maintien des espaces verts, le site du nouveau poste a été déplacé du boisé Steinberg à un terrain au nord de la rue Hochelaga, à l'angle du boulevard l'Assomption.

Activité portes ouvertes en images

Le 29 novembre dernier, Hydro-Québec conviait la population à venir rencontrer ses représentants et représentantes et à se renseigner sur le projet lors d'une activité portes ouvertes au Centre de formation Productions Jeun'Est. Merci à toutes les personnes qui ont participé. Voici un retour en images sur l'activité.



Activité portes ouvertes du 29 novembre 2023 au Centre de formation Productions Jeun'Est.

Calendrier de réalisation

Consultation préalable et présentation du projet	Hiver 2017-automne 2018
Consultation sur le projet	Hiver 2019-automne 2022
Solution retenue et mesures d'atténuation	Printemps-automne 2023
Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement	Printemps 2024
Autorisations gouvernementales	2024-2025
Construction	2026-2029
Mise en service du poste et des lignes	2029

Nous joindre

Nous souhaitons établir un dialogue avec vous. Nous vous invitons donc à soumettre vos questions et commentaires sur le projet.



Ligne Info-projets

[514-385-8888](tel:514-385-8888),
poste 3462

Relations avec le milieu

[Jonathan Laporte](#)
Conseiller – Relations avec le milieu – Montréal



Residential

Business

About

Energy Wise

Security advice

Newsroom

Contact us

Power outages

Careers*

Our sites

Newsletters

Follow us



 [@hydroquebec](#)
Company news

[@hydro_customer](#)
General questions about
electricity service

Apps





Le 28 novembre 2018

Direction – Affaires régionales et collectivités
Relations avec le milieu – Montréal
201, rue Jarry Ouest, 1^{er} étage Sud
Montréal (Québec) H2P 1S7

Tél. : 514 385-8888, poste 2235
Courriel : maugin.marie@hydro.qc.ca

Monsieur Pierre Lessard-Blais
Maire
Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
6854, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1N 1E1

Objet : Nouveau poste Hochelaga et lignes d'alimentation

Monsieur le Maire,

Nous aurons le plaisir de vous rencontrer ainsi que votre équipe le 12 décembre prochain afin de vous présenter l'avancement de nos études techniques et environnementales concernant le projet d'Hydro-Québec de construire le poste Hochelaga, ainsi que les lignes d'alimentation.

Depuis notre dernière rencontre, nos ingénieurs et spécialistes en environnement ont travaillé tant sur la partie poste que sur la partie lignes du projet afin de satisfaire aux exigences techniques et environnementales applicables, tout en tenant compte des contraintes et réalités du milieu dans lequel les équipements doivent s'insérer.

Ainsi, à ce jour, nos études sont suffisamment avancées pour nous permettre de confirmer que les deux lignes qui relieront le nouveau poste Hochelaga au poste Notre-Dame seront souterraines et emprunteront des tracés distincts. En effet, les contraintes techniques et environnementales sont trop importantes pour nous permettre d'élaborer un tracé aérien viable. Toutefois, les tracés des nouvelles lignes souterraines sont toujours à l'étude, la présence de nombreuses infrastructures et l'importante circulation routière dans le secteur requérant une analyse rigoureuse. À la lumière des résultats que nous obtiendrons, nous croyons être en mesure de vous présenter les tracés qui nous apparaissent préférables et, si possible certaines variantes, à notre rencontre du 12 décembre.

Nous avons promis aux groupes rencontrés à ce jour de leur donner des nouvelles sur l'avancement du projet dès que nous aurons plus d'information à leur fournir. Nous serons donc heureux de leur revenir sous peu pour leur parler du progrès de nos études en ce qui a trait à l'option souterraine, bien que les tracés ne soient pas encore définitifs. Nous poursuivrons en 2019 notre démarche de participation du public.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink that reads 'marie maugin'.

Marie Maugin
Conseillère – Relations avec le milieu – Montréal

c.c. Serge Villandré, directeur ; Réjean Boisvert, chef de division urbanisme
Marie-Claude Durand – chef Relations avec le milieu



Alexandre Leduc
Député de Hochelaga-Maisonneuve

Le 21 janvier 2019

Mme Marie Maugin
Direction Affaires régionales et collectivités, Hydro-Québec
201 Jarry Ouest, 1^{er} étage sud
Montréal, Québec H2P 1S7

Objet : Sollicitation d'une initiative de mise en valeur du milieu naturel en lien avec l'aménagement du poste Hochelaga

Mme Maugin,

Cette lettre fait suite à la présentation du projet du poste Hochelaga que vous avez effectuée dernièrement auprès de moi et mon équipe.

L'implantation de ce poste, comme vous le savez, engendre des inquiétudes auprès de la population des circonscriptions de Hochelaga-Maisonneuve et de Bourget. Je salue d'ailleurs votre démarche de consultation citoyenne qui devrait inspirer bien d'autres administrations publiques. Vous n'êtes pas sans savoir que les inquiétudes principales concernent le choix de l'emplacement du poste dans le secteur.

Le quadrilatère étudié pour le projet renferme d'importantes zones en friche que les citoyens apprécieraient davantage voir mises en valeur que rasées. De plus, le poste Hochelaga s'ajoute à plusieurs autres projets de construction dans la zone (Ray-Mont Logistiques, Port de Montréal, STM, ministère des Transports du Québec...). Les processus de consultation sur ce secteur étant de qualité inégale, l'inquiétude citoyenne en est décuplée.

Le secteur qu'Hydro-Québec prévoit occuper renferme des arbres matures. Le terrain adjacent au sud renferme un milieu humide. Bien que l'intérêt écosystémique de ce milieu humide demeure à être évalué, ce terrain correspond bien à la politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels de la Ville de Montréal, sous-section *milieux riverains et aquatiques d'intérêt écologique*; l'intérêt écologique pouvant se rapporter à l'interaction potentielle entre un individu et son milieu. De plus, la loi québécoise n° 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques se base sur deux principes fondamentaux :

- 1- Afin de freiner la perte de milieux humides et hydriques au Québec et d'obtenir des gains nets en la matière, le principe *d'aucune perte nette* est placé au cœur de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques.
- 2- La Loi procure un statut de protection légal aux milieux humides et hydriques d'intérêt, selon des critères comme l'intégrité écologique, la taille, la rareté, la diversité biologique et la contribution à la sécurité du public.

Dans le cas actuel, je plaide que la rareté de ce type de milieu dans le secteur concerné devrait suffire à conserver ce milieu et le mettre en valeur dans une optique de développement concerté. Ainsi, un projet d'aménagement naturalisé sur l'ensemble des projets du secteur pourrait être stimulé par ce premier geste de conservation.

Le terrain au sud de l'emplacement prévu du poste, renfermant le milieu humide, appartient au ministère des Transports du Québec. Cependant, je considère qu'Hydro-Québec pourrait être encline et compétente pour assurer la mise en valeur et la préservation de ce milieu adjacent. En effet, il est assez fréquent que la société d'État achète plus grand que nécessaire pour maintenir une certaine zone tampon alentour de son infrastructure. Comme vous le savez certainement, le projet de construction du poste de transformation fait face, comme l'ensemble des projets du secteur l'Assomption-Sud, à un défi d'acceptabilité sociale. À notre avis, un élément clé de l'acceptabilité sociale est la capacité d'un projet à maintenir et développer les espaces verts. Bien que tous et toutes aient compris l'importance d'un nouveau poste de transformation, je crains que le choix de l'installer à l'emplacement choisi par Hydro-Québec ne rencontre pas d'acceptabilité sociale sans au minimum un projet de cette nature.

En foi de quoi, j'aimerais qu'Hydro-Québec démontre son intérêt à acquérir et mettre en valeur le terrain excédentaire au sud de son projet de construction du poste de transformation. En parallèle, une demande sera acheminée au ministère des Transports afin qu'elle étudie la possibilité de vous vendre ce terrain.

Dans l'attente d'une réponse,



Alexandre Leduc
Député provincial de Hochelaga-Maisonneuve

cc : François Bonnardel, Ministre des Transports
Chantal Rouleau, Ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole
Richard Campeau, député de Bourget

Le 30 janvier 2019

Monsieur Alexandre Leduc
Député de Hochelaga-Maisonneuve
2030, boulevard Pie-IX
Bureau 300
Montréal (Québec) H1V 2C8

Direction – Affaires régionales et collectivités
Relations avec le milieu – Montréal
201, rue Jarry Ouest, 1^{er} étage Sud
Montréal (Québec) H2P 1S7

Tél. : 514 385-8888, poste 8303
Courriel : durand.marie-claude@hydro.qc.ca

**Objet : Terrain appartenant au ministère des Transports du Québec (MTQ) au sud de
l'emplacement prévu du poste Hochelaga**

Monsieur le Député,

Je fais référence à votre correspondance reçue mardi le 29 janvier 2019 sollicitant la participation d'Hydro-Québec pour assurer la mise en valeur et la préservation du terrain appartenant au MTQ, adjacent à l'emplacement du futur poste Hochelaga.

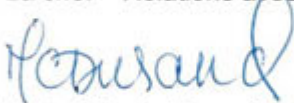
À l'heure actuelle, nous sommes en attente des intentions du MTQ quant au terrain situé au sud du poste projeté. Une fois connus les projets envisagés dans la zone adjacente à notre futur poste, nous sommes disposés à dialoguer avec les différents acteurs du milieu afin de maintenir et favoriser des espaces verts selon une approche de développement concertée. Ainsi, si la situation se présentait, Hydro-Québec pourrait se porter acquéreur d'une zone tampon pour y réaliser un aménagement paysager.

Par ailleurs, il est important de rappeler que la mission première d'Hydro-Québec est avant tout d'assurer un approvisionnement électrique fiable et durable tout en soutenant la croissance économique. Dans le cas qui nous occupe, le projet Hochelaga a comme objectif de répondre à la demande en électricité des résidents, commerçants et entreprises de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve pour les années à venir.

Notre démarche de consultation citoyenne se poursuivra au cours des prochaines semaines ce qui permettra aux citoyens de s'exprimer dans le cadre des rencontres. Ce sera pour nous une autre occasion de bonifier le projet et ainsi favoriser son intégration harmonieuse dans son milieu d'accueil.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, mes salutations distinguées.

La chef – Relations avec le milieu – Montréal,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'McDurand'.

Marie-Claude Durand

c.c. : François Bonnardel, Ministre des Transports
Chantal Rouleau, Ministre déléguée aux Transports et Ministre responsable de la
Métropole et de la région de Montréal
Richard Campeau, Député de Bourget



Imprimé sur du papier fabriqué au Québec contenant
100 % de fibres recyclées postconsommation.

